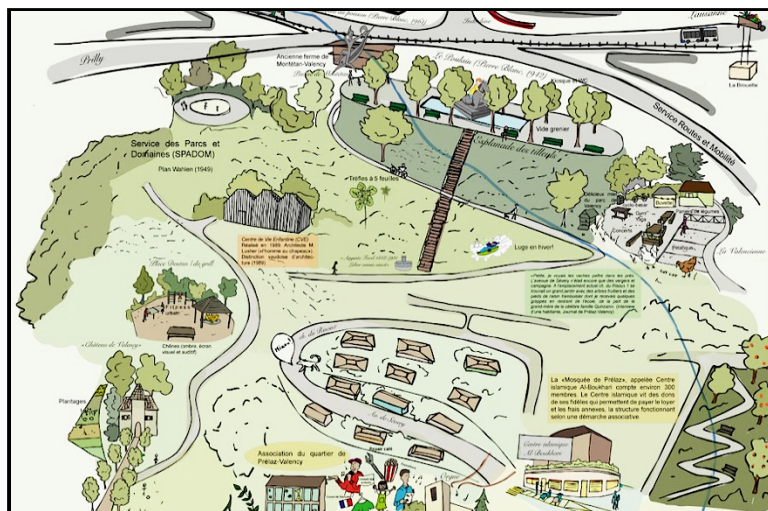


Conscience du lieu et développement local auto-soutenable
Propositions autour du dispositif participatif *contrats de quartier* à Lausanne

Axelle Bollmann

Sous la direction du Dr. Muriel Delabarre, MER
Sous l'expertise du Dr. Benoît Dugua



© Bollmann (2021)

Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. À ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur-e sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable.



Remerciements

Un grand merci à toutes les personnes qui ont soutenu, de près ou de loin, la réalisation de ce travail, à commencer par les acteurs et actrices de Prélaz-Valency pour avoir pris le temps de répondre à mes questions.

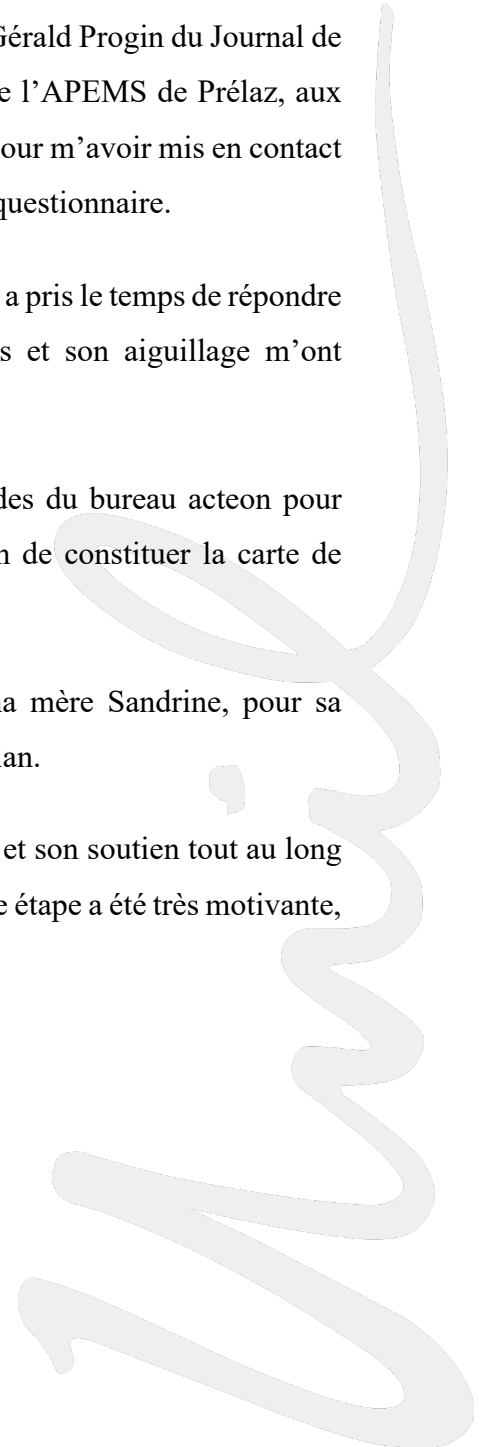
Remerciements à Camille Bernath du Centre socioculturel, à Gérald Progin du Journal de Prélaz-Valency, aux membres de la Valencienne, à Loli Galiano de l'APEMS de Prélaz, aux acteurs du centre al-Boukhari, ainsi qu'au Centre de Vie Infantile pour m'avoir mis en contact avec les habitant·e·s du quartier et avoir participé à la diffusion du questionnaire.

Merci à ma directrice de mémoire, la Dr. Muriel Delabarre, qui a pris le temps de répondre à mes questionnements durant son congé maternité. Ses conseils et son aiguillage m'ont énormément apporté.

Je souhaite aussi remercier Serge Nasilli et Ricardo Fernandes du bureau acteon pour leurs conseils concernant l'utilisation des logiciels graphiques afin de constituer la carte de communauté du quartier.

Merci à ma famille pour ses encouragements, d'abord à ma mère Sandrine, pour sa patience, à mon père Olivier, et à mes frères Matthias, Hugo et Dorian.

Un grand merci à mon amie Nadia Cattaneo, pour son écoute et son soutien tout au long de ce projet. Merci aussi à Mélanie Poy, dont la compagnie dans cette étape a été très motivante, ainsi qu'à Maxime Shabi, pour sa relecture et ses bons conseils.



Résumé

Ce travail cherche des réponses à la *deterritorialisation* marquant la crise urbaine relevée par l'école territorialiste italienne, en questionnant un dispositif participatif lausannois spécifique : le *contrat de quartier*. Ce travail présente à la fois des propositions pour remédier à la crise des représentations dans l'urbanisme, en testant des méthodes visant à représenter l'essence des lieux et la relation de co-évolution entre les humains et leur milieu, ainsi qu'un questionnement autour de la mise en œuvre de la participation comme dispositif privilégié ayant trait aux valeurs portées par l'institution. Basé sur l'analyse d'un dispositif concret à l'échelle du quartier Prélaz-Valency, aux contours encore évolutifs, le présent travail vise ainsi à chercher des pistes pour améliorer les rapports entre administration et administré·e·s, pour une plus grande résilience dans les villes. S'appuyant notamment sur les travaux d'Alberto Magnaghi, cette recherche vise à réfléchir à des leviers potentiels pour tendre vers un *développement local auto-soutenable*. C'est alors à travers la *conscience du lieu* que s'articule cette réflexion portée par la mise en exergue des ressources territoriales, en vue de favoriser une gouvernance urbaine capable de redonner les possibilités aux habitant·e·s de produire le territoire, en augmentant notamment leurs *capabilités*. Accompagner les synergies fructueuses, à la rencontre de comportements individuels et collectifs, apparaît en filigrane de ce travail, qui cherche à rendre compte du lien entre *conscience du lieu* et organisation collective.

Mots-clés

Capabilités, conscience du lieu, chorographie, démocratie participative, identité spatiale, milieu, patrimoine territorial, proximité, territoire

Abstract

This work seeks answers to the *deterritorialisation* that marks the urban crisis identified by the Italian territorialist school, by questioning a specific participatory mechanism in Lausanne: le *contrat de quartier* (“neighbourhood contract”). This work presents both proposals to remedy the crisis of representations in urban planning, by testing methods aiming to represent the essence of places and the co-evolutionary relationship between humans and their environment, as well as a questioning the implementation of participation as a privileged device related to the values carried by the institution. Based on the analysis of a concrete mechanism at the level of Prélaz-Valency district, the present work aims to find ways to improve the relationship between the administration and the citizens, in order to achieve greater resilience in cities. Drawing in particular on the work of Alberto Magnaghi, this research aims to reflect on potential levers to move towards a *self-sustainable local development*. It is then through the *awareness of place* that this reflection is articulated, supported by the highlighting of territorial resources, with a view to foster urban governance capable of restoring the possibilities of the inhabitants to produce the territory, in particular by increasing their *capabilities*. Accompanying fruitful synergies at the meeting of individual and collective behaviors appears to be the thread of this work, which seeks to account for the link between consciousness of place and collective organization.

Key words

Capabilities, awareness of place, chorography, participatory democracy, spatial identity, environment, territorial heritage, proximity, territory

Table des matières

Introduction.....	9
Question de recherche et hypothèses	13
Plan de recherche et terrain.....	15
1. État de l'art	17
1.1 Vers une <i>utopie concrète</i>	17
1.2 La Société des territorialistes	18
1.2.1 Une société à <i>reterritorialiser</i>	20
1.2.2 Le territoire comme « <i>néo-écosystème vivant</i> »	21
1.2.3 Le milieu humain.....	21
1.2.4 La conscience du lieu	25
1.2.5 « <i>Le lieu chorographique</i> »	27
1.2.6 De développement durable à développement local auto-soutenable.....	30
1.3 Modifier les valeurs et comportements	32
1.3.1 Les mythes de la modernité.....	32
1.3.2 Liberté et changement de référentiel	33
1.3.3 Approche par les capacités.....	34
1.4 Questionner les registres de l'action publique	37
1.4.1 Participation et savoirs habitants.....	37
1.4.2 Éducation citoyenne et instrumentation	39
1.4.3 Instruments lausannois et politique des quartiers.....	40
2. Partie empirique	42
2.1 Présentation du terrain.....	42
2.1.1 Politique des quartiers	42
2.1.2 Contrat de quartier.....	44
2.2 Méthodologie	50
2.2.1 Entretiens semi-directifs.....	50
2.2.2 Cartes mentales et questionnaire	52
2.2.3 Analyse du Journal de Prélaz-Valency et chorographie.....	55
3. Analyse des résultats	57
3.1 Les possibles pour l'émergence d'une culture de projet fédérée « par le bas », en vue d'œuvrer pour un développement local auto soutenable	57
3.1.1 Analyse du dispositif.....	57
Démocratie participative.....	57

Proximités	68
Capabilités	77
3.1.2 Vers un développement local auto-soutenable	81
3.2 Les rapports à l'espace générés par le contrat de quartier	86
3.2.1 Retour sur la participation au contrat de quartier	86
3.2.2 Comprendre l'image	88
3.2.3 Les apports du contrat de quartier	102
3.3 Les éléments du territoire à mobiliser pour augmenter la conscience du lieu	104
3.3.1 Déceler le patrimoine territorial	104
3.3.2 Vers une production chorographique	111
4. Discussion	114
4.1 Les possibles pour tendre vers un développement local auto-soutenable	114
4.2 Les rapports à l'espace générés par le contrat de quartier	117
4.3 Les éléments du territoire à mobiliser pour augmenter la conscience du lieu	118
4.4 Limites méthodologiques	120
Conclusion	123
Bibliographie	126

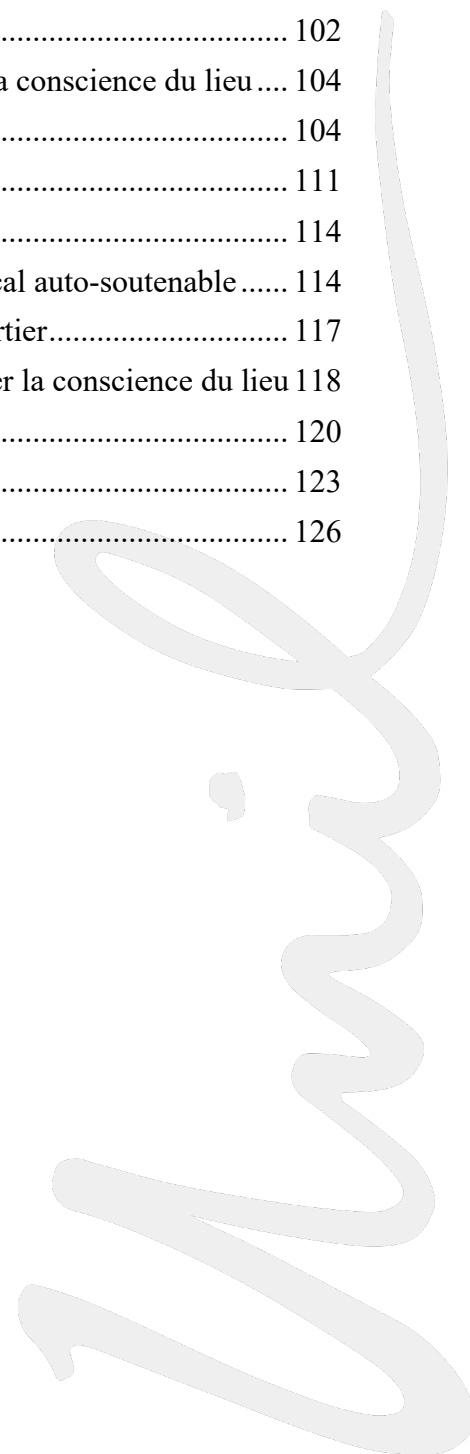


Table des illustrations

FIGURE 1 : « LE PROCESSUS DE PLANIFICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL AUTO-SOUTENABLE » (MAGNAGHI, 2001 ; MAGNAGHI, 2014, p.102).....	16
FIGURE 2 : CARTE DE COMMUNAUTÉ DE SAN VITA DEI NORMANNI (ALDO SUMMA, 2010, LABORATORI ECOMUSEALI PER IL PIANO PAESAGGISTICO TERRITORIALE, REGIONE PUGLIA, COORDINATION ALBERTO MAGNAGHI ; RABIE, 2019).....	29
FIGURE 3 : ORGANIGRAMME DU CONTRAT DE QUARTIER DE PRÉLAZ-VALENCY (ROLAND ET ZIEGLER, 2016).....	44
FIGURE 4 : QUARTIERS ET SOUS-SECTEURS STATISTIQUES DE LAUSANNE, LOCALISATION DU CONTRAT DE QUARTIER PRÉLAZ-VALENCY. CARTE MODIFIÉE À PARTIR D'UN DOCUMENT DE LA VILLE DE LAUSANNE (VILLE DE LAUSANNE, 2020) ...	47
FIGURE 5 : DENSITÉ ET POPULATION (2017) (DA CUNHA ET AL., 2020, P.41)	48
FIGURE 6 : REVENU MOYEN PAR MÉNAGE (2017) (DA CUNHA ET AL, 2020, P.51)	48
FIGURE 7 : PÉRIMÈTRE DU CONTRAT DE QUARTIER (VILLE DE LAUSANNE, S.D. ; JOURNAL DE PRÉLAZ-VALENCY, 2017, N°1, P.3).....	49
FIGURE 8 : COMPARAISONS D'ÉLÉMENTS DES CARTES MENTALES ; L'ALLÉE DU CHÂTEAU	54
FIGURE 9 : « VOUS SENTEZ-VOUS RESPONSABLE DE VOTRE QUARTIER ? ».....	63
FIGURE 10 : « AVEZ-VOUS L'IMPRESSION D'AVOIR LA POSSIBILITÉ D'AGIR DANS VOTRE QUARTIER ? ».....	80
FIGURE 11 : PROPOSITION D'UN SCHÉMA ORGANISATIONNEL POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL AUTO-SOUTENABLE, ADAPTÉ DE LA POLITIQUE DES QUARTIERS LAUSANNOISE. INSPIRÉ DE MAGNAGHI (2001)	85
FIGURE 12 : PARTICIPATION AU CONTRAT DE QUARTIER	87
FIGURE 13 : CARTE MENTALE Q73, ORIENTATION N, RÉSIDANT AUX JARDINS DE PRÉLAZ	89
FIGURE 14 : RECOMPOSITION DES VOIES À PARTIR DE PLUSIEURS CARTES MENTALES COMPARÉES (ORIENTATION N).....	90
FIGURE 15 : CARTE MENTALE Q3, ORIENTATION N, RÉSIDANT À BEAULIEU	92
FIGURE 16 : CARTE MENTALE Q53, ORIENTATION E, RÉSIDANT À CITÉ-JARDIN	94
FIGURE 17 : CARTE MENTALE Q16, ORIENTATION N, RÉSIDANT AVENUE DE SÉVERY	96
FIGURE 18 : CARTE MENTALE Q75, ORIENTATION N, RÉSIDANT AVENUE DE MORGES.....	97
FIGURE 19 : NUAGE DE MOTS UTILISÉS POUR DÉCRIRE LE QUARTIER PRÉLAZ-VALENCY EN FONCTION DU LIEU DE VIE APPROXIMÉ (CF. TAB.5). (FOND DE CARTE : SWISSTOPO, 2021).....	100
FIGURE 20 : ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE DU QUARTIER, POURCENTAGE DE RÉPONSES POSITIVES PAR CATÉGORIES.....	102
FIGURE 21 : CARTE DE COMMUNAUTÉ DE PRÉLAZ-VALENCY. CROISEMENT DE MÉTHODES ENTRE ANALYSE DE CARTES MENTALES ET DU JOURNAL DE PRÉLAZ-VALENCY	113

Table des tableaux

TABLEAU 1 : DÉFINITION DE LA POLITIQUE DES QUARTIERS (EJQ, 2018/12, P.1).....	43
TABLEAU 2 : OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DES QUARTIERS (EJQ, 2018/12, P.4)	43
TABLEAU 3 : FRISE CHRONOLOGIQUE DES ÉTAPES ET TEMPS FORTS DU CONTRAT DE QUARTIER PRÉLAZ-VALENCY.....	46
TABLEAU 4 : CLASSES D'ÂGE POUR L'ENSEMBLE DES SOUS-SECTEURS 202, 205, 301, 304 (VILLE DE LAUSANNE, 2020) 47	
TABLEAU 5 :ACTEUR·ICE·S INTERVIEWÉ·E·S. LE SYSTÈME D'ENCODAGE CORRESPOND À L'ORGANIGRAMME DU CONTRAT DE QUARTIE. (FIG.3) AVEC P (STRUCTURE DE PILOTAGE), A (ADMINISTRATION) ET H (HABITANT·E·S)	51
TABLEAU 6 : SOUS-SECTEURS STATISTIQUES COMPRIS DANS LE PÉRIMÈTRE DU CONTRAT DE QUARTIER (VILLE DE LAUSANNE, 2020).....	53
TABLEAU 7 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION (SOUS-SECTEURS STATISTIQUES 202, 205, 301, 304) COMPARÉ À LA POPULATION DE L'ÉCHANTILLON (VILLE DE LAUSANNE, 2020).....	53
TABLEAU 8 : CATÉGORIES D'ANALYSE DU JOURNAL ; LES RESSOURCES TERRITORIALES.....	56
TABLEAU 9 : LES FREINS À L'INVESTISSEMENT ASSOCIATIF ET À LA MOBILISATION CITOYENNE	61
TABLEAU 10 : LIEU DE RÉSIDENCE DANS LE QUARTIER ET EXTERNES.....	93

Introduction

Ancré dans la pensée territorialiste, ce travail cherche à porter une réflexion autour de la *déterritorialisation* marquant la société contemporaine, et plus précisément d'une perte accrue du sens des lieux et des capacités de production du quartier, de la ville et du territoire. Pour certain·e·s auteur·e·s, les habitant·e·s sont devenu·e·s de simples résident·e·s, qui ne comprennent plus les logiques de leur environnement, de leur culture, et ne peuvent plus mobiliser cette relation à leur milieu pour produire et animer les lieux qu'ils·elles traversent (Magnaghi, 2014, p.143). Ce travail espère donc, en mobilisant cette école de pensée, participer à formuler des réponses à ces enjeux.

Ainsi, l'urbanisation contemporaine participe à la déterritorialisation des habitant·e·s. Selon ce postulat, le territoire, à partir de la révolution industrielle, devient simple support de l'activité économique, un *espace abstrait* et fonctionnel, où liens tissés entre milieu ambiant et établissements humains, compris comme fondations des lieux, ont été dégradés (Choay et Bloch-Lainé, 2011 ; Magnaghi, 2014, p.38). D'après Alberto Magnaghi (2014), les habitant·e·s ont perdu la souveraineté sur leur territoire et ont dès lors cessé d'en prendre soin. Pour l'auteur, le système est donc en crise : écologique, sociale, économique, structurelle et finalement urbaine. Il existe dès lors une grande incertitude quant au devenir urbain. Notamment comprise comme une crise identitaire, la crise urbaine se conçoit aussi comme une crise des représentations, pour ses habitant·e·s en particulier, ainsi qu'une « *crise d'apprentissage* », dans un besoin grandissant de concilier ou de réconcilier le rapport entre ceux qui font la ville et ceux qui la vivent (Roncayolo, 2010).

Cette crise pose aussi des questions concernant à la résilience des villes, soit de leur capacité à absorber les chocs et à résister à des changements dans leur environnement. Pourtant, les prévisions des Nations Unies (2018) sont sans équivoque ; la population urbaine augmentera de 4.4 milliards en 2020 à 6.7 milliards en 2050. Il y a donc lieu de repenser la fabrique urbaine et paysagère, au regard des enjeux environnementaux et sociaux. Les grandes métropoles sont des lieux de production à dominante immatérielle et leur fonctionnement actuel n'est pas soutenable, car la société est en « *tension croissante avec les équilibres écologiques* » (Buclet, 2018 ; Buclet, 2011, p.86).

Face aux enjeux climatiques, la réponse communément admise depuis le Sommet de la Terre est le développement durable. Mais tandis que ses principes se manifestent dans un grand nombre de domaines, leur transposition à l'urbanisme pose certaines interrogations. En effet, certains auteurs, comme Alain Bourdin (2009), soutiennent que la ville contemporaine ne peut pas être durable dans de telles conditions. Pour cet auteur, le flou caractérisant la notion de développement durable se heurte au flou de l'urbanisation contemporaine, marquée par des phénomènes comme la délocalisation et la diffusion. Les principes du développement durable ont été largement appropriés et adoptés par la société, mais leur application reste questionnable dans leurs effets. Ainsi, la conciliation des trois piliers du développement durable (économie, social, environnemental) a des limites, qu'il y a lieu de mettre en lumière. C'est notamment dans le modèle néolibéral, constitutif de la réalité urbaine et sociétale actuelle, que des réponses peuvent être trouvées.

Pour certain·e·s auteur·e·s, la société est soumise à des blocages, tirant leurs sources dans son fonctionnement propre, qui l'empêchent de tendre vers un modèle véritablement soutenable. C'est l'impasse dans laquelle se trouve le développement durable tel qu'il est pensé dans le *rapport Brundtland (1987)*. En effet, des notions telle que « *croissance verte* », portées par ce rapport et encore largement admises, se heurtent aux réalités auxquelles la biosphère est soumise. C'est le conflit qui règne entre la *durabilité faible*, généralement mise en œuvre dans les projets de développement durable, et *durabilité forte*, telle qu'elle est développée par Nicholas Georgescu-Roegen (1979). D'après Serge Latouche (2013, p.3), « *les remèdes [actuels] ne sont pas à la hauteur du défi* ». La société fait donc face à des difficultés dans sa capacité à répondre aux objectifs de durabilité. Pour certains auteurs comme Nicolas Buclet (2011), cela est notamment dû aux valeurs sociétales dominantes, guidées principalement par des intérêts individuels. L'une des explications réside dans la vision très réductrice de la nature, imposée par les sciences économiques, ou « *l'homme est classé à part dans le monde vivant* » (Buclet, 2011, p.82). Certain·e·s auteur·e·s en arrivent ainsi à la conclusion que seul un tournant paradigmatique peut mener à une réalisation concrète des objectifs de développement durable. Ainsi le paradigme économique doit changer, de même que la manière de penser la fabrique urbaine (Lévy, 2013).

Dans les domaines de l'urbanisme, les critiques des *Agenda 21* et de la *Charte d'Aalborg* pointent le fait qu'il n'y a aucune indication « *quant à la manière de procéder, ni sur l'éventualité de réfléchir à la promotion de valeurs en rupture avec les valeurs ayant engendré les problèmes à résoudre* » (Buclet, 2011, p.168). C'est en cela que les principes du développement durable peinent à fournir des résultats satisfaisants.

C'est donc un projet sociétal et politique du lien entre les humains et leur environnement qui doit être mis en œuvre. Dans un système néolibéral, l'individualisme motive les actions. D'après Buclet (2011), l'enjeu principal, au regard du développement durable, c'est donc de réussir à changer les comportements, car « *ces expériences alternatives marginales, récupérées par le système, seront vouées à l'échec* » (Lévy, 2013, p.236). Ainsi, comme le soulève Buclet (2018, p.161), la relation entre l'humain et son environnement doit être repensée ; une « *vision systémique* » est nécessaire, car l'être humain est inscrit dans un système, celui de la biosphère. À l'échelle du territoire, ce sont notamment les questions de raréfaction des ressources qui posent problème, mais aussi des savoirs territoriaux qui se sont dégradés. Ainsi, tandis que les habitant·e·s sont devenu·e·s consommateur·ice·s et usager·e·s, ils·elles ne savent plus d'où viennent la lumière, l'énergie, l'eau, la nourriture, etc. (Magnaghi, 2014).

Un autre enjeu réside encore dans les institutions qui mettent en œuvre la fabrique urbaine. L'urbanisation contemporaine est déconnectée des réalités du territoire, dans le sens ou même la commune, qui est l'échelle la plus fine de gestion du territoire, agit souvent comme une administration locale de services (Magnaghi, 2014). Ainsi, la planification territoriale, encore marquée par le zonage et les réglementations contraignantes, ne peut plus se cantonner à une approche du territoire vu comme inanimé. Ce dernier doit être considéré comme un réseau complexe de lieux, chacun doté d'une configuration spécifique (Chakroun et Dugua, 2019). L'œuvre des pouvoirs publics et les contraintes réglementaires ont aussi une tendance à la bureaucratisation, participant alors à réduire la part d'autonomie des individus (Buclet, 2011). Ainsi, l'idée selon laquelle les institutions sont seules qualifiées pour planifier le territoire est remise en cause. Il est alors nécessaire d'accroître les moyens d'action des habitant·e·s/usager·e·s et c'est pourquoi la participation doit être repensée, comme impliquant une véritable co-production à la fabrique urbaine. Cela nécessite notamment une meilleure appréciation des savoirs habitants. La dépolitisation de certains enjeux doit être mise en lumière

car elle participe à une perte de souveraineté des habitant·e·s sur leur territoire. Ainsi, l'émergence d'une responsabilité, tant individuelle que collective, est nécessaire pour tendre vers un modèle auto-soutenable. Tandis que la société actuelle est basée sur une indifférence au lieu et une impuissance des habitant·e·s dans la fabrique du territoire, à moins d'y être convié·e·s par ceux·celles qui la mène. Le dialogue entre les êtres humains et leur environnement se doit donc d'être renouvelé. Il faut passer de la société post-industrielle à la société résiliente, à des territoires qui se régénèrent par eux-mêmes, par ceux qui les vivent et les traversent. Un vaste projet de *reterritorialisation* se doit donc d'être mené.

La Ville de Lausanne compte près de 144'750 habitants en 2017 (Ville de Lausanne, 2019). Dans ce contexte, la Ville, en tant qu'institution, met en œuvre des projets participatifs. C'est le cas du *contrat de quartier*, dispositif participatif mis en œuvre dans le cadre de la *politique des quartiers* (EJQ, 2018/12). Ce dernier a pour objectif de formuler des propositions à l'échelle des quartiers, durant une période de trois ans où les habitant·e·s sont engagé·e·s à définir des projets visant à améliorer la qualité de vie de ce dernier. Il s'agit d'une approche qui vise à donner un rôle actif aux habitant·e·s dans la co-production au projet. Accompagné de financements, ce dispositif permet la mise en œuvre d'un nombre de projets varié. Dans le contexte de la quatrième édition du *contrat de quartier* à *Prélaz-Valency* (2016-2019), tandis que des espaces publics ont été réaménagés, d'autres projets comme la création d'un journal de quartier (*Journal de Prélaz-Valency*) ont été mis en place. Le présent travail vise notamment à évaluer la portée de ce dispositifs, afin de comprendre le lien entre objectifs, valeurs et réalisations concrètes. Cette réflexion invite à une négociation entre ceux qui font la ville et ceux qui la vivent, afin de mieux comprendre les liens entre participation, co-production au projet et organisation collective.

Question de recherche et hypothèses

La dimension principale que ce travail souhaite aborder concerne le rôle des habitant·e·s dans la fabrique urbaine durable tant au niveau de la participation, que de leur capacité à s'organiser collectivement. Ce travail vise ainsi à questionner dans quelle mesure la *conscience du lieu* peut devenir un outil de projet, en générant un urbanisme « par le bas », participant à la *reterritorialisation* et motivant des comportements proactifs, collectifs et auto-soutenus pour tendre vers un projet de territoire écologiquement et socialement soutenable. Ce travail cherche donc à évaluer le dispositif participatif *contrats de quartier* et questionner si la *conscience du lieu* peut y être intégrée pour mener vers une modification de comportements, en vue de trouver des moyens afin de rendre les territoires plus résilients.

Ainsi, dans ce contexte de *déterritorialisation* face aux réalités du territoire, il convient de trouver des moyens pour *re-territorialiser* les personnes y vivant. Les questions que se pose ce travail concernent donc ;

1. Les possibles pour l'émergence d'une culture de projet fédérée « par le bas », en vue d'œuvrer pour un *développement local auto soutenable*.
2. Les rapports à l'espace générés par le dispositif contrat de quartier.
3. Les éléments du territoire qui doivent être mobilisés pour augmenter la *conscience du lieu*.

La première hypothèse soutient que le contrat de quartier est un dispositif participatif contenant des qualités capables de motiver un *développement local auto soutenable*, permettant une prise de décision par l'échelle locale. Un changement de valeurs sociétales, via la *conscience du lieu*, pourrait permettre de générer un urbanisme « par le bas » et une citoyenneté plus active, à travers le développement d'une responsabilité individuelle et collective. Le *contrat de quartier* est donc un outil qui peut permettre un *empowerment* des habitant·e·s, grâce à des moyens de pérennisation et de transmission des savoirs territoriaux pouvant être mis en œuvre. Cette hypothèse questionne donc la pérennisation du dispositif *contrat de quartier*, par les registres de l'action collective dans lesquels s'insère le dispositif participatif, lui-même développé par des institutions porteuses de valeurs.

La seconde hypothèse engage le sujet de la spatialité et estime que le contrat de quartier en génère des représentations nouvelles. Le quartier est le référent des habitant·e·s et sa définition dépend du lieu de vie, du territoire et de ses interrelations. Cette hypothèse assume donc que la relation des habitant·e·s et usager·e·s à l'espace, via leurs représentations, permet d'esquisser des éléments de réponse, à savoir que le dispositif contrat de quartier a permis d'élargir la perception territoriale des particularismes du quartier et du rapport à la ville et au territoire. La définition du quartier s'élargit donc pour les personnes ayant pris part au *contrat de quartier* ou en ayant ressenti les effets. Finalement, la relation à l'administration se trouve augmentée chez ces personnes, conjointement à la connaissance du quartier grâce à la participation.

La troisième hypothèse soutient qu'une connaissance approfondie du territoire peut se manifester par la mise en commun des savoirs habitants, via la mobilisation du *patrimoine territorial ou ressources territoriales*. Ainsi, le contrat de quartier est un dispositif qui permet de renforcer les échanges entre les habitant·e·s, ainsi qu'avec l'administration, permettant alors une mise en commun des savoirs, et notamment de l'expertise d'usage. Ainsi, après trois années de *contrat de quartier*, il est possible de relever les résultats de ces échanges et les savoirs qui ont émergé de ce dispositif participatif. Dans ce contexte, les éléments à relever sont propres à chaque quartier, car les ressources matérielles et immatérielles sont indissociables au lieu.

Plan de recherche et terrain

Ce travail s'articule dans une logique qui vient tester certains éléments du modèle développé par Magnaghi (2001 ; 2014, p.102) (Fig.1) afin de mobiliser la *conscience du lieu* comme une proposition pour tendre vers un *développement local auto-soutenable*. Ce travail s'appuie donc sur un dispositif participatif lausannois existant, le *contrat de quartier*, pour formuler une approche analytique et des propositions de perfectionnements, eux-mêmes basés sur la pensée territorialiste. Cette réflexion a pour objectif d'examiner des moyens concrets pour tendre vers une participation en adéquation avec une évolution possible des comportements individuels et collectifs, allant dans le sens d'une nouvelle forme d'urbanité mettant en avant le rôle des habitant·e·s dans la fabrique urbaine de proximité.

La première partie présente l'ancrage théorique de ce travail. Ce dernier est organisé en trois thématiques touchant aux particularités de la pensée territorialiste, aux valeurs et comportements et à la participation citoyenne et la mobilisation de l'expertise d'usage. La partie empirique présente le cas d'étude et les méthodes retenues. La partie 3 expose l'analyse des résultats. La rubrique 3.1 cherche d'abord à analyser le dispositif participatif *contrats de quartier*. Dans un second temps, des propositions sont formulées, en mobilisant la créativité dans les territoires, se référant notamment aux *atlas du patrimoine* proposés par Alberto Magnaghi (2001). Les parties 3.2 et 3.3 sont ensuite liées par une réflexion portée autour du développement de méthodologies susceptibles de mettre en exergue les ressources territoriales (physiques et cognitives), afin de représenter le milieu de manière visuelle. La partie 3.2 vise à comprendre les représentations de l'espace, l'image de l'environnement, tandis que la partie 3.3 s'appuie sur le matériel du journal de quartier pour en extraire les ressources et savoirs. Ce patrimoine territorial est finalement illustré par la réalisation d'une *carte de communauté* du quartier. Finalement, la partie 4 discute les résultats obtenus.

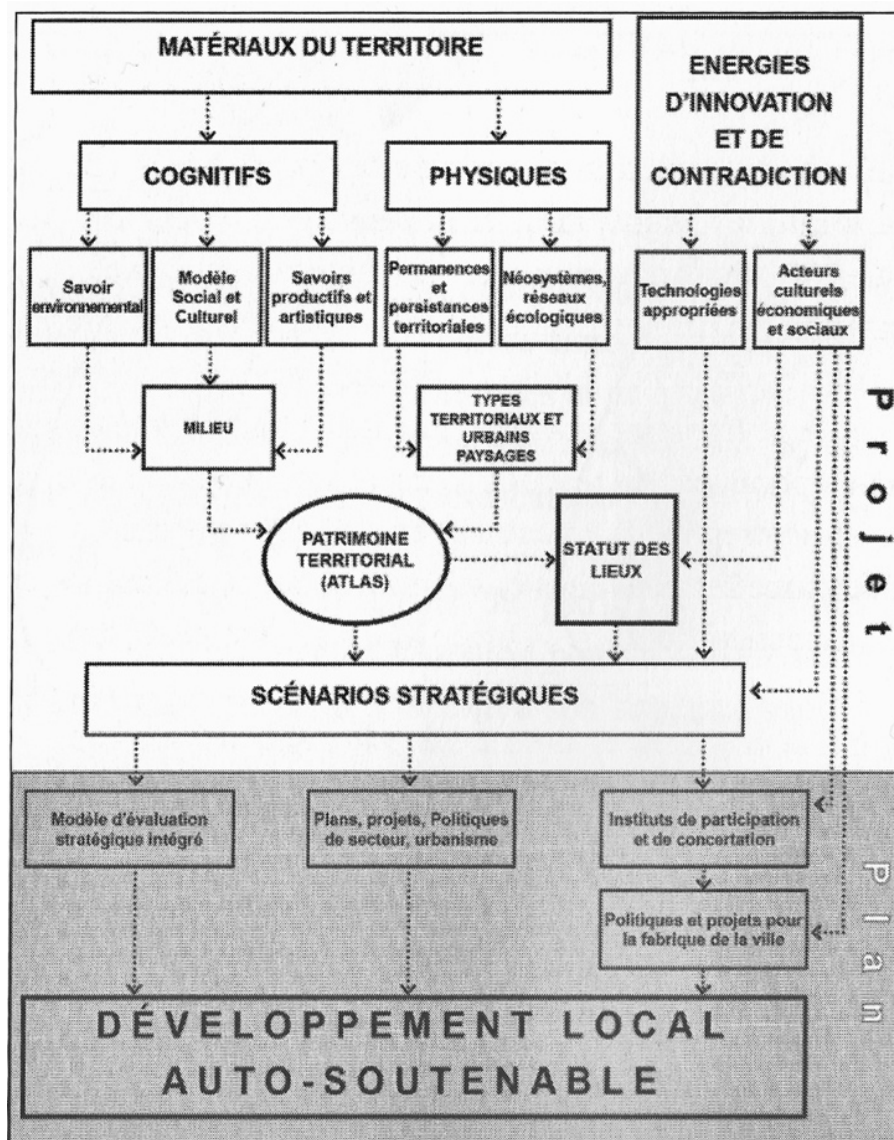


Figure 1 : « Le processus de planification pour le développement local auto-soutenable » (Magnaghi, 2001 ; Magnaghi, 2014, p.102)

1. État de l'art

1.1 Vers une *utopie concrète*

« Nous sommes bien plus à la fin d'un commencement, c'est-à-dire à ce moment délicat, difficile ou le monde s'achève en engendrant un autre. (...) C'est-à-dire entièrement exposés et dans une lutte ouverte contre un passé qui subsiste dans son inertie, vers un futur qui a de la peine à se dégager de la même inertie » (Furter, 1966, p.16).

Ce travail s'ancre dans une vision qui accueille l'utopie, non pas comme la représentation d'une société irrationnelle de fuite de la réalité, mais dans sa capacité à repenser le monde à partir d'une dialectique avec le réel (Furter, 1966). Ainsi, le présent travail intègre les trois fonctions de l'utopie théorisées par Ernst Bloch (1885-1977), philosophe allemand marxiste.

Il s'agit, en premier lieu d'une pensée qui active l'imaginaire. Pensée libératrice, elle ose formuler des propositions dans la « *promesse d'un futur meilleur* » (Furter, 1966, p.9). Dans le cas présent, il s'agit d'oser penser la ville en transition. Pour Ernst Bloch, l'utopie active une « *dialectique anticipatrice* », qui s'incarne à travers le concept du *possible*, qui pousse à dépasser le « *constat scientifique de ce qui existe et nous oblige à explorer les possibles concrets dont ce réel est gros* » (Furter, 1966, p.11). La deuxième fonction de l'utopie est qu'il s'agit d'un outil qui « *permet d'explorer systématiquement toutes les possibilités concrètes* » (p.11). C'est en tendant vers l'action que l'utopie dépasse l'opposition dialectique entre la réalité et l'imaginaire. Enfin, la troisième fonction de l'utopie réside dans sa capacité à conscientiser et questionner les imperfections du présent, en permettant des propositions de transformation. Dès lors, l'utopie devient « *une idée-force qui provoque notre enthousiasme, nourrit nos espoirs et nous appelle à l'action efficace et engagée* » (p.12). Elle est fondamentalement portée vers le futur, car s'appuyant sur « *une mutation du réel* » (p.15).

Se référant aux *utopies concrètes d'un deuxième type*, Chris Younes (2016) écrit qu'il s'agit là d'un tournant paradigmatique dans les manières de faire la ville, portant la volonté d'habiter la Terre autrement, de recréer des symbioses au sein du milieu, de développer de

nouvelles pratiques (individuelles et collectives) permettant de comprendre le lien entre échelle micro et macro. Dans un contexte de crise environnementale, la volonté de réconcilier milieu naturel est grandissante, « *renouant avec l'art d'inscrire en un lieu les établissements humains* » (Younes, 2016, p.85). La pensée utopique rejoint ainsi les propositions citoyennes se revendiquant de la « transition » (Cottin-Marx et al., 2013).

La notion d'*utopie concrète* est mobilisée par Alberto Magnaghi lorsqu'il imagine son *Ecopolis* (Magnaghi, 2001) qui « *se fonde sur une analyse critique du présent pour proposer de nouvelles valeurs* » (Garçon et Navarro, 2012, p.148). L'originalité de sa démarche réside dans le fait que cette utopie ne soit réalisable « *qu'à condition d'être attachée à un lieu et à une communauté d'habitants qui l'anime* » (p.148). Opérationnalisées entre démocratie directe et représentative, les actions des territorialistes son empruntes d'une dimension politique qui vise à impliquer la population locale et valoriser sa participation aux prises de décision. Centrées sur le lieu, elles impliquent de prendre en compte les particularités identitaires de ce dernier et l'ensemble de la population (Garçon et Navarro, 2012).

1.2 La Société des territorialistes

La *Società dei territorialisti* est un mouvement scientifique qui se développe en Italie à partir des années 1970 et dont le manifeste est rédigé à Florence en 2010 (Garçon et Navarro, 2012). Le mouvement se développe aussi en France sous le nom de *Réseau des territorialistes*. Un manifeste est rédigé en 2016 (Réseau des territorialistes, 2020).

Les territorialistes rassemblent une communauté d'expert·e·s issu·e·s de diverses disciplines, avec pour même objectif de chercher, à travers la science, des réponses pour garantir « *qualité de vie et pérennité des établissements humains* » (Garçon et Navarro, 2012, p.140). Ces derniers ont pour impératif de trouver des propositions à la « *demande sociale de changement* » (Magnaghi, 2014, p.167).

Notamment porté par Alberto Magnaghi¹ et son ouvrage fondateur *Le projet local* (2000), le mouvement se développe dans le contexte du triangle industriel de Gênes, Milan et Turin ;

¹ Urbaniste et chercheur, président de la *Société des territorialistes*, professeur à l'Université de Florence

paysage façonné par deux-cent ans « *d'urbanisme industrialiste* », ayant laissé des marques profondes dans le territoire italien (Garçon et Navarro, 2012, p.144). Magnaghi dénonce une forme de « *topophagie métropolitaine* » (2000, p.29) largement critiquée par le mouvement territorialiste, qui dénonce une *métropolisation*, fondant son développement sur les logiques du système économique néolibéral (d'Emilio et Guillot, 2020). Pour Magnaghi (2014), le système est en crise et l'« *urbanisation planétaire* », qu'il considère comme un troisième exode, est créatrice de mégacités, synonymes de déséquilibre et elles-mêmes à l'origine de la réduction des terres arables, ainsi que la diminution de la population produisant sa propre nourriture. Le mouvement critique notamment l'urbanisme fonctionnaliste et la vision de la Charte d'Athènes, car ce modèle est à l'origine d'une perte d'urbanité, voire de la *Mort de la ville* pour reprendre les termes de Françoise Choay (2006).

Les fondements théoriques de cette école de pensée s'appuient sur un large panel de travaux, allant des écrits de Patrick Geddes à ceux de Lewis Mumford, ou en mobilisant le concept de *médiance culturelle* d'Augustin Berque (1990). Alberto Magnaghi s'appuie aussi sur les écrits d'auteurs italiens, comme Bernardo Secchi, ou encore sur les travaux de Françoise Choay.

Le mouvement territorialiste se positionne du côté de la géographie sensible et de la compréhension de l'espace vécu (Garçon et Navarro, 2012). En même temps qu'il y a eu institutionnalisation de cette école de pensée, il y a aussi le développement de divers dispositifs de recherche-action, notamment portés par le *Laboratorio di Progettazione Ecologica degli Insediamenti* (LAPEI) de l'Université de Florence (d'Emilio et Guillot, 2020). L'une des méthodes préconisées relève de la production de cartes, car il s'agit d'un outil qui « *ancre les modèles géographiques dans un espace particulier* » (Garçon et Navarro, 2012, p.147). Ainsi, les territorialistes cherchent à développer des méthodes participatives dans un « *processus de ré-identification et de réapprentissage* » par les habitants ; un travail de rééducation « *à habiter et à l'art d'édifier* » (Magnaghi, 2014, pp.94-95). Le développement de ces méthodes vise notamment à favoriser de nouvelles formes de participation et d'instruments pour favoriser une citoyenneté plus active des habitant·e·s.

1.2.1 Une société à *reterritorialiser*

Les territorialistes soutiennent l'idée qu'une *déterritorialisation* commence à se manifester à partir de la révolution industrielle et se poursuit avec la mondialisation et la libéralisation des échanges. Cette *déterritorialisation* généralisée a pour effets de dégrader la qualité de vie, par « *l'uniformisation des modes de vie* », ainsi que la création de nouvelles formes de pauvreté (Berque, 2014, p.2). Ainsi, cette *déterritorialisation* signe la fin de la relation de co-évolution entre les établissements humains et leur milieu ambiant, par des formes de privatisation du territoire notamment. Le territoire est dès lors considéré comme une marchandise, non plus traversé par des habitant·e·s, mais par des consommateur·ice·s, avec comme résultat sa conversion en un support isotrope et stérile (Magnaghi, 2014). Magnaghi (2014, p.11) décrète alors que « *la civilisation des machines (...) a fait fi du territoire* » et « *débarrassée du territoire, elle a produit des sites confinés à un rôle d'appui technique du système économique. Elle a réduit le territoire à un espace de fonctions et de circulations* », un milieu technicisé, mais dont le sens s'est progressivement épuisé.

Pour Augustin Berque (1990, p.10), cette perte accrue de sens est intimement liée à « *la dévastation de nos paysages* » et à la crise écologique. Les habitants n'ont plus leur mot à dire sur l'« *économie* » (*oikos-nomos*), soit « *les lieux ou les lois (nomos) d'établissement des hommes dans un milieu (oikos)* ». Les décisions sont prises ailleurs et par d'autres ; elles sont donc elles-mêmes *déterritorialisées* (Berque, 2014, p.2).

Ainsi, en vue de remédier à cette *déterritorialisation*, les territorialistes cherchent des moyens pour *reterritorialiser* et trouver des réponses à cette « *crise de la relation homme-milieu* ». Ils portent donc cette volonté de « *refaire lieu* », notamment à travers le « *rapprochement des lieux de production et des lieux de vie* » (d'Emilio et Guillot, 2020, pp.2-3).

1.2.2 Le territoire comme « *néo-écosystème vivant* »

Se positionnant comme une science de l'habiter, cette école de pensée cherche à « *ranimer le territoire* » en entamant un changement de paradigme, qui permettrait de voir sous un nouvel angle, les relations entre société et environnement naturel (Garçon et Navarro, 2012). Les territorialistes conçoivent ainsi le territoire comme une superposition de strates, issues de « *nombreux processus de territorialisation* » dans une réinterprétation de longue durée, une reformulation constante et dynamique des éléments qui le compose (Magnaghi, 2014, p.10). Le territoire c'est « *un ensemble de relations* » (p.9), qui a une âme, une identité et un génie propre à chaque lieu (p.11). Ainsi, « *tout fragment de la biosphère est le produit d'une histoire singulière qui ne se répète pas, ni dans le temps, ni dans l'espace* » (Blandin, 1992 ; Garçon et Navarro, 2012, p.147).

Le mouvement opte pour une vision holistique et (éco) systémique, ou le territoire, soit le milieu humain, est considéré comme un organisme ou « *néo-écosystème vivant* » (Magnaghi, 2014). Il s'agit d'un « *produit collectif* », composé de rapports complexes, constituant à la fois un paysage, mais aussi à des règles de reproduction et de savoirs propres à ce territoire (Fiori et Magnaghi, 2018, p.1). Ainsi, le territoire est porteur de valeurs ; individuelles et collectives. C'est aussi un « *espace identité* », qui anime un sentiment d'appartenance et un rôle important d'identification (Flores et Medeiros, 2018, p.4).

1.2.3 Le milieu humain

Dans les travaux de Magnaghi, les nombreux échos aux recherches de Patrick Geddes portent notamment sur la notion de co-évolution des humains avec leur milieu, à travers l'identité des territoires et leur dimension géophysique. Alberto Magnaghi s'inspire par exemple de son approche *bio-anthropocentrique*, dont la réflexion porte sur les bassins hydro-géomorphologiques avec un lien déjà formulé avec des modes de vie et des cultures spécifiques qui l'animent (Lévy, 2016, p.195). Inspiré par Elisé Reclus (1839-1905), Patrick Geddes développe l'idée que la ville est une forme d'organisme vivant, dans ses dimensions à la fois humaines et écologiques. Il en ressort l'étude de sa *Valley section* (1915), qu'il transpose à une

région et où il représente des données telles que des éléments naturels, physiques et géographiques (Paquot, 2018, p.79).

Alberto Magnaghi propose alors une réinterprétation de la « *triade geddesienne lieu/travail/habitants (place/work/folk)* » portée sur la co-évolution des milieux (regional origins), dans l'analyse des relations et des « *particularismes identitaires (uniqueness)* » (Lévy, 2016, p.195). Les territorialistes font ainsi appel à l'écologie, tradition épistémologique qui traverse l'urbanisme depuis l'école de Chicago (Garçon et Navarro, 2012). L'écosystème est dès lors considéré comme « *la somme de plusieurs milieux* » (Garçon et Navarro, 2012, p.146).

Les travaux d'Augustin Berque sont aussi mobilisés en ce qui concerne des éléments de mésologie. C'est notamment le concept de *médiance culturelle* qui est mobilisé (Berque, 1990) ; « *entre nature et culture propre à chaque civilisation et qui définit le lieu comme une relation dynamique entre ces deux pôles (...)* » (Lévy, 2016, p.195). Pour Augustin Berque (1990, p.9), le milieu est « *la relation d'une société à l'espace et à la nature* », le croisement entre deux milieux : physique et social. Cette notion contient alors l'idée que le milieu est indissociable de l'être humain et de son existence (Berque, 2012). Cependant, cette relation n'est véritable que si elle est « *ressentie, interprétée et aménagée par une société* » (p.32). De plus, la compréhension du milieu est variable en fonction de l'observateur, et ainsi en est-il de la réalité qui est observée (Berque, 1990, p.33). En outre, la *médiance* se caractérise comme un « *complexe orienté à la fois subjectif et objectif, physique et phénoménal, écologique et symbolique* » (p.32).

Le lieu et l'habiter

Le lieu se comprend comme « *une production sociale permanente qui révèle les recompositions culturelles, politiques, économiques et sociales, les manières de vivre ensemble et d'habiter l'espace* » (Alphandéry et Bergues, 2004, p.6). Il est de nature collective (Mongin, 2005, p.115). Il est donc possible « *de s'identifier à des lieux et d'y nouer des liens* » (Alphandéry et Bergues, 2004, p.5). Ainsi, Magnaghi (2014) affirme qu'« *un monde sans lieux est un monde inhabitable pour l'homme* ». Comprenant le lieu comme un « *fragment du territoire* », l'école territorialiste préconise sa mobilisation pour permettre une participation

active des habitant·e·s aux affaires de l'aménagement du territoire (Garçon et Navarro, 2012, p.149). Il n'y a néanmoins pas vraiment de limite géographique précise qui définisse le lieu, car sa définition, mouvante, est fonction de ses habitant·e·s, de leur attachement identitaire et des valeurs qu'ils y attribuent (Garçon et Navarro, 2012).

Lorsqu'il s'agit de définir *l'habiter* pour comprendre les référents géographiques qui participent à façonner l'identité des individus, il faut dans un premier temps se référer à la phénoménologie, et plus précisément aux travaux d'Heidegger (1954 ; Stock, 2006) pour comprendre que « *la spatialité [Dasein] s'exprime par l'habiter, c'est-à-dire par le fait d'habiter la Terre* », « *l'espace vécu* » fait de « *lieux plus ou moins familiers, des lieux où l'on se sent chez soi (Heimat, home)* » (Stock, 2006, p.5). Ajouté à cela que c'est surtout la pratique des lieux qui permet, selon Mathis Stock (2006) de concevoir « *la multiplicité de lieux géographiques comme référents de l'identité* » (p.5). Habiter ce n'est pas qu'habiter un logement, mais plutôt une pratique des lieux qui leur donne sens, notamment dans leur dimension symbolique (Stock, 2006). La relation aux lieux peut aussi évoluer, car ceux-ci peuvent muter à leur tour en référents géographiques (Stock, 2006, p.7). Ainsi, une multiplicité de lieux participe à façonner l'identité, de même que chaque lieu possède « *une identité propre qui le distingue d'autres lieux* » (Stock, 2006, p.3). En ce sens, Lussault (2003, p.480 ; Stock, 2006) définit l'identité spatiale comme le couplage « *d'attributs de position (le site, la situation, les limites de l'objet spatial cible du discours identitaire)* », « *des attributs de configuration (l'organisation matérielle de l'objet)* » et « *des attributs de substances et de valeurs (l'organisation idéale de l'objet)* ».

Entre logis et cité, le quartier comme espace médiateur

« *Le quartier apparaît comme une forme d'intermédiaire de l'espace urbain, occupant l'interstice entre logis et cité, à la fois présente et impalpable, territorialité et médiance sociale au sens organisationnel de ces termes, mais aussi élément clé d'une essence, d'un eidos de la ville déchiffrable par chaque conscience, par chaque sujet* » (Di Méo, 1994, p.273).

Pour Guy Di Méo (1994), il est important de questionner le concept de quartier, plus encore lorsqu'il s'agit d'aménagement, car il apparaît que la perception du quartier soit souvent

objectivée de l'extérieur. Il existe, d'après cet auteur, un biais entre quartier imaginé et quartier vécu [ou espace vécu]. Souvent mystifié de l'extérieur, il est perçu comme un « *village* » ou « *quartier authentique* » ; héritage géographique, façonné de traditions et possédant des caractéristiques architecturales propres. Cette vision ne correspond pas toujours à la réalité des faits. Il est donc important de comprendre ce qui fait quartier et comment les identités s'y co-construisent.

D'après le rapport de *L'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable (OUVDD)* (Da Cunha et al., 2017, p.14), le quartier est une entité socio-spatiale, à la fois circonscrite et ouverte, « *envisagé comme le point fixe à partir duquel se structurent les mobilités et les multiples réseaux de sociabilité proches et lointains* ». Compris comme un espace où se concentrent une multitude d'interactions au sein de la ville, le quartier procède d'une forme spécifique de la « *vie communautaire* », marqué de spontanéité et de civilité (p.14). Le rassemblement que constitue le quartier en fait « *un espace existentiel, d'expérience et de transformation* » (p.14). La sociabilité au sein du quartier y est à la fois affinitaire et anonyme, dans le sens où il s'agit d'un espace appropriable marqué de « *l'interférence respectueuse qui est au cœur même du mode urbain d'habiter* » dans lesquels se structurent des rapports entre distance et proximité (Da Cunha et al, 2017, p.14). Il apparaît aussi que le quartier ne soit pas forcément le lieu d'une forte sociabilité. Les quartiers sont des fragments de ville qui ne font sens que dans le contexte sociétal dans lequel ils sont insérés (Di Méo, 1996, p.260). Par ailleurs, ce sont souvent des logiques économiques qui sont à l'origine de l'établissement dans un quartier et non pas nécessairement un lien à une communauté (Di Méo, 1994).

Le quartier se comprend aussi comme un espace politique dans son rapport, tantôt à la ville, tantôt au territoire (Da Cunha et al., 2017, p.14). Par exemple, les limites du quartier ne sont pas clairement définies. De plus, le quartier ne se donne jamais à voir en entier et ne se comprend jamais dans sa totalité. Il se conçoit souvent mieux par l'espace vécu, l'espace du quotidien, les relations de voisinage et les lieux parcourus (Di Méo, 1994). C'est une relation intime qui lie l'habitant·e à son quartier. En l'occurrence, la représentation du quartier par ses habitant·e·s est parlante dans le sens où ceux·celles-ci s'approprient finalement une « *fraction de la ville où ils ressentent l'impression sécurisante d'un monde familier, prolongement vital du domicile* » (Bertrand et Metton, 1974 ; Di Méo, 1994, p.267). Mais vis-à-vis de la ville

« *anonyme* » et de son image (Lynch, 1969), il apparaît que le quartier a « *une fonction médiatrice qui cimente la société urbaine* » (Di Méo, 1994, p.270). Di Méo (1994) utilise notamment le terme « *d'interstice* » pour décrire le quartier, agissant comme un intermédiaire inséré dans une territorialité chargée de repères et éléments distinctifs. Ceux-ci participent à « *nourrir de son passé la mémoire collective* » (p.271), offrant ainsi un sens commun aux lieux. Entre médiance ou « *médiation socio-spatiale* », le quartier joue un rôle fondamental dans les rapports entre « *le connu et l'inconnu, le dedans et le dehors, l'intérieur et l'extérieur* » (Di Méo, 1994, p.272).

1.2.4 La conscience du lieu

Les fondements théoriques de *la conscience du lieu* sont directement liés aux travaux de l'école des territorialistes et à la *biorégion urbaine* (Magnaghi, 2014). Cette notion s'exauce dès lors dans la *biorégion urbaine*, comme outil conceptuel.

La définition que Magnaghi (2000 ; 2017, p.18-19) en donne la conçoit comme une « *conscience, acquise à travers un parcours de transformation culturelle des habitants/producteurs, de la valeur patrimoniale des biens communs territoriaux (matériels et relationnels) en tant qu'éléments essentiels pour la reproduction de la vie individuelle et collective, biologique et culturelle* ». En complément, Magnaghi et al. (2017, p.19) empruntent les mots de Becattini (2015) ; « *la conscience du lieu signifie qu'entre les différentes identifications de l'individu, ce qui l'emporte est le sens d'appartenance à la société locale* ».

Le programme d'action développé par Magnaghi (2014) en vue d'une *reterritorialisation*, exige des collectivités territoriales qu'elles se réapproprient la *conscience du lieu*, comme « *condition de la production sociale du territoire au service de l'augmentation du bien-être* » (Magnaghi, 2014, p.58 ; Lévy, 2016, p.195). Pour cet auteur, la *conscience du lieu* a la capacité de permettre aux habitant·e·s d'un territoire de recouvrer leur responsabilité à protéger et prendre soin des *biens communs*. Ainsi, « *le milieu de vie, sur lequel vient se fonder la conscience du lieu, met l'accent sur l'habiter et sur l'habitant* » (Magnaghi, 2014, p.58). Les habitant·e·s doivent alors s'organiser collectivement, développer des formes de citoyenneté plus actives en vue de participer à « *la fabrication de richesses durables* » (Lévy, 2016, p.195). La

conscience du lieu se définit alors comme un soin de la part des habitant·e·s à leur lieu de vie, à l'image d'une relation de co-évolution ; et donc du support des civilisations humaines.

Patrimoine territorial

La *conscience du lieu*, entre culture et nature, appelle aussi la notion de *patrimoine territorial*, qui comprend le territoire dans les multiples strates qui le compose. La définition qu'Alberto Magnaghi donne du concept de *patrimoine territorial* est une intégration de plusieurs concepts. S'appuyant notamment sur les travaux de Françoise Choay, Magnaghi définit le patrimoine comme « *un ensemble de ressources : (...) du milieu ambiant, du milieu socio-culturel, de la ville, des infrastructures, des cultures agroforestières* » (Fiori et Magnaghi, 2018, p.1). Intégrant des éléments structurants et identitaires, le patrimoine territorial supporte donc les « *valeurs culturelles, environnementales, économiques, paysagères, que la communauté locale reconnaît à son territoire* » (Garçon et Navarro, 2012, p.148), et constituées sur le temps long.

Ainsi, l'accroissement de *la conscience du lieu* permet une reconnaissance du *patrimoine territorial*. En ce sens, *la conscience du lieu* offre la possibilité de faire passer le sentiment d'appartenance au lieu au premier plan, en favorisant notamment le passage d'une vision individuelle à une vision collective. Cela permet de « *passer d'une lutte locale (le 'contre') à l'émergence d'une conscience du lieu ('pour' et 'avec')* » (d'Emilio et Guillot, 2020, p.3). De plus, cette « *valorisation du patrimoine territorial* » permet de faire émerger le « *statut des lieux* », soit « *les invariants et les règles de reproduction de longue durée* », reconnus collectivement dans un territoire donné (Magnaghi, 2014, p.93). Pour révéler ce patrimoine, ses valeurs et savoirs territoriaux pour rééduquer à *la conscience du lieu*, il convient alors de développer des *atlas du patrimoine* (Magnaghi, 2014, p.100).

Territoire bien-commun

Les recherches territorialistes œuvrent en vue d'un « *retour au territoire bien commun* », dans la recherche d'un équilibre entre les dynamiques environnementales et la protection de la biodiversité, la satisfaction des besoins humains (matériels et immatériels), ainsi qu'une forme

d'autonomie des communautés locales, tant au niveau politiques, qu'économique et social (d'Emilio et Guillot, 2020). Il ne s'agit pas d'un « *retour au passé* », mais plutôt un processus que chaque communauté locale peut entamer en vue de se *reterritorialiser*, « *en réinterprétant le patrimoine de son territoire, selon sa propre 'médiance' culturelle innovante et partant des relations de co-évolution entre ses établissements humains et son milieu ambiant* » (Magnaghi, 2014 ; Lévy, 2016, p.194). Ainsi, le territoire menacé est donc un *bien commun* « *parce qu'il constitue le milieu essentiel à la reproduction matérielle de la vie humaine et à la réalisation des relations socio-culturelles et à la vie publique* ». C'est pourquoi, lorsque l'on s'en réfère à la définition du développement durable, il s'agit notamment de transmettre ces ressources aux générations futures ; et donc de ce territoire bien commun, doté d'un patrimoine (Lévy, 2016, p.193).

Pour le *Réseau des territorialistes français* (2020), les *biens communs* apparaissent, depuis quelques années comme le moyen de remédier à « *l'emprise marchande des existences humaines et non-humaines* ». Les communs sont alors définis comme « *ce que nous construisons collectivement pour fonder autrement nos rapports à l'altérité. (...) Il s'agit de se lier autrement que par les règles néolibérales aux tiers (humains et non humains) et aux environnements* ». Cette acception tend vers l'idée d'un « *monde commun* » qui reste encore à construire.

1.2.5 « *Le lieu chorographique* »

Les territorialistes cherchent à élaborer des méthodes pour une réappropriation de la *conscience du lieu*, telles que l'élaboration de cartes ou chorographies.

La chorographie, tire son étymologie du grec, de *chora* (pays) ou *choros* (espace / lieu) et de *graphia* (écriture / représentation) (Rohl, 2011, p.19). Il s'agit d'une approche transdisciplinaire, qui permet une mise en valeur des savoirs sur les lieux et de la production sociale du territoire. Elle questionne la mémoire collective, le sens et la signification des lieux, sous le prisme de l'expérience et du parcours de ceux-ci. Ainsi, elle n'omet pas la dimension historique, liant passé et présent dans une même représentation (Rohl, 2011). Les descriptions de la chorographie les plus connues nous viennent de Strabon et Ptolémée, qui différencient

déjà topographie, géographie et chorographie ; cette dernière étant fortement liée aux questions régionales et d'une représentation qui soit fidèle au lieu.

La tradition s'est progressivement affaiblie, en raison de traductions erronées du terme, ou la chorographie est souvent confondue avec la géographie et intégrée à celle-ci, voir improprement nommée « *cartographie régionale* » (Rohl, 2011). Les romains se l'approprient comme tradition à la fois dessinée et écrite. Par ailleurs, l'ouvrage *De Chorographia* de Pomponius Mela, rédigé au 1^{er} siècle, est le premier ouvrage latin de géographie. À la chute de l'Empire romain d'Occident, la chorographie est cependant oubliée pendant presque un millénaire et ne réapparaît qu'au XV^e siècle, à la Renaissance, lorsque les géographies grecques et romaines sont redécouvertes. Cette branche, située entre science et art est alors reformulée et remobilisée. Malgré tout, le XIX^e et le XX^e siècles voient la chorographie supplantée par d'autres sciences comme la topographie et la cartographie rigoureuse du temps des lumières. La précision est de mise et le quadrillage du territoire, à l'image de la colonisation, « *domine le territoire, faisant fi de toute particularité géomorphologique, piétinant les lieux* » (Rabie, 2019). Pour Rabie (2017, p.148), « *la terre subit l'ordonnement d'une géographie abstraite universaliste imposée par la carte* ».

Un engouement pour la chorographie est à nouveau formulé à partir des années 1980, notamment dans des branches comme l'archéologie (Rohl, 2011). La chorographie est aussi utilisée dans certaines productions touristiques, de représentation des lieux, avec les cartes mentales par exemple. Plus récemment, les territorialistes et le *laboratoire LAPEI* utilisent la chorographie pour réaliser des cartes de communauté, comme cela a été fait en Italie, dans la région des Pouilles en 2010 (Fig.2). Ils portent une réflexion autour de l'habitabilité des lieux et à leur représentation sensible, à chercher ce qui fait lieu, en évaluant tantôt les aspects matériels et immatériels constitutifs de ce dernier (Magnaghi, 2014). Le rôle des cartes de communauté consiste à mobiliser les habitants·e·s afin que ceux·celles-ci puissent définir leurs propres représentations du territoire, à travers leurs expériences et valeurs. Les cartes s'élaborent habituellement sur un temps assez long, en mobilisant la société locale à travers divers questionnaires, ateliers et entretiens. Une collaboration avec divers acteurs, tels que des historiens locaux ou des artistes, permet une représentation du territoire qui réponde à la conception du paysage perçu par ses habitant·e·s (Magnaghi et al., 2017).

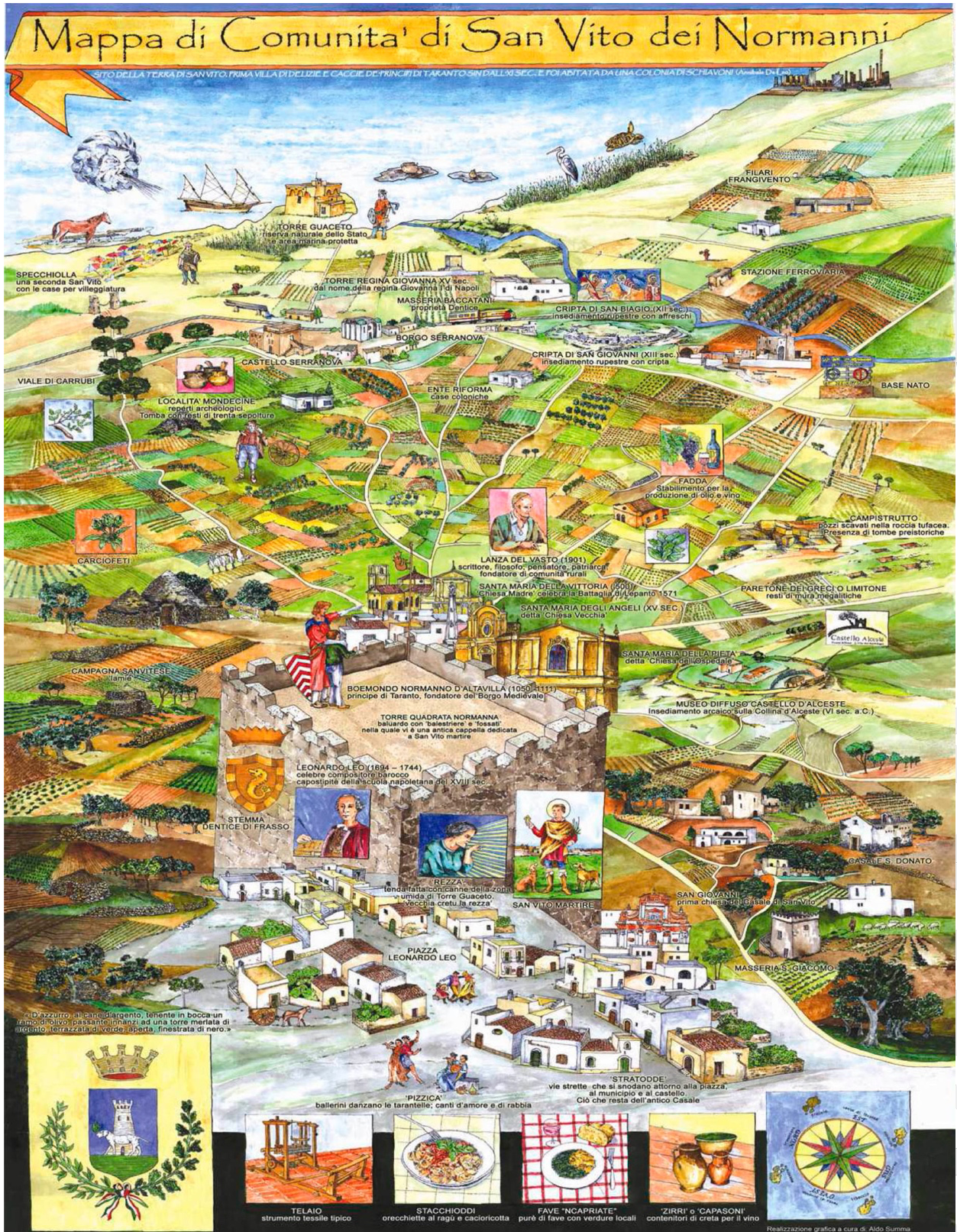


Figure 2 : Carte de communauté de San Vito dei Normanni (Aldo Summa, 2010, Laboratori ecomuseali per il Piano Paesaggistico Territoriale, Regione Puglia, coordination Alberto Magnaghi ; Rabie, 2019)

1.2.6 De développement durable à développement local auto-soutenable

Une autre notion centrale mise en exergue dans la réflexion d'Alberto Magnaghi est celle de *développement local auto soutenable*. Cette notion cherche à remplacer celle de développement durable (Lévy, 2013, p.238). Ainsi, Alberto Magnaghi (2000, 2005 ; Flores et Medeiros, 2018) propose cinq types de « durabilités » permettant d'ouvrir le champ de réflexion sur le développement durable, en questionnant ses échelles multiples et l'interdisciplinarité auquel il est soumis; la « *durabilité politique* », la « *durabilité sociale* », la « *durabilité économique* », la « *durabilité environnementale* » et « *la durabilité territoriale* ». Sa réflexion intègre notamment l'idée de résilience. La « *durabilité territoriale* » tend à favoriser un processus de *reterritorialisation*, dans une « *vision systémique et intégrée* » (Flores et Medeiros, 2018, p.11). Elle propose en outre de porter un regard sur des contextes différenciés, en excluant une généralisation des expériences. Ainsi, dans une optique de territorialité, les identités, intimement liées à l'accumulation historiques, sont évaluées (Flores et Medeiros, 2018). Cette approche ramène à l'échelle locale, dans un mouvement de va-et-vient constant avec les enjeux globaux auxquels cette échelle d'analyse est soumise. La ville durable apparaît ici comme « *un produit transactionnel, résultat de multiples compromis entre acteurs* » (Lévy, 2013, p.226). La notion de *développement local auto-soutenable* fait émerger l'idée de définir concrètement de nouvelles unités territoriales, qui viennent briser les rapports de pouvoir entre ville et campagne (Garçon et Navarro, 2012, p.146). Partant du principe que la ville à elle-seule ne puissent être résiliente, les travaux de Magnaghi (2014) proposent donc des formes d'alliances entre ville et campagne, cherchant à reconsidérer et à réconcilier les dynamiques territoriales.

L'intérêt de l'échelle locale se comprend dans le sens où elle est considérée comme celle de la prise de décision. Bien entendu, elle n'est pas à méprendre avec du localisme, dans le sens où Magnaghi parle plutôt de *mondialisation par le bas*. Il s'agit là d'une forme de mondialisation « *qui se fonde sur des solidarités inter-locales, des liaisons souples et non hiérarchiques entre des styles de vie soutenables ici et ailleurs* » (Berque, 2014, p.2). Comme le soulève Olivier Mongin (2005, p.113), il n'est pas possible de penser la ville sans « *l'extraterritorial* », l'urbain étant articulé au territoire. De plus, une représentation du territoire est nécessaire pour un « *exercice effectif de la démocratie* ». Il est donc important de

réinventer des lieux qui donnent la possibilité de « *retrouver le sens des limites* », tout en intégrant des « *espaces qui rendent libres, et non pas des lieux qui enferment* » (p.114). La notion de *développement local auto-soutenable* est aussi une réponse à un déséquilibre vécu de la société, évoqué par Olivier Mongin (2005), entre hyper-mobilité et entre-soi, contraint ou sélectif.

Ce développement local auto-soutenable implique un *soin au lieu*, aussi compris comme le soin des *communs*. Magnaghi (2017) émet une distinction entre le soin quotidien au lieu et la politique de l'urgence, « *l'action pharmacologique ou chirurgicale* » actuellement menée. C'est la première option qui est à favoriser. Pour l'auteur, il faut « *rétablir un rapport co-évolutif avec la nature, en recherchant une nouvelle alliance avec elle et en reconnaissant l'altérité du vivant* » (p.17). Magnaghi et al. (2017) se réfère aux travaux d'Heidegger pour émettre une distinction entre *prendre soin de* (besorgen), impliquant un rapport de domination ou plus simplement de dépendance ; et *avoir soin de* (fürsorgen) qui « *souligne au contraire la reconnaissance de l'autre (...) par conséquent, aucune domination sur le vivant* ». Il s'agit donc « *d'avoir soin du milieu* » (p.18). Pour Magnaghi (2017), un soin « *technocratique* » n'existe pas.

La ville, comprise comme « *œuvre humaine* » par excellence, est elle-même un « *produit de la culture* » (Younes, 2008, p.27). Une forme de soin lui est donc prodigué, dès sa création. Cette perspective ramène au terme *culture*, qui tire son étymologie de *colere* (« *action de cultiver la terre* »). Ainsi, pour Chris Younes (2008, p.27), « *l'habitant de la ville acquiert son humanité en se cultivant, et par son action de culture de la terre* ». Mais, au fur et à mesure, ce lien s'est détérioré. C'est donc l'action de se cultiver soit même qui a pris le pas sur l'acception précédente, « *la culture de soi* » devenue une nécessité parfois aliénante au sein de la ville (Younes, 2008). Dans ces circonstances, la compréhension à la fois politique et scientifique de l'école territorialiste envisage de se mettre « *à l'écoute des lieux et de ceux qui la vivent* » (Garçon et Navarro 2012, p.150), en optant pour une approche *bottom-up*. Les habitant·e·s deviennent alors « *producteur-habitant* » en recouvrant les connaissances des lieux qu'ils-elles habitent, pour en prendre soin de manière quotidienne. Cette modalité de pensée envisage donc que recourir à des règles coercitives ou à des politiques de conservation ne serait plus nécessaire, « *puisque les habitants deviendraient eux-mêmes les gardiens des lieux* » (p. 150).

1.3 Modifier les valeurs et comportements

Dans son ouvrage *Le territoire, entre liberté et durabilité* (2011), Nicolas Buclet soutient que la société est gouvernée par un certain nombre de mythes et de croyances, qui « *constituent (...) l'ossature de notre société* » (p.94), représentant des blocages pour garantir une véritable réponse aux enjeux de durabilité. Dans son ouvrage, l'auteur issu des sciences économiques aborde d'une part la question du développement durable et l'évolution du concept, en relevant notamment les contradictions qui en émergent. Il s'attarde ensuite à énumérer les mythes qui fondent la société, pour finalement réfléchir aux conditions permettant de repenser les valeurs et repères conventionnels, en vue de modifier les comportements individuels et collectifs, avec pour objectif de tendre vers une application efficiente du développement durable. Son travail s'inspire et revisite les travaux d'auteurs tels qu'Amartya Sen et son concept de *capabilité*. Le dernier chapitre de son ouvrage consiste finalement en une réflexion stratégique à l'échelle territoriale.

Bien que se situant dans un champ de la recherche distinct de celui porté par l'école territorialiste italienne, la réflexion de Nicolas Buclet (2011, 2018) a été intégrée à ce travail comme susceptible de fournir des pistes supplémentaires pour tendre vers des changements effectifs de comportements à l'échelle des territoires.

1.3.1 Les mythes de la modernité

Buclet (2011) soutient que « *la modernité, la révolution industrielle qu'elle a enfantée au sein d'un système capitalisme marchand, ont créé une véritable rupture dans la pensée grâce en particulier à la place de la connaissance scientifique* » (p.77). Partant du postulat selon lequel certains « *mythes fondateurs* » tirent leur source des sciences économiques, Nicolas Buclet (2011) liste et déconstruit ces derniers en explicitant les repères conventionnels qui gouvernent la société moderne. Ces derniers sont le mythe du « *plus égale mieux* », « *le mythe de la maîtrise de la biosphère* » et « *le mythe de la maîtrise de l'espace-temps* ». Pour Buclet (2011), la modernité amène avec elle un individualisme grandissant, dans une société dès lors utilitaire, où motivations et sciences économiques sont intimement liées. « *Cela a pour conséquence de placer l'intérêt au cœur de toute motivation humaine* » (p.103). De plus, dans

un système globalisé ou l'espace-temps est compressé (Harvey, 1989), qu'en est-il des relations dans un contexte de délocalisation ou « *le temps local n'est plus capable de rythmer nos activités et est remplacé par un temps mondial* » (p.92) ? Pour Buclet (2011, p.90), « *le temps s'est inscrit dans une relation aujourd'hui perdue avec les lieux* ». L'individualisme moderne se comprend géographiquement par l'idée que l'on ne partage plus notre identité avec les êtres qui évoluent dans le même milieu, mais que celle-ci est proprement individuelle, « *indépendamment de l'étendue terrestre* » (Berque, 2004, p.386).

Ainsi, comme le soutient Augustin Berque (1990, p.10), « *la modernité a déconnecté les trois mondes de la science, de la morale et de l'art, dont l'intercommunication est indispensable à ce que nos pratiques aient un sens, un sens profond, qui allierait le symbolique à l'écologique* ». Les rapports de dépendance aux systèmes traditionnels et au lieux se sont alors désagrégés avec l'essor de l'individualisme (Buclet, 2011). Mais il convient, selon l'auteur, de réfléchir aux moyens de revisiter les repères conventionnels en vue de modifier les comportements individuels et collectifs.

1.3.2 Liberté et changement de référentiel

Dans ce contexte de réflexion autour des changements de valeurs, Nicolas Buclet (2011) questionne en particulier la question de la liberté, car il soutient que « *ces principes se doivent d'être cohérents avec une idée de la liberté indissociable de l'idée de responsabilité individuelle et collective des actions menées* » (Buclet, 2011, p.122). Il propose notamment des moyens de penser une *autolimitation* des individus, mais tout en leur permettant de conserver une marge de manœuvre dans leur libre arbitre. Se référant notamment à la question du territoire, il pose une question, à savoir : « *quelle forme pourrait prendre une politique non planificatrice* » (p.138). Il rejette en effet la possibilité d'une société centralisatrice et contraignante. En effet, ce dernier soutient que la réponse des pouvoirs publics tend souvent vers une bureaucratisation qui « *juridicise' le fonctionnement de la société et réduit d'autant l'autonomie des individus* » (p.122).

1.3.3 Approche par les capacités

Buclet (2011) mobilise alors le principe de *capabilité* qu'il emprunte à Amartya Sen. « *Les capacités sont définies par dérivation à partir des fonctionnements et elles comprennent, entre autres, toute l'information sur les combinaisons de fonctionnements réellement qu'une personne peut choisir* » (Sen, 2009, p.289). Les capacités se comprennent par deux autres notions ; les *functionnings* et les *libertés*. La première correspond aux « *réalisations effectives des individus* », fortement dépendantes des capacités et des *entitlements*, soit de « *toutes les combinaisons de biens et de services qu'un individu peut obtenir légalement à l'aide de ses dotations* », déterminé par son accès physique, mais aussi légal. La seconde notion est relative à la *liberté positive*, celle de choisir « *son mode de vie* » et donc de « *l'ensemble des fonctionnements dont un individu peut bénéficier* » (BaSES, 2013).

Selon Nicolas Buclet, il s'agit principalement « *d'accroître la capacité des individus, c'est-à-dire leur autonomie dans leur capacité à trouver les moyens de répondre à leurs propres buts en termes de bien-être* » (2011 ; Lévy, 2013, p.234). Il s'agit de la condition nécessaire à un changement de comportement, par l'acceptation de nouveaux référentiels. Grâce à cela, les réglementations dites « *contraignantes* » ou coercitives ne sont plus nécessaires, voir apparaissent comme « *superflues* » puisque les comportements s'accordent à ce nouveau repère, ou « *les membres d'une société trouveront naturel que la capacité de chacun soit respectée et développée* » (Buclet, 2011, p.139). Ainsi, il s'agit aussi de favoriser une meilleure compréhension de l'environnement par les individus pour en permettre une meilleure maîtrise (Lévy, 2013). La capacité se situe donc entre « *préservation de l'environnement des individus dans le sens écologique du terme* » et le « *respect de soi* » qu'Amartya Sen définit comme « *le plus essentiel des biens premiers* » (Sen, 1999, p.184 ; Buclet p.140). Pour Amartya Sen (2009), la société a une influence très claire sur nos comportements. La question de la collectivité doit être comprise comme mouvante et transformative, puisqu'une personne peut faire partie de plusieurs collectivités, avec des « *appartenances multiples* ». Il est donc erroné de penser un individu comme ne faisant partie que d'une seule collectivité (Sen, 2009, p.301). Comme cela est évoqué plus haut, « *une autolimitation collective fondée sur des objectifs partagés visant à accroître la capacité des individus* » (p.141) doit être favorisée. Bien que complexes à mettre en œuvre, certains

dispositifs institutionnels peuvent être développés avec pour objectif de valoriser une *liberté positive* des individus (Buclet, 2011).

Capabilité, proximité et démocratie participative

Nicolas Buclet (2011) favorise alors le couple, non pas indissociable, mais complémentaire de *capabilité, proximité et démocratie participative*. Pour lui, le préalable à la *capabilité*, c'est la proximité. Celle-ci n'est pas seulement comprise en des termes géographiques/physiques, mais aussi sous sa forme organisationnelle/interactionnelle et institutionnelle, en termes de représentations communes entre acteurs et de coordination. Pour l'auteur, la prise de décision doit être favorisée à l'échelle du territoire, et se doit d'être collective (p.143).

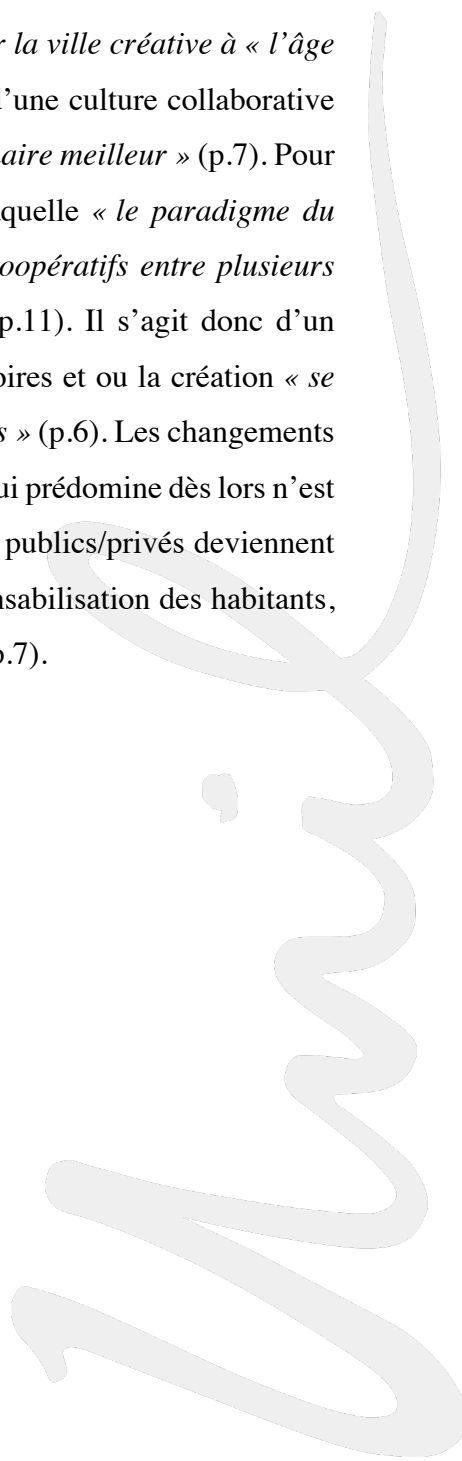
La question de la démocratie participative nécessite quant à elle de « *concilier libertés et contraintes collectives face aux enjeux du développement durable* » (Lévy, 2013, p.235 ; Buclet, 2011, p.151). Ainsi, la démocratie participative est comprise comme un arbitrage, situé entre « *la tendance des individus à privilégier leur propre intérêt et celle à tenir compte d'autrui, notamment à une échelle territoriale favorable à la proximité* ». L'intérêt pour soi s'étend alors à l'intérêt pour le groupe. Il apparaît néanmoins que l'autonomie des habitant·e·s d'un territoire soit mise à mal par la complexité grandissante des systèmes experts². Ils·elles sont donc limité·e·s et ne peuvent donc que difficilement répondre à leurs besoins par eux·elles-mêmes. La démocratie en est donc réduite (Buclet, 2011). Avec l'accroissement de la *capabilité*, les libertés individuelles et collectives croissent aussi, impliquant alors une responsabilisation « *vis-à-vis des autres individus et des orientations à donner à la société* » (Buclet, 2011, p.145). La *capabilité* peut aussi grandir avec une meilleure compréhension de l'environnement. Il s'agit entre autres de développer des instruments dont les motivations se situent dans « *le développement d'une autolimitation collective fondée sur des objectifs partagés visant à accroître la capabilité des individus* » (p.139). Les trois éléments mis en lien peuvent être exaucés par la notion de *réciprocité*.

² Notion développée par Anthony Giddens (1990). « *Un système expert représente l'ensemble de la chaîne d'acteurs mettant en œuvre les diverses phases et opérations organisationnelles et technologiques nécessaires* » (Buclet, 2011, p.144).

Coupler potentiel créatif et capabilité

Tandis qu'il questionne le couple créativité/compétitivité dans les territoires, dans le sens où la qualité de vie est souvent comprise comme un moyen de mettre en avant la compétitivité, Nicolas Buclet (2011) propose plutôt de lier les notions de créativité et de capabilité. Le manifeste territorialiste propose lui aussi un chapitre sur la créativité dans les territoires.

Dans leur article *Résiliente, collaborative et bricolée, repenser la ville créative* à « l'âge du faire », Ambrosino et al. (2018) postulent qu'il y a émergence d'une culture collaborative qui vise « à faire de la ville un vaste atelier de fabrication d'un ordinaire meilleur » (p.7). Pour ces auteurs, la ville créative devient société collaborative, dans laquelle « le paradigme du talent individuel s'efface au profit d'ajustements collaboratifs et coopératifs entre plusieurs individus engagés dans un processus de fabrication collective » (p.11). Il s'agit donc d'un nouveau modèle qui vient questionner le fonctionnement des territoires et où la création « se développe à la marge des systèmes productifs et politiques dominants » (p.6). Les changements induits par ce nouveau modèle collaboratif induisent que le modèle qui prédomine dès lors n'est plus la société postindustrielle, mais la société résiliente, les statuts publics/privés deviennent *communs territoriaux*, les comportements changent pour une responsabilisation des habitants, la ville durable devient ville en transition (Ambrosino et al., 2018, p.7).



1.4 Questionner les registres de l'action publique

1.4.1 Participation et savoirs habitants

Ce travail traitant d'un dispositif participatif ancré au sein de l'urbanisme opérationnel, une réflexion autour de la participation est ici nécessaire. La participation dans l'urbanisme émerge principalement à partir des années 1960. Elle est alors documentée par l'article de Sherry R. Arnstein (1969), écrit clés sur cette thématique. Depuis, c'est près de 50 ans de réflexions qui animent les débats autour de la participation. La participation s'est dès lors imposée dans les pratiques urbanistiques. Pour Bacqué et Gauthier (2011), cela s'explique par plusieurs raisons, telles que la montée en puissance des mouvements urbains, l'évolution des modes de pensée et d'action ou encore le développement durable.

Néanmoins, comme le soulèvent certain·e·s auteur·e·s, il existe toujours des ambiguïtés dans la mise en œuvre de la participation et des effets générés. Lascoumes et le Galès (2004) préconisent par exemple de se pencher sur la distinction entre l'objectif visé et l'instrument en lui-même. Il existe des ambiguïtés et des applications parfois génériques d'un outil. Il faut donc observer les effets de ces instruments, en particulier dans « *les relations de pouvoirs qu'ils organisent* » (p.15).

Quand la participation en urbanisme est évoquée, il est important de relever que l'urbanisme naît de l'enjeu de modernisation des villes au 19^{ème} et au 20^{ème} siècles, dans l'émergence d'un capitalisme industrialisé (Bacqué et Gauthier, 2011). Dans le contexte de son émergence, c'est « *l'intérêt général* » qui justifie les réformes et les grands gestes d'urbanisme (Bacqué et Gauthier, 2011, p.40). Néanmoins, les inégalités spatiales et sociales en découlant motivent, dès les années 1960 principalement, l'émergence de mouvements locaux, en réaction à la crise urbaine, qui revendiquent une plus grande place à la démocratie dans la gestion des villes et de la participation (Bacqué et Gauthier, 2011).

Aussi, depuis les années 1960, les quartiers populaires sont souvent ciblés, la participation y étant souvent « *présentée comme une dimension clef de l'action et de la gestion urbaine* » (Bacqué et Gauthier, 2011, p.52). Les buts visés sont notamment d'augmenter le capital social

et le lien au sein du quartier, ainsi que responsabiliser les habitant·e·s vis-à-vis de leur quartier. Ces programmes « *s'appuient sur les communautés ou sur le quartier compris comme acteur collectif* » (p.53). D'après Bacqué et Gauthier (2011), les résultats sont généralement modestes et plusieurs critiques sont formulées. En effet, le « *discours de responsabilisation* » pesant sur les individus leur attribue un rôle dans le règlement de difficultés auxquelles ils sont confrontés ; en oubliant que ces derniers ne disposent pas forcément des « *moyens d'agir sur les grands processus et choix politiques qui en sont à l'origine* » (p.53). La volonté d'*empowerment* des habitant·e·s se heurte donc souvent à une « *dépolitisation des enjeux sociaux et urbains* » (p.53). Il apparaît qu'ancrée dans un modèle néolibéral, la place de la participation mérite réflexions, car les processus décisionnels n'y sont jamais neutres (Bacqué et Gauthier, 2011, p.47).

Un autre problème soulevé par Hennin (2014) concerne les effets générés par la participation. Celle-ci vise souvent à une meilleure appropriation du projet ; c'est un levier démocratique important qui reconnaît le rôle et les savoirs habitants en les concertant (Hennin, 2014, p.92). Mais pour cet auteur, une difficulté se pose car le terme de participation apparaît souvent comme un mot valise, politiquement correct, dans le sens où tout devient participatif. Pour cet auteur, la notion devrait normalement impliquer une dimension de « *co-production* », chose qui n'est pas toujours avérée.

Ainsi, un autre but visé par la participation consiste à mobiliser les savoirs habitants et leur expertise d'usage (Sintomer, 2008, p.121). Il existe souvent, d'après cet auteur, une opposition entre savoirs techniques et profanes. Comme le soulève Héloïse Nez (2012), les pratiques participatives (budgets participatifs, conseils de quartier, etc.) qui se multiplient depuis les années 1990, avec une échelle de mise en œuvre locale, mobilisent cette *expertise citoyenne*. Différents types de savoirs entre acteur·ice·s sont donc relevés ; « *professionnels, d'usage, politiques* » (Bacqué et Gauthier, 2011, p.54).

Il est intéressant de souligner que, d'après Sintomer (2008, p.123), l'augmentation de la classe moyenne dans une société qu'il nomme « *société de la connaissance* » implique que son capital culturel s'élève pour rejoindre celui des élu·e·s. Il est donc pertinent de remarquer que les participant·e·s sont parfois tout aussi compétent·e·s que les élu·e·s. Néanmoins, ce savoir est

inégalement représenté au sein de la ville, entre un quartier aisé et un quartier populaire par exemple. En effet, pour Yves Sintomer (2008), les compétences politiques s'acquièrent par une éducation à la citoyenneté. Prenant l'exemple de la démocratie athénienne, l'auteur soutient que le savoir politique se matérialisait alors par le « *statut de citoyen* », ainsi que pas « *une pratique quotidienne* » de la citoyenneté (p.127). Le même auteur soulève ainsi une ambiguïté ; « *la participation ne concerne dans le meilleur des cas qu'une petite minorité de citoyens, elle est très inégale socialement, ceux qui s'engagent le plus résolument tendent à devenir à leur tour des professionnels de la politique* » (p.131). Il arrive aussi, dans certains cas tels qu'une « *expertise par délégation* » à des associations par exemple ; que les individus engagés dans les associations « *se professionnalisent* » et se transforment eux-mêmes en des sortes d'experts. Ils se distancient alors du savoir d'usage des autres habitants (Sintomer, 2008, p.123). Ainsi « *la division experts/profanes se réintroduit à l'intérieur même de la 'société civile'* » (p.124). Dans ce genre de cas, la volonté d'*empowerment* est remise en cause par cette « *expertise par délégation* » (p.124).

1.4.2 Éducation citoyenne et instrumentation

Faisant un détour par la pensée de Durkheim, entre état et société, il y aurait, selon cette organisation, « *un éducateur et des éduqués* » (Sintomer, 2008, p.129). Ainsi, les dispositifs participatifs sont généralement pensés et évalués avec cette idée ; comme permettant une forme d'éducation à « *la complexité des enjeux publics* » et du rôle de représentation des élu·e·s. Cela implique donc une évaluation positive par celles et ceux qui les mettent en œuvre, car relative aux objectifs fixés par l'institution, contenant aussi une fonction de légitimation de celle-ci. La participation peut alors être comprise comme une forme d'éducation à la citoyenneté, mais « *elle constitue en ce sens une sorte de variante politique du savoir d'usage précédemment décrit, qui se constitue au contact des institutions* » (Sintomer, 2008, p.129).

Il existe vraisemblablement des enjeux de pouvoir dans les modalités d'application de la participation. « *L'articulation entre savoirs, valeurs et pouvoirs dans l'urbanisme* » pose des questions, tant au niveau du rapport entre administration et administrés, mais aussi des professionnels de l'urbanisme, dont la légitimité s'attache à « *leur accès à la connaissance et sur leur capacité à la mobiliser* » (Bacqué et Gauthier, 2011, p.57). Sachant que les instruments

d'action publique se jouent dans un espace socio-politique et ne sont jamais neutres, il convient donc de les interroger sous cet angle. Dans leur ouvrage *Gouverner par les instruments* Lascoumes et le Galès (2004) offrent des pistes de réflexion. À la fois dispositif technique et social, le *contrat de quartier* est donc l'objet d'une organisation et de rapports entre d'une part l'administration et d'autre les administré·e·s (Lascoumes et Le Galès, 2004). Les instruments d'action publique sont porteurs de valeurs et de représentations ; ils ont une histoire. Ainsi, les « *propriétés [de l'instrument] sont indissociables des finalités qui lui sont attribuées* » (Lascoumes et le Galès, 2004, p.15). Elles « *structurent l'action collective* » (p.15). Les principes d'actions sont donc compris dans ce cadre, au même titre que les valeurs et croyances auxquelles sont soumis·e·s les acteur·ice·s. Cela a donc un poids dans leur comportement et dans les ressources à leur disposition. La marge de manœuvre varie ainsi d'un instrument à l'autre. En parvenant à définir qui est habilité à utiliser quelle ressource, les institutions ont donc la capacité de « *stabiliser les formes d'action collective, de rendre plus prévisible, et sans doute plus visible le comportement des acteurs* » (p.16). Ainsi, le rôle des citoyen·ne·s est lié à la marge de manœuvre accordée par l'institution.

1.4.3 Instruments lausannois et politique des quartiers

Pour comprendre la mise en œuvre et la portée de la *politique des quartiers* à Lausanne et du *contrat de quartier*, les documents et rapports édités à ce sujet apportent des éléments de compréhension du dispositif.

Une réflexion autour du design de processus du projet s'appuie notamment sur le rapport de recherche du contrat de quartier des Boveresses (Da Cunha et al., 2017) et l'expérience participative à laquelle le quartier lausannois a été soumis. Ce dernier a été rédigé par l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable (OUVDD). La *politique des quartiers* à Lausanne est aussi étudiée comme susceptible de fournir un cadre de compréhension à l'instauration de démarches participative. Ce sont notamment les préavis et rapports municipaux qui sont étudiés pour comprendre les intentions, de primes abord, portées par cette politique. Le rapport préavis 2018/12 « *pose les piliers de la politique des quartiers* » (p.4) et constitue le document de base pour en comprendre les buts.

D'autres documents tels que divers comptes rendus d'évènements liés au *contrat de quartier* sont nécessaires pour une compréhension rétrospective du dispositif. L'organisation d'un *safari urbain*, les comptes rendus des conférences de quartier, ou encore le *Journal de Prélaz-Valency*. Avec une parution de trois numéros par années, ce dernier se pérennise à la fin des trois ans du *contrat de quartier* avec la constitution de *l'association du Journal de Prélaz-Valency* en 2019. Constituée d'une équipe assez restreinte, l'association bénéficie de fonds restants du *contrat de quartier* pour se pérenniser. Il s'agit de l'élément le plus tangible de la pérennisation du *contrat de quartier*.



2. Partie empirique

2.1 Présentation du terrain

2.1.1 Politique des quartiers

Le dispositif évalué dans le cadre de ce travail fait partie de la politique des quartiers lausannoise. Celle-ci se constitue en 2016, avec la volonté de réunir un certain nombre d'outils de participation citoyenne lausannois. L'intérêt de cette politique vise à développer des interfaces mieux formalisées, en différents lieux, entre la ville et ses habitant·e·s. Elle cherche ainsi à favoriser le lien social et la proximité. Cette politique se formalise suite au postulat de Mme Natacha Litzistorf et consorts « *Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers !* » (2014), qui revendique que les « *besoins spécifiques de chaque quartier* » soient écoutés, afin de favoriser la participation, la solidarité et l'équité entre les quartiers de la ville (EJQ, 2018/12, p.6). Les *tableaux 1* et *2* présentent la définition et les objectifs initiaux de la politique des quartiers.

L'administration, complexe, est composée de différents secteurs publics, qui s'adressent à des citoyen·ne·s et des collectifs avec un rôle à jouer dans la vie sociale de la ville. La politique des quartiers se situe entre un besoin d'articulation de la Ville, mais en reconnaissant aussi une autonomie nécessaire des citoyen·ne·s et collectifs. Ainsi, des groupes de coordination, à la fois internes et externes sont généralement prévus au sein de ces outils intégrés à la politique.

Au niveau du pilotage, il y a une délégation municipale aux quartiers, chargée de la coordination de cette politique. Celle-ci peut créer des « *groupes opérationnels composés des différents services concernés* » (EJQ, 2018/12, p.21). Cela lui permet une grande réactivité. Cette coordination de la politique des quartiers rassemble donc plusieurs éléments : les Contrats de quartier, les Maisons de quartier et les centres socioculturels, le Paysage éducatif Grand-Vennes, la Caravane des quartiers, le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), les Conseils des enfants, la Fête des voisins (EJQ, 2018/12). Finalement, la politique est accompagnée de la création d'un « *portail web 'quartiers'* » (p.24) pour une meilleure visibilité des actions menées et des évènements, ainsi que la création d'une plateforme d'échange accessible aux habitant·e·s.

Dans le contexte lausannois, le Plan Directeur Communal (PDcom) prévoit une capacité d'accueil maximale de 30'000 habitant·e·s supplémentaires d'ici 2030 (Ville de Lausanne, 2019). Cela renvoie à des questionnements quant à la qualité du cadre de vie et des capacités en termes d'équipements et de logements. A cet égard, les projets actuellement mis en œuvre visent à mieux intégrer certains aspects qualitatifs du développement urbain, à travers une analyse fine des quartiers lausannois, dont les habitant·e·s sont vu·e·s comme les expert·e·s. La tendance est actuellement à déceler les diversités identitaires des quartiers afin d'œuvrer pour des projets « sur-mesure » pour ses habitant·e·s. Ce travail entre aussi en résonance avec les représentations récemment élaborées à Lausanne, à l'image du Plan d'Affectation Communal (PACom) lausannois, ou encore de la cartographie des APEMS (Seiler, 2020).

« Par politique des quartiers, la Municipalité entend à la fois une politique d'intégration sociale et de développement de projets urbains concertés, en partenariat avec les habitants, les usagers ainsi qu'avec les acteurs institutionnels, associatifs et économiques dans les quartiers. Parmi les objectifs, la Municipalité propose de renforcer la participation citoyenne et la solidarité, de soutenir l'intégration sociale et développer une animation socioculturelle au service du lien social et du développement local, d'appuyer la création des espaces citoyens, de pérenniser la démarche des Contrats de quartier et de garantir un accès équitable aux équipements publics et aux services de proximité ».

Tableau 1 : Définition de la politique des quartiers (EJQ, 2018/12, p.1)

- Renforcer la participation citoyenne et la solidarité
- Appuyer la création des espaces citoyens
- Mettre en place un budget participatif
- Soutenir l'intégration sociale et développer une animation socioculturelle au service du lien social et du développement local
- Lutter contre l'exclusion sociale en garantissant un accès équitable aux équipements publics et aux services de proximité
- Mettre les centralités de quartier au cœur de la politique des quartiers
- Pérenniser le dispositif Contrats de quartier
- Améliorer la collaboration, la concertation et la coordination entre services en faveur des initiatives citoyennes.

Tableau 2 : Objectifs de la politique des quartiers (EJQ, 2018/12, p.4)

2.1.2 Contrat de quartier

Le terrain d'étude choisi pour la réalisation de ce travail est le quartier de *Prélaz-Valency*. Ce dernier a fait l'objet d'un *contrat de quartier* trois ans durant, entre 2016 et 2019. Cette période a été l'occasion de mettre en œuvre une grande diversité de projets à l'échelle du quartier, instigués par ses habitant·e·s/usager·e·s et soutenus par la municipalité. Il s'agit d'un dispositif qui se penche sur quatre thématiques principales : espaces verts et aménagements urbains, mobilité et transport, culture et loisirs, qualité de vie et services. Le financement, alloué en grande majorité par le Fonds communal pour le développement durable (FDD) est coordonné par la municipalité en fonction de la faisabilité des projets, avec concertation des différents services de la Ville. L'organigramme du *contrat de quartier* (Fig.3) présente la coordination du dispositif.

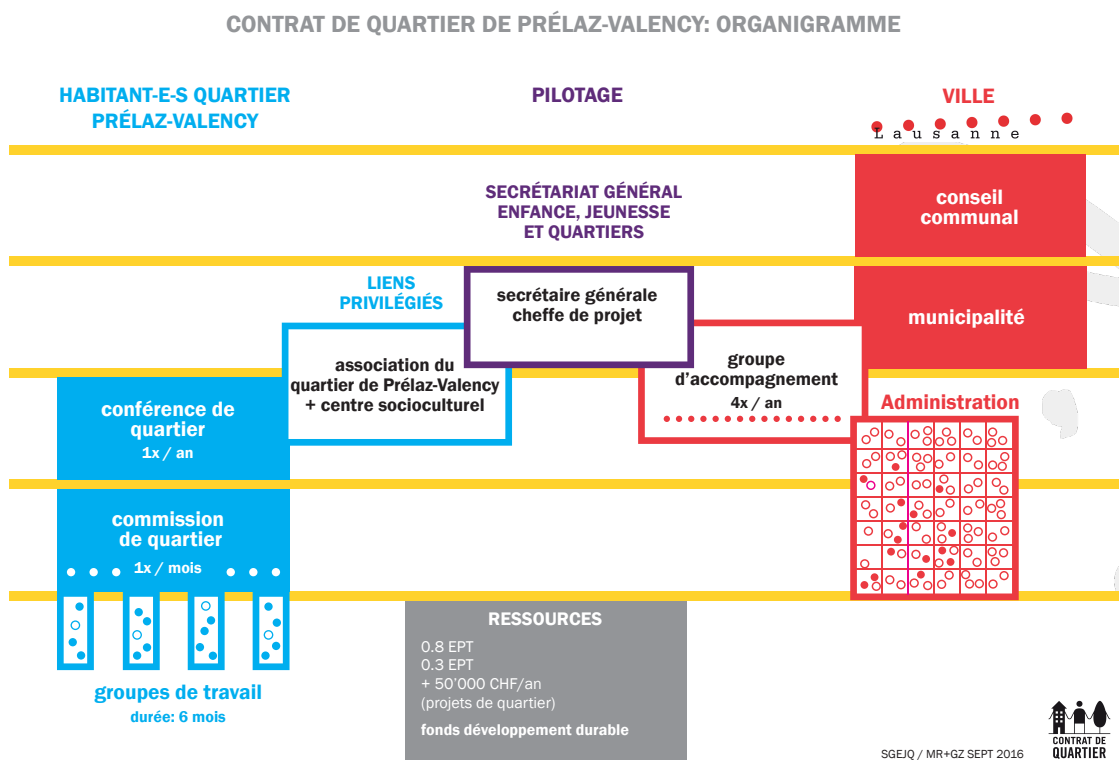


Figure 3 : Organigramme du contrat de quartier de Prélaz-Valency (Roland et Ziegler, 2016)

Définit comme « un engagement de confiance entre la ville de Lausanne et les personnes qui habitent et/ou travaillent dans le quartier pour réfléchir et participer ensemble à l'amélioration durable de la qualité de vie du quartier » (EJQ, 2018/12, p.18), le *contrat de quartier* est une approche innovante, dans le sens où il lie démarche participative citoyenne et

projet urbain. Ce « *coup de projecteur sur un quartier* » (p.62) favorise « *l'expertise d'usage des habitants* » et participe à renforcer les liens à l'échelle locale, entre les habitants, au sein du tissu associatif, et entre habitants et administration (p.16). Il s'agit d'une démarche flexible et réactive qui s'adapte au fil du temps (Da Cunha et al., 2017, p.17).

Le dispositif émerge à partir des années 1990 à Bruxelles (Belgique). Genève l'adopte aussi dès le début des années 2000 (Da Cunha et al., 2017). A Lausanne, la première édition a lieu dans le quartier de Montelly (2010-2012), de manière expérimentale et suite à la demande d'un groupe d'habitant·e·s. La démarche est bien accueillie. Une seconde édition est alors réalisée dans le quartier des Boveresses (2013-2016), puis dans le quartier de Prélaz-Valency (2016-2019) et une quatrième commence en février 2020 à Entre-Bois.

Initialement piloté par le Service logement et gérances (SLG), puis par le Service administratif et de l'intégration (SAI) (Da Cunha et al., 2017, p.16), c'est désormais la direction enfance et jeunesse (EJQ) qui est en charge du dispositif, désormais intégré dans la politique des quartiers. Le groupe de pilotage est doté d'un groupe d'accompagnement, ainsi que d'une structure de pilotage avec l'engagement d'une personne ayant pour tâche la coordination et la médiation ; en jouant le rôle d'intermédiaire entre les habitant·e·s et les différents services de la ville. Da Cunha et al. (2017) utilisent le terme « *d'ensamblier* » (p.31). Cette personne doit faire preuve d'une grande réactivité durant les trois ans, période assez brève durant laquelle les interventions ciblées sur le quartier sont mises en œuvre.

Le *contrat de quartier* commence habituellement par une conférence de quartier (le 11 octobre 2016 pour Prélaz-Valency). Une commission de quartier y est constituée (21 personnes au départ pour Prélaz-Valency). Elle a pour rôle de conduire la démarche et de coordonner « *les différents groupes de travail thématique en cherchant à faire émerger un intérêt général et une vision globale du quartier* » (p.36). Des séances et groupes de travail sont organisés autour des thématiques relevées plus haut, en vue de rédiger une feuille de route qui sera transmise à la personne cheffe de projet contrat de quartier. L'organisation de conférences de quartier annuelles vient compléter la démarche en offrant un espace de dialogue, d'information et de débat. Le quartier accueille aussi une « *balade safari* », organisée par l'association Droit de Cité, qui avait déjà participé à la précédente édition au quartier des Boveresses. Cette

association est membre du groupe d'accompagnement, avec la FASL et les représentants des services (EJQ, 2018/12, p.24). Le *tableau 3* présente une frise chronologique du déroulement et des points forts de la démarche participative au fil des trois années.

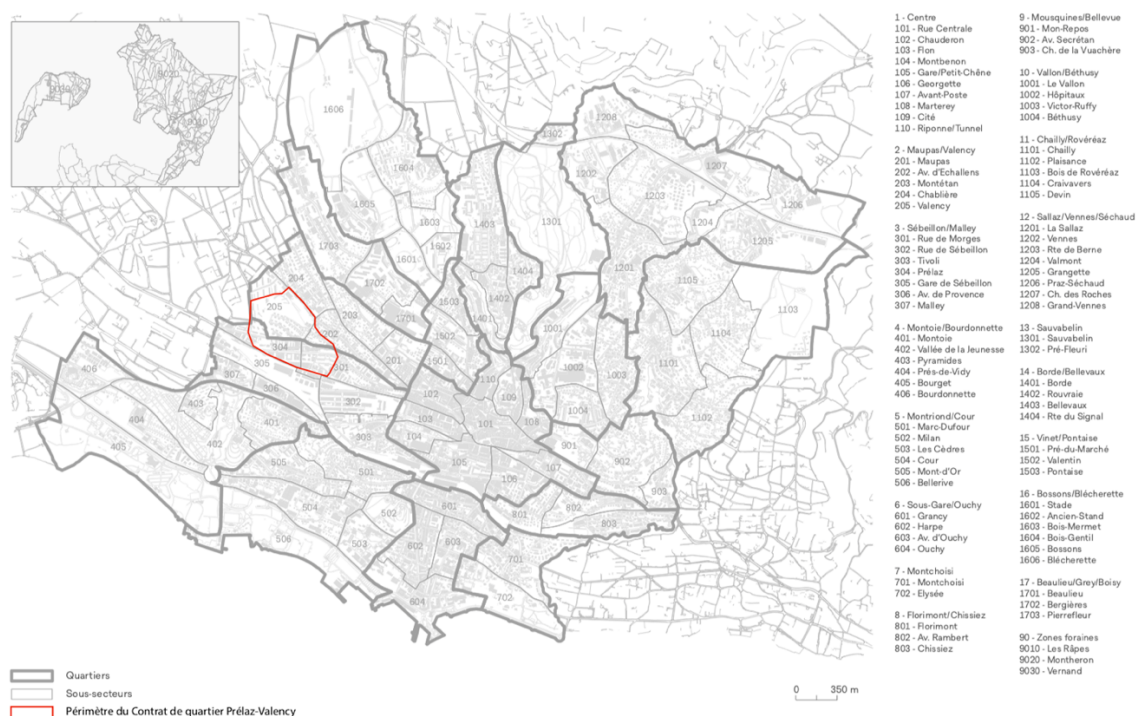
2016	2017	2018	2019
22.09.16 Safari urbain	Janvier 2017 Premier numéro du Journal de Prélaz-Valency	24.01.18 Début de la démarche participative menée par l'Atelier du paysage pour un réaménagement des Jardins de Prélaz	04.06.19 Inauguration de la place du grill
11.08.16 Première conférence de quartier	25.05.17 Fête des voisins	Février 2018 Plan de Mobilité Scolaire (PMS)	26.06.19 Création de l'association « Journal de Prélaz-Valency »
	12.09.17 Deuxième conférence de quartier	05.05.18 Rallye Déchets	12.08.19 Fin du contrat de quartier Safari urbain
		08.09.18 Fête de quartier	28.09.19 Fête de quartier

Tableau 3 : Frise chronologique des étapes et temps forts du contrat de quartier Prélaz-Valency

Localisation et échelle du contrat de quartier

Le contrat de quartier de Prélaz-Valency se situe au Nord-Ouest du centre-ville de Lausanne. Situé dans les quartiers statistiques Maupas-Valency (202, 205) et Sébeillon-Malley (301, 304) visibles sur la *figure 4*, le secteur est doté d'une bonne connectivité au centre. En effet, il constitue, d'après le *Petit atlas de Lausanne et ses quartiers* (Da Cunha et al., 2020), une centralité de proximité, intégrée dans « l'essaimage de l'hypercentre » (Da Cunha et al., 2020, p.89).

Certaines informations statistiques méritent ici d'être précisées. En effet, la population totale de ces quatre sous-secteurs est de 12'004 personnes, dont 49,37% sont des hommes et 50,62% des femmes. La population d'origine étrangère s'élève à 47,88%, ce taux est plus élevé que la proportion d'étrangers dans l'ensemble de la ville, 41,99% de 145'358 habitant·e·s. La structure d'âge du quartier, visible sur le *tableau 4*, montre une prépondérance des classes de 20-39 ans, puis de 40-64 ans, ainsi que des jeunes de 0-19 ans. Sur un total de 6390 ménages, 52,48% sont des ménages constitués d'une seule personne, et 26% de 2 personnes, suivi des ménages à 3 et 4 personnes ; situation caractéristique d'un quartier urbain. Comme le documente la *figure 5*, le secteur accueille une population importante et est assez dense. Le quartier est aussi caractérisé par un revenu moyen plus bas comparativement à la moyenne de la ville, comme l'illustre la *figure 6*.



Fond de carte : ©Lausanne, service de la coordination et du cadastre

Service de l'économie
Office d'appui économique et statistique

Figure 4 : Quartiers et sous-secteurs statistiques de Lausanne, localisation du contrat de quartier Prélaz-Valency. Carte modifiée à partir d'un document de la Ville de Lausanne (Ville de Lausanne, 2020)

	Total	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 64 ans	65 à 79 ans	80 ans et +
Ensemble de la ville	145 358	27 665	52 560	44 495	13 833	6 805
Total sous-secteurs	145 358	27 665	52 560	44 495	13 833	6 805
Pourcentage	100%	17,09%	40,01%	30,48%	8,09%	4,33%

Tableau 4 : Classes d'âge pour l'ensemble des sous-secteurs 202, 205, 301, 304 (Ville de Lausanne, 2020)

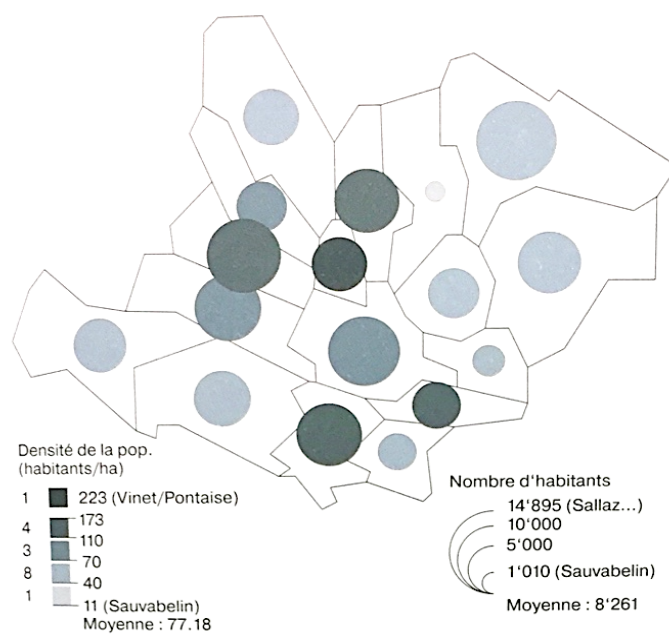


Figure 5 : Densité et population (2017) (Da Cunha et al., 2020, p.41)

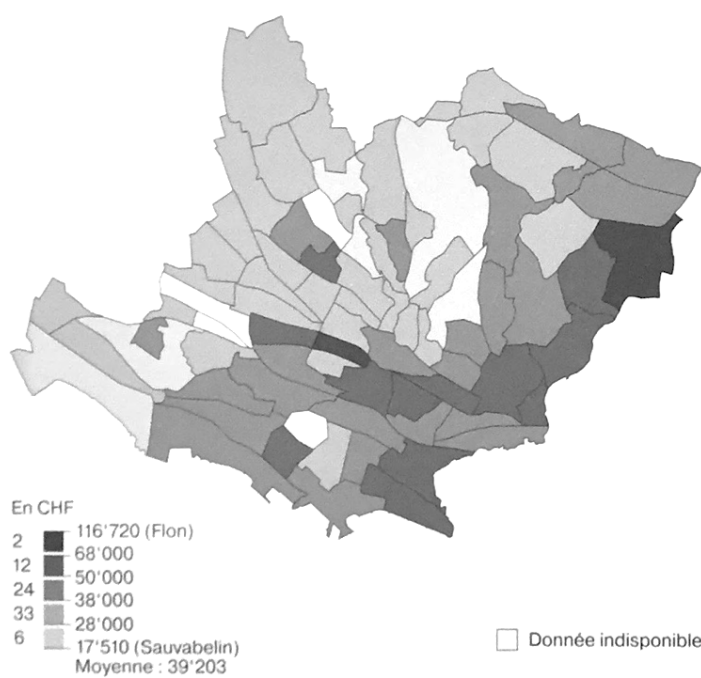


Figure 6 : Revenu moyen par ménage (2017) (Da Cunha et al., 2020, p.51)



Le périmètre du contrat de quartier Prélaz-Valency (Fig.7) contient une population comprise entre 5000 et 6000 habitant·e·s, pour permettre une mise en contact effective avec la population. L'échelle d'intervention du quartier permet donc de se rapprocher de *l'espace vécu*. De plus, « *le contrat de quartier ne s'applique pas à un quartier statistiquement défini* », mais plutôt à un espace du quotidien, à échelle humaine, possiblement porteur d'un imaginaire collectif et d'un sentiment d'appartenance (Da Cunha et al., 2017, p.52). Cela justifie le fait que le périmètre du *contrat de quartier* se situe à la croisée de plusieurs secteurs statistiques.

D'après le Rapport-préavis (EJQ, 2018/12, p.4 ; Choay et Merlin, 1988, p.557), le quartier est compris comme « *fraction du territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une certaine individualité* ». Lausanne est ici considérée comme une « *mosaïque de quartiers* », avec 18 quartiers pour 81 secteurs statistiques. Le quartier est compris un espace de proximité dans lequel l'appartenance varie en fonction de variables socio-démographiques, un espace appropriable par la vie collective, marqué par des espaces publics ou il est possible d'interagir. Le potentiel de cette échelle « *fait du quartier le premier niveau d'intervention pour la lutte contre l'exclusion sociale, le renforcement du lien social et l'ancrage territorial des mixités sociale, économique et fonctionnelle de la Ville* » (EJQ, 2018/12, p.6).

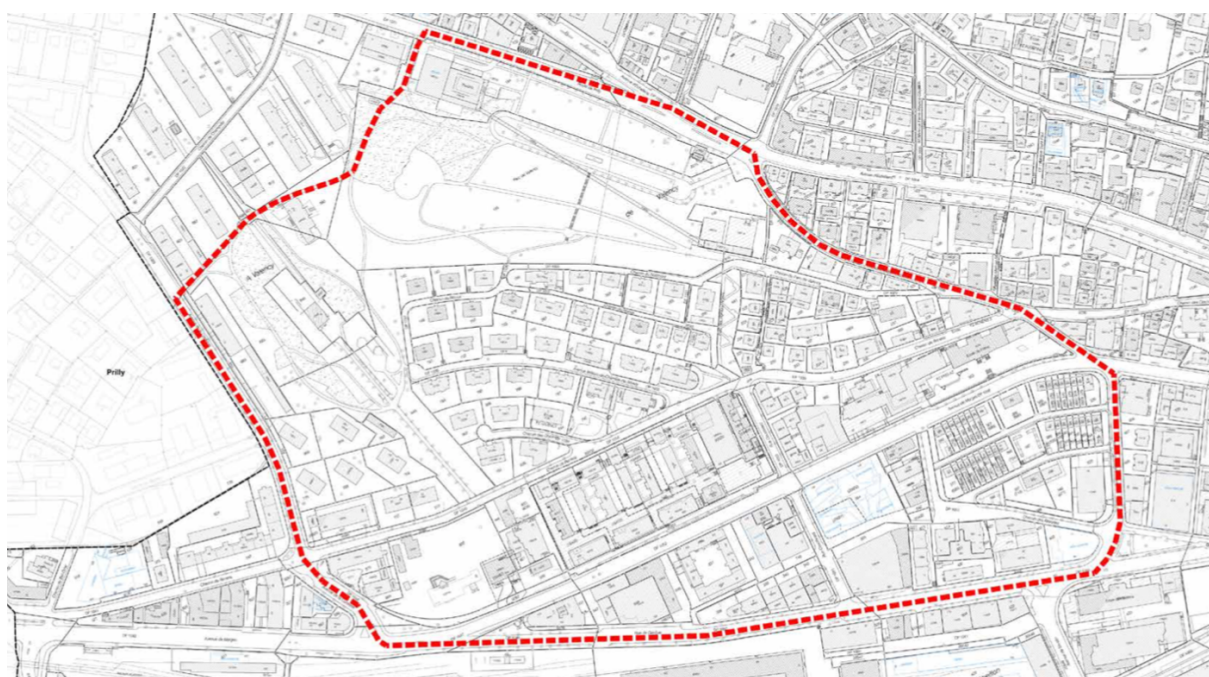


Figure 7 : Périmètre du Contrat de quartier (Ville de Lausanne, s.d. ; Journal de Prélaz-Valency, 2017, n°1, p.3)

2.2 Méthodologie

Plusieurs méthodes sont proposées pour répondre aux sous-questions de recherche via l'évaluation du dispositif *contrat de quartier*. Une phase exploratoire est menée préalablement, avec la réalisation de deux entretiens ayant permis de trouver un terrain adapté à une réflexion territorialiste dans le contexte lausannois. Une réflexion concernant l'échelle à favoriser pour la réalisation d'un travail de master a aussi été portée. Un premier entretien a été réalisé le 4 juin 2020 avec l'une des responsables de la révision du PACom, Mme Magalie Henry. Le second entretien exploratoire a été réalisé le 28 août 2020 avec la nouvelle cheffe de projet du *Contrat de quartier*, à la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ), Mme Émilie Loertscher.

2.2.1 Entretiens semi-directifs

La première méthode consiste en des entretiens individuels et semi-directifs avec des membres d'associations, de la commission de quartier et d'expert·e·s politiques, ayant été impliqué·e·s dans le contrat de quartier (2016-2019). Ceux·celles-ci ont été choisi·e·s pour leur capacité à représenter la parole sociale des différent·e·s acteur·ice·s impliqué·e·s dans la démarche. Les personnes interrogées portent un regard différencié sur le dispositif et peuvent en enrichir la vision. Ainsi, conformément à l'organigramme du *contrat de quartier* (Fig.3), les acteurs représentés sont ; les habitant·e·s du quartier (commission de quartier et liens privilégiés avec l'association de quartier et le centre socio-culturel), la structure de pilotage (cheffe de projet), et la Ville (municipalité). Le *tableau 5* présente les enquêté·e·s de manière plus documentée. Le choix de ces enquêté·e·s vise à interroger un maximum d'intérêts en présence, de la ville et des habitant·e·s, en passant par les associations impliquées dans le dispositif.

CODE	GENRE	SERVICE / ASSOCIATION	DATE DE L'ENTRETIEN
P1	Femme	Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	29.01.21, 10h00
A2	Homme	Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	15.02.21, 15H50
H3	Femme	FASL, Centre socio-culturel de Prélaz-Valency	05.03.21, 10H50
H4	Homme	Journal de Prélaz-Valency	06.04.21, 13h00
H5	Homme	Association de quartier Prélaz-Valency	21.04.21, 10h00

Tableau 5 : Acteur·ice·s interviewé·e·s. Le système d'encodage correspond à l'organigramme du contrat de quartier. (Fig.3) avec P (structure de pilotage), A (administration) et H (habitant·e·s)

Ces entretiens permettent une vue d'ensemble du *contrat de quartier* ; la compréhension du dispositif et de son appréciation. L'entretien permet d'appréhender la parole sociale via les représentations des individus, intimement liées au contexte expérientiel. La force de l'entretien réside dans sa capacité à produire un discours. Il s'agit notamment de comprendre les objectifs du contrat de quartier et l'appréciation des résultats. Dans un premier temps, le guide d'entretien questionne la politique des quartiers à Lausanne, en vue de comprendre le rôle joué par le *contrat de quartier*. Ensuite, des questions sur le *contrat de quartier* sont posées, tels que ses objectifs et la pertinence de l'échelle d'intervention retenue. La *conscience du lieu* et son accroissement par le contrat de quartier est réfléchi à travers l'identité et l'image du quartier, une réflexion autour de l'émergence d'un sentiment d'appartenance aux lieux et d'une éventuelle responsabilisation de la part des habitant·e·s. Les échanges entre habitant·e·s et avec l'administration visent à comprendre comment les savoirs se sont transmis, au sein du quartier et à l'échelle du territoire, dans la compréhension des mécanismes de la ville et des nombreux services qui la constitue. Finalement, le renforcement du tissu social et associatif du quartier est questionné, en vue d'observer si une culture de projet a émergé et si le *contrat de quartier* se pérennise après sa mise en œuvre.

Les entretiens ont été réalisés de janvier 2021 à avril 2021. La durée de l'entretien est de 60 minutes. Les entretiens ont été entièrement retranscrit. Lors de la phase d'analyse, leur contenu a été classé en fonction des plusieurs thématiques relevées, puis comparé en fonction des réponses des enquêté·e·s. A chaque fois, un résumé des résultats a été rédigé par enquêté·e, accompagné des citations importantes à relever. La grille détaillée figure dans les annexes.

2.2.2 Cartes mentales et questionnaire

La deuxième méthode est un questionnaire mixte, à la fois qualitatif et quantitatif ayant pour but de comprendre les représentations du quartier, tout en y intégrant des éléments sur le profil des enquêté·e·s. Cette méthode est retenue car elle permet de toucher un échantillon assez important de la population. Ce questionnaire vise à comprendre la relation de l'enquêté·e avec son lieu de vie, au quartier et au territoire plus éloigné. Cette méthode permet de toucher des habitant·e·s et usager·e·s n'ayant pas forcément participé au *contrat de quartier*, mais ayant peut-être bénéficié de ses effets.

Le questionnaire dure entre 5 minutes (version web) et 15 minutes (avec réalisation de la carte mentale). Il est structuré en plusieurs parties. La première cherche à comprendre la connaissance du quartier en fonction de l'endroit dans laquelle la personne habite et son temps de résidence dans le quartier. Les lieux fréquentés et les motivations pour se déplacer sont aussi documentés. Dans cette partie, il est demandé aux enquêté·e·s de dessiner une carte mentale. Lors de cette étape, L'enquêtrice veille à la compréhension de la consigne. Les éléments sur lesquels se concentre l'analyse sont les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repère, tels que proposés par Kevin Lynch (1969, pp.53-105). L'intérêt de cette méthode est de permettre une interprétation collective, via une observation individualisée des productions des participant·e·s (Lynch, 1969, p.53). Dans la deuxième partie du questionnaire, l'implication dans la vie locale / associative du quartier est questionnée. Des questions relatives au *contrat de quartier* sont posées. Finalement, dans la troisième partie, des informations personnelles sont demandées (âge, genre, origine, situation professionnelle).

Une version papier (qui vise à récolter les cartes mentales) et une version numérique (sans la possibilité de dessiner) sont proposées. Cela vise à toucher un échantillon plus large, et avoir un meilleur aperçu de la participation au *contrat de quartier*. L'entièreté des questionnaires a été récolté durant le mois d'avril 2021. La population interrogée est constituée d'habitant·e·s et de personnes externes au quartier. Des lieux stratégiques comme la place de la Coop, la place Dentan, l'Esplanade des tilleuls et la Valencienne ont été propices à la récolte des données. Dans le même temps, 200 lettres ont été postées aléatoirement dans le quartier avec le lien du

sondage en ligne. Enfin, certaines populations ont pu être approchées avec l'aide des associations, institutions et collectifs en place.

La région d'étude pour la récolte des données est le périmètre du contrat de quartier (2016-2019) (Fig.7), comprenant une population d'environ 5000 personnes. Des informations plus précises ont été demandées aux responsables de *contrat de quartier* Prélaz-Valency, ainsi qu'à la division statistique de la Ville de Lausanne, mais les données n'ont pas pu être obtenues. Ainsi, l'échantillonnage se base sur la population estimée du contrat de quartier (env. 5000 personnes), mais tient compte des données pour les sous-secteurs statistiques (202, 205, 301, 304) de la Ville de Lausanne, dans lesquels se situent le périmètre du contrat de quartier (Tab.6). Pour un relevé partiel, s'agissant d'une recherche à dominante qualitative, un échantillon d'au moins 95 personnes a été défini, avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 10%. Un échantillonnage par quota permet aussi d'être représentatif de certaines classes, en fonction du genre et de l'origine des enquêté·e·s (Tab.7). Le panel représentatif des interviewés se limite à respecter le rapport entre individus de sexe masculin ou féminin, ainsi qu'au respect de l'origine (Suisse ou origine étrangère). Bien que réductrice, des précisions quant à l'origine ethnique des habitant·e·s n'ont pas pu être obtenues. Au total, 60 cartes mentales ont été récoltées pour un total de 132 questionnaires. Le *tableau 7* présente une comparaison entre les pourcentages dans l'ensemble des sous-secteurs et du profil des enquêté·e·s.

N°	Nom du sous-secteur	Population totale
	Ensemble de la ville	145 358
202	Av. d'Echallens	3 736
205	Valency	1 834
301	Rue de Morges	3 503
304	Prélaz	2 931

Tableau 6 : Sous-secteurs statistiques compris dans le périmètre du contrat de quartier (Ville de Lausanne, 2020).

Sexe	Sous-secteurs	%	Questionnaire	%	Origine	Sous-secteurs	%	Questionnaire	%
M	5 927	49,38%	63	47,7%	Suisses	6 256	52,11%	84	63,63%
F	6 077	50,62%	67	50,8%	Étrangers	5 748	47,88%	48	36,36%
Autre	-	-	2	1,5%				132	
Total	12 004	100 %	132	100%	Total	12 004	100%		100%

Tableau 7 : Caractéristiques démographiques de la population (sous-secteurs statistiques 202, 205, 301, 304) comparé à la population de l'échantillon (Ville de Lausanne, 2020).

L'analyse de ce matériel a été réalisée en plusieurs temps. Les données ont tout d'abord été transférées dans le logiciel *Excel*. Une analyse générale pour l'ensemble de l'échantillon a été réalisée, ainsi qu'une analyse en fonction de la localisation du logement (Tab.10), afin de comparer les parties du quartier. En parallèle, l'analyse des cartes mentales a été réalisée, avec le relevé de l'orientation de la carte, un codage de l'ensemble des éléments représentés par les enquêté·e·s et la comptabilisation de leur occurrence. Les éléments représentés deux fois ou plus ont ensuite été comparés systématiquement dans un tableau, afin d'élaborer la représentation la plus fidèle à la compréhension des participant·e·s et à leurs représentations communes. La *figure 8* présente un exemple de comparaison des manières de représenter « l'allée du château ». Lorsqu'aucune forme particulière ne ressortait de la comparaison des cartes mentales, une liberté d'interprétation et de représentation a été permise par l'auteure lors de l'élaboration de la chorographie.

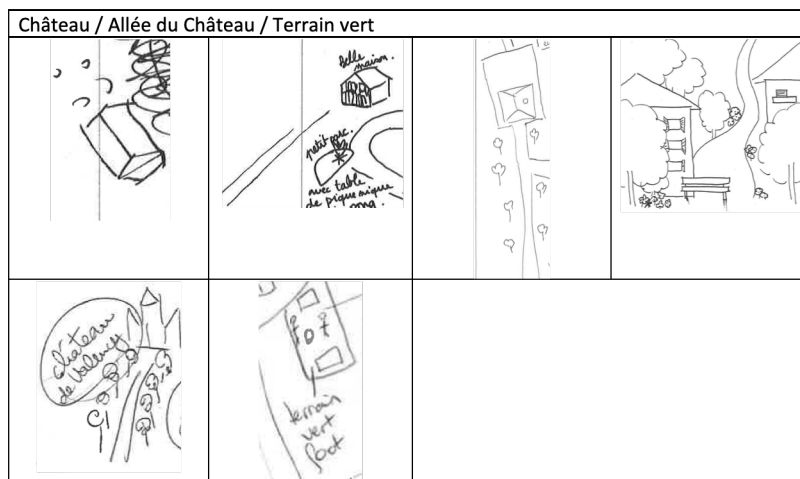


Figure 8 : Comparaisons d'éléments des cartes mentales ; l'allée du château

2.2.3 Analyse du Journal de Prélaz-Valency et chorographie

La troisième méthode vise à la réalisation d'une *carte de communauté*. Celle-ci prend la forme d'une chorographie. La réalisation d'un tel document cherche à fournir une représentation dynamique du quartier, où la carte devient support de connaissances et outil d'autoreprésentation pour et par ses habitant·e·s. La chorographie est utilisée car, outre le fait qu'elle permette de restituer une représentation partagée de l'espace en mobilisant les éléments identitaires du lieu, elle consacre la carte comme une œuvre d'art.

La mise en commun des cartes mentales réalisées lors de la méthode 2 permet de comprendre l'image de l'environnement, les formes et les hiérarchies du quartier. Ces résultats sont alors mis en lien avec l'analyse de contenu du *Journal de Prélaz-Valency*, ce dernier constituant un document important dans le quartier et le partage de savoirs entre ses habitant·e·s.

Dans un premier temps, une analyse de données textuelles est réalisée (Fallery et Rodhain, 2007). Une approche exploratoire par thématiques est retenue en raison de la petite taille du corpus (13 exemplaires). Cette méthode vise à « *interpréter* » le contenu du *Journal de Prélaz-Valency* par une extraction de contenu. Il s'agit de classifier toutes les ressources du quartier mentionnées dans le journal. L'ensemble du corpus est donc lu attentivement et son contenu est codé dans plusieurs catégories qui constituent la grille d'analyse (Tab.8). Ces catégories ont ici trait à la *conscience du lieu* et visent à déceler les ressources territoriales. Il s'agit d'une approche « *constructiviste* » par laquelle les catégories sont changées et affinées au fil de la lecture (Fallery et Rodhain, 2007, p.9).

Cette méthode s'ancre dans une démarche majoritairement qualitative, et de manière complémentaire et critique ; quantitative, notamment en ce qui concerne la fréquence d'apparition des éléments. Une occurrence des thématiques, lieux, évènements permet de les hiérarchiser en fonction de leur importance. Les symboles et illustrations sont aussi relevés. Finalement, les éléments sont triés en fonction de leur dimension matérielle et immatérielle et localisés géographiquement lorsque cela est possible.

Dans un deuxième temps, l'analyse des cartes mentales vient alimenter la hiérarchisation des éléments du quartier et permet de déterminer une représentation commune du quartier. Le croisement de l'ensemble de ces éléments permet de constituer une *carte de communauté*, intégrant ressources matérielles et immatérielles ; présentes, passées et futures. Ce matériel permet de constituer une *carte de communauté* dont les parties sont réalisées à la main, puis assemblées à l'aide du logiciel Adobe Illustrator. La restitution chorographique cherche à être la plus proche possible de la représentation et des pratiques des habitant·e·s. L'usage de distorsions graphiques est préconisé, pour arriver à la « *représentation d'une image totale du lieu en question* », à « *une seule représentation synthétique incorporant simultanément une vision verticale et une vision horizontale* » (Rabie 2019). Il faut parvenir à un résultat qui soit à la fois lisible pour « *économiser l'effort mental* » et communicable aux autres individus (Lynch, 1969, p.11).

Ressources environnementales	Ressources infrastructurelles	Ressources culturelles	Ressources économiques et de vie locale	Ressources sociales / de gouvernance
Hydrologie (rivières, relation au lac) Topographie (reliefs dans le quartier, vues) Écologie (faune / flore)	Infrastructures Mobilité / Voies	Histoire Archéologie Patrimoine Identité Symboles, légendes, mémoire	Commerces Activités Établissements institutions / Associations Évènements Production (nourriture, électricité, eau potable, biens de consommation, etc.) Dimension sociale (Lieux de rencontre / espaces publics et associatifs importants pour la vie du quartier)	Liens centre-périphérie, liens ville-campagne Gouvernance du quartier Liens avec la ville de Lausanne, la Municipalité, les différents services

Tableau 8 : Catégories d'analyse du journal ; les ressources territoriales

3. Analyse des résultats

3.1 Les possibles pour l'émergence d'une culture de projet fédérée « par le bas », en vue d'œuvrer pour un développement local auto soutenable

Cette première partie du travail questionne les possibles pour tendre vers un *développement local auto-soutenable* en s'appuyant sur une analyse du *contrat de quartier* comme dispositif participatif. Dans un premier temps, le dispositif, lui-même intégré dans la *politique des quartiers*, est évalué compte tenu du couplage de trois notions (Buclet, 2011); la démocratie participative, la proximité et la capabilité. Dans un second temps, des propositions sont formulées, intégrant notamment le rôle de la *conscience du lieu* comme levier. Cette partie d'appui principalement sur les réponses aux entretiens semi-directifs.

3.1.1 Analyse du dispositif

Démocratie participative

Cette partie cherche à interroger le *contrat de quartier* en tant que dispositif participatif. C'est à travers une compréhension de son fonctionnement, des objectifs visés et par dérivation des résultats obtenus que le potentiel en termes de démocratie participative est réfléchi. Par un croisement entre une compréhension du dispositif et de ses effets, il est ainsi possible de rendre compte des valeurs portées par l'institution.

Objectifs du contrat de quartier

Fédérer le quartier

Le *contrat de quartier* a d'abord pour objectif de fédérer le quartier et de constituer ou renforcer des collectifs et acteurs locaux, par leur mise en lien notamment. Il s'agit donc principalement d'accompagner les collectivités dans leurs réalisations. L'une des enquêtées

explique qu'il s'agit de « *contribuer à les faire vivre, à les entretenir ou à les faire avancer* » (P1, Pilotage, 2021).

Renforcer les liens avec l'administration

Un autre objectif est celui de renforcer les liens avec l'administration lausannoise, notamment entre les habitants et les différents services de la ville. Le *contrat de quartier* doit ainsi permettre de mieux connaître les interlocuteurs de la ville et de favoriser le dialogue (A2, Administration Ville, 2021).

« *Donner la possibilité aux habitants d'être proches de l'administration, de connaître les différents services et de pouvoir donner aussi leur vision du quartier et puis leurs envies, leur besoin de changement ou pas* » (A2).

Développer des aménagements de petite ampleur

Le contrat de quartier vise aussi à développer des aménagements de petite ampleur, tout en profitant du lien de coordination avec la Ville géré par la personne responsable du contrat de quartier, afin d'accélérer les processus et faciliter des démarches parfois jugées compliquées et lentes dans leur mise en œuvre. L'intérêt prépondérant est d'améliorer la qualité de vie du quartier.

Une compréhension variable des objectifs

Il est nécessaire de relever que les objectifs du contrat de quartier ne sont pas compris de la même manière par tous·toutes les interlocuteur·ice·s rencontré·e·s. Par exemple, l'un des enquêtés relève que le *contrat de quartier* devait principalement amener des projets d'aménagement, tandis que le rôle de renforcement du lien social revient plutôt à des associations ancrées localement, telles que l'association de quartier et le centre socioculturel (H5, Habitant·e, 2021), alors que pour d'autres enquêté·e·s, c'est principalement la question du lien social qui a été mis en avant comme objectif.

Mise en œuvre du dispositif

Comme exposé dans la partie empirique, une personne est engagée par la Ville pour coordonner le *contrat de quartier*, afin d'assurer un lien facilité entre les habitant·e·s et les services de la Ville. Avant de commencer la démarche participative, un travail préalable est réalisé afin d'intégrer tous les acteurs associatifs avec un ancrage local, définir le périmètre d'intervention, assurer la coordination politique, embarquer les personnes prêtes à s'investir et constituer un réseau inter-départements au sein des différents services.

Une fois le travail préalable réalisé, une commission de quartier est constituée, pour un investissement de 3 ans, avec des rencontres au sein des groupes de travail, qui œuvreront à la concrétisation des projets apposés sur la feuille de route.

Participation du public et raisons de la mobilisation

Les résultats du questionnaire indiquent que de manière générale et sans le *contrat de quartier*, 32,8% des personnes interrogées estiment prendre part à la vie locale/associative de leur quartier. Par contre, sur la population interrogée, seul·e·s 16,8% des personnes ont participé au contrat de quartier. Pour rappel, lors de la constitution de la commission de quartier, c'est 21 personnes ont décidé de s'investir pour une durée de 3 ans (SGEJQ, 2017).

Plusieurs raisons poussent les habitant·e·s à s'engager dans le contrat de quartier. Pour l'une des enquêtées, il existe plusieurs types de profils sujets à se mobiliser. Tandis que certain·e·s s'investissent par altruisme, d'autres le font car ils·elles sont insatisfait·e·s de la situation présente.

« Des gens qui se mobilisent pour leur quartier par altruisme, pour que ça aille mieux. Mais il y a beaucoup de gens qui se mobilisent parce qu'ils trouvent qu'il y a une chose qui ne vas pas bien (...) on apprend qu'il y a des gens qui se mobilisent parce qu'ils sont juste contre quelque chose » (P1).

« Une fois que ces problèmes ont été réglés, les gens qui étaient à la base des questions ou des insatisfactions, on ne les a plus vus » (H4, Habitant·e, 2021).

Pour alimenter la mobilisation citoyenne, il est primordial, pour l'une des enquêtées (H3, Habitant·e, 2021) que les résultats de l'investissement soient rendus visibles. En l'occurrence, la courte durée du contrat de quartier est souvent remise en cause.

« En fait, après 3 ans, il n'y a pas de changement. Du coup c'est vrai que pour la suite ça peut être compliqué de vouloir se mobiliser encore » (H3).

La question de la mobilisation peut aussi être appréhendée par les freins qui empêchent les habitant·e·s de prendre part à la vie locale / associative. Le *tableau 9* présente, par ordre d'importance, les principales raisons relevées par les participant·e·s. C'est généralement le manque de temps et d'intérêt qui sont mis en avant. Mais d'autres freins sont soulevés tels que des problèmes de santé ou un manque d'énergie. Certain·e·s estiment aussi manquer de connaissances sur la vie locale et ne pas savoir comment s'investir. Cela est parfois dû à un manque d'informations, à un besoin de disposer d'un lieu de rencontre pour les associations du quartier ou encore d'une gazette pour partager autour de ces questions. Le dernier élément, bien que paradoxal en raison de l'existence du *journal de Prélaz-Valency*, démontre de l'importance d'une communication efficiente au sein du quartier.

Enfin, l'enquêtée H3 explique *« qu'il y a une population qui est très précaire »* dans le quartier, élément freinant grandement la capacité à se mobiliser et à se responsabiliser vis-à-vis de son quartier.

« Il faut aussi prendre en compte ces réalités-là quand on est dans la participation et la demande de mobilisation des gens. Pourquoi est-ce qu'on se mobiliserait alors que déjà dans la vie on a du mal... » (H3).

Raisons	Occurrence
Manque de temps, trop occupé, horaires irréguliers	25
Manque d'intérêt, pas envie, manque de motivation	15
Ne pas vivre dans le quartier	8
Manque de connaissances sur la vie locale, ne maîtrise pas, ne sais pas comment aider	8
Problèmes de santé, manque d'énergie	6
Être un enfant	3
Différences culturelles, difficultés avec la maîtrise du français	2
Pas de réel sentiment d'appartenance au quartier	2
COVID	2
Vient d'emménager	2
Peu d'informations sur les événements dans le quartier	2
Manque une gazette	1
Manque un lieu où l'on trouverait quelles associations existent dans le quartier	1
Travailler loin	1
Vie de famille	1
Manque d'habitude	1
Nature réservée	1
Ne pas se sentir écouté par les politiques	1
Ne pas croire dans le travail social	1
Quartier assez pauvre au niveau associatif	1
Manque de démocratie participative	1
Raisons financières	1
Je suis un individuel	1
Conditions déplorables du quartier	1

Tableau 9 : Les freins à l'investissement associatif et à la mobilisation citoyenne

Mobilisation de l'expertise d'usage

La participation s'appuie très souvent sur l'expertise d'usage. D'après Yves Sintomer (2008, p. 117), ce type de savoir « s'inscrit dans le paradigme de la proximité ». Le contrat de quartier et son échelle apparaissent comme un terrain favorable à la mobilisation de cette expertise habitante. Celle-ci est ici comprise comme nécessaire au fonctionnement de la participation, en appuyant le rapport entre échelle locale et territoriale.

La constitution d'une commission de quartier est un élément fondamental pour permettre de mobiliser l'expertise d'usage des habitant·e·s. Leur mise en relation, de manière régulière, permet de relever leurs savoirs respectifs. Il y a ainsi eu, avec le contrat de quartier, la découverte de certains « savoirs habitants ». L'expertise d'usage est ici fondamentale et semble permettre une certaine complémentarité entre les participants par leur mise en relation.

« On a découvert une femme qu'on a appelé après 'l'historienne du quartier' » (P1).

Une autre membre de la commission de quartier était, quant à elle, très au courant des informations concernant les commerces du quartier.

« Elle était devenue notre spécialiste en rumeurs du quartier, des commerçants » (P1).

Il est donc important de partager les expertises et les questionnements. C'est pourquoi, lors de la réalisation de projets, les réponses doivent en premier lieu être cherchées parmi les habitant·e·s, afin de *« trouver des repères sur place (...) parce qu'il y a toujours des compétences » (P1).*

Responsabilisation et sentiment d'appartenance

L'enquêtée A2 estime que pour les acteurs particulièrement impliqués dans le contrat de quartier, une forme d'appropriation du quartier ou de responsabilisation a pu émerger. L'enquêtée H3 est du même avis, *« je pense que le groupe de la commission de quartier se sentait aussi comme un collectif » (H3).* Mais elle précise que certain·e·s membres de la commission de quartier étaient déjà investi·e·s par le passé, étaient responsabilisé·e·s et avaient déjà créé des associations quelques années plus tôt. Pour elle, ce sentiment d'appartenance est *« plutôt lié à des réseaux associatifs qui se constitue autrement que le contrat de quartier » (H3).*

Cette notion de responsabilisation a été comprise de plusieurs manières lors des entretiens semi-directifs. Elle a par exemple souvent été interprétée comme un soin de son lieu de vie, en particulier au niveau de la propreté urbaine. L'un des habitants du quartier a été cité car il nettoie régulièrement le quartier de sa propre volonté.

Du côté de l'animation socioculturelle, cette responsabilité est surtout liée à un aspect social, *« dans prendre soin de son quartier et puis des gens qui y habitent » (H3).* Le graphique ci-dessous (Fig.9) illustre la manière dont se perçoivent les participant·e·s au questionnaire au regard de leur responsabilité. Il permet de constater qu'un faible nombre de personne se sent véritablement concerné par le quartier. Un certain nombre assume ouvertement ne pas s'intéresser à leur quartier.

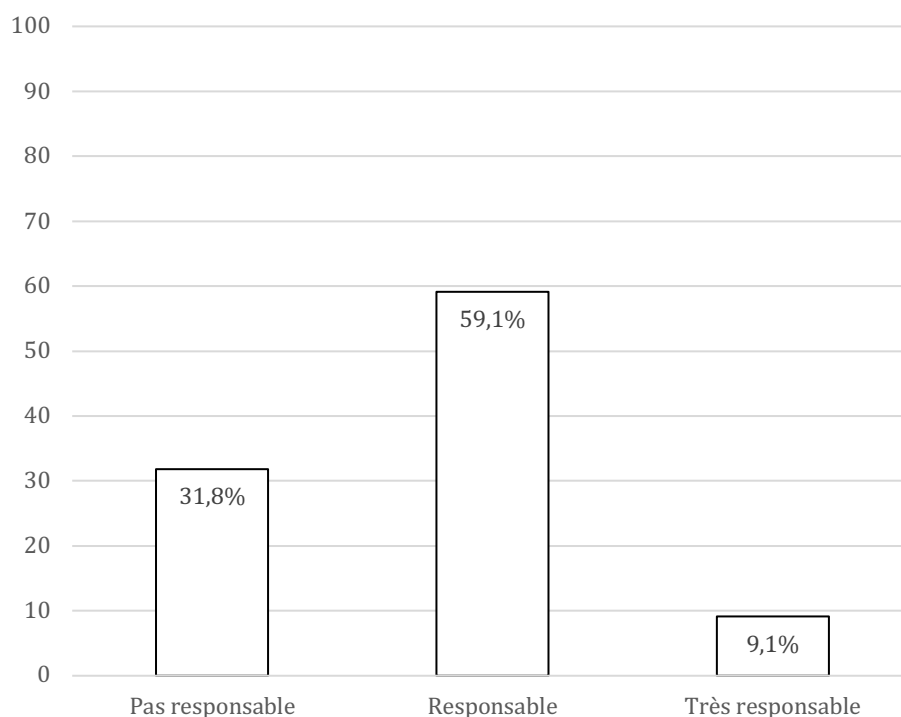


Figure 9 : « Vous sentez-vous responsable de votre quartier ? »

Pérennisation du dispositif

La pérennisation est un élément pensé de manière précoce dans le dispositif. La pérennisation est complexe à mettre en œuvre et varie selon les possibilités des acteur·ice·s, leurs dynamiques, leurs motivations. C'est notamment le rôle de la structure de pilotage de gérer cette suite et de trouver la meilleure formule :

« De voir quel était le meilleur plan, le plus léger en termes de structure, pour pouvoir porter l'énergie » (P1).

Dans le cas de Prélaz-Valency, « la chose principale qui est restée, c'est le *Journal du quartier* » qui s'est constitué en association (P1). Il y a aussi « l'association de la Valencienne qui continue ses projets pour finalement un peu animer l'espace qui leur est confié » (A2). Mais pour certain·e·s, « les résultats sont toujours à attendre » (H3).

Pour l'enquêtée H3, la pérennité d'un tel dispositif est forcément lié aux personnes qui restent sur place, il est primordial qu'elles puissent avoir de la reconnaissance pour ce qu'elles font. Pour cette participante, c'est le centre socioculturel qui fait ce lien, qui fait de la participation citoyenne. Ainsi, elle estime que l'argent devrait être alloué au centre qui fait ce travail et pas forcément au contrat de quartier. Certaines questions sont notamment posées :

« pourquoi c'est 3 ans ? » « Pourquoi est-ce qu'il y a un début et une fin ? » (H3).

Pour un autre participant, le *contrat de quartier* et sa pérennisation sont mis à mal car la mise en œuvre du dispositif est lacunaire, il explique :

« C'est pas un boulot de fond (...) j'irais pas jusqu'à dire que c'est inutile, mais ça n'a pas une utilité vraiment solide. La même chose pour la durée ; pour montrer qu'il est en train de se passer quelque chose, il faut du temps » (H4).

Ainsi, il y a, d'après cet enquêté, un travail préalable plus important à réaliser, pour que les habitants comprennent qu'une démarche se met en place, afin qu'elle dure par la suite. Finalement, la pérennisation du *contrat de quartier* « elle est le fait de quelques personnes. Donc c'est vraiment tout petit ! En ce sens, ça donne peu d'assise » (H4).

Concernant l'association du journal, « on est trois, de cercle restreint, puis après il y a encore 4 ou 5 personnes autour de nous, assez actives il faut dire. Mais j'ai l'impression que si les trois du noyau central abandonnent, le journal tombe » (H4). Deux choses sont restées, le Journal et le Repair Café³. L'enquêté évoque aussi le problème des financements, car sans argent, il n'est pas possible de continuer l'activité du journal.

Certain·e·s enquêté·s (H4 et H5) auraient souhaité qu'une association se forme après le *contrat de quartier*. Mais au sein de la commission « il n'y avait pas de grande motivation pour créer une association » (H4). Quelques membres de la commission se sont constitué·e·s en

³ Association constituée lors du contrat de quartier et se retrouvant tous les premiers lundis du mois pour réparer des objets.

association à travers le journal de quartier « *et j'ai senti qu'ils avaient une volonté de garder une espèce d'indépendance par rapport à notre association [Association de quartier]* » (H5).

D'après le rapport d'évaluation de l'OUVDD (Da Cunha et al., 2017), la pérennisation du *contrat de quartier* aux Boveresses s'appuie sur « *les maisons de quartier et les structures associatives [qui] constituent un terreau fertile de l'ancrage de la démocratie participative au sein des quartiers* ». La mobilisation de « *relais locaux* » permettrait donc de favoriser « *une dynamique progressive d'empowerment, réactivable périodiquement* » (p.86). Mais il semble que ça ne soit pas vraiment le cas à Prélaz-Valency qui n'a pas pu trouver un ancrage local assez solide pour se pérenniser.

Réponse aux objectifs visés et évaluation de la participation

Concernant l'appréciation des effets du contrat de quartier, ce sont généralement les personnes qui y ont participé qui estiment que le *contrat de quartier* a amélioré la qualité de vie du quartier et leur a permis de rencontrer d'autres habitants, soit environ 20% de la population questionnée. Au contraire, dans les deux cas, environ 70% des participant·e·s n'ont pas d'avis à ce sujet. Ce haut taux de réponses « *sans avis* » est notamment dû à la forte proportion de personnes n'ayant jamais entendu parler du dispositif (45,8%).

Une partie de la population n'a pas été impliquée dans le processus (H3). Pour certain·e·s, des frustrations émergent sur la conception de la participation, et notamment sur la question de la prise de décision, telle qu'elle est mise en œuvre lors du *contrat de quartier* :

« *On n'a peut-être pas la même vision de la participation qu'une structure comme la ville* »
« *Des fois on ne sait pas trop comment les décisions sont prises...* » (H3).

Un autre enquêté (H4) estime aussi que la participation amenée par le *contrat de quartier* est insuffisante, une démarche qui ne va pas jusqu'au bout de ses promesses, trop superficielle. C'est notamment le temps préalable à la participation qui est pointé.

« Au fond on néglige toujours, dans la participation, le temps préalable à la participation ; c'est-à-dire aller vers les gens pour dire ce qu'on veut faire, qui permet ensuite de faire comprendre la démarche, mais avant qu'elle démarre (...) toute cette étape elle est négligée complètement ». (...) « Si on veut faire vraiment de la participation, il faut se donner les moyens d'aller vers les gens » « Il y a beaucoup de gens étrangers qui ne comprennent pas nécessairement ce qui est en train de se passer, comment fonctionne le système, à quoi ça va et ça peut servir ». (...) Ainsi, « faire un contrat sur 3 ans, c'est vraiment beaucoup trop court » (H4).

Des frustrations ont émergé du contrat de quartier en raison de l'infaisabilité de certains projets proposés par les habitant·e·s. Pourtant l'un des intérêts de la démarche est aussi de permettre aux habitant·e·s d'en comprendre les raisons (A2). L'un des enquêtés estime que les projets menés par le *contrat de quartier* n'étaient pas assez ambitieux compte tenu des ressources à disposition : « On ne dépensait pas l'argent qui était proposé » (H5). C'est notamment le projet de réaménagement des *Jardins de Prélaz* qui suscite une grande frustration (H3, H4, H5), bloqué financièrement au niveau des gérances, tandis qu'une étude a été menée durant le *contrat de quartier*.

Enfin, un autre élément soulevé concerne les associations déjà présentes sur place telles que *l'association de quartier*, fondée avant que le *contrat de quartier*. Certain·e·s acteur·ice·s se sont senti·e·s lésé·e·s vis-à-vis du *contrat de quartier* qui s'est attribué les mérites d'un travail conjoint. C'est par exemple le cas de la *Valencienne*, portée par trois intérêts.

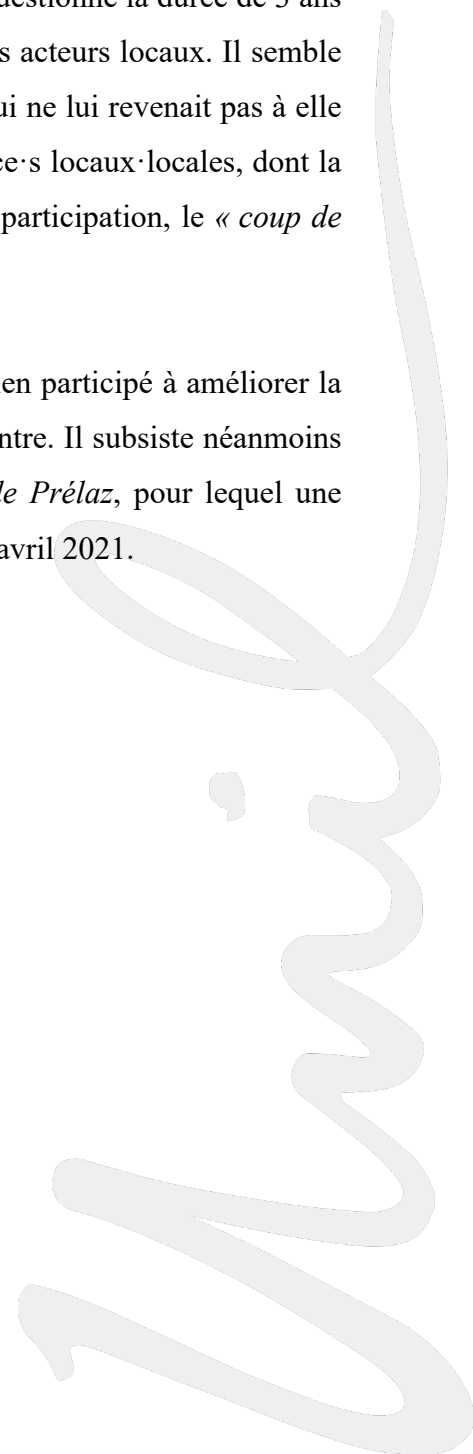
« J'ai trouvé que la commission de quartier s'est approprié les bénéfices de ce projet qui as eu beaucoup d'ampleur en fait, il y a eu un article dans le 24 heures ou ils disaient : Voilà, on a porté ce projet de la Valencienne. Ce n'est pas complètement faux, mais ce n'est pas complètement vrai non plus » (H5).

Finalement, l'un des participants estime que la démarche n'apporte pas beaucoup de nouveauté, mais a plutôt la qualité de favoriser le lien avec la ville et la vitesse de réalisation des projets.

« *Moi je n'ai pas trouvé que c'était une démarche révolutionnaire en fait, pour le quartier. C'était intéressant d'avoir ce lien avec la ville, ça c'était pratique* » (H5).

En conclusion, le dispositif *contrat de quartier* répond globalement aux objectifs fixés, mais la très faible participation pose des questions sur ses effets réels, car limité à une petite partie de la population. Un travail de fond doit être amené, ce qui questionne la durée de 3 ans du dispositif. Le *contrat de quartier* devrait chercher à renforcer les acteurs locaux. Il semble que dans certains cas la commission se soit attribuée des mérites qui ne lui revenait pas à elle seule, ce qui a eu pour effet de créer des tensions avec les acteur·ice·s locaux·locales, dont la mobilisation est plus pérenne que le dispositif. Au vu de la faible participation, le « *coup de projecteur* » vécu au sein du quartier est aussi remis en question.

En termes d'aménagements, le *contrat de quartier* a bel et bien participé à améliorer la qualité de vie du quartier, aménager de nouveaux espaces de rencontre. Il subsiste néanmoins des conflits, notamment concernant l'aménagement des *Jardins de Prélaz*, pour lequel une pétition pour un réaménagement a été soumise à la municipalité en avril 2021.



Proximités

La proximité est ici évaluée dans une compréhension prenant en compte ses différentes acceptions ; géographiques, interactionnelles et institutionnelles.

Proximité physique / géographique : l'échelle du contrat de quartier

Périmètre du contrat de quartier

Avec une échelle de mise en œuvre locale, le *contrat de quartier* répond au besoin de valoriser une forme de proximité géographique. Ainsi, l'échelle du *contrat de quartier* (périmètre d'intervention), déjà évoquée plus haut, est ici réfléchi pour relever l'importance d'une échelle adaptée et pensée en amont de la mise en œuvre du dispositif. En effet, la définition du périmètre d'intervention a été déterminée par un travail préalable de la part du groupe de pilotage, par une intégration des échelles diverses relevant des acteur·ice·s du quartier.

« On a tenté de se rapprocher au plus fort du quartier vécu par les gens. Il fallait trouver une échelle qui fasse sens pour eux » (P1).

L'enjeu réside dans le fait de trouver le juste ordre de grandeur qui garantisse « *qu'il y ait une implication, et d'éviter qu'il y ait une dispersion des acteurs qui se seraient estimés pas concernés par le travail des autres* » (A2).

Ainsi, le périmètre vise à réunir des acteur·ice·s pertinent·e·s, qui puisse se sentir concerné·e·s par celui-ci. Les avis sont globalement positifs quant à la pertinence de l'échelle retenue. Ce périmètre cherche aussi à conserver une certaine flexibilité en permettant aux personnes externes au quartier de venir participer aux activités du *contrat de quartier*, mais en agissant explicitement dans des limites définies.

Des définitions variables de son quartier

L'un des enquêtés évoque le fait que, même s'il s'agit d'une bonne échelle d'intervention, la définition du quartier est variable en fonction des habitant·e·s et de leur perception du quartier, souvent réduite aux immeubles à proximité du logement. Il s'agit d'un élément que la commission de quartier a d'ailleurs assez rapidement relevé.

« La définition du quartier elle est complètement différente. Pour les gens de la Coop, leur quartier c'est Jardins de Prélaz. Ce n'est pas Valency, ce n'est pas Cité-Jardin, c'est pas la route de Genève, c'est même pas l'Avenue de Morges. C'est les Jardins de Prélaz » (H4).

L'enquêté H4 évoque aussi l'expérience d'une aînée vivant à Cité-Jardin. Celle-ci ne se sent pas concernée par les rencontres des aînés du centre socioculturel, qu'elle considère comme *« plutôt des étrangers, des gens en difficulté (...) »* (H4).

Enfin, pour l'enquêté H5, le quartier et son influence est beaucoup plus étendue que celui du périmètre du *contrat de quartier* :

« Ça va de Chaudron jusqu'à Malley, jusqu'à Sévelin. Le bas du parc, ça, c'est Prélaz et puis ensuite le haut du parc c'est Valency, ça va jusqu'à l'Avenue de France, Chaudron et presque Prilly quasiment ».

Améliorer la connaissance géographique

Le *contrat de quartier*, en tant que dispositif, participe à augmenter la connaissance du quartier et donc les savoirs habitants. En effet, d'après Da Cunha et al. (2017), l'organisation d'un *safari urbain* a par exemple *« permis de rassembler et de créer du lien entre les parties prenantes »*, *« de les sensibiliser à leurs environnements pluriels »* en apportant *« une attention aux espaces usités dans la quotidienneté »* (p.35). L'implication citoyenne dans le *contrat de quartier* a motivé le fait d'aller sur le terrain, élément qui tient une place importante pour en apprendre plus sur son lieu de vie. Ainsi, le *contrat de quartier* donne aux habitants *« une vision*

plus précise, plus documentée sur leur quartier » (P1). De plus, certain·e·s enquêté·e·s ajoutent avoir découvert des lieux avec le contrat de quartier.

« C'est surtout en faisant des activités extérieures qu'on se rend compte de comment ce lieu vit, comment cette partie du quartier elle est utilisée ou pas » (H3).

« Ça a amélioré l'image qu'ils ont de leur quartier, parce qu'ils ont découvert de nouvelles choses, de nouveaux endroits et de nouvelles questions » (P1)

Un parcours historique a aussi été proposé durant les fêtes de quartier, il s'agit aussi d'un élément intéressant pour en apprendre plus sur les lieux (H5).

« Moi, pour l'expérience aussi, je navigue dans le quartier de manière très aisée. Je connais beaucoup mieux mon quartier qu'avant (...) que ce soit les petits chemins, mais aussi le fait d'investir les lieux » (H5).

Donner un nom aux lieux

La commission de quartier a aussi eu comme rôle d'ancrer certains lieux dans le quartier. C'est par exemple le cas de la *place du grill* qui a pris le nom de *place Dentan*. Cela démontre de l'importance des toponymes dans la reconnaissance des lieux.

« La place Dentan a pris ce nom-là, je pense, à travers le travail du contrat de quartier (...) ça a été renforcé par le réaménagement de cette place » (H5).

Une connaissance antérieure du quartier

Mais pour l'enquêtée H3, ce n'est pas nécessairement le *contrat de quartier* qui a permis d'accroître les connaissances du quartier, puisque s'agissant d'un quartier avec beaucoup d'espaces verts, l'enquêtée estime que les habitants le connaissaient déjà bien.

« Il y a vraiment une connaissance assez forte de leur lieu de vie » (H3) [en particulier pour les jeunes et les enfants] *« eux ils connaissent le quartier, enfin ils n'ont pas besoin d'un contrat de quartier pour le découvrir »* (H3).

À cela s'ajoute le fait que les membres de la commission de quartier « *c'était des gens qui avaient déjà une partie de ces connaissances et pour une partie des anciens du quartier* » (H4). Il est donc difficile d'évaluer si le contrat de quartier a permis d'accroître leur connaissance du quartier et de la ville.

Proximité organisationnelle / interactionnelle : fédérer le quartier

Renforcer le tissu social et intégrer

Dans une ambition de faciliter les interactions et conformément aux buts visés par le *contrat de quartier* ; fédérer le quartier est mis en avant, par l'idée de renforcer le tissu social, au niveau de la mixité sociale notamment. Cela se lie à la nécessité de favoriser les échanges et de mettre en commun les connaissances qu'ont les habitant·e·s de « *leur petit bout de quartier* » (P1).

Une difficulté s'est assez vite posée, celle d'inclure une population difficile à intégrer dans ce type de démarche participative. À cet égard, la participation des concierges des *Jardins de Prélaz* a été d'une grande aide pour avoir des relais, ainsi qu'amener la confiance des habitant·e·s vis-à-vis du dispositif (P1, A2).

Pour l'enquête A2, le dispositif a permis d'amener les personnes de diverses manières. C'est notamment la diversité des formats de rencontre qui a offert un terrain favorable à la participation :

« Une chose qui est importante, c'est d'avoir une diversité de formats de rencontre, les espaces de discussion et d'action (...) le fait de pouvoir définir différentes thématiques, différents sujets, fait que des personnes peuvent s'impliquer dans un groupe qui s'occupe d'un sujet qui leur tient à cœur et dans lequel ils se sentent compétents » (A2).

Lieux et événements rassembleurs

Fédérer le quartier, c'est aussi découvrir de nouveaux lieux, comme c'est le cas avec la Valencienne par exemple (P1). Pour l'enquête 5, il est nécessaire d'avoir des lieux de rencontre pour les habitants « *pas seulement pour les enfants et les ados, mais aussi pour les adultes* » (H5). De plus, les événements ont aussi un rôle à jouer dans le renforcement du lien social. Malgré tout, même si les fêtes de quartier sont des événements rassembleurs, ce sont des éléments ponctuels, dont il ne reste pas grand-chose lorsque la fête est finie (H5).

Renforcer le réseau associatif en place

Pour l'enquêtée H3, la découverte du quartier a été plutôt celle d'une découverte des différentes associations, des lieux de culte, du centre socioculturel. Cet apprentissage a peut-être été marquant pour les membres de la commission de quartier, mais pas nécessairement pour les habitants (H3). Le *contrat de quartier* participe néanmoins à une mise en réseau des différents acteurs du quartier.

Renforcer le réseau associatif sur place est aussi l'un des objectifs visés. Cela a aussi été fait dans le cadre des *contrats de quartier* de Montelly et aux Boveresses. Pour l'enquête A2, il est primordial :

« d'arriver aussi à reconnaître les acteurs en place et puis éviter de les dépasser trop facilement, parce que sinon ça devient des acteurs qui s'opposent aux choses les plus consensuelles pour garantir leur place » (A2).

L'un des enquêtés souligne aussi des divergences d'envies des habitants concernant la vie dans le quartier, qui va à l'encontre de l'objectif de fédérer le quartier.

« Il y a une minorité de gens qui trouvent que le fait de limiter les interactions, ça permet de favoriser la paix dans les ménages » (A2).

Pour l'enquête H4, le *contrat de quartier* fait partie des différentes possibilités qui existent pour créer du lien. C'est aussi le rôle du centre socioculturel et des activités menées en

parallèle au sein du quartier. C'est d'ailleurs la raison qui a poussé à développer cette activité socio-culturelle, par « *un lien de confiance qui se crée avec le temps* » (H5). « *Dans l'idéal, le rêve ça serait d'avoir un lieu qui se construise pour en faire, comme à Chailly, une maison de quartier, ça c'est le rêve en fait* » (H5).

Une solidarité latente

L'enquête H4 évoque aussi la question de la solidarité au sein du quartier, qu'il estime latente, mais capable de se révéler lorsque le besoin s'en fait sentir :

« Ces liens de solidarité ils existent. Ici aussi. Ils ne se voient pas nécessairement quand ce n'est pas nécessaire, mais sitôt qu'il y a des besoins, alors ils se mettent en œuvre » (...) « *Je trouve que les gens qui disent qu'en ville il n'y a plus de solidarité, moi je pense que ce n'est pas vrai* » (H4).

Une volonté de plus fédérer

L'enquête H5 aurait souhaité que le quartier soit plus fédéré avec le *contrat de quartier*. Il évoque notamment certains groupes du quartier avec qui une distance est toujours ressentie. Se référant à la communauté musulmane, il dit :

« Moi je pense qu'on vit avec ces personnes-là, mais on ne vit pas ensemble » (H5).

Il y a, pour ce participant, un travail de fond à réaliser. C'est d'ailleurs ce que fait le centre socioculturel, qui engage un lien de qualité avec les habitants du quartier et offre un lieu de rencontre important, bien qu'inadapté en termes de capacité pour le quartier. Pour ce participant, le centre de prière al-Boukhari, « *c'est aussi un centre socioculturel en soi. Il fédère beaucoup de monde (...)* de la communauté musulmane. *Mais on a le sentiment qu'il y a un effet de communautarisme, comme ça, ou les gens ne se mélangent pas (...)* ils sont entre eux, *mais on n'y a pas accès, on ne les connaît pas, on ne peut pas échanger vraiment avec eux* » (H5).

Finalement, l'enquête H5 aurait souhaité que la commission de quartier continue ses activités, en vue de perpétuer le développement des projets, avec une équipe qui fonctionnait bien.

« Mon intention, au départ, c'était de créer du lien avec les habitants. J'avais une fille en bas âge qui commençait à grandir, à aller à l'école. Et un intérêt croissant de me rapprocher de mon lieu de vie, de connaître les habitants. Cette expérience, pour moi, elle est complètement réussie, j'ai créé un nombre de liens incalculables. Vraiment, de pouvoir me rapprocher d'autres habitants, de voisins... connaître quel était mon environnement, qui habitait ici. Et c'était pas du tout le cas avant en fait » (H5).

La communication pour fédérer

D'autres moyens ont été mis en œuvre pour fédérer le quartier. Le *Journal de Prélaz-Valency* en est un exemple. Le projet a initialement vu le jour pour faire connaître les activités du *contrat de quartier* (H4). Il est principalement rédigé par des ancien·ne·s membres de la commission de quartier.

Proximité institutionnelle : un rapport entre administré·e·s et administration

Améliorer les liens avec l'administration, c'est l'un des objectifs du *contrat de quartier*. Cette proximité institutionnelle s'exerce en particulier grâce au rôle de la personne cheffe de projet et son attribution de coordinatrice qui « *a facilité plusieurs démarches* » (H5). En effet, la mise en œuvre des projets du contrat de quartier a facilité les demandes d'autorisation et accéléré les processus.

Ensuite, concernant l'apprentissage occasionné par ce lien entre habitants et administration, ce dernier fonctionne dans les deux sens (H3) ; il permet de donner un aperçu aux habitants du fonctionnement et de la complexité d'une ville comme Lausanne. Le *contrat de quartier* a notamment permis de créer une plateforme d'échanges pour que les habitants puissent rencontrer des personnes impliquées dans ces services, afin que ceux-ci leur expliquent les logiques internes et la lourdeur de certains processus. D'autre part, du point de vue de

l'administration il s'agit de « *savoir comment se vit le quartier, quels sont les temps, les espaces. Parce que ce n'est pas les mêmes qui sont dans leur tête* » (H3).

Collaborer avec les services de la ville

Lors du contrat de quartier, des collaborations ont été engagées avec plusieurs services de la ville ; le Service de parcs et domaines (SPADOM), la police de proximité, le service de la propreté urbaine (PUR).

Le SPADOM a récemment recontacté l'association de quartier pour impliquer les habitants dans certains projets. Mais pour l'enquête A2, il y a tout de même une difficulté pour les services de la ville à accueillir cette participation.

« Ils voient du coup les contrats de quartier, ou les démarches citoyennes comme des manières d'empiéter sur leur terrain et parfois questionner les priorités qu'eux ont mises » (A2).

Il existe néanmoins une certaine disparité entre les habitants du quartier. Pour l'enquête H3, la création de ce lien a permis de rendre compte qu'il était possible d'interpeler les gens derrière les services de la ville. Mais pour l'enquête H3, « *certaines personnes qui étaient très impliquées dans le contrat de quartier, je pense qu'elles sont capables de le faire sans contrat de quartier* » (H3). Cela pose des questionnements sur l'utilité réelle de cette forme « d'éducation citoyenne » portée par le *contrat de quartier*. De plus, au vu de la faible participation au *contrat de quartier* évoquée plus haut, il apparaît qu'il existe un risque de professionnalisation d'un petit nombre d'individus, vis-à-vis du reste du quartier.

« Nous on a toujours ce lien avec la ville, on le fait à travers différentes choses (...) ça peut être tout simplement de demandes d'autorisation de manifestations » (H4).

Compte tenu de l'objectifs du *contrat de quartier* d'améliorer les liens avec l'administration ; à la question : « *Le contrat de quartier a-t-il amélioré les liens entre les habitants et la Municipalité de Lausanne ?* », seules 58 personnes sur 132 ont répondu à cette question. De plus, sur ces 58 personnes, plus de la moitié a donné une note de 3 (neutre).

Finalement, seul·e·s 11 participant·e·s estiment que le *contrat de quartier* a permis d'améliorer les liens avec la Municipalité. Il s'agit principalement de personnes ayant pris part au *contrat de quartier*.

Un apprentissage s'est manifesté par la mise en relation avec les services de la Ville de Lausanne. C'est par exemple le cas de la compréhension de l'environnement du quartier. Ces échanges ont permis d'augmenter la compréhension de la complexité de la ville, de l'entretien du quartier.

« Pour s'occuper des jardins, on a fait des visites avec des jardiniers de la ville qui ont proposé certains arbres plutôt que d'autres » (P1).

« Ça a amélioré largement la connaissance qu'ils ont de Lausanne et de l'administration, du pouvoir » (P1).

Existence de tensions préalables

L'existence de tensions entre la Ville et la FASL a aussi été soulevée (P1). La politique des quartiers n'est souvent pas très bien comprise. Les personnes « de la ville » envoyées dans les quartiers sont alors souvent perçues négativement par les acteurs et actrices présent·e·s sur place. Ces tensions ont d'ailleurs compliqué le déroulement du *contrat de quartier* (P1). Dans le même registre, la conception « technocrate » de la ville a aussi été relevée par l'enquête H5, dans le sens où celle-ci souhaite quantifier son investissement dans les quartiers de manière continue. L'enquête appuie sur le fait que les animateurs font de l'animation, mais qu'il n'y a rien de contraignant dans leur profession.

« En fait le taux de participation n'est pas significatif. Parce que s'il y a une, deux ou trois personnes qui viennent à une activité, c'est peut-être tout aussi important ». « A travers ce centre, la ville exige des compte (...) et ça c'est très problématique » (H5).

Le même participant soulève aussi le risque que la ville se repose trop sur le réseau associatif et se décharge sur les bénévoles (H5). En dehors du contrat de *contrat de quartier*, se dévoile alors d'autres problématiques touchant aux rapports entretenus avec l'administration.

Capabilités

Le concept de capacité correspond « *aux possibilités (ou libertés) de choisir la vie que l'on souhaite mener* » (BaSES, 2013). En effet, dans le contexte d'une politique de participation et de mobilisation citoyenne, la marge de manœuvre permise par la mise en œuvre d'un instrument relève des choix de l'instance administratrice (Lascoumes et le Galès, 2004). Ainsi, les *libertés* dont disposent les habitant·e·s peuvent être questionnées sous ce prisme.

De quelles capacités disposent les habitant·e·s ?

Outre l'ouverture analytique proposée par la notion, l'approche par les capacités est intéressante à mobiliser pour plusieurs raisons. Relativement à sa filiation historique et son ancrage dans les recherches sur le développement, cette notion est ici utilisée dans un parallèle formulé avec l'application du *contrat de quartier*. En effet, il apparaît que les objectifs du dispositif *contrat de quartier* soient relativement similaires à une forme de développement au sein de la ville développée ; projet accompagné, subventionné, ciblé sur un quartier populaire et oublié, dans lequel des objectifs de mise en lien, de responsabilisation sont formulés. De plus, comme cela a été relevé par l'un des enquêtés (H4), une réflexion peut aussi être portée sur la durée du processus, de trois ans, assez représentative des projets de développement. Cela amène à repenser l'analyse du dispositif *contrat de quartier* sous un prisme qui met en exergue des comportements, eux-mêmes dépositaires de certaines valeurs.

Il s'agit donc de savoir si le *contrat de quartier* a permis d'augmenter la capacité des habitant·e·s. Au cours des trois ans, de par la mobilisation citoyenne et la possibilité de formuler des propositions pour améliorer la qualité de vie du quartier ; la capacité a été très nettement augmentée. Cela est principalement dû à la présence d'une personne coordinatrice, au sein de la structure de pilotage. En effet, les procédures administratives ont été facilitées par la mise en relation des différent·e·s acteur·ice·s de la Ville, élément appuyé par les échanges entre

habitant·e·s et administration grâce à la triangulation « *réunissant expertise politique, technique et d'usage* » (Dugua et Chakroun, 2019, p.14).

Les fonds mis à disposition pour le *contrat de quartier* (environ 50'000 francs par an) sont aussi un élément clé de la réalisation effective des projets du dispositif. Il apparaît que la capacité en soit augmentée lors du *contrat de quartier*.

Les liens sociaux créés ou renforcés au cours du contrat de quartier ont aussi permis d'augmenter la capacité des individus, par la constitution d'un réseau plus étendu entre les habitant·e·s, les associations, et avec l'administration. Cela ne concerne néanmoins qu'une petite portion de la population. En effet, relativement aux *functionnings*, les raisons de la participation politique et de la mobilisation citoyenne, évoquées plus haut, démontrent de disparités dans les possibilités au sein d'un même quartier. Ainsi, c'est un groupe assez restreint qui a pris part au dispositif. Tout le monde n'en est pas sorti renforcé. Plusieurs éléments viennent appuyer cette idée. En premier lieu, l'exposition à une forme « *d'éducation à la citoyenneté* » par le *contrat de quartier* est finalement remise en cause. La connaissance du fonctionnement de la Ville est un élément fondamental pour augmenter la capacité des individus, mais celle-ci est finalement assez restreinte dans ce contexte. Celle-ci se doit aussi d'être alimentée de manière continue, c'est en partie le cas, compte tenu de certains éléments mis en œuvre pour pérenniser le *contrat de quartier*, tels que le *Journal de Prélaz-Valency*.

En second lieu, cette capacité augmentée chez certains individus peut, de manière hypothétique, participer à former les autres habitant·e·s. Mais il s'agit tout de même d'une forme de « *professionnalisation* » (Sintomer, 2008) de certaines personnes et donc d'une scission au sein même du quartier. Cela s'explique par des compétences politiques acquises par un petit nombre de personnes, par une pratique active de la citoyenneté durant les trois années du *contrat de quartier*. Il y a donc bel et bien une « *division experts/profanes* » au sein de la société civile, réintroduite par le dispositif participatif. La notion *d'empowerment* des habitant·e·s est donc questionnée (Sintomer, 2008, p.123). De plus, il apparaît que la connaissance initiale de l'institution par les personnes impliquées dans le *contrat de quartier* soit initialement déjà différenciée. En effet, celles et ceux-ci prennent souvent déjà part à la vie

locale / associative. Ainsi, l'effet de cette mise en relation avec l'administration est une fois encore remis en cause.

Une évaluation a posteriori permet de relever que le niveau de capabilité a nettement diminué depuis la fin du *contrat de quartier*. Cela se comprend notamment par les *entilements*, ou droits d'accès (BaSES, 2013). Les habitant·e·s sont en effet limité·e·s dans leurs actions en raison des demandes d'autorisations/pétitions à adresser à la Municipalité. Cette dimension a été facilitée par la présence d'une personne coordinatrice. Mais après les trois ans, on retombe dans la routine, la longueur des processus, les frustrations. C'est le cas avec la pétition récemment déposée (Avril 2021) pour le réaménagement des Jardins de Prélaz, qui démontre de la lenteur des démarches administrative réduisant ainsi la capabilité des individus. La flexibilité et la rapidité amenée par le *contrat de quartier* est un élément fondamental, mais qui tombe en désuétude une fois le dispositif terminé.

Enfin, pour reprendre les propositions de Nicolas Buclet (2011), la question des systèmes experts reste à évoquer. Suite aux réponses au questionnaire, il a été relevé que les participant·e·s ne savaient pas toujours d'où provenaient l'eau et l'électricité consommée. En effet, l'invisibilisation des infrastructures peut apparaître comme une limitation à l'application de la démocratie participative, en raison de la complexité des systèmes experts qui échappent aux individus. Leur gestion ne concerne souvent pas seulement les habitant·e·s, mais l'ensemble de l'agglomération. C'est par exemple le cas de certains axes routiers comme l'Avenue de Morges, pour laquelle la gestion des flux est pensée à plus large échelle. Une personne sujette à des nuisances sonores n'aura donc pas nécessairement les possibilités d'agir pour améliorer sa qualité de vie. Cela amène aussi à réfléchir au rôle des collectifs et associations en place, sur lesquels la Ville doit éviter de se décharger. Le discours de responsabilisation des individus se doit donc d'être pensée en fonction des possibilités réelles dont disposent ces groupes/collectifs. La *figure 10* donne un aperçu du sentiment des participant·e·s au questionnaire concernant les « possibilités d'agir » dans leur quartier.

En conclusion, la capabilité est dépendante de plusieurs facteurs dont l'administration est la principale garante. Instance régulatrice, elle décrète des possibilités dont disposent les habitant·e·s pour agir, grâce aux outils qu'elle met à leur disposition. La clef de la « réussite »

du dispositif réside dans cette organisation, manœuvrée par un comité de pilotage. Mais une fois le *contrat de quartier* terminé, le quartier retombe dans une forme d'inertie. Seuls résident les liens créés ou renforcés durant le *contrat de quartier* et les aménagements mis en place. En vue d'améliorer la mobilisation citoyenne et d'augmenter les capacités, c'est donc la pérennisation du dispositif qui devrait être pensée plus en profondeur. Celle-ci devrait impliquer un changement au niveau de l'institution, et pas seulement de la part des associations et des collectifs du quartier.

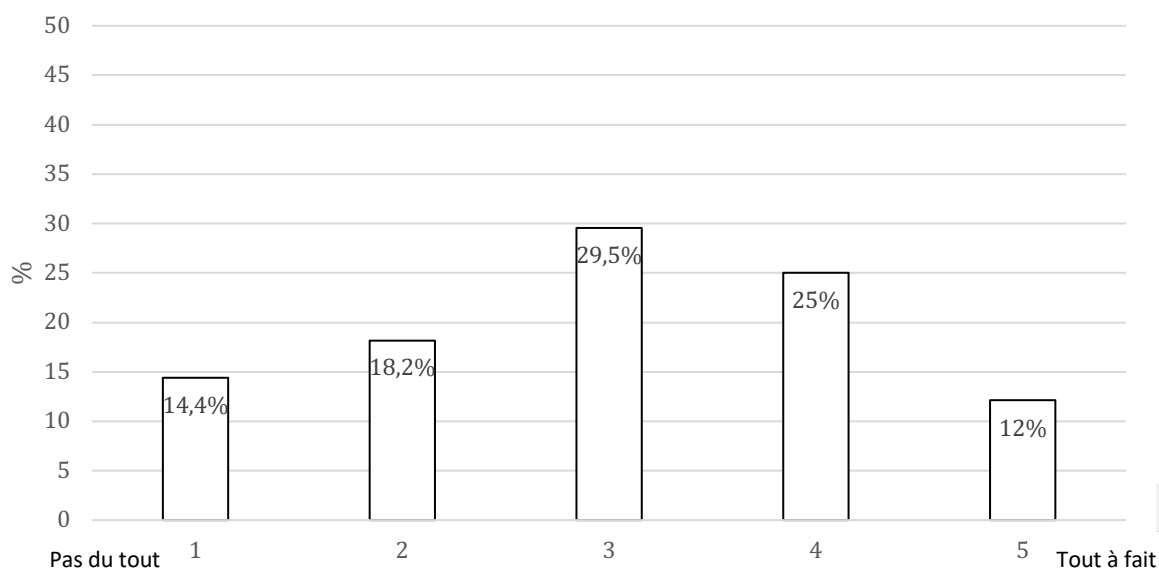


Figure 10 : « Avez-vous l'impression d'avoir la possibilité d'agir dans votre quartier ? »

3.1.2 Vers un développement local auto-soutenable

Suite à l'analyse du dispositif et de ses résultats, il apparaît que des éléments puissent être repensés, à partir du *contrat de quartier*, pour augmenter la capacité des individus. Cela concerne en particulier l'après *contrat de quartier*. C'est ici qu'intervient la notion de *développement local auto-soutenable* qui offre des possibilités pour changer de référentiel. Aux vues des possibilités réelles dont disposent les habitant·e·s, il est envisageable de chercher des réponses à partir du *contrat de quartier*. Mais ces propositions engagent aussi la politique des quartiers dans laquelle le *contrat de quartier* est intégré. Favoriser les capacités apparaît comme l'une des clés pour engager un changement à partir des institutions. Il est ainsi nécessaire, pour Nicolas Buclet (2011), de chercher des moyens pour que chacun·e trouve « normal » que la capacité des autres soit respectée. Pour ce faire, les dispositifs participatifs et les instruments peuvent évoluer pour encourager ce type de valeurs, visant à augmenter la capacité des individus.

Valoriser l'autonomie des habitant·e·s

La valorisation de l'autonomie des habitant·e·s apparaît comme une condition fondamentale pour tendre vers un *développement local auto-soutenable*. Celle-ci s'appuie par ailleurs sur une augmentation de la capacité (Buclet, 2011). Cette autonomie doit donc intégrer des éléments y relatifs. Prôner une plus grande autonomie ne doit pas mener à un laissez-faire ou à un déchargement de l'institution sur les bénévoles et associations de quartier, mais leur permettre une plus grande marge de manœuvre en augmentant leurs capacités. Il faut donc pousser vers une forme de responsabilisation, qui s'appuie sur une relocalisation de la prise de décision à l'échelon local, tout en cherchant à « concilier liberté et contraintes collectives » (Buclet, 2011). Celle-ci nécessite alors une « autolimitation collective fondée sur des objectifs partagés visant à accroître la capacité des individus » pour reprendre la formulation de Nicolas Buclet (2011, p.141). C'est au niveau de l'institution que de tels éléments peuvent être repensés, à travers des dispositifs participatifs notamment.

La proximité comme préalable

Pour Buclet (2011), la proximité (géographique, interactionnelle, institutionnelle) est indissociable de cette volonté d'augmenter la capabilité. Celle-ci doit donc être favorisée à tous les égards.

Au niveau interactionnel et au vu des réponses au questionnaire, il existe un manque de connaissance du quartier et de ses associations au sein du quartier. En effet, un certain nombre de participant·e·s estiment ne pas s'investir localement en raison du manque d'informations et de la méconnaissance des associations du quartier. Il y a donc une nécessité à valoriser une transmission d'informations plus efficiente, mais aussi par l'instauration d'espaces de rencontre. Cet élément a notamment été soulevé par l'un des enquêtés (H5). Il devrait y avoir plus de plateformes de rencontre et d'échange pour que les habitants du quartier puissent discuter démocratiquement sur leur quartier et de manière continue.

Il reste donc à trouver des espaces de négociation avec la Ville. Créer des espaces d'échange implique aussi de continuer à mobiliser toutes les formes d'expertises portées par les acteur·ice·s (usage, politiques, professionnelle). Cela s'illustre aussi par l'importance de coordonner ces échanges. Étant donné qu'une délégation municipale aux quartiers, chargée de la coordination politique (EJQ, 2018/12) soit désormais opérationnalisée, celle-ci pourrait valoriser cette dimension, avec les différents services et avec les habitant·e·s.

Lors des entretiens semi-directifs, un enquêté soulève un enjeu politique fondamental, celui « *d'éviter de multiplier les espaces de discussion, et que du coup les choses se discutent plusieurs fois, que les décisions prises une fois soient défaites une autre fois* » (A2). Il est donc important d'implémenter des cadres concernant la prise de décision, articulant les besoins des habitant·e·s à l'échelon local, et de la Ville lorsque les enjeux dépassent les limites du quartier.

La nécessité de valoriser tous les types de proximités doit donc être alimentée de manière continue. Mais il persiste le besoin de démocratiser ce lien avec la Ville, de trouver des moyens pour que les habitant·e·s puissent se réapproprier leur lieu de vie de manière locale et territoriale.

Créativité et capacités dans les territoires

Nicolas Buclet (2011) propose donc de coupler potentiel créatif et capacité dans les territoires. Pour l'auteur, la créativité est souvent latente et il peut s'avérer intéressant de mettre en avant les atouts dont bénéficie un territoire et améliorer la qualité de vie, en participant à augmenter la capacité des individus. Il convient donc de trouver des moyens pour rendre compte de cette créativité dans les territoires et de l'alimenter en offrant des espaces ou celle-ci puisse être mise en valeur et discutée.

Dans le contexte du *contrat de quartier*, Da Cunha et al. (2017) mette aussi en avant le rôle de la créativité, notamment dans les méthodologies implémentées, car il s'agit d'un dispositif ou l'innovation est motivée par la démarche participative. Le dispositif et son organisation participent à la mise en place d'espaces propices à cette créativité. Mais comme cela a été évoqué, la capacité n'est pas pérenne. Il est donc nécessaire de chercher des propositions supplémentaires susceptibles de valoriser cette créativité.

Ambrosino et al. (2018), formulent la proposition de tendre vers un modèle collaboratif et informel dans lequel les statuts publics/privés deviennent *communs territoriaux*. Pour ces auteurs, la question de la responsabilisation est une fois encore soulevée. Mais il persiste la nécessité de rendre compte de ces communs territoriaux. Les travaux de Magnaghi sont une fois encore soulevés comme susceptibles de fournir des réponses. En effet, les territorialistes cherche à mettre en exergue le *patrimoine territorial*, à l'image des ressources d'un lieu, d'un territoire. La *conscience du lieu* est ici perçue comme un levier. Ce dernier point amène donc à la nécessité formulée par Magnaghi (2001) de constituer des *atlas du patrimoine*, par la cartographie principalement, avec pour objectif la réappropriation des lieux de vie. Augmenter la capacité des individus peut donc passer par la créativité, mais aussi par le savoir et la *conscience du lieu*, préalable à la formulation d'idées en adéquation avec les réalités du terrain, de ses particularités et des compétences / ressources mobilisables.

La *figure 11*, inspirée de Magnaghi (2001) et adaptée à la *politique des quartiers* lausannoise, présente une proposition de gouvernance pour tendre vers un *développement local auto-soutenable*. Se basant sur des éléments existants au sein de cette politique, cette

organisation intègre la possibilité de constituer des *atlas du patrimoine territorial*, comme base commune à la discussion entre administré·e·s et administration. L'outil favorisé pour mettre en valeur le patrimoine territorial est celui de la réalisation de *cartes de communauté*. Les chorographies deviennent donc la base sur laquelle s'appuyer pour discuter des projets à réaliser. Celles-ci sont évolutives, mais visibles, adaptables et articulables les unes aux autres. Leur mise en lien constitue un riche atlas du patrimoine lausannois.

L'organisation proposée sur la *figure 11* s'appuie sur des éléments existants tels que le portail web « Quartiers » ou encore la capacité de la délégation municipale aux quartiers de constituer des « groupes opérationnels », pour faire appel aux autres services (EJQ, 2018/12).

L'appui sur les savoirs d'usage, professionnels et politiques est conservé du *contrat de quartier*. L'EJQ veille à mettre en place un système de coordination, à l'image de celle instaurée lors du *contrat de quartier*. La participation menée s'appuie notamment sur les maisons de quartiers et les centres socioculturels, comme ancrages physiques et interactionnels. Des ateliers sont réalisés, de manière ponctuelle pour mettre en exergue les richesses du territoire. Il y a aussi, à travers ce schéma, la volonté de trouver un terrain d'entente et d'atténuer des tensions entre la ville et la FASL. Cela vise aussi à éviter les demandes d'évaluations contraignantes de la part de la ville, par une mise en commun ponctuelle portée par cette organisation ou l'information remonte continuellement. A cet égard, le portail web « Quartier » devient un espace de discussion, permettant aussi aux habitant·e·s / acteur·ice·s de la ville de porter des demandes et de poser des questions en dehors des ateliers. Cette plateforme facilite les échanges entre habitant·e·s et administration. De plus, les associations de chaque quartier doivent être rendues plus visibles à travers ce portail web, ou par leur mise en lien au sein des offices de quartier (Maisons de quartier, centre socioculturels, etc.). A l'interne du quartier, la communication peut aussi être assurée par un journal de quartier et des événements qui participent à permettre des échanges continuels entre les habitant·e·s.

Les cartes de communautés sont évolutives. La mise en commun des savoirs et la reconnaissance des lieux mènent ainsi à la formulation de scénarios stratégiques coïncidant avec les besoins des quartiers. La volonté de cette organisation est de mener à une forme d'organisation plus flexible, réactive et résiliente. Il s'agit donc de redonner plus d'autonomie

aux habitant·e·s en formalisant un cadre et des logiques de fonctionnement permettant d'éviter de dissiper l'information.

Finalement, les dispositifs participatifs sont évalués de manière ponctuelle, afin de veiller à ce que ceux-ci participent véritablement à augmenter la capabilité des habitant·e·s. Ainsi cette résilience se place tantôt du côté de l'administration régulatrice, tantôt du côté des habitant·e·s qui disposent d'une plus grande marge de manœuvre vis-à-vis de leur quartier, qu'ils connaissent et appivoisent. Ils participent donc à créer de la richesse dans les territoires, en couplant créativité et capabilité.

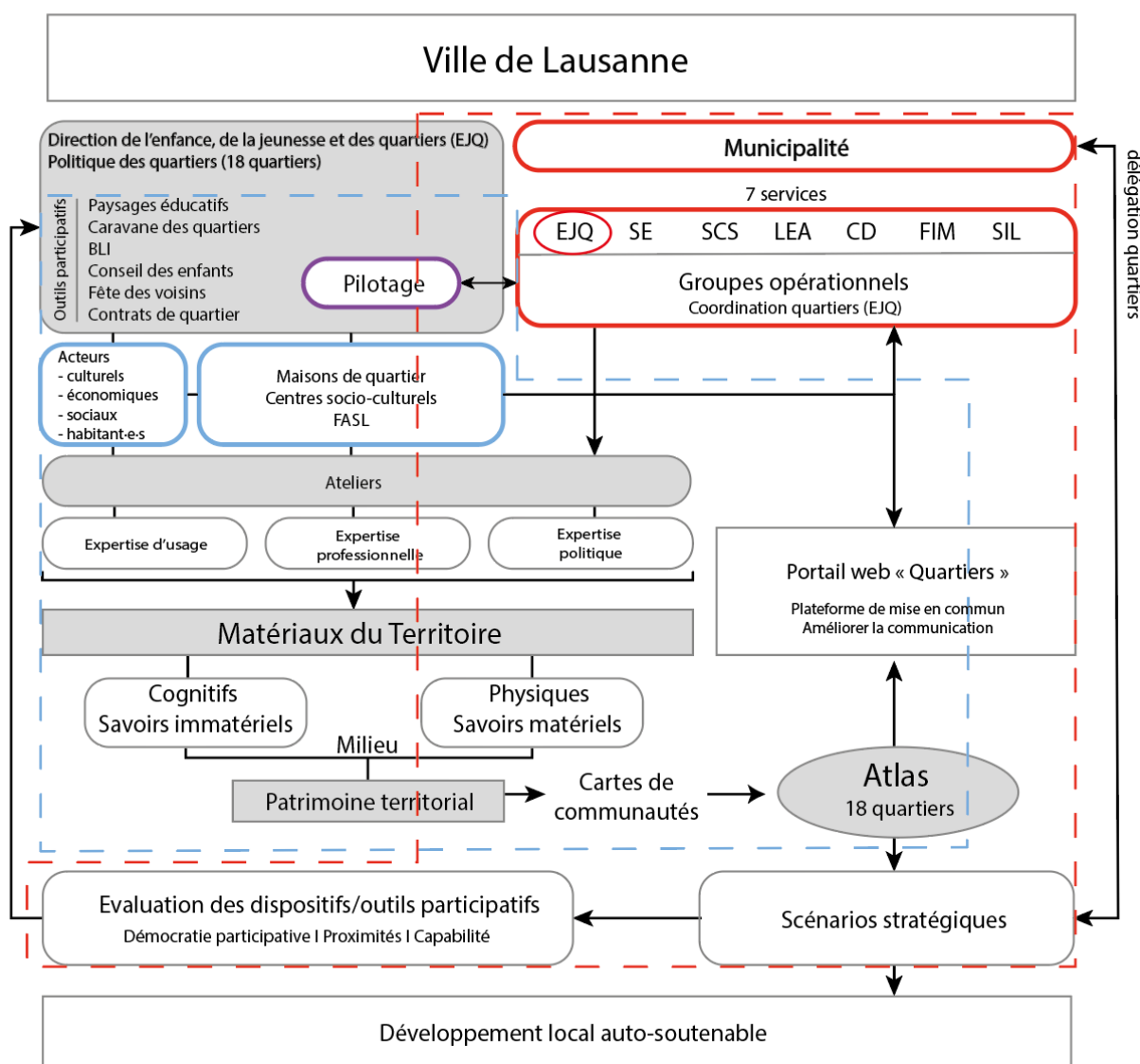


Figure 11 : Proposition d'un schéma organisationnel pour un développement local auto-soutenable, adapté de la politique des quartiers lausannoise. Inspiré de Magnaghi (2001).

3.2 Les rapports à l'espace générés par le contrat de quartier

Ce travail articule plusieurs échelles nécessaires à la compréhension des rapports à l'espace générés par le contrat de quartier. Le lieu est ici entendu comme un fragment du territoire. Ce travail interrogeant la *conscience du lieu*, cela permet de concevoir la relation au lieu et à l'habiter, notamment constitutifs de l'identité spatiale des individus. L'analyse se structure entre compréhension du quartier, compris comme *espace médiateur* entre le logement et l'organisation de la Cité (Di Méo, 1994) et l'échelle du territoire.

Ainsi, ce chapitre vise à comprendre *les parties*, pour figurer une compréhension *d'ensemble*, dans le dialogue entretenu entre un quartier et le territoire dans lequel il est inséré. L'intérêt consiste notamment à déceler *l'identité spatiale* générée à Prélaz-Valency. C'est à travers l'évaluation d'éléments positionnels, de configurations et de valeurs que cette identité spatiale est esquissée (Lussault, 2003). Il découle de cette analyse la compréhension de deux images du territoire ; à la fois individuelles et collectives, qui visent à donner une vision augmentée des rapports à l'espace, au territoire, aux lieux et aux forces qui les animent.

Cette partie du travail présente les résultats du questionnaire et de l'analyse des cartes mentales, qui permettent une compréhension fine des rapports au lieu et au quartier.

3.2.1 Retour sur la participation au contrat de quartier

Dans un premier temps, l'évaluation des rapports spatiaux générés par le contrat de quartier nécessite de rendre compte de la portée du dispositif participatif. Suite au questionnaire, quelques résultats généraux doivent être relevés. En premier lieu, sur l'ensemble des réponses récoltées, 71,2% de la population réside à Prélaz-Valency. Cela signifie que le reste des participant·e·s (29,8%) travaillent ou vient régulièrement dans le quartier. Mais de manière générale, les réponses sont à l'image de l'expérience des habitant·e·s du quartier. Les personnes ne résidant pas dans le quartier en offre une vision externe bienvenue, en adéquation avec les objectifs d'inclure au sein du dispositif participatif les personnes ne résidant pas dans le périmètre du *contrat de quartier*.

Un nombre assez faible de personnes a participé ou s'est senti concerné par le *contrat de quartier*. Sur l'ensemble des participant·e·s (132 personnes), seul·e·s 16,8% y ont pris part, contre 37,4% de non. Certains n'en ont même jamais entendu parler (45,8%). Ces résultats sont visibles sur la *figure 12*.

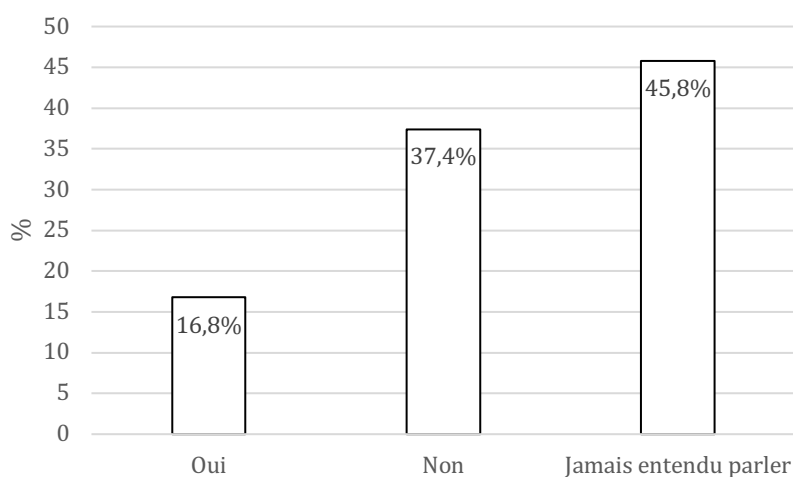


Figure 12 : Participation au contrat de quartier

Il est important de relever que près de 34,5% de la population interrogée habite le quartier depuis moins de 5 ans, ce qui peut expliquer qu'une part importante n'aie pas été impliquée ou n'aie jamais entendu parler du dispositif. Cela démontre aussi de la difficulté à pérenniser le contrat de quartier, étant donné que l'élan insufflé par ce dernier n'a pas été transmis aux nouveaux·elles arrivant·e·s. De plus, 57% de l'échantillon n'a jamais lu le *Journal de Prélaz-Valency*, élément le plus tangible de la pérennisation du dispositif.

Il apparaît donc, de prime abord, que les effets générés par le *contrat de quartier* ne soient pas significatifs pour la population du quartier. Il est néanmoins possible que le dispositif ait pu influencer la qualité du cadre de vie des habitants sans pour autant que ces dernier·ère·s aient pris part au dispositif.

3.2.2 Comprendre l'image

Image individuelle, les parties

Ce chapitre se penche sur l'analyse des 60 cartes mentales produites par les participant·e·s pour en comprendre *les parties* qui mèneront à percevoir *l'image de l'environnement*. Dans un premier temps, les rapports au territoire sont évalués par ce biais. Pour Kevin Lynch (1969), malgré le fait que l'analyse des cartes mentales s'appuie sur des objets physiques, le rôle de la forme urbaine est mise en avant, car chargée de significations sociales. En effet, un espace, selon son histoire, ses toponymes, ou encore la fonction qui lui est attribuée va influencer son *imagibilité*.

Les voies

Pour Kevin Lynch (1969, p.54), c'est en circulant sur les voies que l'on observe la ville. Les voies structurent l'image de l'environnement et permettent une mise en relation des autres éléments (nœuds, points de repère, etc.). Par ailleurs, « *leur importance varie en fonction du degré de familiarité avec la ville* » (p.57), ce qui en apprend beaucoup sur la connaissance du quartier de la personne produisant la carte.

Dans le contexte de Prélaz-Valency, ce sont les Avenues de Morges (30 occurrences) et d'Echallens (17) qui ont été les plus représentées, ainsi que du chemin de Renens (17) et de la rue Couchirard (17). Ce sont des axes structurants pour le quartier. Cette structuration s'exerce dans un premier temps avec une orientation est-ouest, reliant les quartiers aux autres polarités de l'agglomération (Lausanne, Renens, Malley, Prilly), puis nord-sud, de manière verticale au sein du quartier. La *figure 13* présente une carte mentale mettant en avant la question de la pente dans le quartier, marquant fortement l'organisation des voies.



Figure 13 : Carte mentale Q73, orientation N, résidant aux Jardins de Prélaz

La figure 14 présente une reconstitution des voies telles qu'elles sont régulièrement représentées dans les productions des participant·e·s. Il s'agit d'un assemblage de plusieurs cartes mentales. Chaque voie contient des particularités qui lui sont propres. Tandis que les Avenues de Morges [1], d'Echallens [2] et la route de Genève [3] sont toujours représentées de manière rectilignes, l'Avenue Frédéric-Recordon [4] est presque toujours dessinée comme une courbe descendante, ne correspondant pas à sa forme réelle, mais donnant cette impression en étant parcourue. Le lien entre l'Avenue de Sévery [5] et le chemin du Risoux [6] présente aussi la particularité d'une courbe à leur intersection. Le chemin de Renens [7] se connecte à

l'Avenue de Morges [1] par la rue Couchirard [8], axe structurant pour le quartier. Le chemin des Glycines [9] est figuré par une impasse. L'allée centrale des Jardins de Prélaz [10] est très régulièrement représentée, parfois accompagnée des allées latérales. « L'allée du château » [11] est dessinée comme une grande allée ornée d'arbres. Le chemin des Vignes-d'Argent [12] est, symboliquement, représenté par son tracé particulier, caractéristique d'une forte pente. Cette pente se matérialise aussi dans la présence de l'escalier central du Parc de Valency [13], ainsi qu'avec les cheminements à l'intérieur du parc. La route de Prilly est généralement omise au profit de l'Avenue d'Echallens [2].

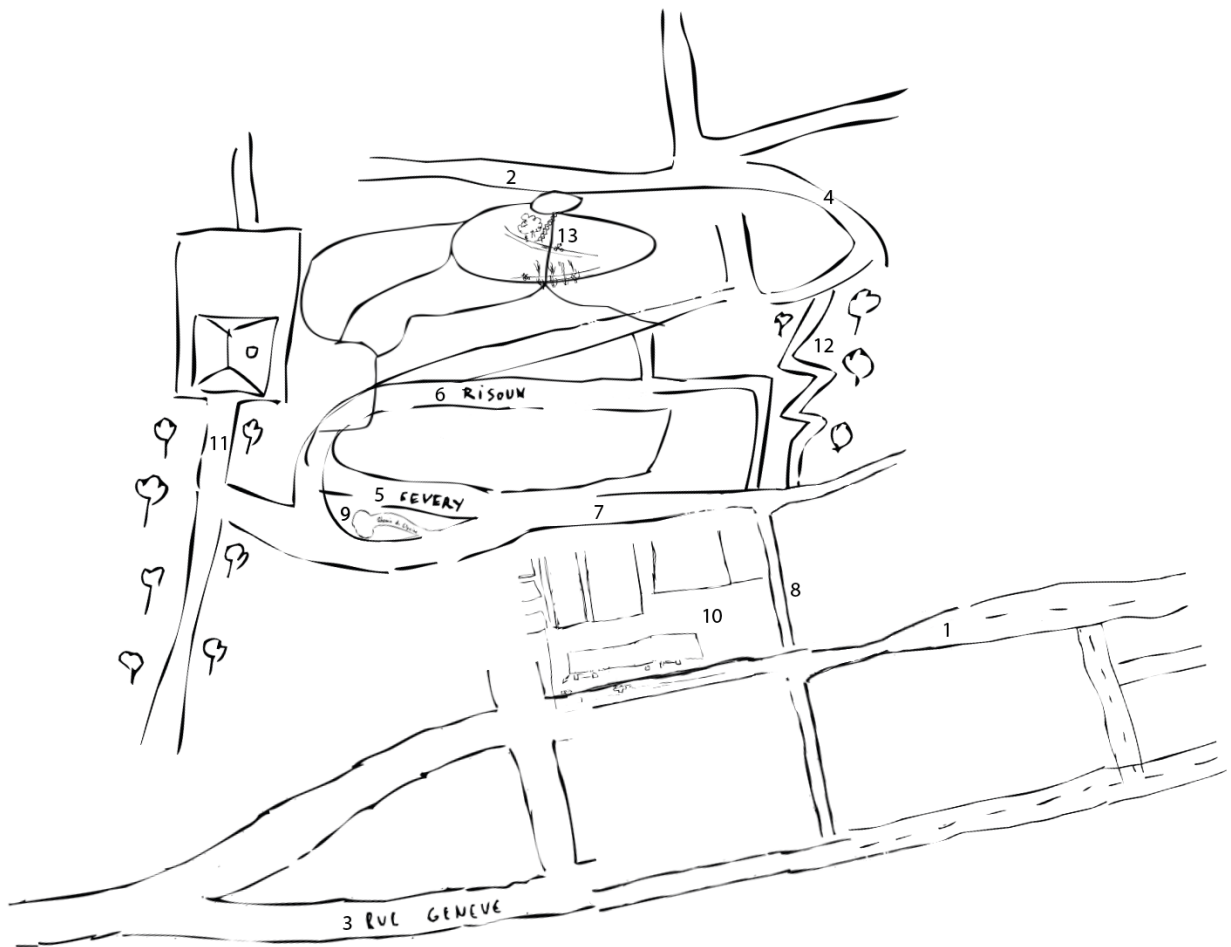


Figure 14 : *Recomposition des voies à partir de plusieurs cartes mentales comparées (orientation N)*

Les limites

Les limites sont plus complexes à déterminer. Le quartier de Prélaz-Valency est un quartier marqué par un grand nombre de flux, en particulier est-ouest. Il est parfois défini comme s'étendant de Chaudron à Malley. Au Nord, la limite la plus souvent proposée est celle de l'Avenue d'Echallens, ou le haut du Parc de Valency. Au Sud, c'est l'Avenue de Morges, la route de Genève dans certains cas. A l'Ouest, c'est souvent la *Villa Dentan* et la petite forêt du parc qui fixent la limite. À l'Est, il s'agit de l'Avenue Frédéric-Recordon, du collège et de la Cité-Jardin dans certains cas.

Au sein du quartier, les personnes habitant aux Jardins de Prélaz ont tendance à arrêter le quartier vers la rue Couchirard, juste après la Coop. La définition du quartier est souvent plus restreinte chez ces personnes.

Les limites ne sont pas clairement représentées, il s'agit plutôt d'éléments omis, tels que certains bâtiments de l'Avenue de Morges, ou encore le rail au niveau de la route de Genève. Il réside néanmoins plusieurs zones de flou peu ou mal connues, telles que l'Est du quartier et l'Ouest, en direction de *Prélaz-les-Roses*. Cela est peut-être dû à une mauvaise représentativité de l'échantillon. La partie ouest, du côté de Prilly est elle aussi généralement omise. Cette disparition de certains lieux appuie néanmoins l'idée que le quartier, bien que poreux et lié aux centralités de la région, soit marquées de limites qui participent à l'image mentale du quartier. Les limites varient considérablement en fonction du lieu de vie. Néanmoins, le croisement des cartes mentales permet de considérer le quartier dans une vision d'ensemble, dont les limites, plus ou moins poreuses, ont été déterminées.

Les quartiers

Tandis que Lynch (1969) relève les quartiers à l'échelle d'une ville, ce sont ici les parties composant le quartier de Prélaz-Valency qui sont relevées. Les « quartiers » représentés dans les cartes mentales sont assez nombreux, mais ils n'ont pas tous la même force identitaire. Tandis que certains quartiers sont représentés par des caractéristiques propres, d'autres ne sont jamais dessinés. Dans le meilleur des cas, le toponyme est écrit par l'auteur·e de la carte. Selon

les productions des participant·e·s, les quartiers les plus caractéristiques sont les Jardins de Prélaz et ses allées, Sévery-Risoux et leurs habitations alignées, et le quartier Cité-Jardin, bien qu'assez déconnecté du reste de l'ensemble. Il est représenté par son alignement caractéristique, souvent appelé « petites maisons », par les gens qui y résident.

La *figure 15* offre une représentation mentale assez précise du quartier permettant d'appréhender la diversité le composant. Tandis que les quartiers précédemment cités y sont représentés, d'autres parties apparaissent comme floues, vite dessinées, voir hachurées.

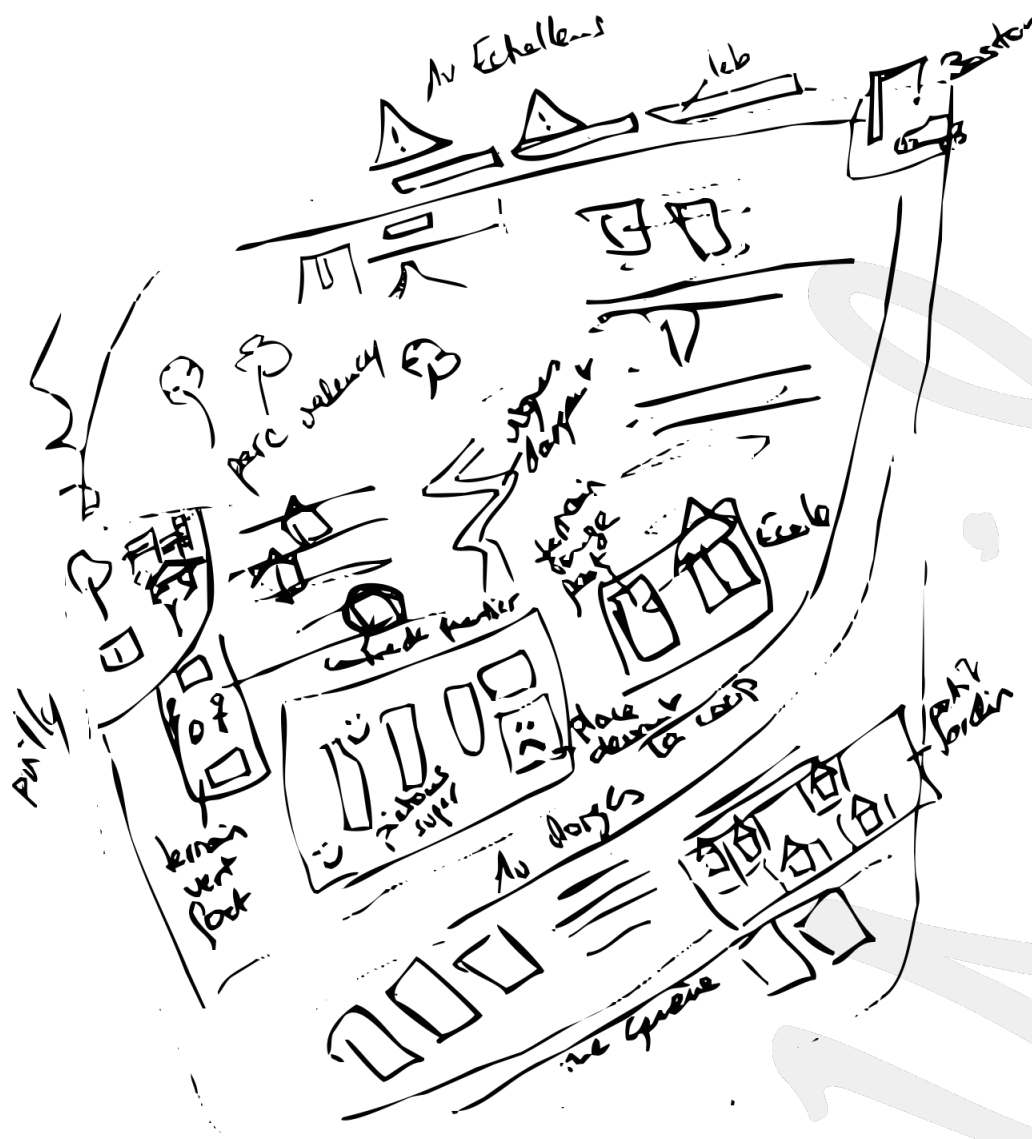


Figure 15 : Carte mentale Q3, orientation N, résidant à Beaulieu

Au cours du questionnaire, il a été demandé aux participant·e·s de documenter la partie du quartier dans laquelle se situait leur logement. Ainsi, en croisant l'ensemble des réponses, ce sont 18 toponymes différents qui ont émergé, auxquels s'identifient les participant·e·s (Tab.10). Ces toponymes sont utilisés comme points de départ pour analyser le quartier.

Au vu des productions mentales, il semble qu'une grande proportion des participant·e·s s'identifie à son quartier plutôt en fonction de la voie sur laquelle le logement est localisé. Ainsi, mis à part quelques quartiers avec une identité propre (Jardins de Prélaz, Cité-Jardin, Sévery, Risoux), une grande partie du quartier n'a été représentée que par le nom des voies. Le *tableau 5* présente les toponymes indiqués par les personnes interrogées.

Toponyme questionnaire	Nombre de participants y résidant
Externes au quartier	21
Jardins de Prélaz	15
Avenue de Morges	14
Sévery	12
Avenue d'Echallens	11
Chemin de Renens	11
Risoux	6
Glycines	5
Prilly	5
Cité-Jardin	5
Couchirard	4
Rue de Genève	4
Avenue Recordon	4
Champrilly	3
Chemin du Parc de Valency	3
Prélaz / Prélaz-zoo	2
Avenue de la Confrérie	2
Noirmont	2
Sébeillon	1

Tableau 10 : Lieu de résidence dans le quartier et externes

Les nœuds

Plusieurs points nodaux sont relevés. Il s'agit notamment de deux jonctions, chacune marquée par une forte affluence et plusieurs fonctions. Le principal au sein du quartier est celui de l'intersection Avenue de Morges-Rue Couchirard. À cet endroit se trouvent un nombre important de commerces (la Coop, la pharmacie, le café de Prélaz, etc.) et les arrêts de bus liant le quartier au centre de Lausanne et à Malley-Renens. La *figure 16* présente certaines caractéristiques de cette centralité.

Le second nœud pour le quartier est celui de l'Avenue d'Echallens, très mixte en termes de fonctions (transports, commerces, restaurants, hôpital, etc.).

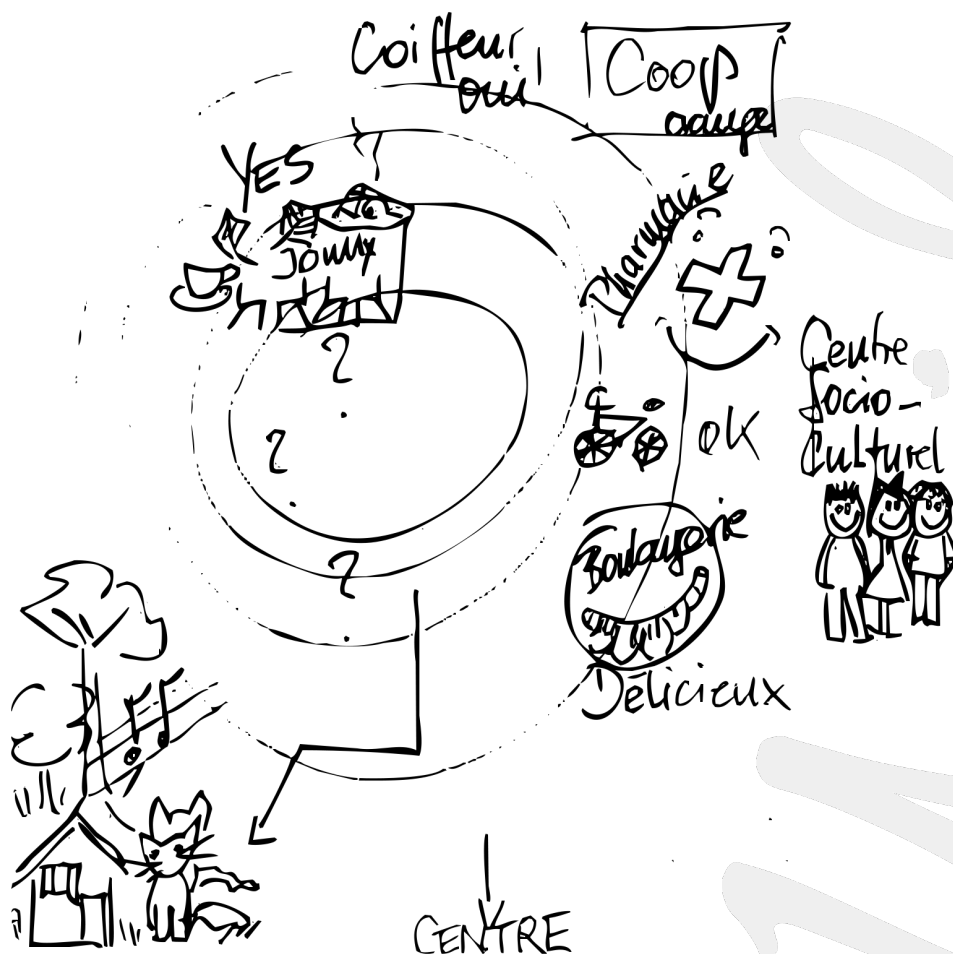


Figure 16 : Carte mentale Q53, orientation E, résidant à Cité-Jardin

Les points de repères

Une majorité de participant·e·s a dessiné la carte mentale orientée au Nord (39 participant·e·s). Dans certains cas, des points de repère pour l'orientation sont précisés (Lausanne/centre, Renens, Prilly, Crissier, Malley, Lac). L'orientation de la carte varie néanmoins en fonction de la localisation du logement. Par exemple, les habitants de Cité-Jardin ont tendance à orienter leur carte à l'Est, en direction de l'épicentre qu'est la Coop. Certain·e·s participant·e·s habitants du côté de l'Avenue d'Echallens dessinent parfois la carte orientée au Sud, avec comme point de repère le parc de Valency, jusqu'au rapport au territoire marqué par le panorama visible de l'Esplanade des tilleuls.

Au sein du quartier maintenant, un grand nombre de points de repères sont relevés. Entre les différents espaces publics dans le quartier, mais aussi les commerces, les lieux de culte et les établissements scolaires. Le premier point de repère est le parc de Valency (35 occurrences). Ce dernier est parfois accompagné de l'Esplanade des tilleuls (12), de sa fontaine centrale (5) et d'autres détails le caractérisant. Il est suivi de la Coop de Prélaz (32). Cette dernière est une interface très importante pour le quartier. Elle est généralement représentée comme un gros rectangle englobant le supermarché, ainsi que les places l'accompagnant (devant et sur le toit). La Pharmacie située au même endroit est parfois représentée (7). D'autres points de repère sont relevés. L'église St-Marc (13) ainsi que la place de jeux du même nom (7), la Valencienne (9), la place Dentan (8) souvent accompagné de son grill (5), le café de Prélaz (8), le parc des Vignes-d'Argent et sa montée (6), ainsi que certains établissements scolaires. La mosquée de Prélaz (4) est peu représentée, probablement parce que son bâtiment, assez discret, est moins remarqué que l'église St-Marc située à proximité. Donc bien qu'importante pour la vie du quartier, la mosquée n'agit pas comme un point de repère visuel très marquant. La *figure 17* présente certains points de repères pour le quartier.

Finalement, les voies agissent aussi comme des points de repère et d'orientation, en particulier l'Avenue de Morges et d'Echallens, qui structurent le quartier. Le nom des voies est très parlant au niveau de l'importance des flux et des directions dans le quartier. Ils évoquent des repères territoriaux très forts et positionnent le quartier entre ces éléments.



Figure 17 : Carte mentale Q16, orientation N, résidant Avenue de Sévery

Les pratiques

Certaines pratiques au sein du quartier (ex : balades, vélo, personne qui promène un chien, etc.) ou de décors (ex : arbres, verdure) ont été relevés. Ces pratiques concernent principalement le rôle des espaces verts comme éléments structurant la vie du quartier. Cette rubrique, ne figurant pas dans les travaux de Lynch (1969) a été ajoutée en raison de son importance pour comprendre le quartier et éviter de perdre une information essentielle à sa compréhension. La *figure 18* documente. une grande diversité des pratiques au sein du quartier.

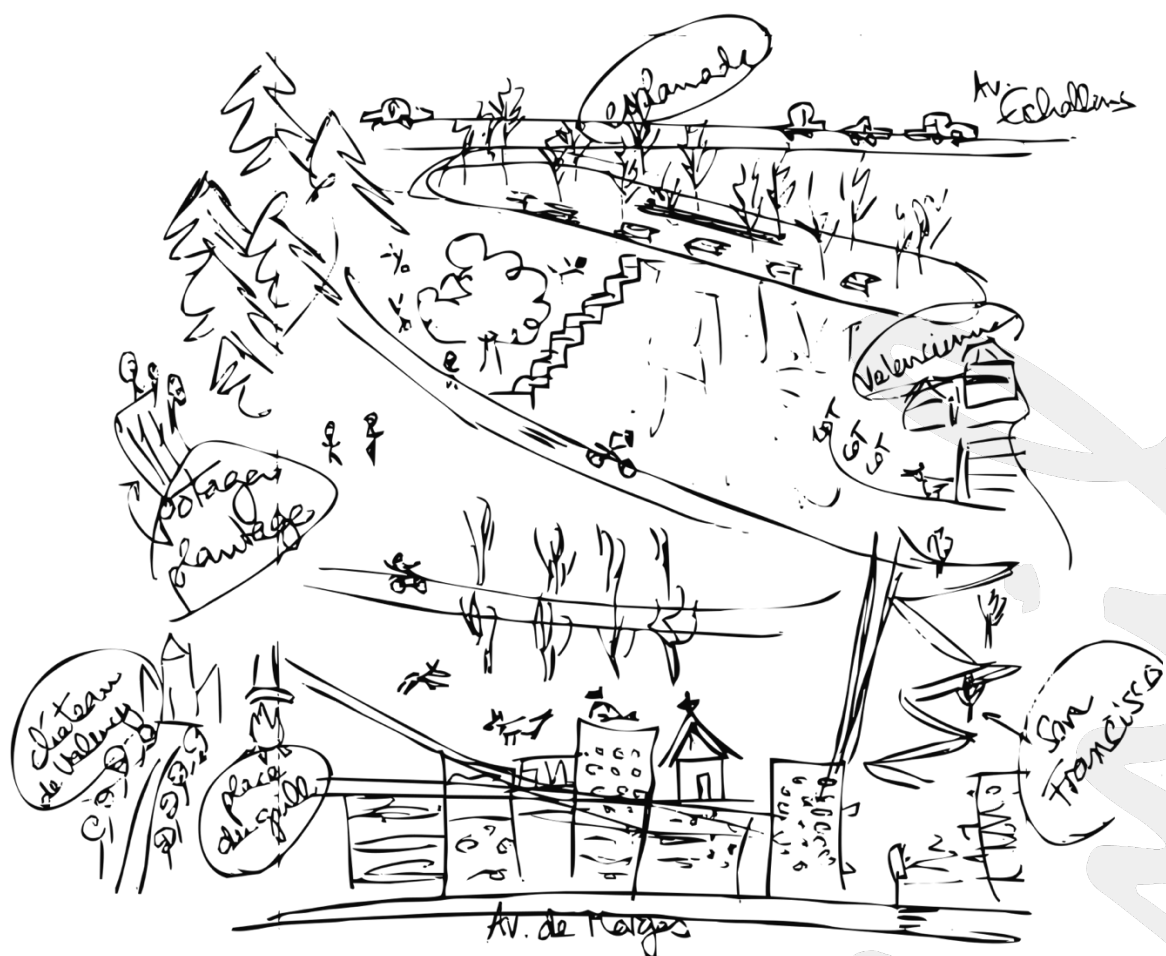


Figure 18 : Carte mentale Q75, orientation N, résidant Avenue de Morges

Image collective, modeler l'ensemble

Lier des parties

En vue de comprendre comment s'articulent les différentes parties du quartier, il est intéressant de comprendre les motivations pour se déplacer en son sein. C'est par la pratique des lieux qu'il est possible de concevoir les référents géographiques participant à façonner l'identité. Pour 80,3% des participant·e·s, c'est d'abord faire les courses qui prévaut. C'est généralement la Coop qui apparaît comme point d'ancrage aux habitants, bien que d'autres commerces soient aussi utilisés, notamment la Migros sur l'Avenue d'Echallens. Il semble que le second générateur de mouvements soit la présence du Parc de Valency et de plusieurs espaces verts. En effet, 66,7% des participant·e·s décrètent que se promener est une raison de se déplacer. On peut aussi vouloir se rendre au parc pour promener le chien, faire du sport, ou encore par la recherche de lieux calmes pour « *se détendre au soleil et sortir du logement désagréable* », « *profiter de la vue* », « *trainer* », « *se reposer pendant ma pause* ». La troisième motivation pour se déplacer, c'est de se rendre sur le lieu de travail ou de formation (40,2%), suivi du fait de rencontrer d'autres personnes (38,6%), faire du sport (24,2%), participer à des activités associatives (16,7%), emmener les enfants à l'école / garderie (13,6%) et enfin se rendre sur son lieu de culte pour 9 participants. Finalement, d'autres activités sont relevées telles que jardiner, jouer à la pétanque, réparer le vélo, ou encore aller en ville.

Image du quartier

Cette rubrique intègre à la fois les résultats des entretiens semi-directifs et du questionnaire. Les apports des entretiens semi-directifs donnent une première impression du quartier. Ce dernier est perçu comme un quartier de transit important, notamment en raison de la présence de plusieurs axes très fréquentés. Marqué d'une grande diversité socioculturelle (A2), assez mélangé au niveau de la mixité sociale (P1), la « multiculturalité » est souvent mentionnée comme caractéristique du quartier, cet élément est d'ailleurs mentionné par presque tous·toutes les participant·e·s. La définition de la multiculturalité y est assez large : « *il y a vraiment une multi-culturalité dans les âges, les formes de mode de vie et puis d'origine* » (H3).

Ainsi, le quartier est fait d'une multitude d'identités. Néanmoins, le quartier est aussi décrit comme étant marqué par une forte précarisation (H3).

L'un des enquêtés se réfère d'abord à l'environnement de son lieu de vie pour décrire l'image de son quartier. Il décrit alors Cité-Jardin comme un quartier calme, très tranquille, familial, « *une mini campagne en pleine ville* » (H4). Il dérive ensuite sur une définition plus large du quartier, qui englobe les Jardins de Prélaz. Se référant à l'histoire du quartier, il évoque apprécier cette dimension ouvrière du quartier. Le quartier est qualifié de populaire et historique (P1).

« Ça me plaît bien cette histoire-là, le fait d'avoir des subventionnés, d'avoir beaucoup d'étrangers, d'avoir beaucoup de couleurs (...) » (H4).

Dans le cadre du questionnaire proposé aux habitants·e·s du quartier, il a été demandé aux participant·e·s de décrire le quartier de *Prélaz-Valency* en trois mots. Croisé au lieu d'habitation, cette donnée a permis de constituer un nuage de mot apposé sur une carte du quartier (Fig.19). Ainsi, le quartier est décrit de manière textuelle en fonction du lieu de vie approximatif des participants. Les mots utilisés pour décrire le quartier ont été classés en plusieurs catégories (urbain/central, multiculturel/populaire, famille/enfance, nature/parc, convivialité, calme, négatifs), représentées par des couleurs distinctes. Leur occurrence est documentée par la taille de la police. Plusieurs informations ressortent de cette production. D'une part, une image globale du quartier. Ensuite une appréciation du quartier en fonction du lieu de vie, donnant ainsi des indications sur l'image des différentes parties et de l'ensemble.



Thématiques	Taille	Occurrence
Urbanité / centralité	calme	1
Multiculturalité / populaire	calme	2
Famille / enfance	calme	3
Verdures / Nature / parc	calme	4
Vivant / animé / convivial	calme	5
Calme / tranquille	calme	6
Négatif (bruyant / dense / insalubre)	calme	7

Figure 19 : Nuage de mots utilisés pour décrire le quartier Prélaz-Valency en fonction du lieu de vie approximé (cf. Tab.5).
(Fond de Carte : Swisstopo, 2021)

Les mots les plus fréquemment utilisés sont le calme (31), dans presque toutes les parties du quartier. Le quartier est aussi perçu comme multiculturel (19), populaire (9), familial (8) et fortement porté sur l'enfance, convivial (13), urbain (5) et pratique (11).

En rouge apparaissent les mots jugés décrire le quartier de manière plutôt négative. Dans cette rubrique, c'est surtout l'adjectif « bruyant » qui est utilisé pour décrire le quartier, pour les résident·e·s de l'Avenue de Morges, des Jardins de Prélaz, de Cité-Jardin et de la route de Genève en particulier.

Concernant l'appréciation du quartier, les réponses au questionnaire indiquent que 45,5% de personnes déclarent être très satisfaites du quartier, 31,1% satisfaites et 17,4% ont une réponse neutre. Les participant·e·s apprécient généralement le quartier. Les personnes insatisfaites (5 personnes) sont généralement externes au quartier, sauf une personne vivant aux Jardins de Prélaz et particulièrement victime de nuisances sonores en raison de la proximité de l'Avenue de Morges et de conflits intergénérationnels prenant place le soir, et deux personnes vivant au niveau de la route de Genève.

Éléments de connaissance du territoire

A partir du questionnaire, les rapports au territoire ont aussi été évalués via une question mobilisant les connaissances de celui-ci. Dans un premier temps, il a été demandé aux participant·e·s d'estimer leur connaissance générale du quartier. Cette question est ensuite affinée par catégories, en questionnant plusieurs dimensions telles que la connaissance géographique, historique, associative, etc. Bien que très larges, les catégories choisies permettent de toucher à plusieurs thématiques et en vue de les comparer entre elles. Ces éléments ont été croisés entre eux, ainsi qu'avec la participation au contrat de quartier, en vue de différencier l'acquis de l'inné.

À la question « *quelle est votre connaissance de Prélaz-Valency ?* », 39,7% des participant·e·s estiment avoir une très bonne connaissance du quartier, 19,8% assez bonne, 24,4% moyenne, 16,1% assez mauvaise et mauvaise. Le sentiment de connaître le quartier est donc assez élevé. Néanmoins, lorsque les catégories sont affinées, les réponses varient considérablement. C'est la connaissance des commerces du quartier qui est revendiquée comme

la plus importante (82%), suivie de la connaissance géographique (64%). Les autres catégories obtiennent des scores variables. Il existe par exemple des lacunes notables en ce qui concerne la provenance de l'électricité, la connaissance des plantes et arbres et la prise de décision pour le quartier. La *figure 20* présente les principaux résultats concernant la connaissance du quartier.

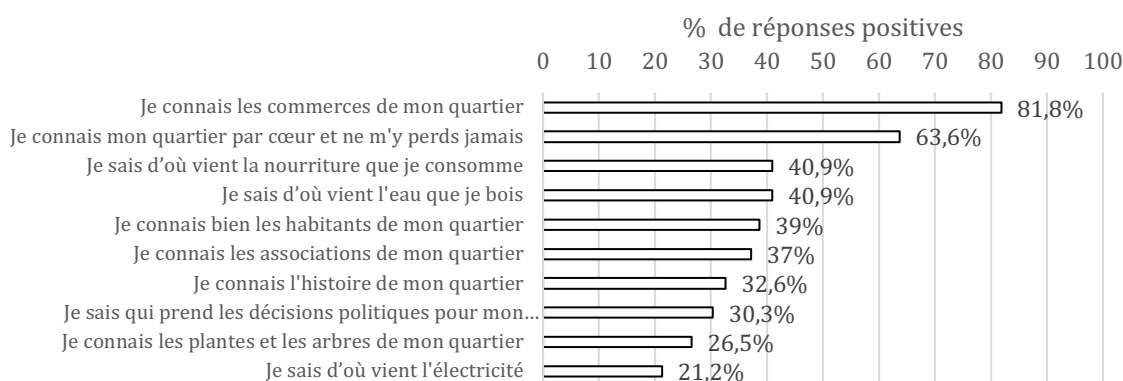


Figure 20 : Éléments de connaissance du quartier, pourcentage de réponses positives par catégories

3.2.3 Les apports du contrat de quartier

Comme soulevé par Dugua et Chakroun (2019), le quartier devient « *lieu transactionnel* » (p.14), car « *le contrat de quartier favorise les interactions entre trois types d'acteurs : les élus dotés d'une expertise politique, les administratifs dotés d'une expertise technique et enfin les habitants dotés d'une expertise ou savoirs dits d'usage* » (Sintomer, 2008 ; Dugua et Chakroun, 2019, p.14). Il en émerge un système en « *triangulation* » ou le quartier se situe au « *cœur de cette mise en synergie* » (p.15).

Ainsi, le *contrat de quartier* a pour effet d'offrir une meilleure compréhension du territoire, de l'organisation de la Ville et de ses services, de favoriser des échanges permettant d'instaurer une « *relation de confiance* » (p.15), de créer des liens et de comprendre les besoins des habitant·e·s. De plus, il émerge de cette expérience une « *identité partagée* » (Dugua et Chakroun, 2019, p.15), participant à l'ancrage affectif et collectif des habitant·e·s.

Les résultats du questionnaire indiquent que les personnes ayant pris part au contrat de quartier s'estiment généralement impliquées dans la vie locale du quartier. Ce sont ces mêmes

personnes qui estiment que le *contrat de quartier* leur a permis de rencontrer d'autres habitants, qu'il a amélioré les liens avec la municipalité. La participation au contrat de quartier est aussi corrélée positivement avec la lecture du *Journal de Prélaz-Valency*. Ces personnes estiment aussi que la qualité de vie du quartier a été améliorée par le *contrat de quartier*.

Mais ces éléments doivent être mis en perspective par le fait qu'un très faible nombre de personnes ait pris part au *contrat de quartier*. Bien sûr, il est possible que ces personnes aient ressenti les effets du dispositif et que les actions aient influencé leur vision du quartier de manière inconsciente. En effet, dans le contexte de Prélaz-Valency, un faible nombre de personnes ont été concernées par le dispositif. Il s'agit principalement de la commission de quartier (soit 21 personnes au départ), ainsi que les associations et habitant·e·s impliqué·e·s à un moment donné du processus.

Les résultats relevés plus haut, concernant les cartes mentales ou l'identité spatiale, ne sont pas vraiment liés au *contrat de quartier*. Il apparaît tout de même que les personnes ayant réalisé une carte mentale et ayant pris part au contrat de quartier aient dessiné un nombre plus important d'éléments (voies, points de repère, etc.). Ces personnes ont peut-être une meilleure connaissance du quartier de par leur participation au contrat de quartier ou l'implication à la vie locale. Bien que seules 11 personnes ayant pris part au contrat de quartier dans les personnes aient réalisé une carte mentale, la moyenne pondérée des éléments représentés s'élève à 16, tandis qu'il n'est que de 11,48 pour ceux n'y ayant pas participé (25 personnes) et de 12,6 pour ceux n'en ayant jamais entendu parler (24 personnes). Ainsi il est possible qu'une plus grande connaissance du quartier soit due à la participation au *contrat de quartier*. Comme cela a été relevé plus tôt, la participation aux événements tels que le *safari urbain* ont permis de faire découvrir des lieux au sein du quartier. La commission du contrat de quartier a aussi participé à donner une identité à certains lieux comme la *Place Dentan*, nommée ainsi. Permet de donner une signification, un sens aux lieux.

3.3 Les éléments du territoire à mobiliser pour augmenter la conscience du lieu

Suite à l'analyse de l'image de l'environnement, ce chapitre traite de la reconnaissance du *patrimoine territorial* ou *ressources* du quartier. Ce dernier vient alors se greffer à la compréhension globale du quartier comme un *néo-écosystème vivant*, marqué de différentes strates constitutives. C'est notamment par la richesse des thématiques abordées par le *Journal de Prélaz-Valency* que ce dessin est rendu possible.

3.3.1 Déceler le patrimoine territorial

Le *Journal de Prélaz-Valency*, instauré puis pérennisé par le *contrat de quartier*, a été retenu comme le vecteur d'informations le plus à même de rendre compte d'une mise en commun des savoirs habitants sur le temps long. En effet, créé en janvier 2017 pour tenir la population informée des activités du *contrat de quartier*, il a ensuite évolué afin de partager autour de la vie du quartier. L'intérêt de l'analyse du journal de quartier réside dans le fait que ce vecteur d'information permette de toucher à la vie du quartier et à des éléments parfois invisibilisés au sein de ce dernier.

La notion de *patrimoine territorial*, fortement liée à la *conscience du lieu*, se définit comme la construction dans le temps long d'éléments structurants et identitaires que la population reconnaît individuellement et collectivement à son territoire (Garçon et Navarro, 2012). Il convient donc, d'après l'école territorialiste, de développer des « *atlas du patrimoine* » par une synthèse cartographique de multiples cartes de communauté. Cela permet de tendre vers une « *représentation des identités biorégionales* » (p.94). Ainsi intervient la nécessité de représenter le patrimoine de Prélaz-Valency, lui-même intégré dans le patrimoine lausannois.

Les catégories d'analyse du journal se déclinent alors en cinq catégories ; ressources environnementales, infrastructurelles, culturelles, économiques et de vie locale, sociale et de gouvernance. Ces dernières se comprennent comme indissociables au lieu et donc propres à ce quartier. Elles ont été définies en échos au cinquième chapitre de *la biorégion urbaine* (Magnaghi, 2014), dans lequel l'auteur propose un « *glossaire* » des « *éléments constructifs* »

de la biorégion (p.89), ici adaptées au particularisme des lieux dans une démarche constructiviste propre à cette méthode. Des précisions concernant ces catégories et leur définition, ainsi que les principaux résultats de l'analyse sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

Ressources environnementales

Cette catégorie intègre les éléments qu'Alberto Magnaghi (2014, p.102) appelle « *structures environnementales, fondations matérielles des établissements humains* ». Ces ressources sont définies par les composantes écologiques et hydro-géomorphologiques du territoire. Les thèmes inclus dans cette catégorie touchent ainsi à l'hydrologie, à la topographie et à l'écologie. En vue de reconnaître leur rôle structurant au sein du territoire, cette catégorie permet de reconsidérer le réseau hydrographique comme constitutif de nos civilisation et d'intégrer l'espace évalué dans le réseau écologique régional.

Hydrologie

A Prélaz-Valency, il apparaît que la dimension hydrologique se décline en plusieurs éléments. En premier lieu, le journal évoque l'existence du ruisseau du Galicien passant au niveau du parc. D'autres éléments tels que deux fontaines sont remarqués. L'élément le plus dense et documenté sur la présence de l'eau dans le quartier est celui de l'existence de deux réservoirs d'eau, d'une station de pompage et d'une galerie souterraine sous le parc de Valency. Cela permet aussi d'apprendre d'où provient l'eau acheminée jusqu'au quartier, soit des usines de Lutry et St-Sulpice dans les années 1950. De plus, l'existence de ces réservoirs expliquent la présence du boulodrome de la Valencienne et de la piscine de Montétan, ayant profité de la présence de ces infrastructures.

Topographie

La topographie s'exprime de manière plus discrète bien que constitutive des lieux. En l'occurrence, c'est la vue sur les Alpes, le Jura et le Léman, qui, par interprétation mènent à penser une topographie en pente, ainsi que plusieurs indications relatives à une montée fatigante

du parc des Vignes-d'Argent ou bien des contraintes techniques liées à la construction du Centre de Vie Infantile (CVE) en raison de la forte pente.

Écologie

Concernant l'écologie et les éléments de nature, ceux-ci concernent principalement les arbres, tels que les deux allées de tilleuls sur l'esplanade, une rangée de hêtres, un majestueux cèdre à l'entrée du parc, des chênes plantés sur la place Dentan, ainsi que la plantation d'arbres fruitiers au parc des Vignes-d'Argent. Quelques éléments supplémentaires sont évoqués ; tels que les trèfles à cinq feuilles du parc, ainsi que la présence d'insectes (gendarmes) et d'escargots. Enfin, un article parle de la présence d'un potager urbain et de ses légumes.

Finalement, la présence du Service de Parcs et Domaines (SPADOM) et les échanges lors du contrat de quartier permet de mieux comprendre la dimension relative à l'entretien des lieux, ainsi que des problématiques d'îlots de chaleur urbains auxquels la ville est confrontée.

3.3.1.2 Ressources énergétiques et infrastructurelles

La catégorie infrastructurelle est liée à l'importance de la présence humaine sur le territoire dans sa dimension anthropique. Elle intègre les éléments liés au « *système énergétique local, partie intégrante du système productif ancré localement* » (Magnaghi, 2014, p.123). Cette catégorie cherche aussi à comprendre comment les habitants se déplacent. Ainsi, les voies et moyens de circulation sont répertoriés car participant au fonctionnement du réseau au sein du territoire évalué, à petite et grande échelle.

Infrastructures

L'analyse du journal permet de déceler un certain nombre d'éléments relatifs à cette catégorie. En effet, en plus des réservoirs d'eau et de la galerie souterraine précédemment évoqués, la question énergétique est aussi évoquée. Il est par exemple expliqué qu'une production d'énergie est rendue possible grâce au compostage des déchets biologiques.

Mobilité / voies

Un grand nombre d'infrastructures de mobilité et de voies sont documentées. Le réseau de voies permet de se repérer dans l'espace. Certaines ont une fonction importante comme éléments de repère. Les pratiques mobilitaires sont aussi répertoriées, telles que le Plan de Mobilité Scolaire (PMS) élaboré au cours du *contrat de quartier*, le pédibus, le passage en zone 30 d'un axe du quartier et des marquages au sol instauré à but sécuritaire, les différents transports publics (TL, LEB), les pistes cyclables, ou encore l'intégration des personnes à mobilité réduite avec la construction d'une rampe permettant d'accéder au temple St-Marc.

3.3.1.3 Ressources culturelles et identitaires

Cette catégorie mobilise les cultures locales et les savoirs territoriaux comme le résultat d'un processus de co-évolution avec le milieu (Magnaghi, 2014, p.91). Ainsi, les éléments archéologiques et historiques sont intégrés afin de permettre une interprétation de la société actuelle sous le prisme de ses expériences antérieures. Il s'ajoute à cela des composantes d'ordre patrimoniales, identitaires, ainsi que les divers symboles et légendes permettant de documenter la mémoire collective des lieux.

Histoire

Depuis les premières parussions, le *Journal de Prélaz-Valency* propose une rubrique assez exhaustive dédiée à l'histoire du quartier. Plusieurs évènements relatifs à l'héritage des lieux sont ainsi racontés. Le domaine de Valency et le passé rural du quartier, l'histoire de la construction de la Cité-Jardin dans les années 1922, la création du parc de Valency, la présence du dépôt des TL et d'un tram passant sur l'Avenue de Morges, des éléments concernant l'architecture de certains bâtiments comme le Centre de Vie Infantile (CVE), etc.

Archéologie

En 2017, des sépultures sont découvertes au niveau de l'Avenue d'Echallens.

Patrimoine, identité et symboles

L'étymologie du terme « Prélaz » est expliquée dans le journal. Au niveau identitaire, le passé ouvrier du quartier est mis en avant à plusieurs reprises, aussi lié à l'identité multiculturelle du quartier.

Les symboles classifiés sont des éléments tels que « *le Poulain* » (1942), œuvre de Pierre Blanc (1902-1986), dessinateur et sculpteur lausannois. Cette œuvre, « *que de nombreux enfants chevaucheront de générations en génération* » (n°5, 2018, p.4) apparaît comme identitairement importante pour le quartier. L'artiste a aussi réalisé « *L'enfant au poisson* » (1961) à la piscine de Montétan. Une fontaine a été érigée en l'honneur d'Auguste Forel avec la gravure d'une fourmi et l'inscription « *labor omnia vincit* ». Enfin, le projet de fresque murale des Jardins de Prélaz, réalisé par le collectif *Art en boîte* est intégré à cette catégorie.

3.3.1.4 Ressources économiques et de vie locale

Les ressources économiques et de vie locale documentent les activités commerciales, associatives, événementielles et institutionnelles (lieux de culte, établissements scolaires, etc.) propres au quartier. Les espaces publics sont aussi intégrés à cette catégorie d'analyse, comme indissociable à l'épanouissement de la vie locale, permettant notamment le passage d'éléments immatériels et leur concrétisation matérielle en un lieu donné.

Commerces

Un faible nombre de commerces sont évoqués dans le journal (Coop, Café de Prélaz, Brouette, Salon de Toilettage). Le Café de Montelly, bien qu'éloigné du quartier, figure dans le journal en raison de l'implication de sa tenancière, elle-même bénévole à la Valencienne.

Activités

Les diverses activités du quartier sont énumérées (concerts, vide-grenier, expositions, etc.). Elles ont généralement lieu dans les espaces publics ou les lieux dédiés à cet usage, tels que le centre socioculturel qui en accueille un grand nombre. La luge en hiver montre l'intérêt

du journal pour donner des indications du quartier prenant compte de la saisonnalité et des variations d'usage.

Associations, institutions, établissements scolaires

Un certain nombre d'associations sont listées. Les institutions apparaissent aussi assez fréquemment (Fondation Clémence, appartements protégés, ETML, HEMU, lieux de culte) ainsi que le grand nombre d'établissements scolaires et de ressources de la petites enfance (garderie, APEMS).

Évènements

Les évènements permettant de rendre compte de leur réitération dans le temps et donc de leur importance pour la vie du quartier. Les évènements principaux sont : La journée des femmes (mars), la fête des voisins (mai), la fête de la musique (juin), la fête du quartier (septembre), le cortège des Lumières (octobre), le concert de l'Avant au temple St-Marc (décembre).

Production

Concernant la question de la production, le seul élément retenu est celui du « délicieux miel du parc de Valency » (n°3, 2017, p.5). Une autre dimension plus créative, notamment en ce qui concerne la musique, pourrait être intégrée à cette catégorie.

Dimension sociale

Finalement, les lieux de rencontre et lieux publics sont très régulièrement évoqués. C'est par exemple le cas du centre socioculturel et de sa grande salle du centre, qui accueille un grand nombre d'activités. Qualifié d'« *immense poumon vert* » (n°1, 2017, p.2), le parc de Valency « *est un repère important pour le quartier* » (n°1, 2019, p.2). La formulation « *notre parc de Valency* » (n°4, 2020, p.10) est utilisée pour en parler. Son évolution au fil des saisons accompagne les habitant·e·s, comme c'est le cas en hiver lors qu'il neige, avec la possibilité d'y faire de la luge.

Classée au patrimoine, l'Esplanade de Valency apparaît aussi, avec des informations sur Alphonse Laverrière qui en a dessiné les plans. D'autres espaces publics sont énumérés, tel que le « terrain vert », soit le point d'herbe à proximité de la Villa Dentan. La place du grill ou place Dentan réaménagée au cours du *contrat de quartier*, le parc des Vignes-d'Argent, la Valencienne (boulodrome), les places devant et sur le toit de la coop, les allées des Jardins de Prélaz, les deux parcs pour enfants de la Cité-Jardin, la place de jeux St-Marc et enfin la piscine de Montétan.

3.3.1.5 Ressources sociales et de gouvernance

Cette rubrique s'intéresse particulièrement à la question de la gouvernance du quartier et de la dimension politique. Ce sont donc les services de la ville de Lausanne et les institutions externes au quartier qui sont répertoriés. Ainsi, les liens avec la ville sont documentés, ainsi que le dialogue avec la municipalité et la connaissance des différents services de la ville. Cette catégorie intègre finalement les liens centre-périphérie, ville-campagne qui marquent possiblement la vie du quartier et ses relations au territoire.

Liens avec la ville de Lausanne

Outre la Municipalité, un certain nombre de services de la ville sont évoqués, souvent liés à une rencontre ayant pris place lors du contrat de quartier. Ainsi le Service de Parc et Domaines (SPADOM) explique les tâches qui lui incombent, ainsi que son lien avec les paysans de la région. Le Service de la Propreté Urbaine (PUR), le service des routes et de la mobilité sont aussi mobilisés dans certains projets. L'ATE (Association transports et environnement) est aussi impliquée. Au niveau de la ville, la politique des quartiers, la délégation à l'enfance à la Ville de Lausanne et la FASL apparaissent aussi. Dans le contexte du contrat de quartier, la police de proximité a aussi été mobilisée. D'autres institutions régionales sont parfois évoquées (ECAL, Unil, Conservatoire, etc.), la poste, et autres organismes divers.

Gouvernance du quartier

Au niveau de la gouvernance, une pétition pour un réaménagement des Jardins de Prélaz est mise en avant. C'est le seul élément concernant la gouvernance qui soit évoqué.

3.3.2 Vers une production chorographique

Suite à l'analyse de contenu du journal, cette partie du travail vient tester les possibilités de constituer une *carte de communauté* de Prélaz-Valency, en mobilisant les matériaux des cartes mentales et du journal de quartier.

3.3.2.1 Rapport entre matérialité et immatérialité

Tandis que les cartes mentales ont permis de relever l'image de l'environnement, il apparaît que leur analyse permette principalement de capter la matérialité du quartier ; les points de repère, les axes principaux, la forme urbaine et sa lisibilité. Les éléments immatériels ; « *capital social, culturel, caractère du milieu socio-économique, des savoirs contextuels* » (Magnaghi, 2014, p.97), constitutifs de la vie du quartier n'y sont pas spécifiquement représentés, sauf certaines pratiques telles que se balader, promener le chien, jouer ou profiter du soleil (cf. partiA2). Ces éléments documentent une part d'immatérialité des lieux, dont la production sociale de l'espace, mais ne fournissent pas les informations nécessaires à comprendre la vie du quartier dans sa complexité. C'est pourquoi l'analyse du *Journal de Prélaz-Valency* est intéressante. Elle offre en effet une vision du quartier par les activités menées par ses habitant·e·s. Plus encore, elle permet de les concevoir par leurs temporalités et saisonnalités. Cette analyse permet donc d'appréhender le quartier non pas de manière « statique » dans un temps figé, mais de manière « dynamique ». A titre d'exemple, l'organisation d'évènements récurrents au fil du temps permet de mieux comprendre la vie du quartier, ses acteurs et actrices clé·e·s et les lieux de rencontre où se produisent les évènements. L'analyse du journal permet de faire ressortir les ressources matérielles et immatérielles du quartier. Celles-ci ont ensuite pu être croisées aux cartes mentales et alimenter la réalisation de la chorographie.

Ainsi, dans un premier temps, les éléments matériels du journal ont été croisés à l'image de l'environnement apportée par la mise en commun des cartes mentales. Certains éléments matériels manquants aux cartes mentales, mais figurant dans le journal (paroisse St-Joseph, ETML, Point d'Eau) ont été rajoutés à la chorographie. Dans un second temps, les éléments immatériels (historiques, associatifs, évènementiels, etc.) ont été ajoutés à la production

chorographique, documentant dès lors la richesse identitaire et culturelle du quartier. L'apport historique permet notamment de relever une matérialité présente, mais invisibilisée au sein du quartier. C'est le cas de certaines infrastructures telles que les réservoirs d'eau et la galerie souterraine, ou encore de certaines indications archéologiques. Le patrimoine du quartier est ainsi mis en exergue, dans la complexité des strates le composant.

Il apparaît que matérialité et immatérialité soient constamment mis en lien et permettent de raconter une histoire sur les lieux. En effet, l'immatérialité est toujours supportée par une matérialité. On s'identifie aux lieux qui fournissent des repères et participent à l'ancrage des habitant·e·s. Le croisement des dimensions physiques et sociales permet de faire milieu. Le résultat chorographique doit intégrer la complexité des strates relevées, comme une somme de plusieurs milieux, mis en lien dans une seule et même représentation.

3.3.2.2 Restitution chorographique

Le matériel listé de manière non exhaustive dans la partie précédente est compris comme une stratification de couches cartographiques, dont les éléments ont été localisés lorsque l'information géographique était précisée. En vue de « *passer de la carte de fonction à la carte identitaire des lieux* » (Magnaghi, 2014, p.97), les éléments patrimoniaux (matériels et immatériels) ont été relevés. Pour Alberto Magnaghi (2014), une analyse diachronique est dès lors nécessaire « *à l'identification des persistances et des permanences (cognitives et matérielles) qui caractérisent l'identité des lieux* » (p.97). Cela permet, d'après l'auteur, de mieux concevoir les synergies des éléments et leur relation de co-évolution. L'analyse du Journal, dont la parution est « stable » (trois fois par an) sur une durée de quatre ans, permet une analyse dans le temps. De plus, croisé à l'image de l'environnement lié à l'analyse des cartes mentales de la première partie, il est dès lors possible de réaliser une *carte de communauté* concevant les liens entre les éléments afin de mieux percevoir le récit des lieux. Puisque des éléments historiques sont évoqués, une analyse de co-évolution de « *longue durée entre établissement humain et milieu ambiant* » est rendue possible (Magnaghi, 2014, p.97).

La *figure 21* présente un essai de production chorographique du quartier de Prélaz-Valency. L'usage de la chorographie est intéressant car cela permet une représentation plus

libre que la cartographie en deux dimensions, qui perd nécessairement une part importante de l'information. Il est néanmoins presque impossible de représenter tous les éléments de manière lisible. Par exemple, sauf le ruisseau du Galicien, le sous-sol n'a pas été représenté, en raison du manque d'informations et de la difficulté à intégrer ces éléments souterrains en un résultat cohérent. Ainsi certaines informations ont simplement été rédigées de manière textuelle.

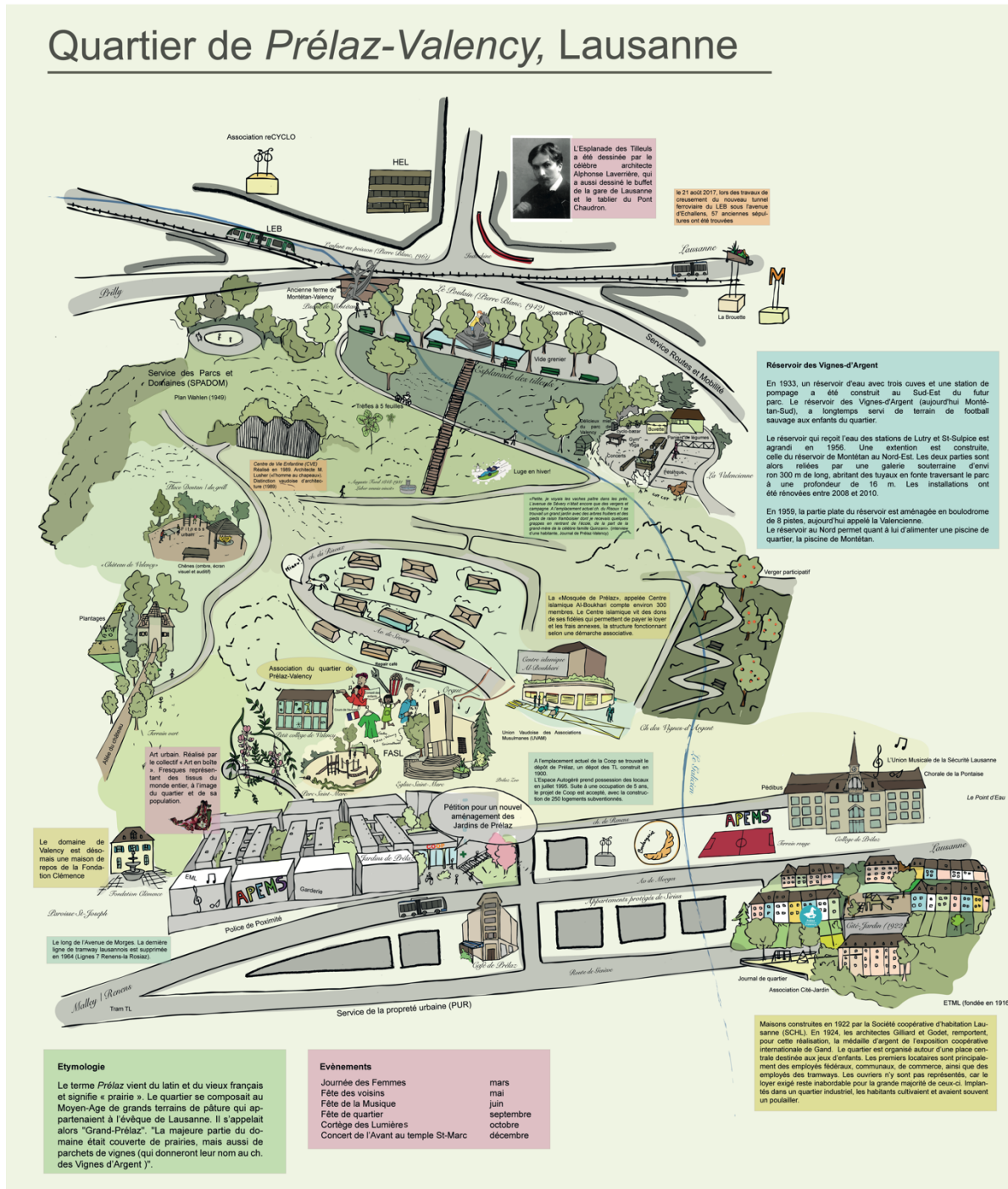


Figure 21 : Carte de communauté de Prélaz-Valency. Croisement de méthodes entre analyse de cartes mentales et du Journal de Prélaz-Valency

4. Discussion

4.1 Les possibles pour tendre vers un développement local auto-soutenable

La première hypothèse de travail proposait d'appréhender le *contrat de quartier* comme un dispositif participatif contenant des qualités capables d'enclencher un *développement local auto-soutenable*, permettant une prise de décision par le niveau local. C'est à travers la notion de *conscience du lieu* que cette hypothèse formulait les possibilités de motiver un urbanisme par le bas.

Pour répondre à cette première hypothèse, il convient de revenir sur plusieurs éléments. L'analyse par le couple démocratie participative, proximité, capabilité (Buclet, 2011), offre une bonne compréhension du dispositif, tant au niveau des valeurs et objectifs portés par l'institution, que dans les interactions entre les acteur·ice·s. Cela permet notamment de confronter objectifs et réalisations concrètes du *contrat de quartier*. Compte tenu des objectifs, les résultats sont plutôt bons et permettent à l'administration de réitérer le dispositif. Mais des questionnements sont formulés relativement à la faible participation amenée par le dispositif, la démarche parfois jugée superficielle, ainsi que les difficultés à le pérenniser et à trouver des ancrages locaux dans le contexte de Prélaz-Valency, ou celui-ci n'est pas parvenu à fédérer suffisamment les acteur·ice·s du quartier.

Les ressources/marge de manœuvre dont disposent les habitant·e·s du quartier sont imposées par les finalités du dispositif. Le discours de responsabilisation qui accompagne souvent les projets participatifs est ici dépassé par les possibilités d'action concrète dont disposent les acteur·ice·s du quartier. Outre l'institution, d'autres facteurs sociaux impliquent, par exemple, une difficulté à se mobiliser pour de telles démarches participatives. La capabilité dont disposent les individus n'est pas la même en fonction des acteur·ice·s du quartier. Plus encore, tandis que la capabilité des individus a été augmentée lors du *contrat de quartier*, en particulier grâce à la mise en place d'une structure de pilotage, l'après *contrat de quartier* a vu

les possibilités d'action concrètes diminuer à nouveau. *L'empowerment* proposé est donc remis en cause par la durée de mise en œuvre du dispositif.

Plutôt qu'une prise de décision au niveau local, il s'agit plutôt de donner la possibilité de proposer des projets dans ce contexte cadré par l'instauration d'une structure de pilotage. Mais la décision est ici faite par l'articulation des échelles et des expertises ; la concertation de la municipalité et des différents services. De plus, l'échelle locale ne peut se déclarer de la prise de décision en raison du fait que le quartier soit traversé par des logiques et des flux qui dépassent sa gestion individuelle. Il apparaît ainsi que le rôle joué par la Ville, dans l'expertise politique et technique, soit nécessaire au quartier. En effet, l'échelle locale s'articule à d'autres échelles, car elle s'insère dans un système complexe.

Ainsi, compte tenu de ces éléments, il apparaît clairement qu'un *développement local auto-soutenable* ne soit pas amorcé par le *contrat de quartier*. Le dispositif contient assurément des qualités qu'il y a lieu de mettre en avant, telle que la triangulation entre les différentes expertises (usage, professionnelle, politique) au sein du système territorial. Cette organisation pourrait être amenée à inspirer le système de fonctionnement de l'institution pour avoir non plus un « coup de projecteur », mais une mise en lumière ponctuelle et auto-soutenue des besoins des habitant·e·s, par une articulation des échelles et expertises.

L'échelle du *contrat de quartier* constitue l'une des qualités qu'il convient de soulever. Le quartier apparaît véritablement comme une médiation. L'analyse des proximités démontre de l'importance de ce rapport entre proximité géographique, interactionnelle et institutionnelle, internes et externes au quartier ; car l'échelle locale ne doit en aucun cas se fermer sur elle-même.

Il y a donc infirmation partielle de l'hypothèse de travail, étant donné que le dispositif ne permet pas, en l'état, de tendre vers un *développement local auto-soutenable*, mais dispose de logiques de fonctionnement dont il est intéressant de s'inspirer. C'est plutôt la *politique des quartiers* qui ouvre des possibilités à ce niveau-là. Ainsi, les pistes pour tendre vers un *développement local auto-soutenable* visent principalement à augmenter la capacité des habitant·e·s, tout en faisant des propositions pour lier les qualités du *contrat de quartier* et de

la *politique des quartiers* aux ouvertures formulées par l'école territorialistes, telles que mobiliser la *conscience du lieu* comme levier. Mais la mobilisation de la conscience du lieu vise surtout à augmenter la capacité des individus ; condition sine qua non pour un *développement local auto-soutenable*.

L'intérêt consiste donc à augmenter l'autonomie dont disposent les habitants. Pour se faire, plusieurs éléments doivent être mis en perspective. Il convient, dans un premier temps, de modifier les valeurs institutionnelles, portées par les instruments, pour que ceux-ci visent, dans leur application, à augmenter la capacité des habitant·e·s. La créativité doit se situer au centre de cette mise en œuvre. La Ville doit tendre vers une gestion plus flexible et réactive face aux besoins des habitant·e·s. Cela se concrétise notamment par une mise en lien, via la création d'espaces d'échanges. Le rôle attribué pour coordonner cette mise en lien est particulièrement intéressant. Enfin, la proximité apparaît comme la condition préalable à une augmentation de la capacité des individus.

Conformément aux propositions de l'école des territorialistes, une piste est proposée de remédier à la crise des représentations en cherchant à constituer, de manière ponctuelle, des *atlas du patrimoine*, en valorisant la créativité dans les territoires. La *conscience du lieu* peut ainsi être mobilisée pour mettre en commun les différentes expertises (usage, professionnelle, politique), avec la volonté de trouver des espaces de négociation permettant une mise en lien et une fédération entre acteur·ice·s. Appliquée à la fois aux échanges avec la Ville et aux groupes/collectifs ancrés localement, cette fédération pourrait trouver des ancrages de coordination au sein d'espaces comme les Maisons de quartier et centres socioculturels. Il faut trouver des moyens pour modifier les comportements, et cela passe notamment par les instruments mis en œuvre. Il s'agit donc de mettre en commun les savoirs et œuvrer pour une implication continue au sein du quartier.

4.2 Les rapports à l'espace générés par le contrat de quartier

La seconde hypothèse estime que le *contrat de quartier* a permis de générer une perception spatiale plus étendue.

En raison de la faible participation au *contrat de quartier*, il est difficile d'affirmer que celui-ci ait induit une perception spatiale plus étendue. Il y a donc infirmation de cette hypothèse. Il apparaît néanmoins que les personnes ayant pris part au *contrat de quartier* et ayant produit une carte mentale proposent, en moyenne, un nombre d'éléments plus important que les personnes n'y ayant pas pris part. Dans la plupart des cas, cela semble être lié à leur investissement associatif. En effet, la plupart de ces personnes sont aussi investies localement avant leur participation au *contrat de quartier*.

Ce chapitre a donc plutôt eu pour rôle de déceler l'identité spatiale des lieux, et de percevoir les rapports entre territoire individuel et collectif. Cela permet de mieux comprendre l'imbrication des échelles, entre le lieu, le quartier médiateur et la ville. À cet égard, la méthodologie des cartes mentales et du questionnaire ont permis de relever des aspects singuliers du quartier.

Il s'ajoute à cela que certains lieux aient été rendus plus visibles avec le *contrat de quartier*. Son rôle n'est donc pas à négliger dans la valorisation des lieux. Il en découle que *l'identité spatiale* générée par ces interactions se matérialise par un quartier avec une identité propre, perçue de manière différenciée en fonction de la situation du logement des participants. Mais cela n'est pas spécifiquement dû au *contrat de quartier*.

4.3 Les éléments du territoire à mobiliser pour augmenter la conscience du lieu

La troisième hypothèse soutient qu'une connaissance approfondie du territoire peut se manifester par la mise en commun des savoirs habitants, via la mobilisation du *patrimoine territorial*.

Cette hypothèse de travail se confirme en partie par les résultats de l'analyse de contenu et de la réalisation de la *carte de communauté*. Elle n'est par contre valable que dans le contexte de Prélaz-Valency, en raison de l'existence du journal, ayant permis de déceler certaines ressources propres au quartier. Une image documentée découle de la réalisation de la chorographie. Le journal étant lui-même une forme de mise en commun de plusieurs paroles habitantes, leurs savoirs sont donc mis en lien par ce vecteur et partagés dans le quartier. Il apparaît ainsi que le journal, originellement né du *contrat de quartier*, confirme l'idée selon laquelle le dispositif a permis d'augmenter les savoirs habitants. Outre le journal, d'autres événements organisés lors du *contrat de quartier* ont aussi permis de mieux connaître le quartier (fêtes de quartier, safaris urbains, etc.).

Les ressources du quartier, telles qu'elles sont illustrées dans la chorographie, englobent une large gamme de thématiques. Il persiste néanmoins la difficulté à trouver des manières de représenter les ressources matérielles invisibilisées et immatérielles (historiques, associatives, etc.). La carte apparaît tout de même comme un outil assez performant pour mettre en commun les savoirs. Ce mode de représentation permet aussi une mise en lien des éléments, pour lier physiquement et en termes de représentation des lieux.

L'intérêt de la chorographie est de permettre de re-contextualiser les savoirs et de les mettre en commun, de passer d'une vision individuelle à collective. Ce type de représentation vise à offrir des perspectives élargies de la reconnaissance de l'identité des lieux, afin de voir croître la *conscience du lieu* des habitant·e·s par la mise en commun et la production de connaissances (Magnaghi, 2014, p.95).

La carte est évolutive, elle doit intégrer la possibilité d'être modifiée continuellement et d'offrir un espace pour y voir des futurs possibles. Étant donné l'évolution rapide du quartier,

il est important d'éviter de figer la réalisation et de la reformuler le cas échéant. Ainsi, la reconstruction de savoirs devrait être réalisée de manière ponctuelle par les habitant·e·s de la ville, pour une reconnaissance de leur altérité. Les éléments historiques, sociaux et même physiques sont sujets à des changements qui doivent refléter les besoins des habitant·e·s. De plus, la *conscience du lieu* dans sa dimension évolutive, doit offrir la possibilité de se projeter dans l'avenir, notamment grâce à une meilleure vision d'ensemble.

La reconstruction de savoirs contextualisés se limite ici à l'échelle du quartier, sauf quelques indications territoriales du lien avec la ville. Pour rééduquer à la *conscience du lieu*, il est aussi nécessaire de revenir sur la notion d'*atlas du patrimoine*, comme une superposition de savoirs territoriaux en une structure articulée au territoire (Magnaghi, 2014).

Kevin Lynch (1969, p.185) formule l'hypothèse qu'il « *devrait être possible d'améliorer l'image par l'éducation* ». Ainsi, la recherche d'outil pour y parvenir justifie l'élaboration d'une chorographie comme éducatif par la mise en commun des visions habitantes. L'auteur évoque aussi la difficulté à concevoir la ville « *comme un tout, comme le champ des interrelations entre les éléments, les motifs, les séquences* » (p.185). Une représentation du quartier permet de reconstituer les pièces du puzzle et les relations existantes, tant physiques que symboliques. Le journal étant lui-même fragmenté temporellement, la mise en commun des éléments par une *carte de communauté* rejoint cette ambition.

Pour la suite, au vu des résultats, il pourrait être intéressant de tester la portée d'un tel outil et de voir si les habitant·e·s reconnaissent leur quartier. Aussi, une chorographie d'ensemble des quartiers lausannois pourrait être envisagée, afin de mettre en lien les ressources de l'agglomération. Mais pour motiver une citoyenneté plus active, il y a besoin de mettre non seulement les savoirs en commun, mais aussi les personnes, de manière physique. D'autres moyens pour réaliser ce travail peuvent d'ailleurs être envisagés, mobilisant les différentes expertises dans le cadre d'ateliers par exemple. Créer des espaces d'échange et de rencontre pourrait permettre de rendre compte des besoins du quartier, dans une mise en lien de manière ponctuelle visant à travailler de manière conjointe à la définition des lieux.

4.4 Limites méthodologiques

Révision de la méthode

C'est une marche urbaine, suivie d'un atelier qui devaient originellement être réalisés pour constituer la carte de communauté. Cette proposition a été mal accueillie par les acteur·ice·s du quartier questionné·e·s à ce sujet. De plus, le manque de crédibilité d'un travail de master constitue aussi une limite à la réalisation de type de méthodes. Il en aurait sûrement été autrement si cette proposition avait été faite dans un contexte plus officiel. La réalisation d'un atelier s'est aussi heurté aux conditions sanitaires, ne permettant pas de récolter les données dans des conditions adaptées.

Quotas et faible échantillon

Concernant la soumission du questionnaire, l'échantillon n'est pas représentatif de la population du quartier, au niveau du nombre de participant·e·s et au niveau des quotas. Sa petite taille se justifie néanmoins pour les sciences sociales.

Toutes les parties du quartier n'ont pas pu être étudiées pour plusieurs raisons ; un refus continu des habitant·e·s vivant du côté des Vignes-d'Argent d'y répondre, la Fondation Clémence n'a pas répondu aux appels à participer, et enfin la Paroisse st-Joseph n'a pas été contactée. Ce biais géographique est aussi dû à l'emplacement d'espaces publics plus propices à la récolte des données. Une erreur a aussi été faite concernant la définition des tranches d'âge des participant·e·s, incomparable avec les classes statistiques de la Ville. Enfin, une majorité de participant·e·s est d'origine suisse, ce qui ne correspond pas aux quotas estimés pour ce périmètre.

Réalisation des cartes mentales

L'ordre dans lequel les cartes mentales sont réalisées n'est pas relevé. Ce sont surtout l'occurrence des éléments et leur représentation qui sont observées, mais cela aurait peut-être permis de mieux cerner l'importance des lieux au sein du quartier.

Une critique peut aussi être formulée quant au contexte de réalisation des cartes, qui n'ont pas toutes été faites dans les mêmes conditions. Il est aussi difficile de générer une image collective représentative du quartier tandis que seules 60 personnes ont participé à leur réalisation. De plus, l'échantillon est assez aléatoire, fortement dépendant des personnes ayant accepté de se prêter à l'exercice. Certaines cartes sont peu documentées en raison du manque de motivation de certain·e·s participant·e·s ou de difficultés à dessiner. Un grand nombre de personnes a refusé de se prêter à l'exercice et n'a que répondu au questionnaire. Finalement, des difficultés ont été rencontrées avec les personnes ne maîtrisant pas le français. Ces dernières ont souvent refusé de participer au questionnaire pour cette raison.

Des méthodes peu documentées

Des méthodes de récolte de données et de mise en commun doivent être développées en fonction de chaque lieu, par des ateliers, des marches ou ici l'analyse d'un journal. Chaque lieu détient des caractéristiques qui lui sont propres, ce qui induit des difficultés pour en déceler le patrimoine. Cela se ressent aussi dans les travaux territorialistes qui ne documentent pas beaucoup leurs méthodes. Ainsi, bien que se basant sur les travaux territorialistes, le présent travail a été contraint d'adopter une démarche constructiviste pour tester des catégories d'analyse du journal pertinentes.

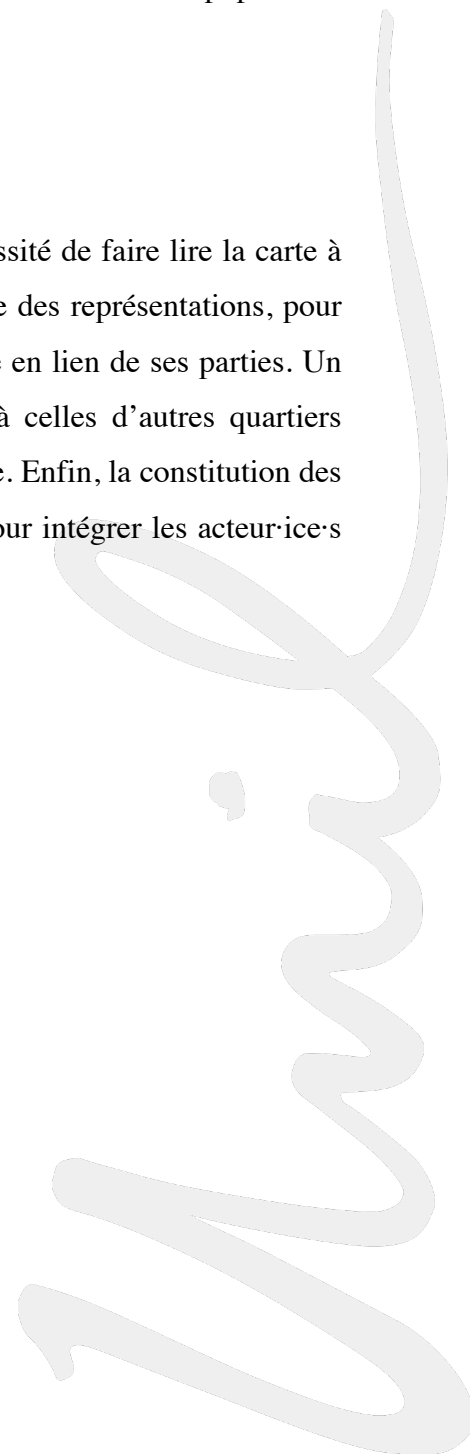
La production chorographique comporte elle aussi ses limites. En effet, les dimensions temporelles, saisonnières, associatives, historiques (...). ont été difficiles à représenter, car non spatialisées. C'est pourquoi du texte a été inséré dans certains cas. Certains éléments plus invisibilisés, comme les réservoirs n'ont pas non plus été représentés, au risque de rendre la chorographie illisible. Enfin, l'identité spatiale est aussi difficile à représenter, car elle est porteuse d'une dimension abstraite qui ne se comprend que par la pratique des lieux. Les vues sur le lac, le Jura et les Alpes n'ont pas été dessinées, car trop compliquées à représenter. Celles-ci auraient néanmoins pu formuler le lien au territoire marqué par l'élévation de l'Esplanade des tilleuls.

Un discours sur le quartier

Des critiques peuvent être formulées concernant le discours du journal et les intérêts portés par ses membres. S'agissant d'un petit groupe de personnes composés d'un noyau central de trois personnes très impliquées (H4), les articles rédigés véhiculent une certaine représentation du quartier qui n'est pas forcément représentative de l'ensemble de la population et de l'ensemble des thématiques qui traversent le quartier.

Tester la représentation du quartier

Une ouverture peut finalement être formulée, soit de la nécessité de faire lire la carte à des habitant·e·s du quartier, afin de rendre compte de la pertinence des représentations, pour savoir si un apprentissage peut être amené par celle-ci, par la mise en lien de ses parties. Un intérêt supplémentaire serait encore de lier cette représentation à celles d'autres quartiers lausannois, afin de comprendre les lieux dans une plus vaste échelle. Enfin, la constitution des cartes pourrait lier savoirs d'usage, professionnels et politiques, pour intégrer les acteur·ice·s de la ville à leur élaboration.



Conclusion

Ce travail se penche principalement sur le rôle à donner aux habitant·e·s dans la fabrique urbaine, comparativement aux enjeux des villes en transition et de la nécessité d'opter pour des approches plus flexibles, permettant de remédier à la *detritorialisation* générée par l'urbanisme fonctionnaliste. Est-ce que la *conscience du lieu* peut avoir un rôle de déclencheur face à cette problématique ? Il est difficile d'assurer que l'augmentation de la *conscience du lieu* puisse mener à une organisation collective. Mais il semble évident que connaître son lieu de vie, ses habitant·e·s et ses dynamiques soit nécessaire pour s'ancrer territorialement. Cela peut donc aider à mettre en lien les habitant·e·s entre eux·elles et avec des acteur·ice·s externes au quartier. Mais il convient de relativiser cette réponse. D'une part parce que les habitant·e·s d'un quartier sont aussi membres d'autres collectifs et s'organisent en dehors des « limites » du quartier. Ainsi, le degré d'intérêt pour le lieu de vie varie d'une personne à l'autre. D'autre part, parce qu'inséré dans une agglomération, le quartier est lié au fonctionnement de la ville. Cela s'illustre en particulier avec la notion de systèmes experts, démontrant de logiques dépassant souvent les compétences habitantes. Il est néanmoins nécessaire de trouver le juste équilibre au niveau des possibilités des habitant·e·s de définir ce qui fait du sens pour eux·elles, tout en mobilisant le rôle des experts. Car l'intérêt n'est pas de s'en affranchir, mais d'accroître la capacité et l'autonomie des individus, pour choisir leur manière de vivre leur vie.

Ainsi, la *conscience du lieu* peut participer à mettre en lien les savoirs. L'approche territorialiste est en ce sens intéressante, car elle permet de rendre compte de l'imbrication des échelles ; de comprendre le lieu. Si l'on s'en réfère aux travaux de Magnaghi, il n'est pas possible de formuler des scénarios stratégiques sans la prise en compte de l'approche biorégionaliste, complexe et systémique.

En veillant à ce que le *patrimoine territorial* soit notamment décelé par ses habitants ; de manière ponctuelle et engagée, cela pourrait augmenter leurs capacités en leur offrant une plus grande main mise sur leur lieu de vie, en accroissant leurs connaissances, en alimentant leurs savoirs, en confrontant les points de vue. C'est donc par la mise en relation, la création d'espaces de négociation que les habitant·e·s sont reconnu·e·s légitimes dans la prise de

décision, car principalement concerné·e·s par ces choix. Les habitant·e·s participent alors à produire des connaissances et de la richesse, celle-ci étant reconnue sous ses formes matérielles et immatérielles.

Face à la réflexion portée par l'augmentation de la *liberté positive* et d'une forme de responsabilisation, il convient de relever qu'il faut éviter de trop s'appuyer sur les collectifs en place, car ceux-ci ne disposent pas nécessairement des moyens pour agir. Il persiste donc le besoin d'une administration régulatrice, qui continue à assumer ce rôle ; mais dotée d'une approche plus flexible.

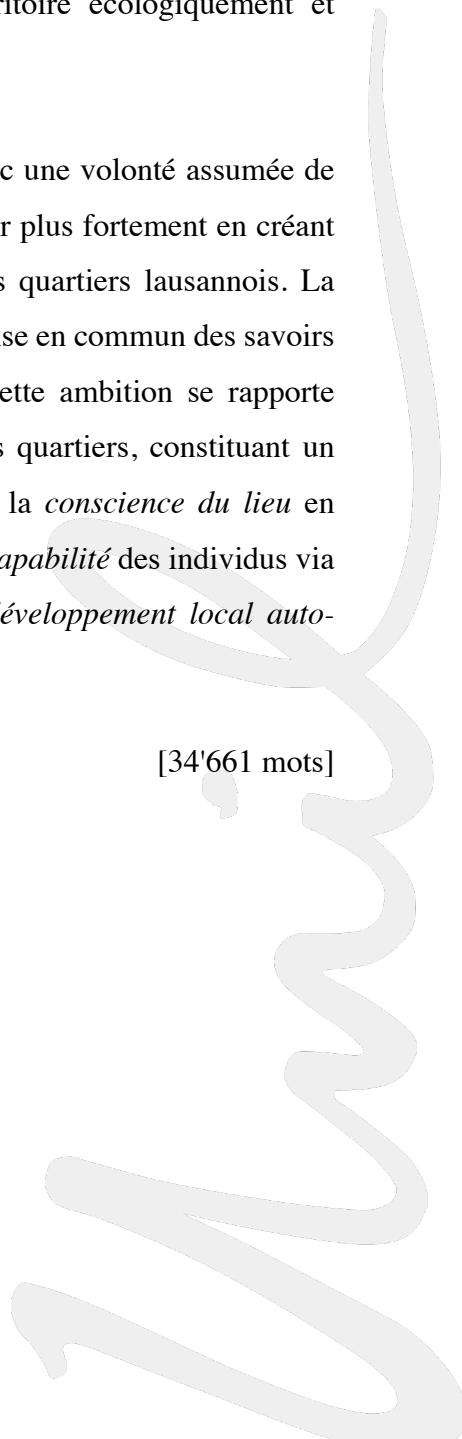
Le *contrat de quartier* n'est pas le dispositif le plus adéquat pour tendre vers l'objectif d'un *développement local auto-soutenable*. Mais, en tant que dispositif participatif ancré dans la *politique des quartiers*, il formule des propositions intéressantes, au niveau de l'échelle choisie qui permettent d'appréhender la *conscience du lieu*. Comme le soulève Magnaghi (2014), l'échelle locale est la seule permettant de trouver des repères qui soient clairs. De plus, certaines particularités au niveau de son fonctionnement, tel que le rapport entre savoir d'usage, professionnel et politique sont relevées. Avec la présence d'une personne coordinatrice, le *contrat de quartier* permet en un sens de valoriser ces échanges. Mais il ne suffit pas à ranimer une forme de souveraineté dans le territoire. Cela s'explique en particulier par sa faible pérennisation. Ainsi, plutôt que de modifier le dispositif, il s'agit plutôt de s'inspirer de ses qualités et de penser la participation comme une manière d'augmenter les capacités. La manière de mettre en oeuvre la participation doit donc s'orienter vers des valeurs qui visent à augmenter la capacité des individus, pour engager des changements de comportement effectifs.

Liée à la question de la *conscience du lieu*, la dimension artistique et créative proposée vise à oser formuler des futurs possibles, à donner la possibilité aux habitant·e·s de penser leur lieu de vie et la place de leur quartier vis-à-vis du territoire. Cela permet de reconnaître les dynamiques traversant les lieux, dans une approche plus systémique (associatif, logiques socio-spatiales, connectivité, etc.). La mobilisation de l'utopie concrète vise ici à redonner les possibilités aux habitant·e·s à produire le territoire, à « édifier » la ville. En plus de participer à remédier à la crise des représentations, la production chorographique vise à comprendre et à

apprendre des rapports de *co-évolution* avec le milieu, entre matériel physique et social, en renouvelant avec certains savoirs, en refaisant lieu. Il ne s'agit pas d'un retour au passé, mais d'une reconnaissance effective du statut des lieux (Magnaghi, 2014). Ainsi, pour reprendre la phrase d'Augustin Berque, « *il s'agit, rien de moins, de réarticuler ce que la modernité a désarticulé : la science, l'art et la morale* » (1990, p.88), permettant de renouer le dialogue avec l'environnement, en vue de tendre vers un projet de territoire écologiquement et socialement soutenable.

Cette recherche amène à penser la politique des quartiers avec une volonté assumée de faire lien et de faire lieu. La politique des quartiers pourrait s'ancrer plus fortement en créant des espaces de discussion avec les habitant·e·s et usager·ère·s des quartiers lausannois. La participation mènerait alors à un échange continu, permettant une mise en commun des savoirs et la production du territoire par celles et ceux qui l'animent. Cette ambition se rapporte également à la multiplicité des outils engagés par la politique des quartiers, constituant un terrain fertile à une nouvelle manière de concevoir les lieux, par la *conscience du lieu* en particulier. Ainsi, les services de la ville, cherchent à augmenter la *capabilité* des individus via la richesse de leurs outils, tout en valorisant l'émergence d'un *développement local auto-soutenable*, permettant de rendre la ville plus résiliente.

[34'661 mots]



Bibliographie

- Admin. (2018). Rapport du GIEC sur un réchauffement climatique de 1,5 degré : objectif 2050 suisse réexaminé. Consulté le 21.09.2020 à l'adresse <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-72416.html>
- Alborg. (2009). Charte des villes européennes pour la durabilité.
- Alphandéry, P. et Bergues, M. (2004). Territoires en question : pratique des lieux, usages d'un mot. Presses universitaires de France n°34, 5-12.
- Ambrosino, C, Guillon, V et Talandier, M. (2018). Résiliente, collaborative et bricolée. Repenser la ville créative à « l'âge du faire ». *Geographie, économie, société* Vol. 20(1), 5-13.
- Roncayolo, M. (2010). Comprendre la complexité de la ville. La crise urbaine est-elle une crise des représentations? Dans Augustin, J.-P., & Favory, M. (Éds.). *50 questions à la ville : Comment penser et agir sur la ville (autour de Jean Dumas)* pp.427-431. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. <https://doi.org/10.4000/books.msha.2424>
- Bacqué, M-H. et Gauthier, M. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines, quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein. De Boeck Supérieur « Participation », n°1, 36-66.
- Becattini G. (2015). La coscienza dei luoghi. Il territorio come soggetto corale. Donzelli, Rome.
- Bertrand, M.J. et Metton, A. (1974). Les espaces vécus dans une grande agglomération. *L'espace géographique*, 2 : 137-146.
- Berque, A. (1990). Médiante de milieux en paysages : Augustin Berque. Reclus : Belin.
- Berque, A. (2014). Compte rendu de Alberto Magnaghi, La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun. Association culturelle Eterotopia, France.
- Blanchet, A et Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Éditions Nathan.
- Blandin, P. (1992). De l'écosystème à l'éco-complexe. *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontière*, M. Jollivet éd., Paris, CNRS, pp.267-279.
- Bourdin, A. (2009). Du bon usage de la ville. Les urbanités. Paris: Descartes.
- Buclet, N. (2011). Le territoire entre liberté et durabilité. 1re édition. Développement durable et innovation institutionnelle. Paris : [Boulogne-Billancourt]: Presses Universitaires de France ; Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme ; [Lausanne] : UNIL, Université de Lausanne.
- Buclet, N. (2018). Écologie territoriale: la richesse des interactions entre flux et acteurs à travers l'exemple du Beaufort. » *Urbia : Les cahiers du développement urbain durable*, n°21, 159-75.
- Chakroun, L. et Dugua, B. (2019). Renouveler La Planification Par Les Marges : Du Design Collectif d'un Jardin En Permaculture Au Dessin de Systèmes Agro-Urbains Territorialisés. ResearchGate. Consulté le 08 septembre 2020 à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/335757037_Renouveler_la_planification_par_les_marges_d_u_design_collectif_d'un_jardin_en_permaculture_au_dessin_de_systemes_agro-urbains_territorialises.
- Choay, F. (2006). *Pour une anthropologie de l'espace*. Seuil.
- Choay, F. et Bloch-Lainé, J-L. (2011). La terre qui meurt. Paris: Fayard.
- Conseil communal de Lausanne. (23 octobre 2017). Postulat : plus de démocratie avec le budget participatif. Consulté le 29 juin 2021 à l'adresse : https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=46230
- Cottin-Marx, S., Flipo, F., & Lagneau, A. (2013). La transition, une utopie concrète ? *Mouvements*, n° 75(3), 7-12.

- Da Cunha, A., Delabarre, M. et Dugua, B. (2017). Le contrat de quartier des Boveresses, une expérience participative dans la ville ordinaire. Cahier de recherche urbaine n°4.
- Da Cunha, A., Delabarre, M., Kaiser, C. & Fallot J-M. (2020). *Petit atlas de Lausanne et ses quartiers*.
- D'Emilio, L. et Guillot, X. (2020). *Le territoire au cœur de la pensée et de l'action : L'école territorialiste italienne*. Collectif Paysages de l'après pétrole n°40, 1-8.
- Di Méo, G. (1994). Épistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain. *Annales de Géographie*, 103(577), 255-275. <https://doi.org/10.3406/geo.1994.13781>
- Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ). (2018). Communiqué. La Municipalité se dote d'une politique des quartiers. Lausanne. Consulté le 29 juin 2021 à l'adresse : https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=46230
- Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ). (2018/12). Rapport-préavis n°2018/12. Consulté le 29 juin 2021 à l'adresse : https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=46230
- Droit de Cité. (2016). Conférence de quartier CdQ Prélaz-Valency, synthèse du safari urbain. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse <http://www.droitdecite.net/>
- Dugua, B. et Chakroun, L. (2019). Planifier avec le territoire : la dynamique des lieux de projet à l'épreuve des approches participatives et paysagères. *Vertigo*, 19 (1).
- Ecomuseo del Sale e del Mare di Cervia. (2017). Corso di formazione per facilitatori ecomuseali. Gli interventi degli esperti. Comune di Cervia.
- Fallery, B. et Rodhain, F. (2007). Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive, thématique. XVI^{ème} Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique AIMS, Montréal, Canada, 1-16.
- Fiori, S. et Magnaghi, A. (2018). Les territoires du commun. Entretien avec Alberto Magnaghi. Métropolitiques. <http://www.metropolitiques.eu/Les-territoires-du-commun.html>
- Flores, S. S., et Medeiros, R. M. V. (2018). La dimension territoriale du développement durable. *Confins*, 38. <https://doi.org/10.4000/confins.15992>
- Furter, P. (1966). Utopie et marxisme selon Ernst Bloch. *Archives de sciences sociales des religions*, n°21, 3-21
- Garçon, L. et Navarro, A. (2012). La Société des territorialistes ou la géographie italienne en mouvement. *Tracés. Revue de Sciences humaines* 22, 139-151. <https://doi.org/10.4000/traces.5465>
- Georgescu-Roegen, N. (1979). *Demain La Décroissance*. Entropie, Écologie, Économie. Lausanne: Pierre-Marcel Favre. <http://repository.graduateinstitute.ch/record/10885>.
- Harvey, D. (1989). *The condition of postmodernity. An enquiry into the Origins of Cultural Change*. Malden, Oxford, Blackwell.
- Heidegger, M. (1954). *Bâtir, habiter, penser, essais et conférences*, Paris, Gallimard.
- Hennin, J-M. (2014). Une concertation insuffisante : quelle participation du public ? Dans *Mare&Martin* (Droit public), Quel droit pour un urbanisme durable ? (pp. 91-98)
- Journal de Prélaz-Valency. (janvier 2017). n°1. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (juin 2017). n°2. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (décembre 2017). n°3. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (avril 2018). n°4. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

- Journal de Prélaz-Valency. (août 2018). n°5. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (décembre 2018). n°6. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (mars 2019). n°7. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (août 2019). n°8. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (décembre 2019). n°1. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (mai 2020). n°2. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (septembre 2020). n°3. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (décembre 2020). n°4. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Journal de Prélaz-Valency. (avril 2021). n°5. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.
- Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2004). *Gouverner par les instruments*. Paris : Les presses Sciences Po.
- Levy, A. (2013). La ville durable en débat : entre recherche urbaine et recherche urbanistique ». *Espaces et sociétés* 152-153(1), 223-39.
- Levy, A. (2016). Patrick Geddes (1854-1932) revisité. *Espaces et société* n°167, 187-203.
- Litzistorf, N. (2014). Postulat – Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers ! *Bulletin du Conseil communal* n°5, Lausanne, pp.622-624.
- Lussault, M. (2003). "Identité spatiale", in Lévy, J. et Lussault, M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- Lynch, K. (1969). *L'image de la Cité*. Paris : Dunod.
- Magnaghi, A. (2000, 2003). *Le projet local*. Editions Mardaga.
- Magnaghi, A. (2005). *The urban village : A charter for democracy and local self-sustainable development*. Zed Books ; Distributed in the USA exclusively by Palgrave Macmillan.
- Magnaghi, A. (2014). *La biorégion urbaine: petit traité sur le territoire bien commun*. Paris: Eterotopia.
- Magnaghi, A., Bonneau, E., Laroche, P. et Laroche, S. (2017). *La conscience du lieu*. Paris : Eterotopia.
- Maury, J. (2016). Conférence de quartier, CdQ Prélaz-Valency, *synthèse du safari urbain*. Association Droit de Cité, Lausanne.
- Meredith, D. (2005). The bioregion as a communitarian micro-region (and its limitations). *Ethics, Place & Environment*, 8(1), 83-94. <https://doi.org/10.1080/13668790500115755>
- Mongin, O. (2005). De la lutte des classes à la lutte des lieux. Le « projet local » d'Alberto Magnaghi et la renovatio urbanis de Bernardo Secchi. *Esprit* n°318(10), 113-125.
- Nez, H. (2012). II. Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue. *Transports et politiques locales de déplacement*, 32, 801-811.
- Paquot, T. (2018). De la Biorégion Urbaine. *Contesti. Città, territori*, 72-89. <https://doi.org/10.13128/CONTEST-10632>
- Projet BaSES. (2013). Amartya Sen et les capacités. Consulté le 18 juin 2021 à l'adresse : <https://wp.unil.ch/bases/2013/07/amartya-sen-et-les-capabilites/>

- Rabie, J. (2017). Ce qui fait lieu. Vers une éthique chorographique (Thèse de doctorat). Université Paris-Est, École doctorale Ville, Transports et Territoires, Paris, France. http://www.joetopia.org/_pdfs/f/josephrabie-cequifaitlieu-doctorat-laburba-edvtt-adum.pdf
- Rabie, J. (2019). Le lieu chorographique. Consulté le 09 février 2021 à l'adresse <https://topophile.net/savoir/le-lieu-chorographique/>
- Réseau des territorialistes (2020). Consulté le 11 février 2021 à l'adresse : <https://reseau territorialistes.fr/>
- Rohl, D. J. (2012). *Chorography : History, Theory and Potential for Archaeological Research*. Theoretical Roman Archeology Conference (TRAC). Oxford: Oxbow Books, 19-32.
- Sen, A. (2012). L'idée de justice. Paris. Flammarion.
- Seiler, J-C. (2020). Accueil parascolaire à Lausanne : chronique d'une politique publique. Une cartographie de la ville par les enfants. Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers.
- Sintomer, Y. (2008). Du savoir d'usage. Au métier de citoyen ? *Presses de Sciences Po. Raisons politiques*, n°31, 115-133.
- SGEJQ. (2017). Notes sur la première conférence de quartier, mardi 11 octobre 2016. Consulté le 3 juillet 2021 à l'adresse : <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/quartiers/contrats-de-quartier/anciens-contrats/prelaz-valency-2017-2019.html>
- United Nations (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision. Consulté le 29 mai 2020 à l'adresse <https://population.un.org/wup/>
- Ville de Lausanne. (2019). Plan directeur communal. Version pour consultation publique. 134 p.
- Ville de Lausanne. (s.d). Quel visage pour votre quartier en 2030 ? Consulté le 29 mai 2020 à l'adresse <https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/lausanne-2030/demarche-participative.html>
- Ville de Lausanne. (2020). Statistiques des quartiers. Consulté le 03 juillet 2021 à l'adresse <https://www.lausanne.ch/officiel/statistique/quartiers/tableaux-donnees.html>.
- Younes, C. (2008). La culture, matière de la ville et de la cidadinité. *Observatoire des politiques culturelles* n°34, 25-27.
- Younes, C. (2016). En quête d'autres possibles : des utopies de deuxième type ? *Urbia*, n°19, 79-89.

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire

Annexe 2 : 60 cartes mentales

Annexe 3 : Analyse des cartes mentales

Annexe 4 : Comparaisons représentations des cartes mentales

Annexe 5 : Mots utilisés pour décrire le quartier

Annexe 6 : Guide d'entretien

Annexe 7 : Analyse des entretiens semi-directifs

Annexe 8 : Analyse du journal de Prélaz-Valency

Annexe 1 - Questionnaire

Questionnaire sur la conscience du lieu

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre d'un travail de master en urbanisme portant sur le quartier Prélaz-Valency.

Présenté aux habitant·e·s et usager·e·s du quartier, il vise à mieux connaître leur appréciation du quartier, leurs motifs de déplacement, l'attention portée au lieu de vie, ainsi que les possibilités et stratégies adoptées pour agir sur leur quartier.

La participation dure environ 10 minutes et les résultats sont complètement anonymes.

D'avance, merci beaucoup pour votre aide !

Connaissance du quartier

1. Habitez-vous à Prélaz-Valency ?

Une seule réponse possible.

oui

non

Autre : _____

2. Si oui, depuis quand ?

Une seule réponse possible.

moins d'un an

plus d'un an

plus de 5 ans

plus de 10 ans

Je suis né·e ici

3. Définissez le quartier de Prélaz-Valency en 3 mots.

4. Dans quelle partie du quartier habitez-vous ? (ex: Jardins de Prélaz, Avenue de Sévery)

5. Quels lieux fréquentez-vous régulièrement dans le quartier ? (N'hésitez pas à ajouter des précisions dans la rubrique "Autre", par exemple le nom du café ou vous vous rendez régulièrement)

Plusieurs réponses possibles.

- Parc de Valency
- Place Dentan
- La Valencienne
- Centre socio-culturel
- Mosquée
- Temple de Saint-Marc
- Temple de Saint-Luc
- Fondation Clémence
- Etablissement scolaire
- Places de jeux
- Café / restaurant
- Commerces
- Coop
- La Poste
- Terrain de sport
- Fitness urbain

Autre : _____

6. Quelles sont vos principales raisons pour vous déplacer ?

Plusieurs réponses possibles.

- Se promener
- Faire des courses
- Se rendre sur le lieu de travail / de formation
- Rencontrer d'autres personnes
- Participer à des activités associatives
- Faire du sport
- Emmener les enfants à la garderie / à l'école
- Me rendre sur mon lieu de culte

Autre : _____

7. Appréciez-vous votre quartier ?

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
Très insatisfait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très satisfait

8. Quelle est votre connaissance du quartier Prélaz-Valency ?

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
Mauvaise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très bonne

9. Cochez les rubriques dans lesquelles vous vous reconnaissez

Plusieurs réponses possibles.

- Je connais mon quartier par cœur et ne m'y perds jamais
- Je connais les plantes et les arbres qui poussent dans mon quartier
- Je connais l'histoire de mon quartier
- Je connais les associations de mon quartier
- Je connais bien les habitant-e-s de mon quartier
- Je connais les commerces de mon quartier
- Je sais d'où vient l'électricité
- Je sais d'où vient la nourriture que je consomme
- Je sais d'où vient l'eau que je bois
- Je sais qui prend les décisions politiques de mon quartier

Implication dans la vie du quartier

10. Prenez-vous part à la vie locale / associative de votre quartier ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

11. De quelle manière ?

12. Quels freins vous y empêchent ?

13. Vous sentez-vous responsable de votre quartier ?

Une seule réponse possible.

- Pas responsable
- Responsable
- Très responsable

14. Avez-vous l'impression d'avoir la possibilité d'agir dans votre quartier ?

Une seule réponse possible.

1 2 3 4 5

Pas du tout Tout à fait

15. Avez-vous pris part au contrat de quartier Prélaz-Valency (2017-2019) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Jamais entendu parler

16. Le contrat de quartier a-t-il amélioré la qualité de vie du quartier ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Sans avis

17. Le contrat de quartier vous a-t-il permis de rencontrer d'autres habitant·e·s du quartier ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Sans avis

18. Le contrat de quartier a-t-il amélioré les liens entre les habitants et la Municipalité de Lausanne ?

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
Pas du tout	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Beaucoup

19. A quelle fréquence lisez-vous le Journal de Prélaz-Valency ?

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
Jamais	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très régulièrement

20. Quel est votre genre ?

Une seule réponse possible.

féminin

masculin

autre

21. Quelle est votre tranche d'âge?

Une seule réponse possible.

Moins de 15 ans

15 - 24 ans

25 - 34 ans

35 - 44 ans

45 - 60 ans

61 ans et plus

22. Quelle est votre nationalité ?

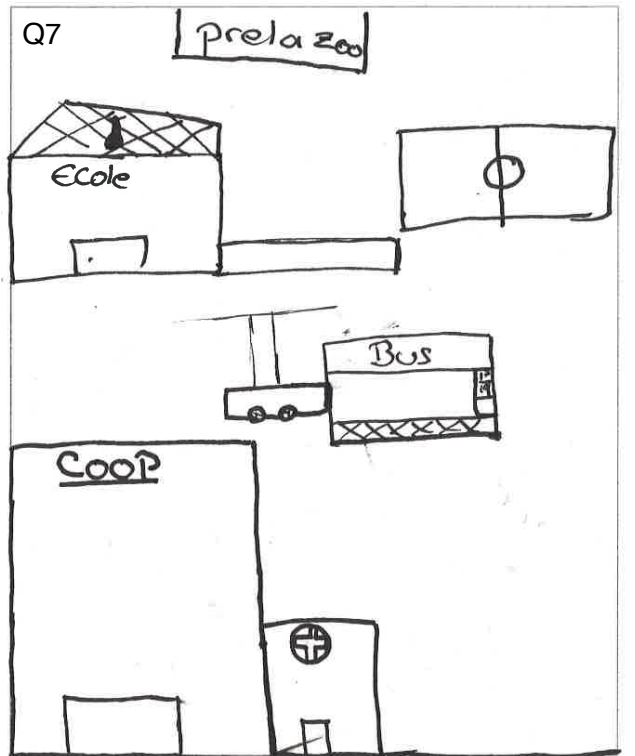
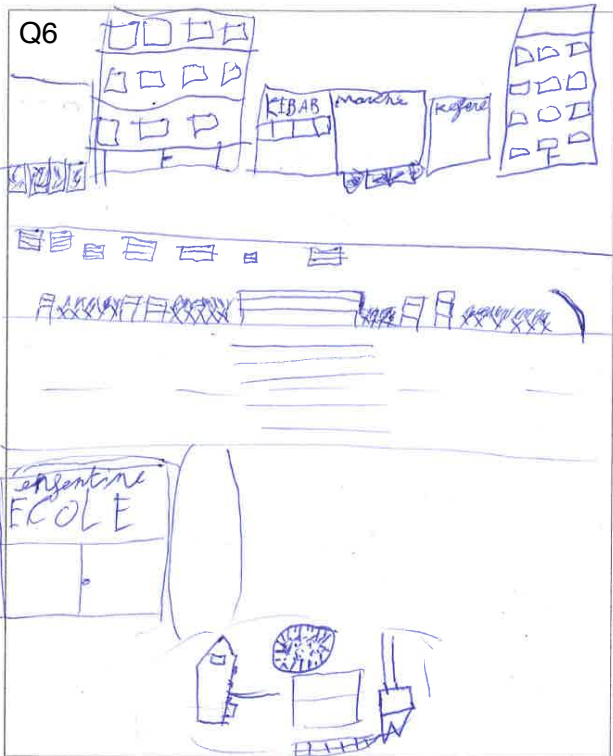
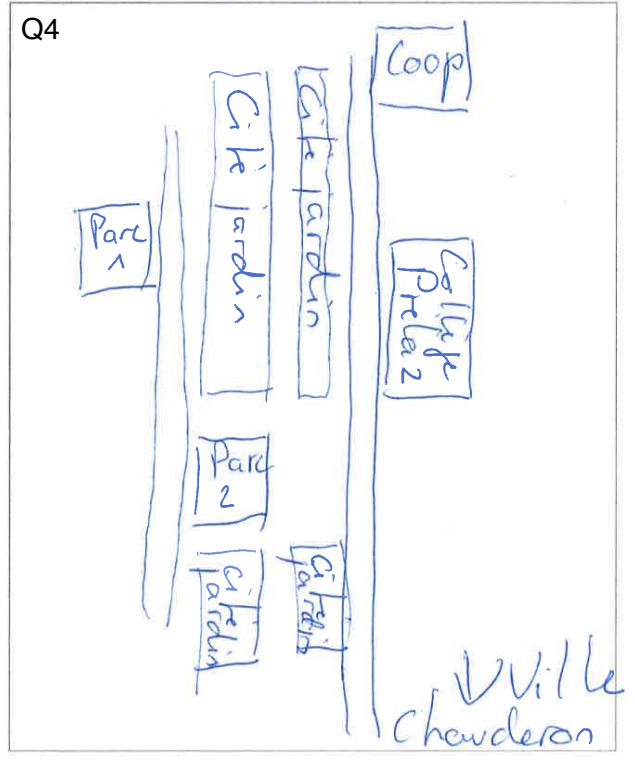
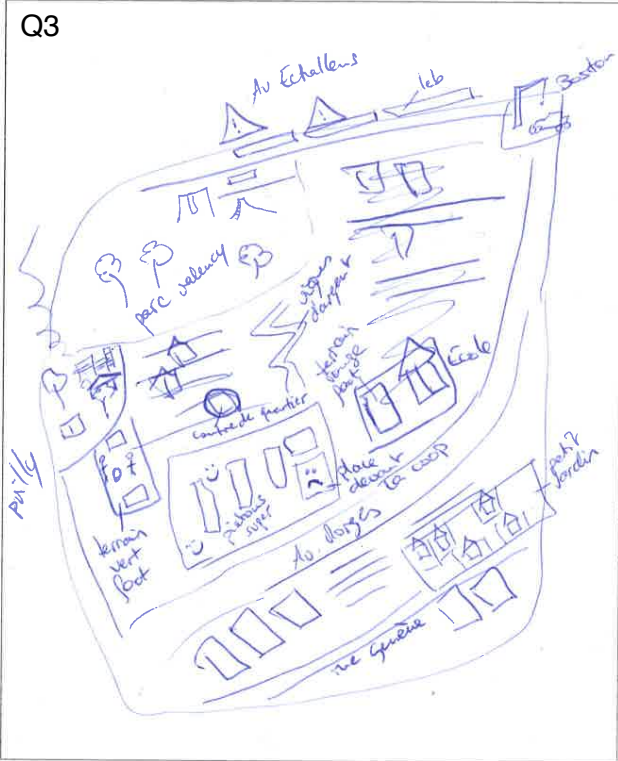
23. Quelle est votre situation professionnelle ?

Une seule réponse possible.

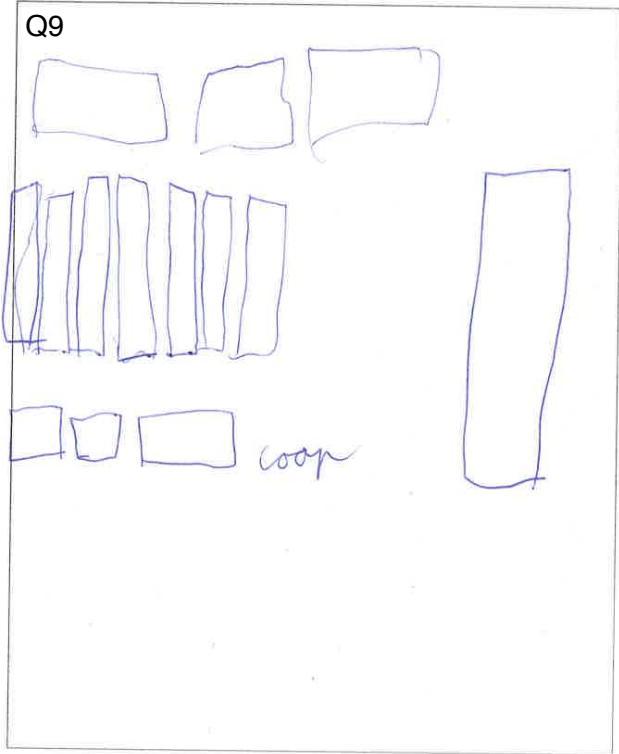
- Indépendant
- Enseignant
- Cadre moyen
- Cadre supérieur
- Profession libérale
- Employé·e/ouvrier·ère
- Femme/homme au foyer
- Retraité(e)
- En formation / étudiant·e
- Autre : _____

24. Dessinez un plan rapide de Prélaz-Valency. N'utilisez pas de carte / internet. Faites le comme si vous deviez décrire votre quartier à une personne visitant le quartier et à laquelle vous voudriez expliquer les particularités. Ce dessin n'a pas besoin d'être parfait. N'hésitez pas à écrire le nom des lieux que vous dessinez.

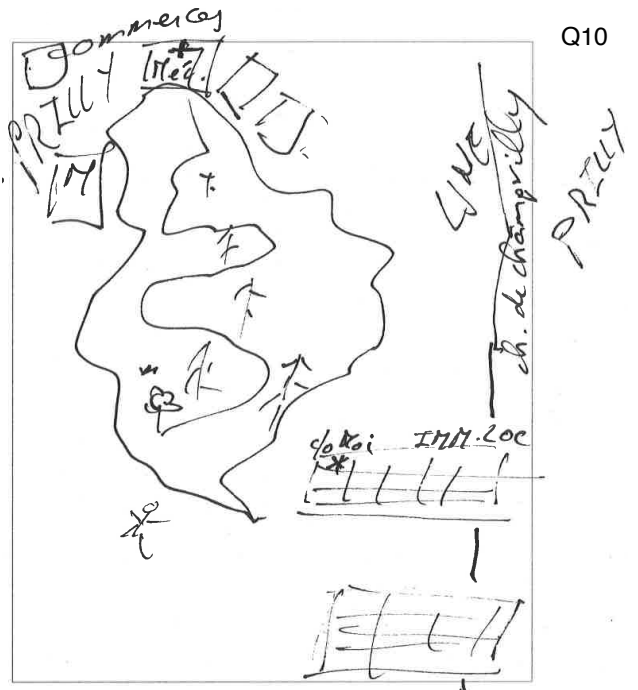
Merci beaucoup pour votre temps et votre participation !



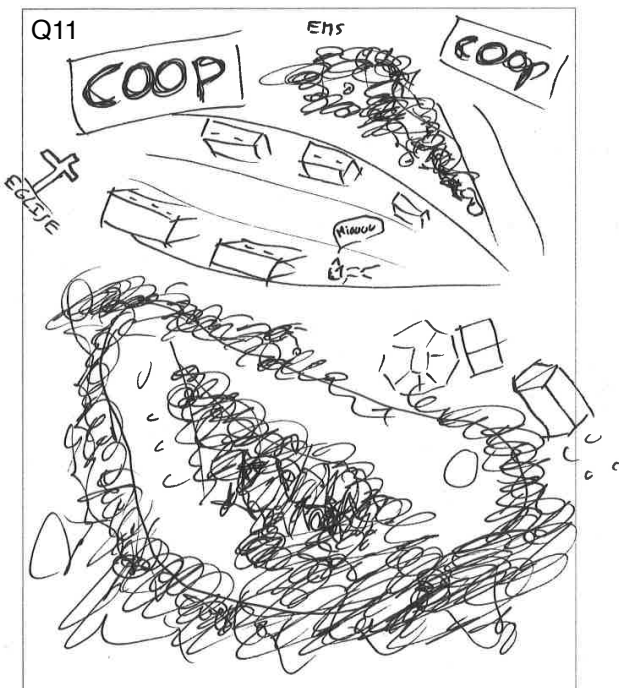
Q9



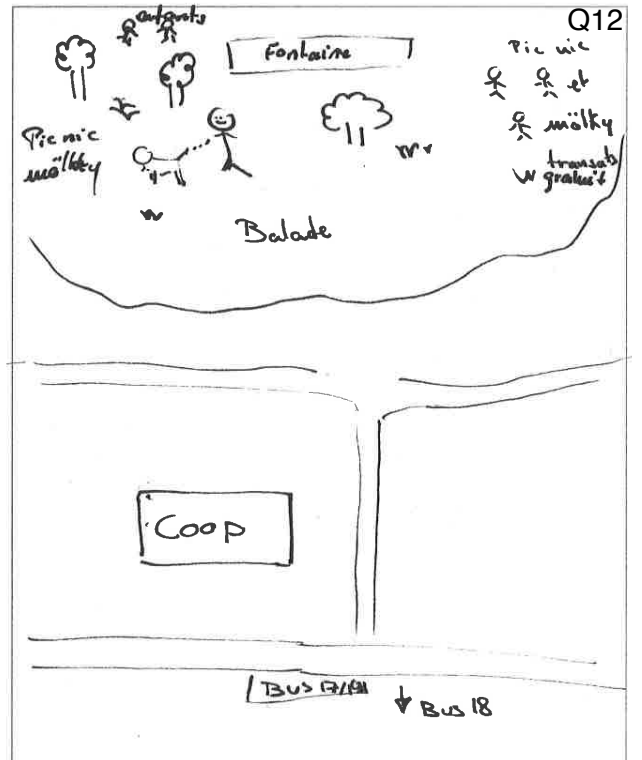
Q10



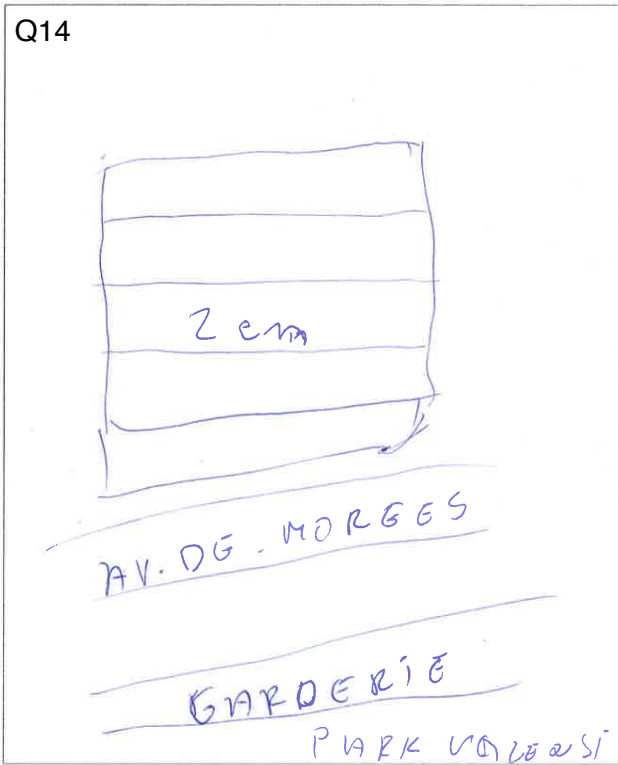
Q11



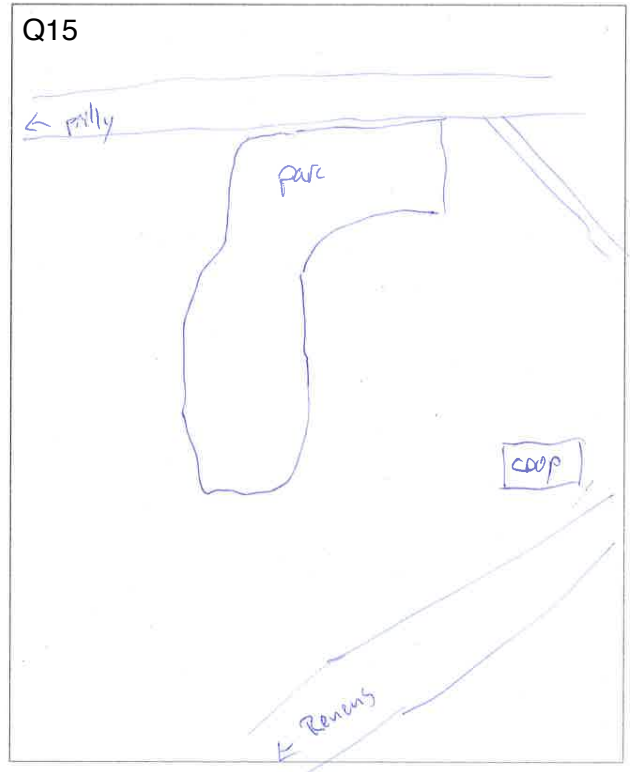
Q12



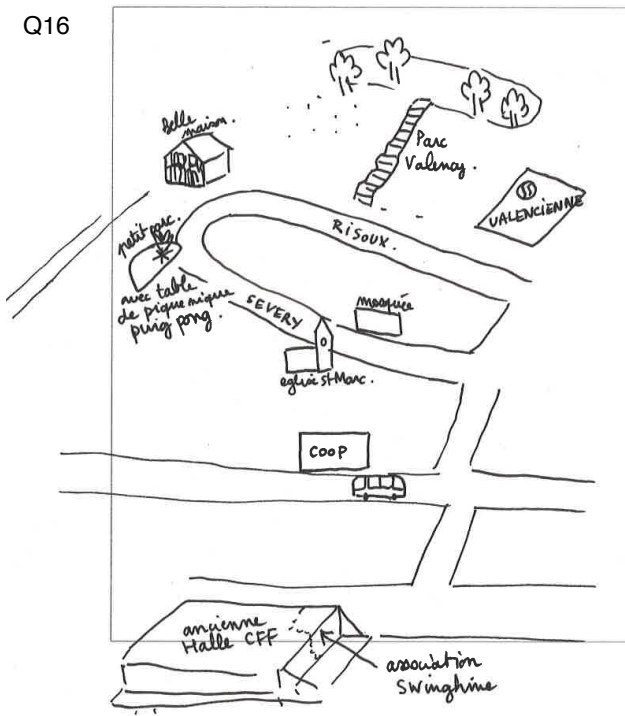
Q14



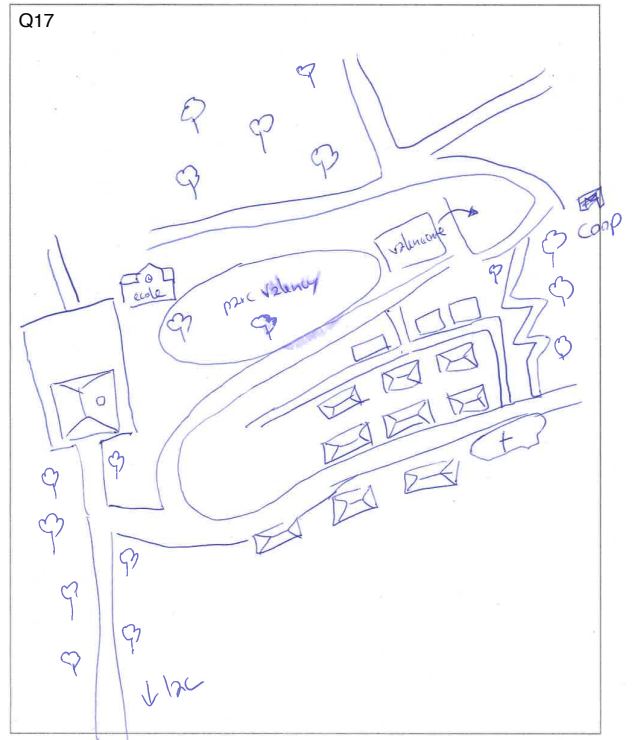
Q15



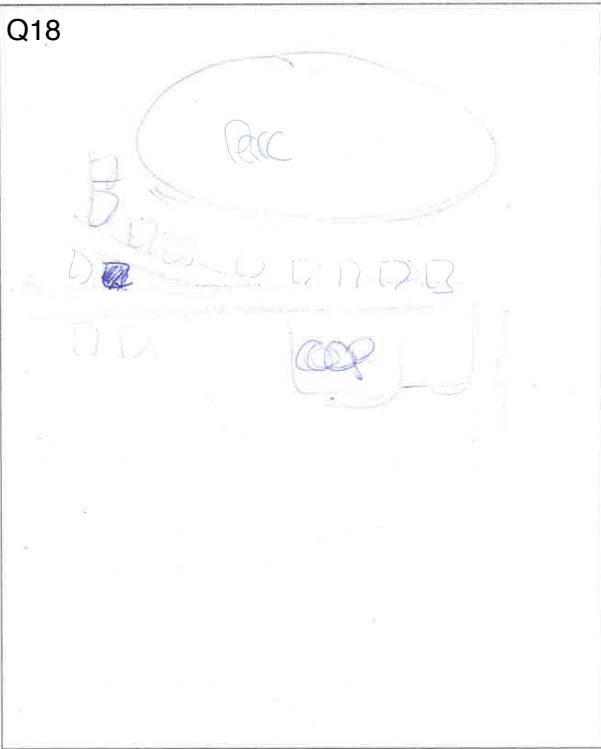
Q16



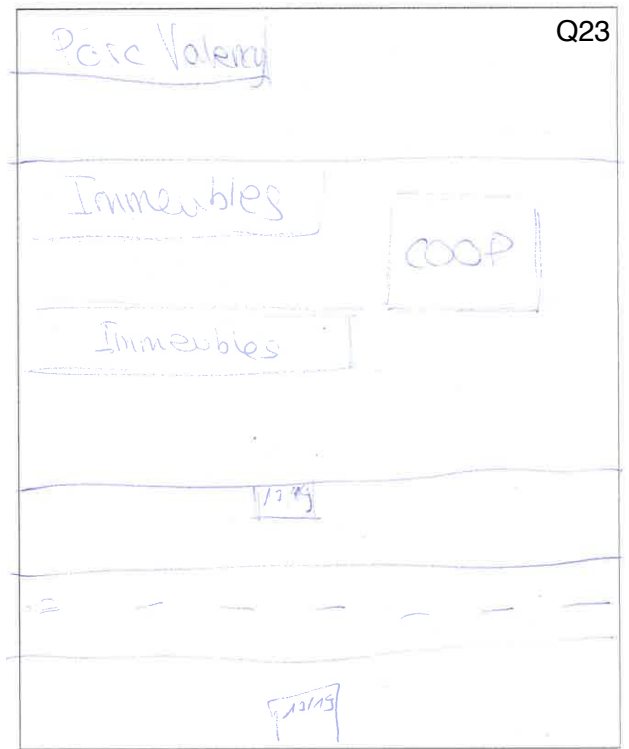
Q17



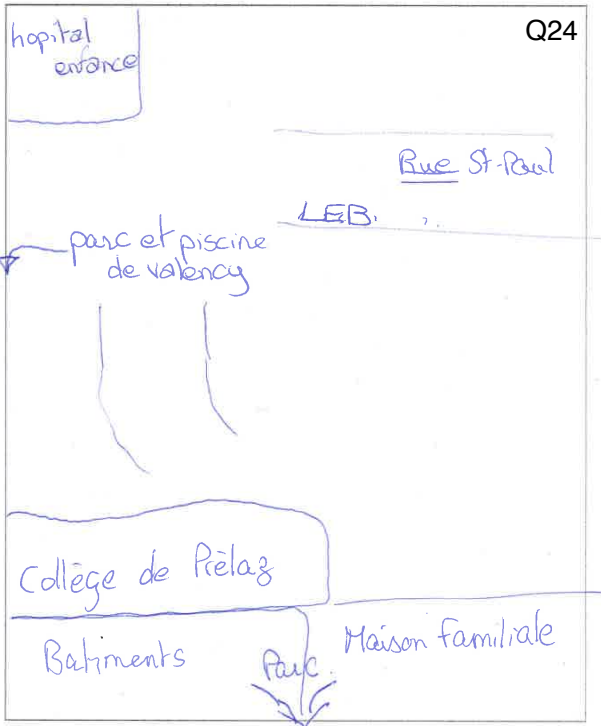
Q18



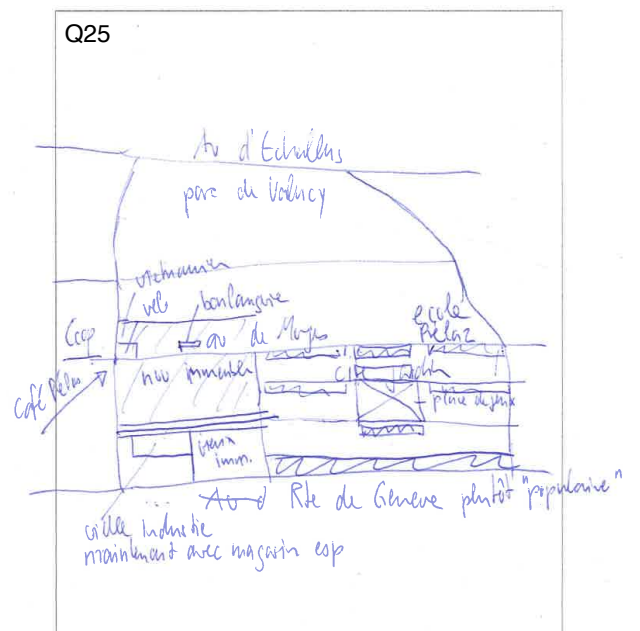
Q23



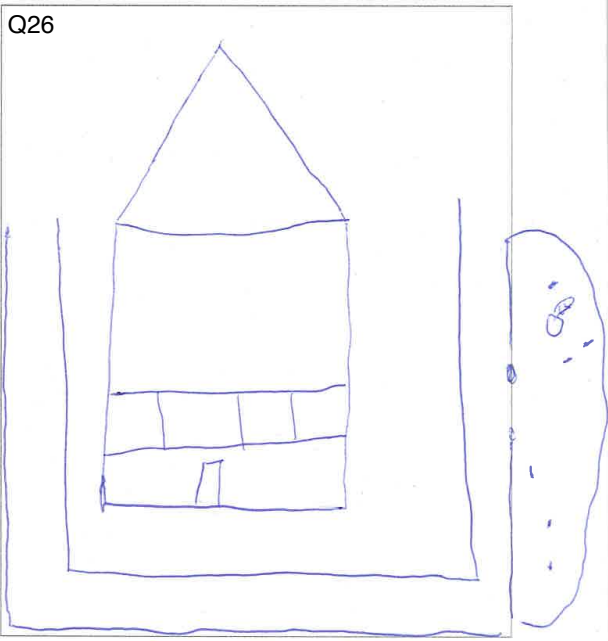
Q24



Q25



Q26



Q27

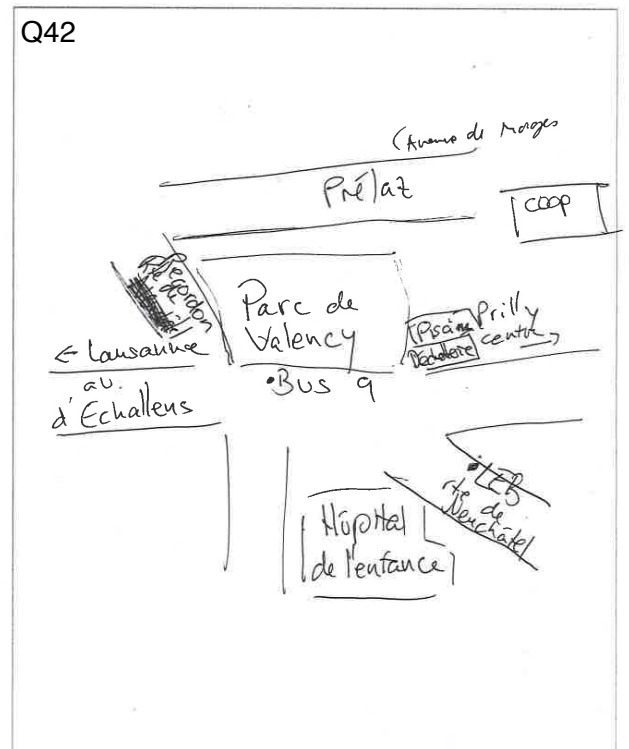


PARC

Q32



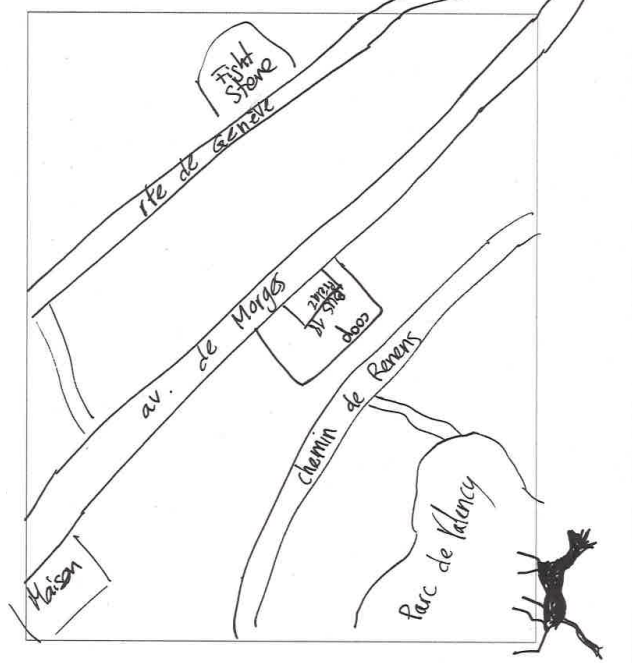
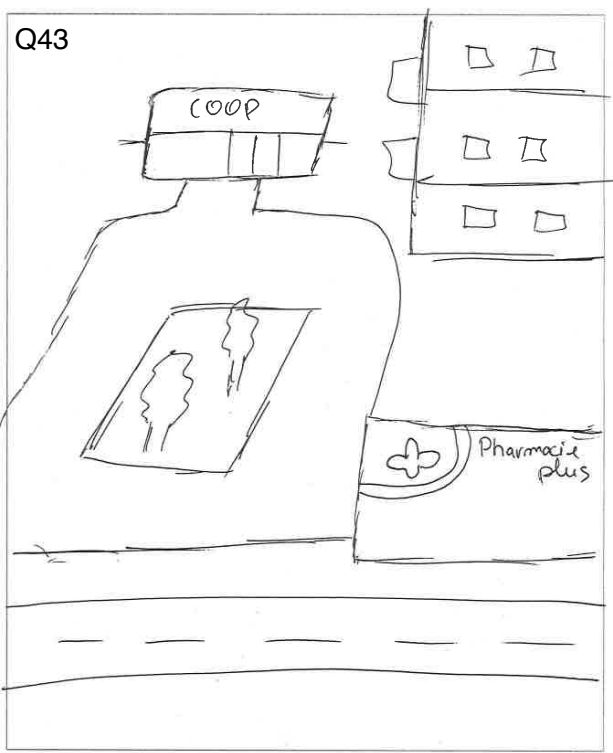
Q42



Q44

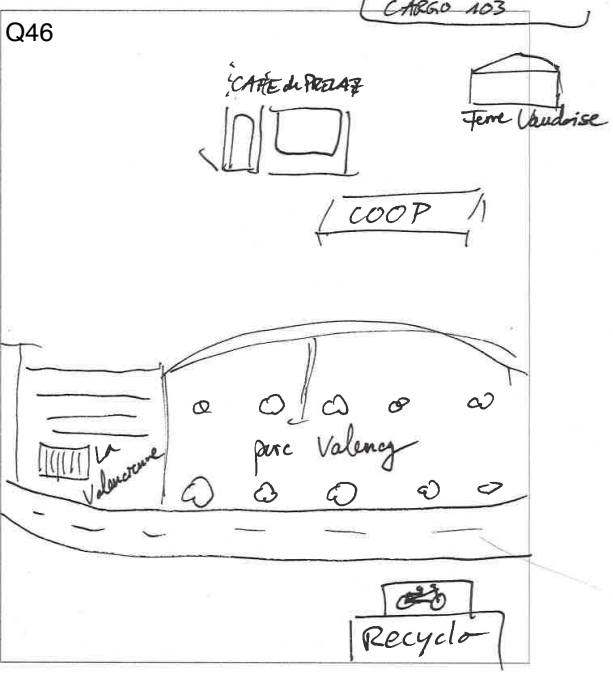
manufacture
+
L'assise
boxing

Q43

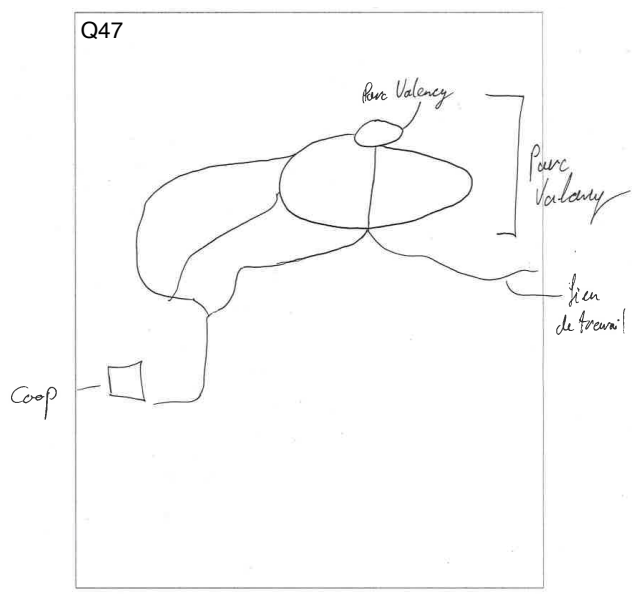


Q46

CARGO 103

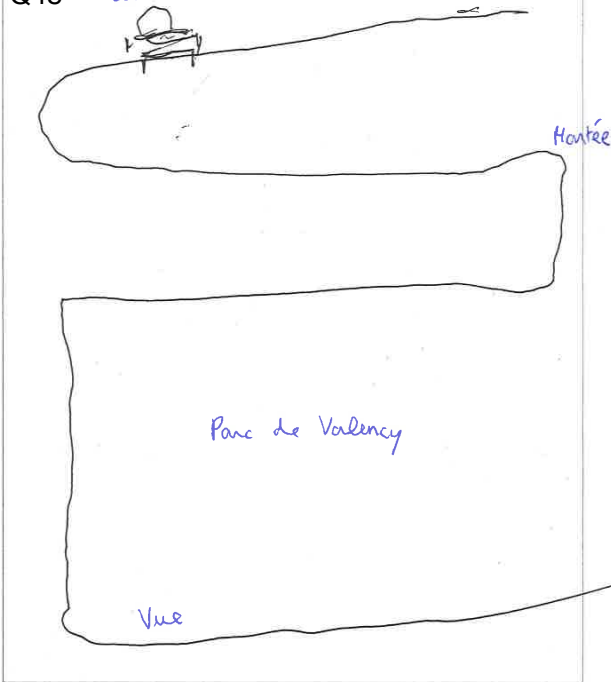


Q47



Q48

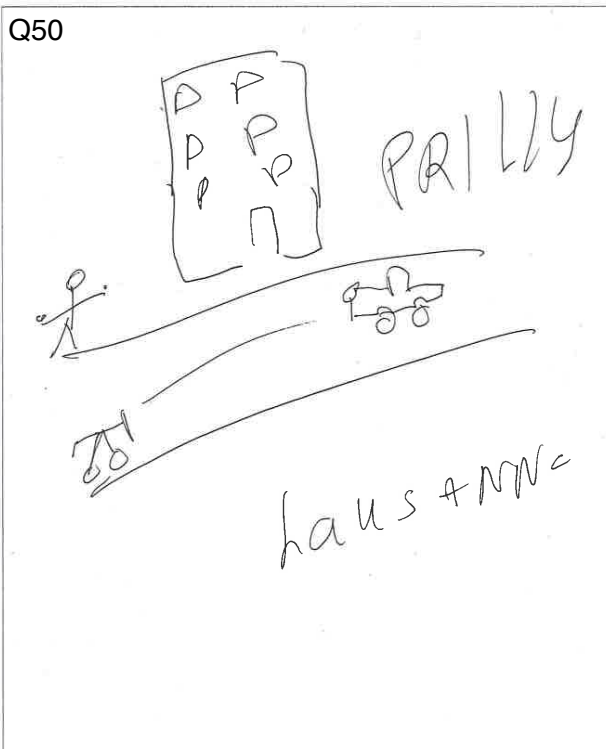
(banc)



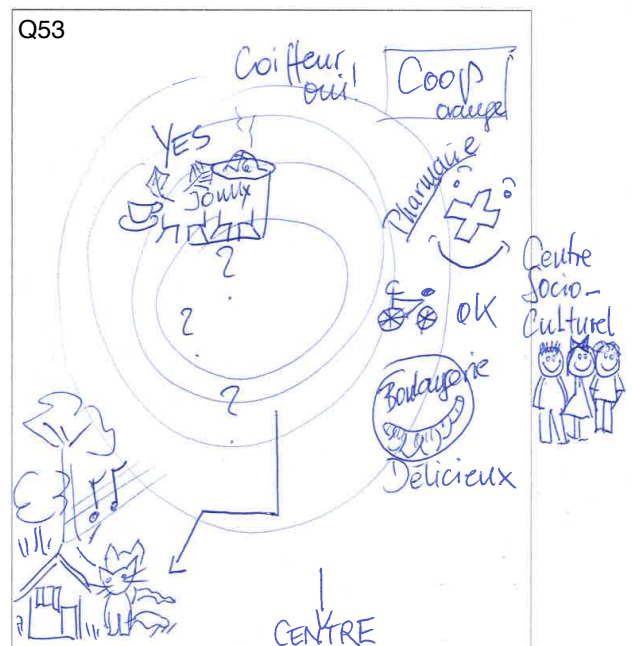
Q49



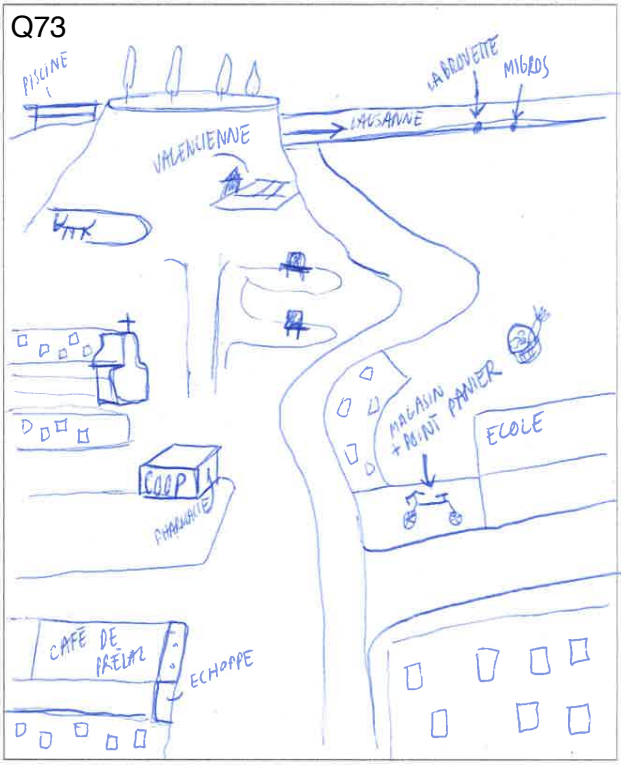
Q50



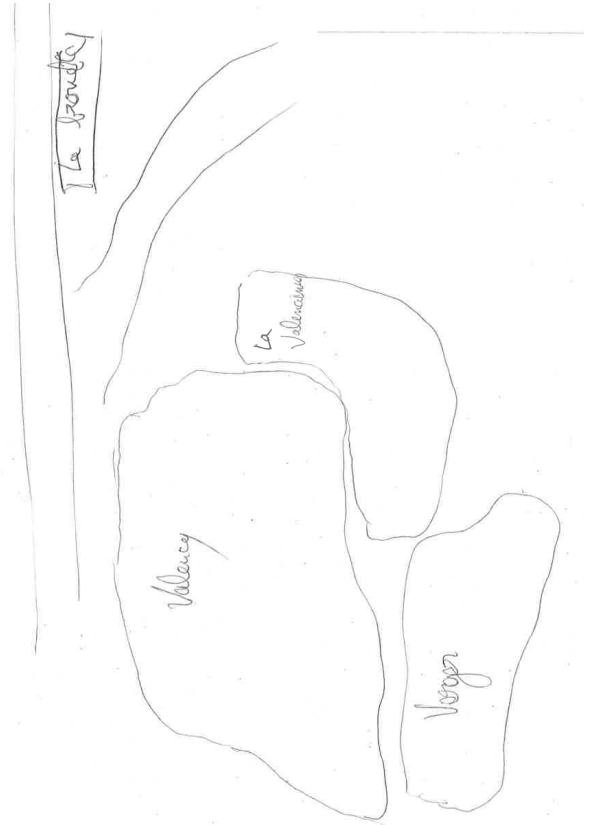
Q53



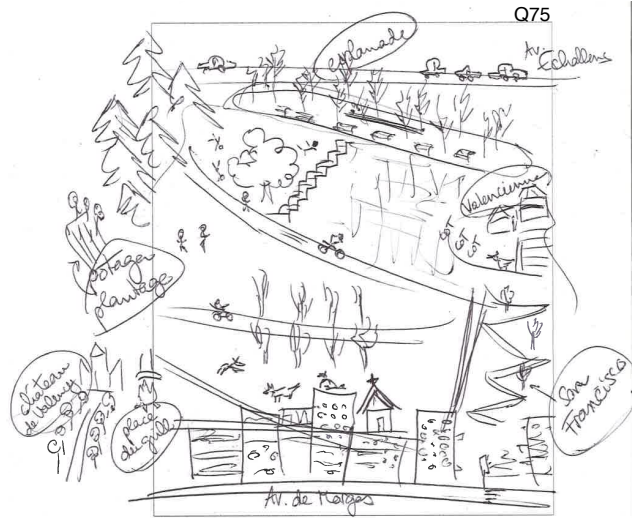
Q73



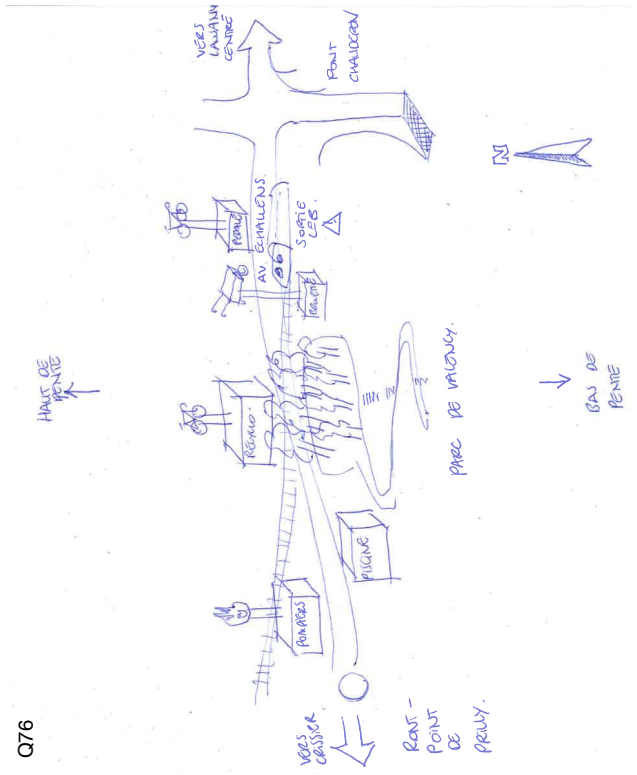
Q74



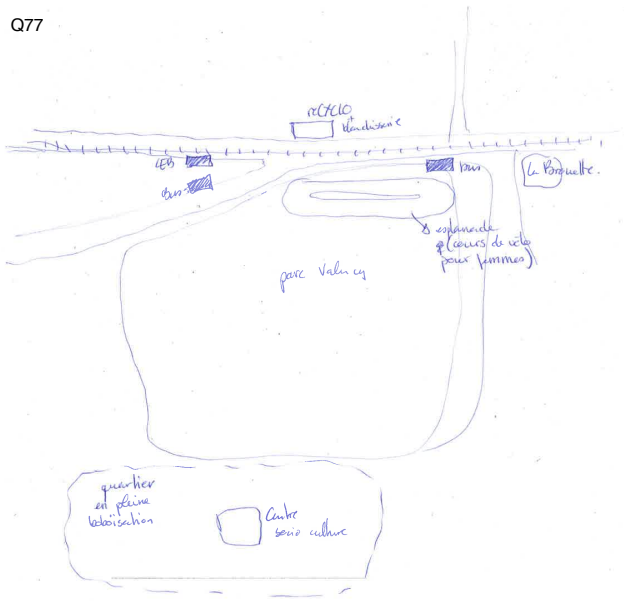
Q75



Q76



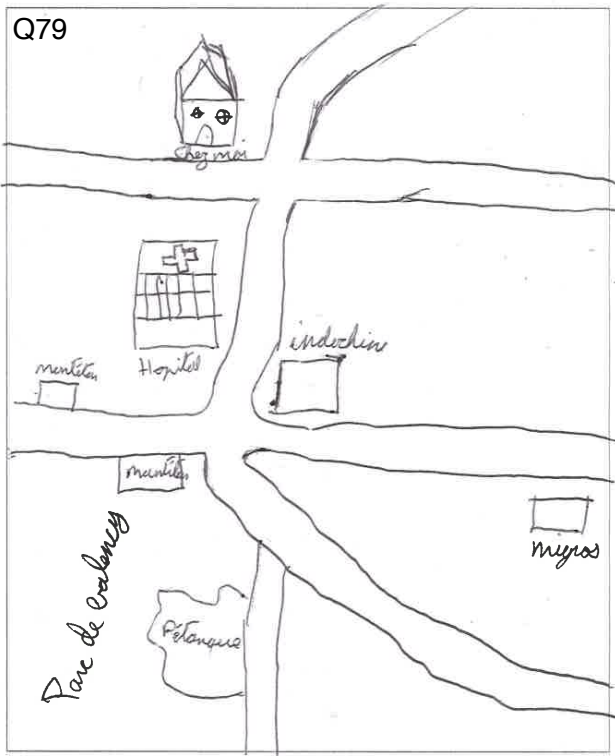
Q77



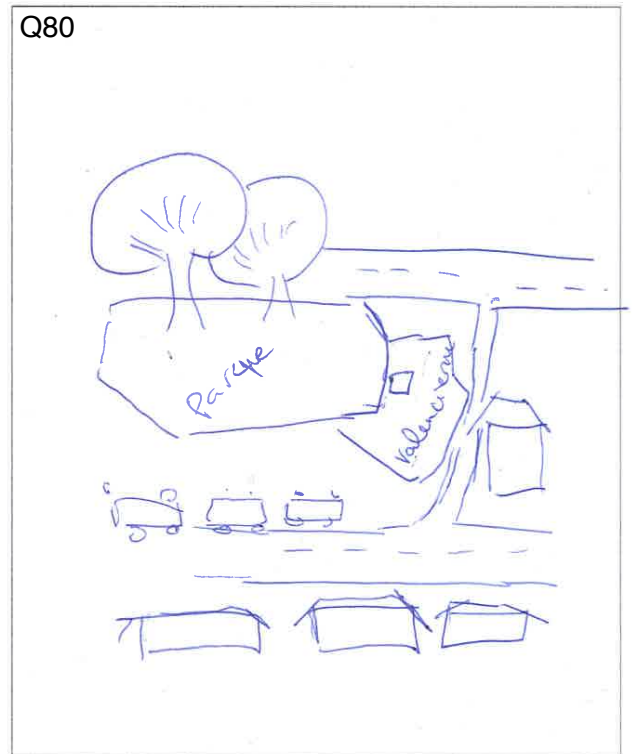
Q78



Q79



Q80

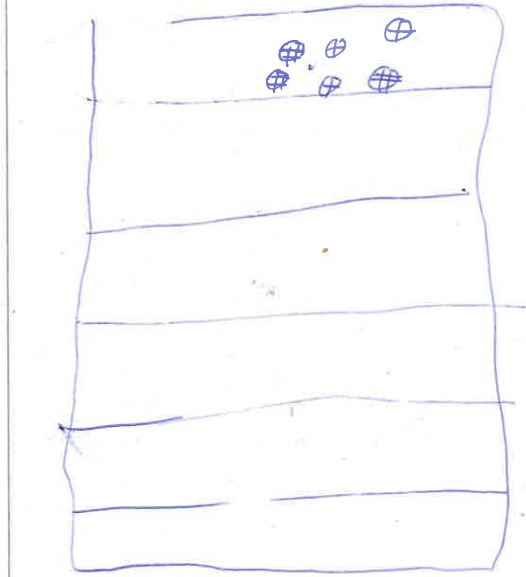


Q81



Prilly/Reanus

Q82

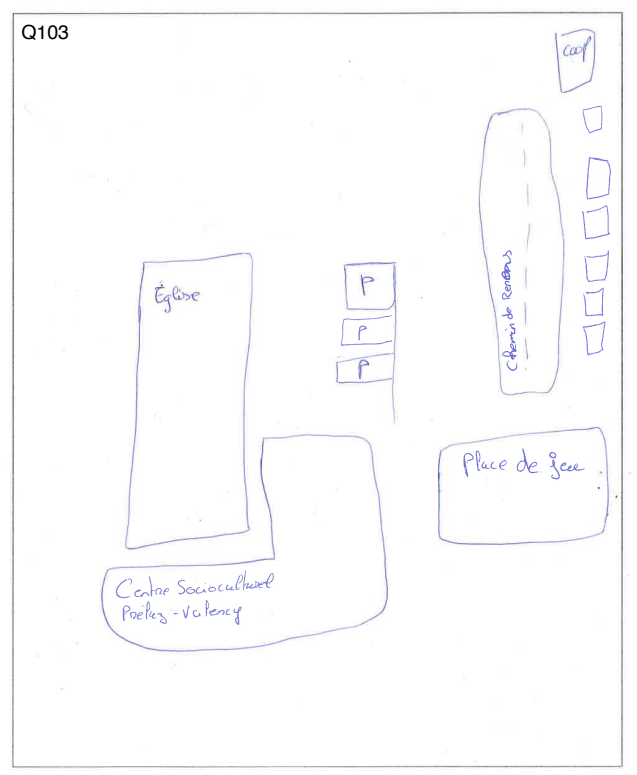
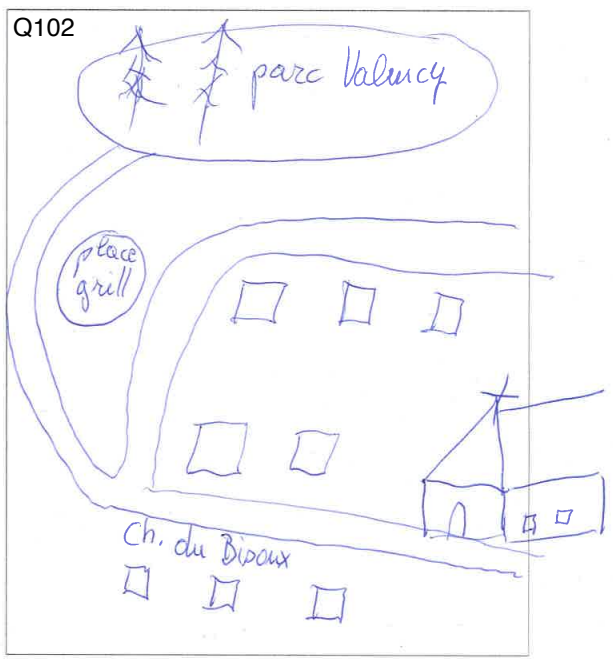
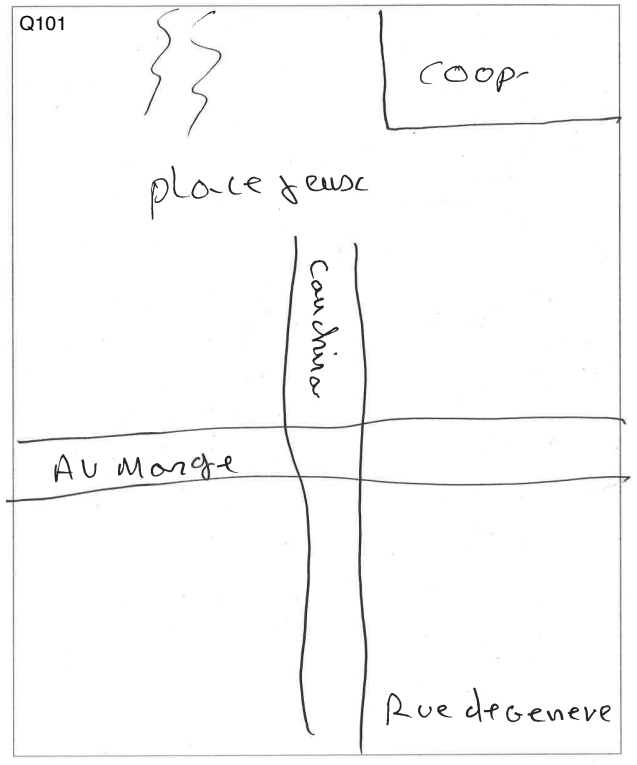
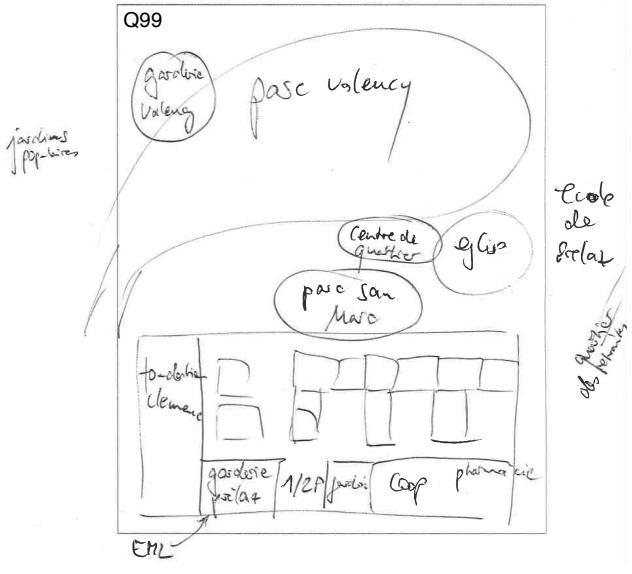


Q83

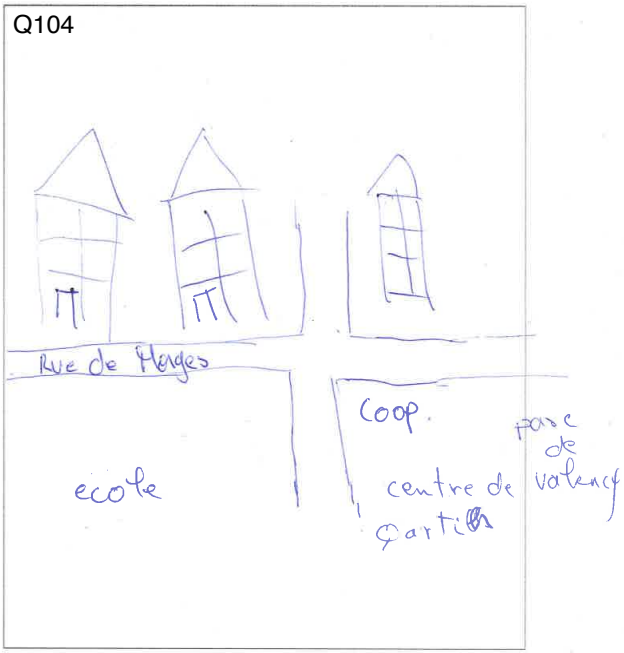


Q98

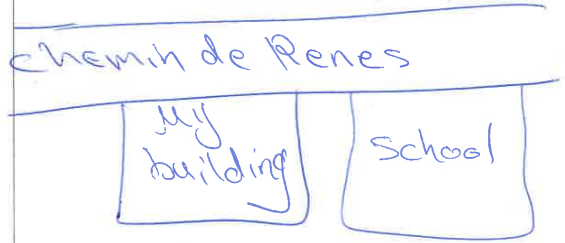




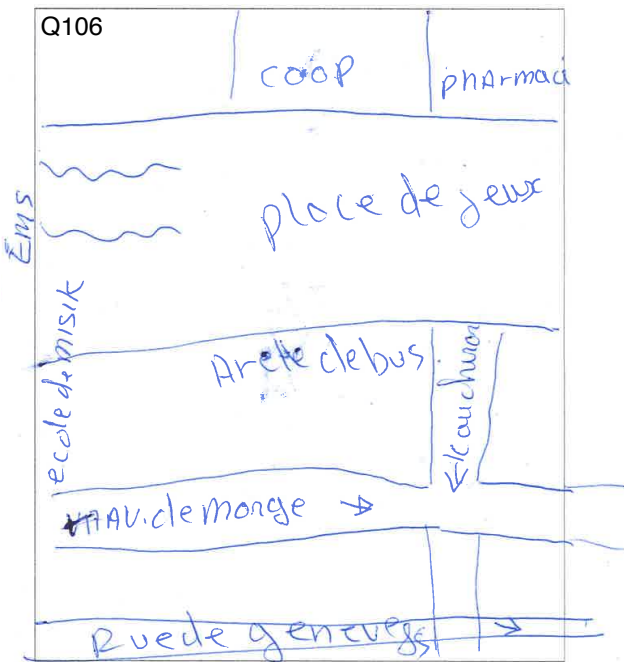
Q104



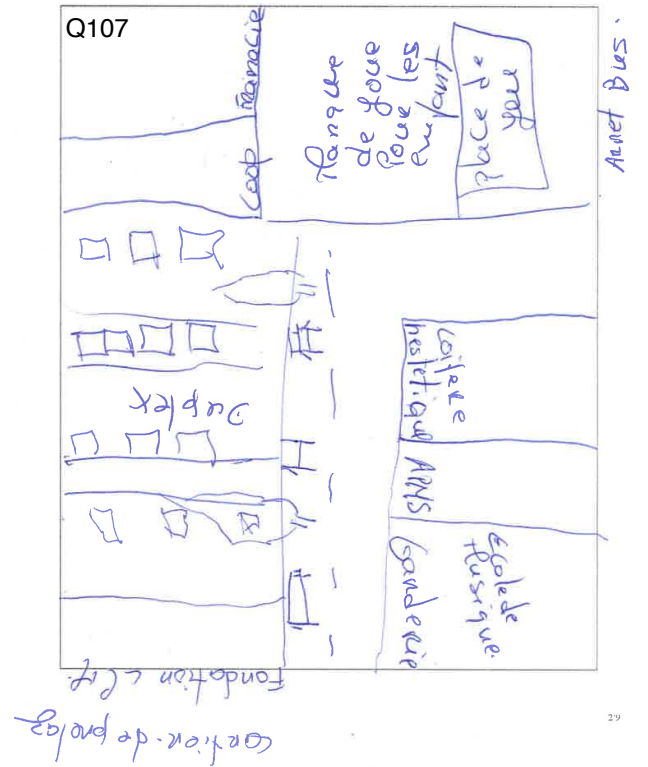
Q105



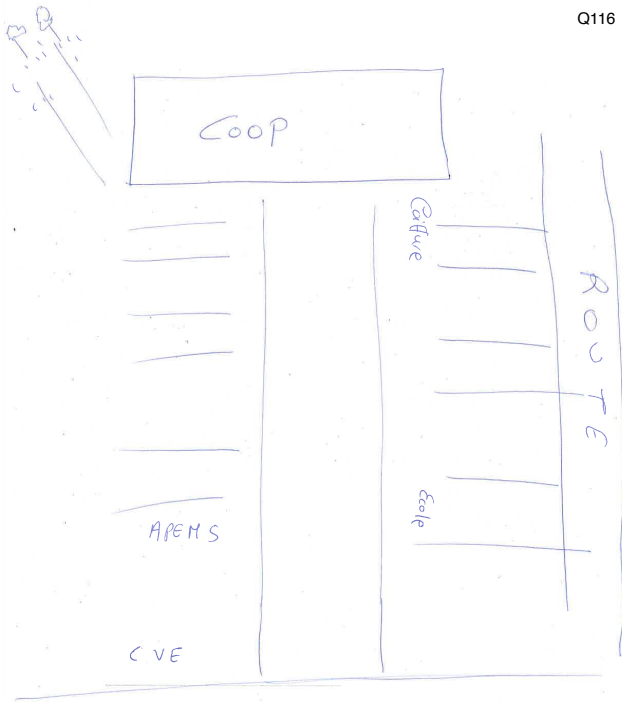
Q106



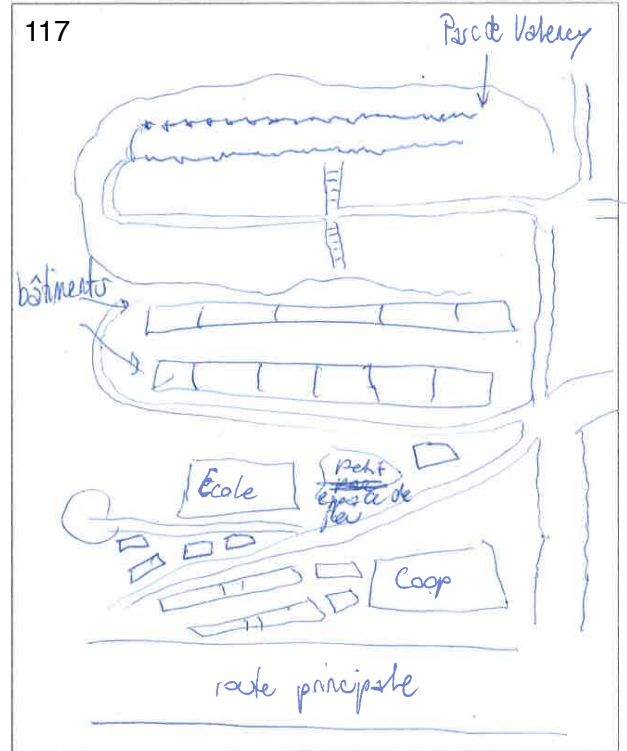
Q107



Q116

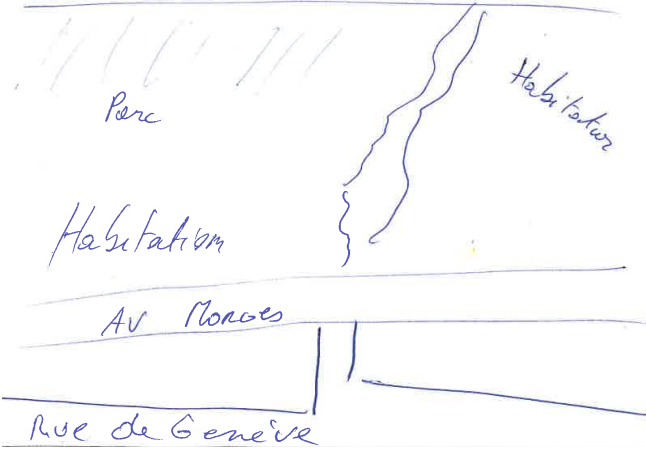


117

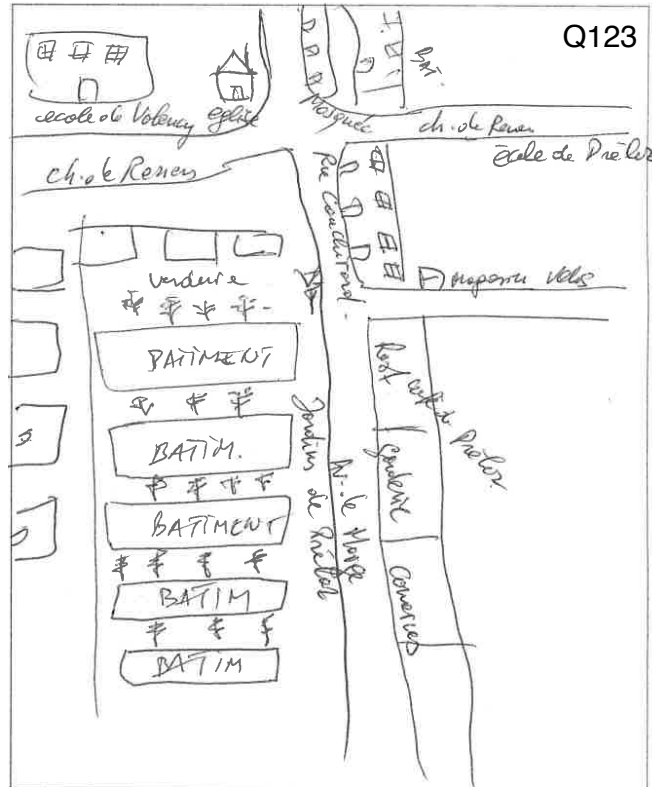


Q122

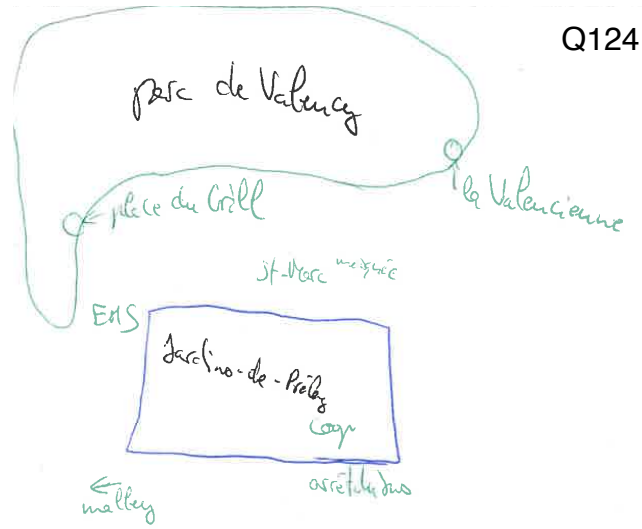
Habitation Hopital de l'Infancia
AV Echallens



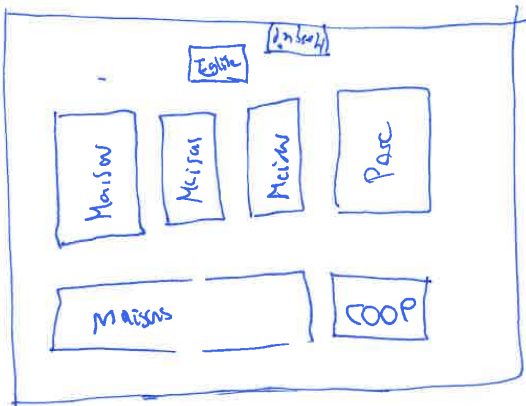
Q123



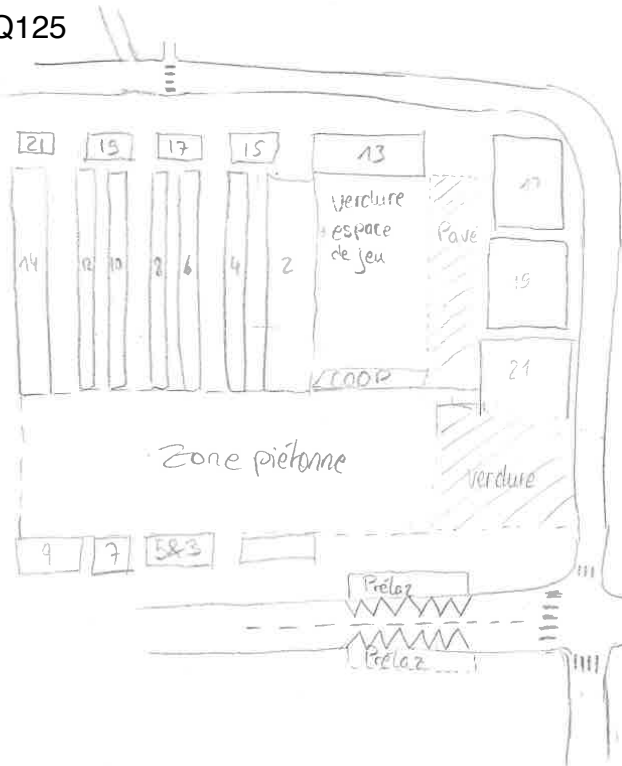
Q124



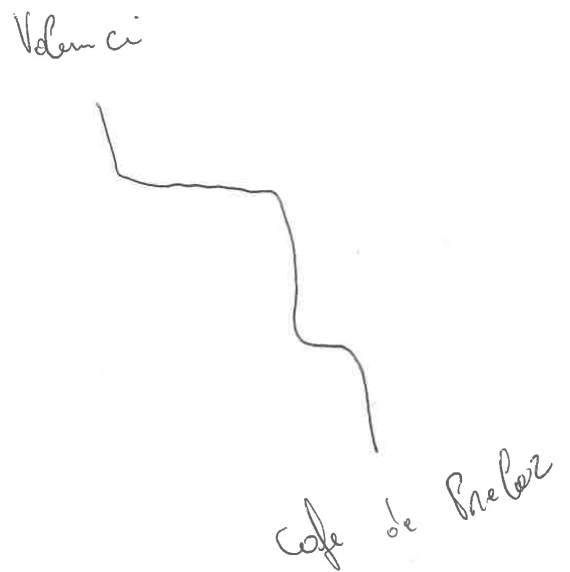
Q120



Q125



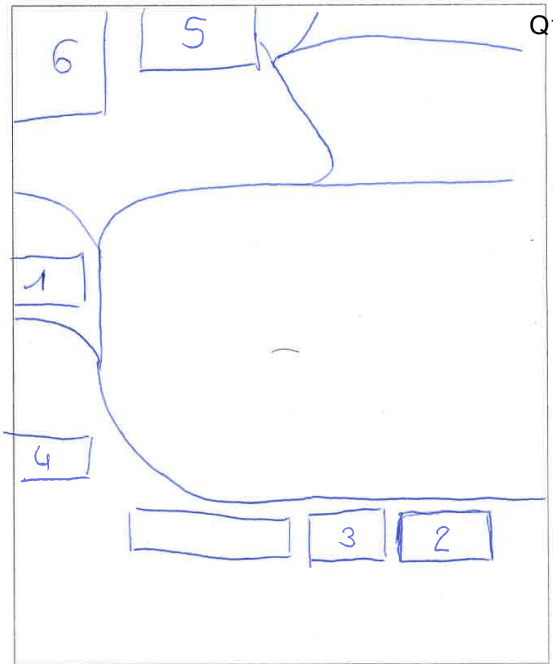
Q127



Q128

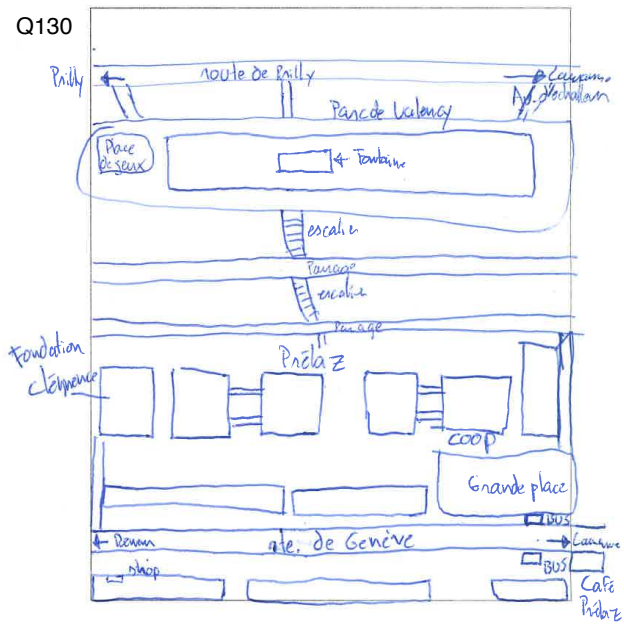


Q129

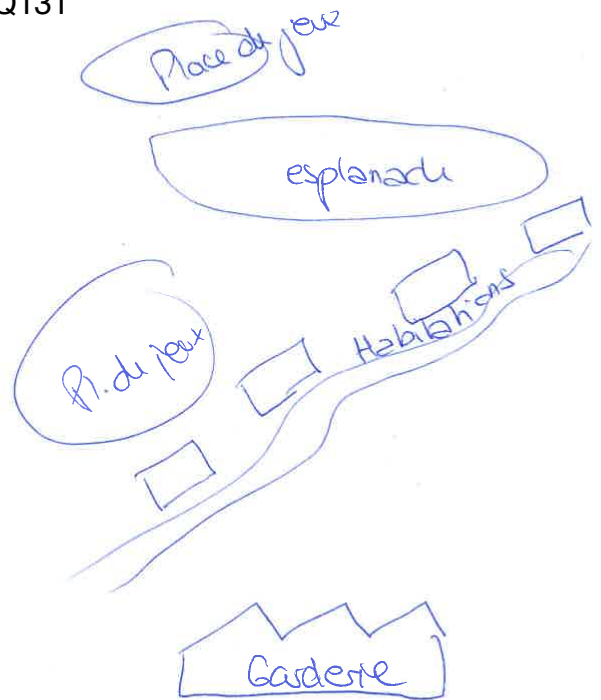


1. Garderie CVE Valency
2. Place de jeux St-Marc
3. table / 4. BBQ + Ping Pong
5. Place de jeux
6. forêt

Q130



Q131



Annexe 4 - Comparaison représentations des cartes mentales

Représentations Éléments cartes mentales

Points de repères

Parc de Valency / Esplanade / Fontaine / Poulain / Escalier central			
			<p>Parc Valency</p>
<p>parc de valency</p>	<p>PARC</p>	<p>Parc de Valency</p>	
	<p>Parc Valency</p>		
		<p>parc valency</p>	<p>parc valency</p>

		<p>Parc</p>	<p>parc de Valency</p>

Coop / Place de la Coop / Pharmacie			

Collège de Prélaz / Esplanade / Terrain rouge




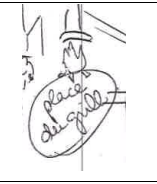

Petit collège de Valency


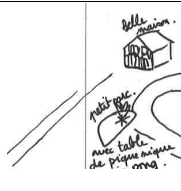
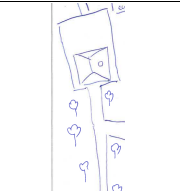
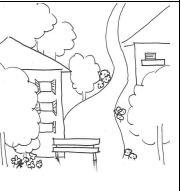


La Valencienne / pétanque


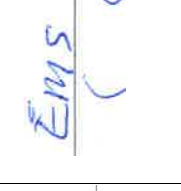

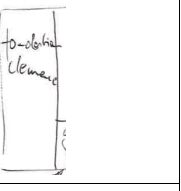


Église St-Marc

Parc St-Marc			
			
			

Centre socioculturel			
			
			

Place Dentan / Place du grill / Fitness urbain			
			
			

Château / Allée du Château / Terrain vert			
			
			

Fondation Clémence			
			
			

« Mosquée » de Prélaz			
			

Arrêts de bus Av. de Morges			

Arrêts de bus Av. d'Echallens			

Café de Prélaz			

Piscine de Montétan			

Hôpital de l'enfance			

Brouette			

Boulangerie Av. de Morges			

Magasins de vélo			

ReCYCLO			

APEMS / Garderie / école de musique / Coiffeur			
GARDEURIE	ecole de musik		

CVE			
	CVE		

Coop pronto			

LEB			

Potager / plantages			

Migros (Av. d'Echallens)			

Indochine			

Places de jeu, Prélaz inférieur et supérieur			

Halle				
--------------	--	--	--	--

Autres

Chats	Voitures	Gens à vélo	Enfants
Promener chien	Arbre	Poules	Forêt (Est)
Bancs esplanade	Bancs Vignes-d'Argent		

Voies

Avenue de Morges	
Ligne droite	
<ul style="list-style-type: none"> - Intersection Route de Genève - Intersection avec rue Couchirard - bus - Direction Centre - Souvent limite Sud du quartier, bien que parfois ce soit la route de Genève 	


Avenue d'Echallens	
Ligne droite <ul style="list-style-type: none"> - Limite Nord - LEB et bus - Donne direction Centre/Crissier 	

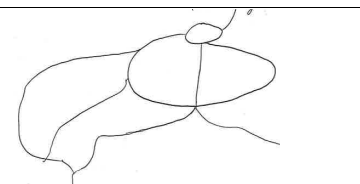
Rails du LEB	
- Coupure	

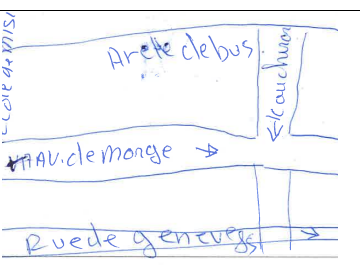
Chemin de Renens	
- Axe représenté de manière linéaire, assez fine, souvent oublié	


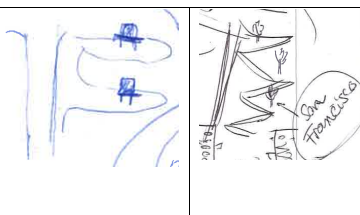
Rue Couchirard	
<ul style="list-style-type: none"> - Lie Av. de Morges et Chemin de Renens - Longe la Coop. - Élément structurel important 	

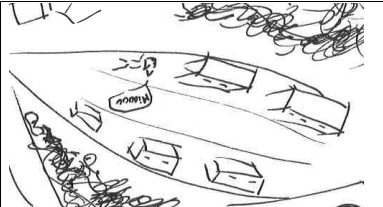
Avenue Recordon	
Courbe	

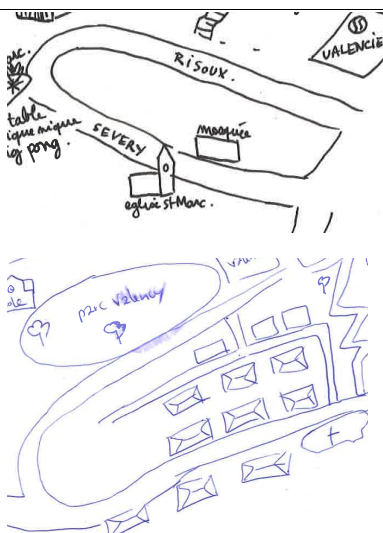
Ch. Des Glycines	
Courbe avec fin circulaire	

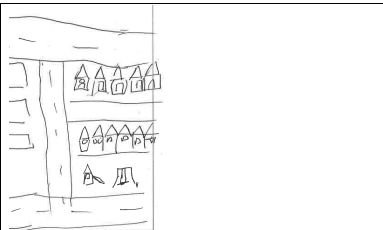
Route de Prilly	
- Cheminements dans le parc de Valency	

Rte de Genève	
- Limite maximale du quartier	

Chemin des Vignes-d'Argent	
	

Avenue de Sévery	
	

Chemin du Risoux / Noirmont	
<ul style="list-style-type: none"> - Liaison en courbe avec Av. de Sévery - Limite sud du parc de Valency, parfois confondu avec Ch. Du Noirmont 	

Chemin des Retraites	
<ul style="list-style-type: none"> - Lie Av. de Morges et Route de Genève - Dessert la Cité-Jardin 	

Chemin de Montétan	
- Long l'Hôpital de l'enfance	

Quartiers

Jardins de Prélaz / allée principale			

Cité-Jardin			
		Maison familiale	

Sévery / Risoux			

Glycines			

Annexe 5 - Mots utilisés pour décrire le quartier

Thèmes - 3 mots pour décrire le quartier, triés en fonction du lieu d'habitation									
	Urbanité / Centralité	Multiculturalité / Populaire	Famille / Enfance	Verdure / Nature / Parc	Vivant / Animé / convivial	Calme / Tranquille	Négatifs	Dense	
Jardins de Prélaz	Proche de la ville bien situé pratique	1 culturel 2 diversité 3 interculturel	2 enfance 1 familial	2 verdure 3 parc	1 convivial 1 sympa 1 chaleureux 1 vivant 1 amusant 1 animé 1 le meilleur quartier 1 sympathique 1 esprit de quartier 1 joli 1 amis	1 calme	1 bruyant 1 délabré 1 désagréable 1 dommage ca z 1 pas de respect 1 voiture	1 dense 1 peuplé	1 1
Cité-Jardin	urbain	2 contrasté 1 multiculturel 1 métissage 1 populaire	1	1 arboré 2 vert		1 calme	2 bruyant	2 densification	1
Sévery	bien positioné bien desservi par le Quartier de conflu	1 multiculturel 1 populaire 1 hétérogène	4 familial 3	1 Parc de Valency 1 végétation 1 vert 1 verdoyant	1 vivant 1 accueillant 1 sympa 1 convivial 1 vivant 1 agréable	1 calme 1 tranquille	7		
Risoux				1 nature	1 bien 1 drôle 1 convivial 1 dynamique 1 sympa 1 chouette	1 calme 1 Tranquille	4 Pas bon 1 dégâts 1 cheni	1	1
Noirmont				1 verdure		1 calme 1 respectueux 1 agréable à vivre	2		
Glycines	Pratique proximité des chos	1	1 familial	1 Glycines	1 agréable 1 convivial	2 calme 1 confortable	3 voleurs	1	
Ch. De Renens	Bien situé proche	1 multiculturel 1 2 mondes	2 jeunesse 1	1 vert 1 espace vert	1 un bon quartier 1 vif 1 convivial 1 plusieurs personnes 1 neutre 1 Qualité de vie 1 convivial 1 intéressant 1 agréable 1 sublime	1 calme	1 Conflituels le 1 isolé 1 ghetto 1 sale à proximi 1 pas beaucoup 1 associable 1 précarité soci	1 beaucoup d'es	1
Ch du parc de Valency		1 Mixité 1 populaire	1	1 verdure	1 Bobo 1 convivial 1 sûr	1 calme 1 Tranquille	2		
Av de Morges	Pratique citadin centré bien desservi coop	2 multiculturel 1 Populaire 1 Mixité intergeneration 1 Interculturalité 1 métissé 1 varié	3 familial 1 enfance	1 vert 1 parc	1 Vivant 1 convivial 1 habitations 1 Sympa 1 Plein de vie 1 Bien 1 agréable 1 maison 1 en changement 1 on se connaît tous	4	1 inconfortable 1 pas esthétique 1 bruyant 1 pas les choses 1 manque de si	1	1
Prélaz / pharmacie					1 moyen 1 Agréable 1 content 1 bon quartier				
Route de Genève					1 bien 1 joli 1 sympathique	1 calme	1 bruyant 1 beaucoup de t 1 drogue 1 sale 1 toujours la po	1 pénurie de log	1
Sébeillon			1 jeune	1	1 chaleureux	1 Paisible	1		
Avenue de la Confrérie					1 bien		1 bruyant 1 fatigant	2 1	
Prilly		1 Multiculturel	3	1 parc sympa 1 vert et béton 1 nature 1 pas beaucoup d'ar	1 Agréable 1 Convivial 1 accueillant 1 vivant 1 gai 1 chaleureux 1 avec un peu d'initiatives	1 paisible 1 calme	1 bruyant	1	
Champrilly	pratique	2 populaire	1 familial	1 parc	1 joli 1 agréable				
Av. Recordon	pratique	1 social 1 multiculturel	1 jeune 2	1 verdure	1 agréable 1 belles maisons 1 chaleureux 1 bonvivre	1 calme 1 tranquille	1		
Av. d'Echallens	pratique urbain	1 grande mixité 1 Populaire 1 multiculturel	1	1 Vert 1 verdure 1 nature 1 végétation	1 Joyeux 1 Amitié 1 chill 1 Sympa 1 Accueillant 1 chaleureux 1 bobo 1 vivant 1 vie et beauté 1 agréable 1 été	1 Calme	1 que de la mon 1 bétonné 1 services limité	1	1
Externes	urbain pratique magasins centré	2 multiculturel (age et c 1 lutte des classes 1 cosmopolite 1 politisation 1 mélange 1 solidarité 1 mix	3 quartier de famille 1 famille	1 Parc à chien 1 verdoyant 1 arbres 1 parc 1 verdure	1 bien 1 LEB 1 sécuritaire 1 convivialité 1 recyclé 1 agréable 1 convivial 1 association (centre quar 1 places de jeux 1 pétanque 1 animé 1 barbecue et ping pong 1 ouvert 1 pas de voiture	1 calme 1 tranquille	5 Agité le soir 1 Mouvementé 1 manque cent 1 pauvre	1 faible densité	1

Guide d'entretien

Habitants / Pilotage / Ville

Description

Type : semi-directif

Durée : 1 heure

Retranscription totale

Acteur·ice·s concerné·e·s

CODE	GENRE	SERVICE	DATE DE L'ENTRETIEN
P1	Femme	Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	29.01.21, 10h00
A2	Homme	Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	15.02.21, 15h30
H3	Femme	FASL, Centre socio-culturel de Prélaz-Valency	05.03.21, 10h30
H4	Homme	Journal Prélaz-Valency	06.04.21, 13h00
H5	Homme	Association de quartier Prélaz-Valency	21.04.21, 10h00

Politique des quartiers à Lausanne

- Êtes-vous familier avec la politique des quartiers à Lausanne ?
 - En quoi ça consiste et quels sont les objectifs visés ?
 - Quand est-ce que ça a été constitué et pour quelles raisons ?
 - Ou se situe le contrat de quartier dans cette politique ? D'autres projets sont-ils en cours ?

Contrat de quartier

- Est-ce que vous avez été impliqué dans le contrat de quartier de Prélaz-Valency ?
 - Quel rôle avez-vous joué dans ce contrat de quartier ?
 - Étiez-vous déjà familier avec cet outil ?
- Êtes-vous globalement satisfait concernant les résultats de la démarche ?
 - Quelles plus-values le contrat de quartier offre-t-il comparativement aux autres politiques menées ?
- Estimez-vous que l'échelle d'intervention [du quartier] soit pertinente ?
- Les liens habitants-administration ont-ils évolué avec le contrat de quartier ?
- Y-a-t-il eu des personnes exclues de la démarche ?

Conscience du lieu et projet

- Quelle image du quartier aviez-vous avant le contrat de quartier ?
 - A-t-elle évolué ?
- Pensez-vous que les habitants aient appris des choses sur leur quartier grâce au contrat de quartier ?
 - Est-ce que collaborer avec les autres habitants/l'administration leur a permis de mieux connaître leur quartier ?
 - Est-ce qu'une mise en commun des *savoirs habitants* a eu lieu à travers le contrat de quartier ?
 - De quelle nature cette mise en commun était-elle ?
[Histoire du site / Patrimoine / Hydrologie / Environnement / Tissu social / etc.]
- Est-il possible qu'un sentiment d'appartenance aux lieux ait émergé avec le contrat de quartier ?
 - L'émergence d'une conscience commune du quartier ?
 - Pensez-vous que le contrat de quartier ait changé leur manière d'habiter les lieux / de vivre leur quartier ?
- Est-ce que vous avez pu constater, chez les habitants, une forme de responsabilisation vis-à-vis de leur quartier ?
 - Comment les habitants prennent-ils soin de leur quartier ?

Culture de projet

- Le CDQ a-t-il permis de renforcer le tissu social/associatif du quartier ?
 - Des associations / collectivités se sont-elles constituées avec le contrat de quartier ?
 - Avez-vous remarqué l'émergence de nouvelles formes d'autogestion, des formes de citoyenneté plus actives ?
 - Y-a-t-il des initiatives spontanées venant des habitants, malgré la fin du contrat de quartier ?
- Est-ce que vous pensez que le contrat de quartier se pérennise ?
- Quels freins pourraient-il y avoir à cette pérennisation ? [Arrêt des financements ? Autre ?]
- Qu'est-ce qui pourrait être introduit en vue de pérenniser la démarche au sein d'un quartier ?
Quels perfectionnements envisager ?

Analyse Entretiens semi-directifs

Thème	À retenir	Citations
Objectifs politique des quartiers à Lausanne	(A2) <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le lien social et la citoyenneté - Pas une série d'individus. - Expertise d'usage - Développer interfaces mieux formalisées entre la ville et ses habitants. 	<p>« c'est une politique qui cherche à favoriser le lien social et la citoyenneté ; le lien social dans le sens de se dire qu'on favorise finalement aussi l'organisation de la vie sociale, à un niveau qui est autre que celui de l'administration. Une ville elle a des services publics qui sont organisés, qui s'adressent à des citoyens souvent en les prenant plutôt comme une série d'individus et puis la politique des quartiers, c'est de plutôt favoriser le fait que ces individus c'est des personnes qui qui sortent de collectifs, et qui est contribuent aussi à des collectifs, dans ce sens-là qu'ils favorisent la vie sociale. Et puis aussi de considérer que il y a besoin d'échanges entre les citoyens et la ville, on reconnaît classiquement qu'il y a différentes expertises d'usage, ou techniques qui justifient des échanges et puis d'un point de vue citoyen, aussi de considérer que les décisions et les orientations, qui se font pour la population, elles puissent se faire aussi avec la population. Du coup ça c'est un peu les principes. Et ensuite il y a la question de la mise en œuvre, qui a donc débuté en 2016, avec l'idée de réunir, pour commencer, un certain nombre d'outils pour cette politique des quartiers, en réunissant l'animation socioculturelle, les contrats de quartier, la caravane interculturelle. Et puis la volonté c'est de pouvoir aussi avoir, au niveau de la coordination des quartiers, de développer aussi des interfaces un peu mieux formalisées entre la ville et ses habitants, ses collectifs ».</p> <p>« Pour justement, d'une part, avoir des outils qui soient présents là où les autres ne le sont pas, et puis d'autre part avoir un lien qui soit un peu travaillé, typiquement avec l'animation socioculturelle ; à la fois la ville est convaincue qu'il y a besoin d'avoir une articulation, et en même temps il y a aussi un besoin d'autonomie qui est reconnu ». « Mais je pense que le message le plus cohérent c'était de se dire qu'il y avait plusieurs interfaces, à différents endroits, plusieurs outils et pour vouloir plus de transversalité de ce point de vue-là ». « Il y a aussi souvent des groupes de coordination qui sont définis, il y a un groupe d'accompagnement des contrats de quartiers ». « à la fois interne et externe assez complexe »</p> <p>« Et puis il y a aussi à signaler que cette politique des quartiers (en général) il y a une délégation municipale au quartier qui a été désignée, pour la politique des quartiers en général, avec du coup Florence Germond et Natacha Litzistorf du logement, environnement et architecture et de finances et mobilité, comme deux directions aussi très impliquées sur les questions d'espaces publics et qui permettent aussi d'échanger sur un certain nombre d'enjeux de ce point de vue-là ».</p>
Fonctionnement du CDQ	(P1) <ul style="list-style-type: none"> - Personne engagée à 80 % - Réseau au sein de la ville - Chercher tous les acteurs associatifs possibles avec un « ancrage local ». - Beaucoup de démarches préalables - Pas forcément embarquer tout le monde, plutôt ceux qui peuvent, qui ont l'énergie. Sinon trouver des relais. 	<p>« je veux pas dire luxueux, mais c'est donner pas mal de moyens ».</p> <p>« j'avais un bon réseau inter-départements on va dire, assez interdisciplinaire. Je connaissais des gens dans pas mal de services différents que j'ai pu aller rechercher pour mener à bien ».</p>
	(A2) <ul style="list-style-type: none"> - Rôle de représentant - Assurer coordination politique et opérationnelle 	<p>« d'avoir été le représentant de la ville dans des dans des moments officiels. Et puis d'avoir le rôle aussi de faire avancer les projets, notamment d'assurer la coordination politique, alors que la coordination à l'intérieur de la ville, au niveau administratif, elle était assurée par Geneviève Ziegler en tant que coordinatrice. Donc un peu cette coordination politique et opérationnelle »</p>

	(H5) - Une professionnelle pour gérer les activités	mes collègues n'ont pas apprécié la première année, mais moi j'ai beaucoup apprécié les deux ans que j'ai passé au sein de la commission, parce qu'il y avait une très bonne dynamique, ça fonctionnait très, très bien, par le fait qu'il y avait une professionnelle en fait, qui menait toute cette activité.
Objectifs du CDQ	(P1) - Vision différente de leur quartier - Fédérer - Dynamisme - Mise en lien gens de l'administration - Ne pas oublier les quartiers où il ne se passait rien - Un contreponds aux grands projets urbains.	« mettre en route quelque chose entre les gens pour qu'ils aient une vision de leur quartier différente ou meilleure, qu'ils se fédèrent ensemble, qu'ils aient envie d'avancer, dans une démarche (...) autour du développement durable. C'est-à-dire, des petits projets locaux, à la portée des gens pour faire avancer leur idée du quartier et une forme de dynamisme. Et surtout de les mettre en lien avec des gens dans l'administration. Qui fait qu'ils aient pas seulement le sentiment, mais qu'on puisse aboutir à des choses ou à des projets, modestes mais qui fonctionnent ». « Donc on doit contribuer à les faire vivre, à les entretenir où à les faire avancer ».
	(A2) - Renforcer acteurs locaux et les collectifs - Mettre en lien avec l'administration - Coordination entre différents services	« pour moi, vraiment cette idée de renforcer les acteurs locaux du quartier, les mettre en lien, les mettre en lien entre eux, les mettre en lien avec l'administration. Et puis permettre un certain nombre d'aménagement qui sont parfois... oui, qui sont souvent pas très onéreuses, pas de très grande ampleur, mais qui nécessitent de la coordination entre plusieurs services, qui auraient pu sinon prendre beaucoup de temps être plus compliqués » « Cette idée aussi de vraiment constituer et renforcer des collectifs, et pas de simplement débattre avec les citoyens, en tant qu'individu, un nombre potentiellement infini, et sans lien les uns avec les autres. »
	(H3) - Une bonne intention mais différente dans l'application	L'intention elle est super belle, moi j'ai aucun souci avec ça, c'est vraiment de pouvoir donner la possibilité aux habitants d'être proches de l'administration, de connaître les différents services et de pouvoir donner aussi leur vision du quartier et puis leurs envies, leur besoin de changement ou pas.
	(H4) - Objectifs initiaux d'améliorer la connaissance des associations et des liens avec l'administration, mais n'as pas vraiment marché, ou en tout cas pas visible	En tout cas ils voulaient le faire. En tout cas on voulait le faire. Mais je sais pas si ça s'est tellement fait. Je suis pas tout à fait sûr. Je sais pas. En tout cas c'est pas nécessairement visible au premier coup d'œil
	(H5) - Le CdQ devait amener des projets d'aménagement	le contrat de quartier, de ce que j'ai compris, était supposé amener des projets d'aménagement essentiellement. D'aménagements urbains. (...) Bon à travers les projets du contrat de quartier, déjà c'est pas forcément des projets qui ont pour but de créer du lien social, ça a plutôt pour but de créer des aménagements, d'améliorer les lieux de vie en fait. Alors que nous on a vraiment pour mission de créer du lien social, au niveau de l'association de quartier.
Échelle du quartier	(P1) - Se rapprocher du quartier vécu (et non pas statistique) - 5000-6000 habitants	« Nous on a tenté de se rapprocher au plus au plus fort du quartier vécu par les gens. Il fallait trouver une échelle qui fasse sens pour eux ». « Et puis on a essayé de manière de urbanistique, de définir un territoire qui avait du sens ». « Je dirais qu'on s'est aperçus que ça avait plutôt bien marché. Puis des fois ça pose des colles, parce qu'on n'est jamais à la même échelle que le centre socioculturel, ou que l'association des commerçants. Il y a toujours des échelles différentes des uns et des autres ».

	<ul style="list-style-type: none"> - Tous des échelles différentes. Importance des contacts préalables - Lecture géographique et urbanistique - C'est là qu'on va agir. Mais possibilité de participer même si on vient d'en dehors du périmètre. 	<p>« Ouais, avec un peu de bon sens, un peu de lecture géographique des cartes. Et puis après avoir aussi écouté beaucoup ce que les premiers, tous ces contacts préalables qu'on a fait sont très, très utiles pour nous se faire une idée du quartier à travers ce que les gens nous disent ».</p> <p>« on a toujours dit aux gens que les gens qui habitaient hors de ce territoire qu'on avait défini nous, bien sûr qu'ils pouvaient nous rejoindre. Mais c'était le territoire aussi pour les projets. Savoir dire « bah c'est là, c'est sur cette carte qu'on va agir » et puis on peut bien prendre des gens qui viennent de autour, mais on veut agir sur ce territoire-là ».</p>
	<p>(A2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Périmètre pertinent. Prend en compte les intérêts des acteurs concernés - Permet une mobilisation de plusieurs établissements, etc. - Un espace sur lequel on peut intervenir. 	<p>« c'est un ordre de grandeur qui a permis à la fois qu'il y ait une implication, et d'éviter qui est une dispersion entre des acteurs qui se seraient estimés pas concerné par le travail de l'autre ».</p> <p>« un des enjeux, c'est d'avoir en tout cas un périmètre qui permettent de réunir des acteurs pertinents pour identifier les problèmes et pour apporter les solutions ».</p> <p>« c'est intéressant qu'il y ait à la fois un établissement scolaire, un lieu d'animation socioculturelle, et éventuellement d'autres acteurs de quartier qui puissent être impliqués et qui puissent être des ressources aussi à mobiliser en la matière ».</p> <p>« le risque qu'il y aurait si on faisait un périmètre plus grand, ça serait que les intérêts de certains acteurs ne soient pas ceux des autres, et que finalement, il y ait une minorité qui participent à l'ensemble du contrat de quartier, puis une majorité qui s'occupe que de sa portion de quartier, qui l'intéresse. Et puis si on fait un périmètre trop petit, ça pourrait être d'avoir moins de mobilisation et notamment ces acteurs de la petite enfance, de l'école, de l'animation socioculturelle, qu'on n'arriverait pas embarquer avec nous ».</p> <p>« Je pense que ça a changé. Après, détailler exactement comment, je pense en tout cas que... effectivement que du coup le territoire se donne moins comme une donnée imposée mais plus comme un espace sur lequel on peut aussi intervenir le cas échéant ».</p> <p>« Après c'est vrai que j'ai l'impression que ça donne en tout cas le message, effectivement, que le quartier est une identité pertinente, une entité sur laquelle il y a des centralités ; même s'il n'y a pas de projet urbanistique qui force les autorités diverses à aller discuter avec les habitants »</p>
	<p>(H3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Périmètre pertinent et discuté <p>Flexibilité, possibilité de participer même si on vient de l'extérieur</p>	<p>Ça a été discuté, et oui, moi je trouve que par rapport à la Valency, c'était assez pertinent. Je trouve qu'il y avait assez de flexibilité par rapport à cette limitation. Il y a des personnes qui habitaient carrément sur l'avenue d'Echallens et puis. Qui venaient participer aux soirées en fait.</p>
	<p>(H4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition du quartier est une bonne échelle d'intervention - Mais le quartier, pour les gens, il est à une autre échelle, parfois juste un pâté de maisons. - Une question identitaire aussi. 	<p>la définition du quartier (...) je pense que c'est une bonne échelle d'intervention. Et puis ça je le vois aussi ici ; au fond... c'est vrai que le périmètre il est intéressant sur le plan du nombre de personnes potentiellement atteignables. Maintenant, les gens... le quartier pour les gens d'ici, des gens des petites maisons, de la Cité-jardin, c'est la cité jardin pour eux le quartier, c'est pas là-bas. La définition du quartier elle est complètement différente, les gens de vers la Coop... Leur quartier c'est Jardins de Prélaz, c'est pas Valency, c'est pas ici, c'est pas la route de Genève, c'est même pas l'Avenue de Morges. C'est les Jardins de Prélaz. Mais au fond, pour les gens eux-mêmes - puis on s'était rendu compte de ça assez vite - leur quartier, c'était les « trois immeubles là ». C'était pas les immeubles à côté, c'était les mêmes les immeubles à côté, et puis c'était la même population. Mais leur quartier c'était ces trois immeubles là et je pense que c'est pareil ici. C'est assez petit en fait, vraisemblablement, le quartier, pour la majorité des gens.</p> <p>Mais encore une fois, moi, théoriquement, je pense que c'était un bon nombre de population. Mais encore une fois, une bonne partie des activités ont les a amenées aux Jardins de Prélaz. Bon, ma voisine n'est pas nécessairement représentative mais... c'est une dame qui a une dizaine d'années de plus que moi, qui vit dans le quartier depuis une éternité, qui y a vécu enfant et puis qui est partie un peu, puis qui est revenue. Et là, pour elle, par exemple le centre socioculturel organise aussi des choses pour les aînés, mais elle se sent pas, elle trouvait que c'était pour les aînés des Jardins de Prélaz, et pour les aînés, plutôt les étrangers, les gens en difficulté, et ce genre de choses. Elle ne se sent pas concernée par les activités du centre socioculturel.</p>

	(H5) - Un quartier énorme	Le quartier est énorme, le quartier de Prélaz est très grand. Nous, en tant qu'association, on a revendiqué le fait qu'on s'étendait jusqu'à Valency. Prélaz-Valency, c'est-à-dire qu'il y a cette partie du bas du parc ; on s'était amusé à voir un petit peu le périmètre qui avait été décidé par la ville. Mais ça va de Chaudron jusqu'à Malley, jusqu'à Sevelin. Elle est étendue. Le bas du parc ça c'est Prélaz et puis ensuite le haut du parc c'est Valency, ça va jusqu'à l'avenue de France, Chaudron et presque Prilly quasiment. C'est gigantesque comme dimensions. Nous on a un tout petit centre socio-culturel, c'est minuscule. Avec les trois animateurs, on a pas les ressources pour animer...
Image du quartier et son évolution	(P1) - Quartier de transit - Populaire - Historique - Mixité sociale	« Pour la Valency pour dire « ok, c'est un quartier de transit important », parce que qu'il y a cette route de Morges, c'est vraiment la frontière entre Renens-Prilly. Donc c'est vraiment un quartier qui est traversé beaucoup, un quartier populaire, historique, assez mélangé, mais qui compte, au niveau de la mixité sociale, mais qui se mélange encore plus maintenant. Donc on trouvait qu'il y avait un bon terrain ». Après 3 ans, « je connais intensément mieux, parce que j'ai été voir des gens chez eux, j'ai étudié tous les carrefours et tous les passages piétons et tous les petits jardins, à écouter ce qu'on m'a dit, donc j'ai une connaissance beaucoup plus fine. Chaque fois j'ai trouvé que finalement le périmètre qu'on avait défini il avait un sens ».
	(A2) - Sous-estimation de sa diversité socio-culturelle	« J'avais sous-estimé sa diversité socioculturelle »
	(H3) - Pas vraiment d'image du quartier en arrivant. - Dépend des habitants, une identité changeante - Mais tout de même une grande multiculturalité (d'origine et entre générations)	C'est pas pour tout le monde le même quartier, les limitations elles sont pas les mêmes. Moi je pourrais dire par exemple que les jeunes ou les habitants des Jardins de Prélaz, enfin là c'est vraiment spécifique ; eux ils disent qu'ils viennent de ce quartier. Et puis quand ils parlent du quartier, c'est les quatre bars d'immeubles, donc c'est pas plus grand que ça en fait. Il y a encore le fait qu'il y a une multiculturalité qui est quand même très présente dans le quartier, autant par rapport aux origines, mais aussi aux formes de familles, aux formes, enfin avec les générations. Il y a vraiment des générations différentes, on a pas mal de personnes, une population âgée, aussi, derrière le centre. Donc il y a vraiment. Une multiculturalité dans les âges, les formes de mode de vie et puis d'origine, voilà.
	(H4) - Une image de l'environnement proche : tranquille et familial, campagne. - Une image plus large : multiculturelle, colorée et ouvrière. « c'est mes racines ».	Après moi je me situe presque, comme beaucoup de gens, en fonction de mon lieu de domicile. Parce que le quartier ici c'est un quartier très calme, vraiment très tranquille, très de famille maintenant. Quand je suis arrivé, il y a 20 ans, c'était plutôt des gens âgés. Puis les maisons se sont vendues, puis aujourd'hui c'est une majorité de famille, donc avec une ambiance assez familiale, presque, pas tout à fait la campagne, une mini campagne en pleine ville. Après, le quartier plus large, les Jardins de Prélaz et puis l'histoire du quartier et... me fais m'y sentir bien, de manière plus générale, parce que moi je viens d'un milieu ouvrier et puis, même si je n'en suis plus, c'est encore un milieu dans lequel je me sens assez... chez moi, j'entends, comme ça donc. C'est mes origines, c'est mes racines. Et donc ça me plaît bien cette histoire-là, d'avoir des subventionnés, d'avoir beaucoup d'étrangers, d'avoir beaucoup de couleurs, de fait d'avoir des étrangers, moi j'aime bien ça quoi. C'est quelque chose qui me convient bien, j'aime bien cette ville colorée. Mais par exemple c'est pas le cas ici. A Cité-Jardin
Fédérer le quartier, favoriser les échanges dans le quartier	(P1) - Le journal comme fédérateur - Faire se mélanger le quartier - Découvrir de nouveaux lieux (Ex : La Valencienne) - Les concierges comme partenaires et « relais » importants	« Et autour de ce journal il y a une association qui a envie de continuer à mener le projet de journal, mais qui est déjà assez fédérateur, et éventuellement à mettre de l'énergie dans d'autres projets ». Renforcement du tissu social, surtout « au niveau de la mixité sociale, c'est-à-dire de se mélanger davantage et puis de voir les choses autrement ». « 3 personnes très actives de la commission de quartier venaient du quartier ouvrier (coloré, années 30) » « Et pour moi c'est très important justement de faire se mélanger ce petit quartier avec... qui avait tendance à faire des fêtes, des trucs entre eux ; un vide grenier entre eux et de les faire se mélanger avec le reste du quartier. Et ça a été très important. Eux aussi avaient une très bonne connaissance de leur petit bout de quartier et il y a eu des échanges » Ex : Valencienne. « Il y a beaucoup de gens du quartier qui se sont impliqués, plutôt du haut du quartier, plutôt de l'avenue d'Echallens. Je vous dis ça parce que je pense qu'on peut dire qu'on a favorisé les échanges dans le quartier, fait découvrir cet endroit et d'autres à des gens qui n'y allaient jamais. Donc oui, on s'est beaucoup appris les uns des autres ».

		<p>Il y a forcément des exclus. Mais dans le cadre de ce CDQ, 3 concierges « c'est les partenaires hyper important les concierges, ça moi j'en suis complètement convaincue ; ils savent tout, ils peuvent pas toujours tout mais ils voient, il connaissait etc. et ça c'est des bons exemples de gens, moi j'ai mis du temps à les convaincre de venir à la commission de quartier ,au début ils ne voulaient pas, à cause de ce que vous dites. C'est difficile d'entraîner des étrangers, c'est difficile d'entraîner des gens qui parfois ne comprennent pas très très bien la langue, ne sont pas à l'aise avec l'écrit, sont moins dans le bagou normal etc. Le fait qu'ils viennent nous rejoindre, ils ont mis un petit moment avant de comprendre que ça pouvait leur être utile. Et eux ils nous ont apporté la confiance finalement des habitants. On a pu distribuer des tracts grâce à eux et puis ils connaissaient tout dans leur quartier. Donc sur cette mixité, je pense que ça c'est des partenaires hyper importants ». « Chaque fois on a plutôt cherché à avoir des relais. »</p>
--	--	--

	<p>(A2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communautés étrangères - Mais diversité des formats et de thématiques, permet de libérer la parole à un moment donné du processus - Associations qui se sont constituées indépendamment du centre-socio-culturel - Acteurs renforcés - Reconnaître les acteurs déjà sur place. - NIMBY 	<p>« les communautés étrangères sont quand même moins présentes, même si on arrive souvent allez les rencontrer pour une étape ou pour une autre ». « une des choses qui est importante c'est d'avoir une diversité de formats dans les rencontres, les espaces de discussion et d'action. Typiquement que les assemblées, elles sont souvent un moment de réunion et puis des moments ensuite de sous-groupes, qui sont l'occasion pour les personnes qui ne s'exprimeraient pas devant une salle complète, de dire des choses pertinentes. Et peut-être aussi pour les actions, le fait de pouvoir définir différentes thématiques, différents sujets, fait que des personnes peuvent s'impliquer dans un groupe qui s'occupe d'un sujet qui leur tient à cœur et dans lequel ils se sentent compétents, sans forcément devoir parler de politique des quartiers, avec la pression de ne pas savoir et que d'autres savent mieux qu'eux ».</p> <p>« rétrospectivement il me semble que les quartiers ou il y a eu un contrat de quartier ils ont aussi contribué à renforcer le réseau associatif présent sur place. Avec des péripéties qui dépendent aussi des quartiers ».</p> <p>« A Montelly du coup il y a une association <i>Montelly Vit !</i> qui est assez active, et je pense qui a profité de ce contrat pour mieux connaître aussi les interlocuteurs de la ville et pour être un acteur reconnu par les dix interlocuteurs ».</p> <p>« Aux Boveresses, Praz-Séchaud, en tout cas la société de développement local est aussi un acteur présent et je crois mieux connu, et du coup en s'articulant avec le centre socioculturel » + halte-jeux et garderie.</p> <p>« il y avait les concierges des bâtiments des Jardins-de-Prélaz, c'était une des particularités, le centre socioculturel qui était aussi impliqué et présent. Une association qui du coup a développé un journal, qui s'organise maintenant autour du journal »</p> <p>« Du coup il y a, de vue-là, des acteurs qui ont été renforcés, qui se connaissent, mais qui sont pas en tout cas dans une structure unique, contrairement à Montelly vit ! Et puis, je sais pas à quel point c'est un problème ou à quel point c'est une solution pertinente pour développer une multiplicité de projets. On va dire que dans le contexte actuel... je ne sais pas si c'est le symptôme de faiblesses dans le renforcement associatif, si ça peut avoir si pour conséquence une faiblesse du réseau associatif ou pas. je n'ai pas assez d'informations à ce stade »</p> <p>« d'arriver aussi à reconnaître les acteurs en place et puis à éviter de les outrepasser trop facilement, parce que sinon ça devient vite des acteurs qui s'opposent aux choses les plus consensuelles pour garantir leur place »</p> <p>« quand on essaie de mettre de la vie dans les quartiers, on a une demande d'une minorité de la population qui veut un minimum de vie dans le quartier. Et qui trouve que ce qu'il faut c'est la tranquillité et que chacun soit chez soi et puissent vivre chez soi en paix »</p> <p>« Pour moi il y a cette vision, d'imaginer la ville en société, soit comme le fait d'avoir des collectifs, soit d'avoir des individus qui interfèrent le moins possible entre eux. Et c'est vrai qu'on défend cette vision en collectif, et qu'il y a une minorité de gens qui trouvent que le fait de limiter les interactions, ça permet de... ça favorise la paix dans les ménages. »</p>
--	---	--

	<p>(H4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le journal pour partager les activités du CdQ - Espère que ça crée du lien et de l'entraide - Exemple de la solidarité durant le premier semi-confinement dû au covid 19. - Une solidarité latente, mais qui existe. 	<p>On se rendait compte que c'est difficile de faire connaître les activités du contrat de quartier. Et puis plus largement de la vie du quartier quoi. donc d'où la création de ce journal.</p> <p>Mais l'objectif du journal c'est le même en ce sens. Tout ce qui peut créer du lien, pour moi, est intéressant. Alors si vous voulez, pour être moins négatif que tout à l'heure sur le contrat de quartier, je pense que le contrat de quartier a fait partie, fait partie de la possibilité, des possibilités, de participer à la création de ce lien. Comme le centre socioculturel auparavant, enfin maintenant toujours, comme d'autres activités, comme, on espère, le journal, et comme on espère le repair café. Et ouais, chaque fois que je m'engage dans une activité dans le quartier, ou ailleurs d'ailleurs, c'est toujours dans cette vision-là pour moi. Donc après est-ce que ça a est-ce que ça a cet effet- là... on ose espérer. Puis que... voilà, moi j'ai passé un peu ma vie à ça. Donc j'ose espérer que c'est que quelque part ça ait eu quelques effets et puis qu'on vivent dans une société où il reste encore des... enfin qui a encore des restes de solidarité, de lien, qui font que les gens sont encore capables de s'entraider quand il y a des bulles, quand il y a des problèmes. La solidarité elle existe et puis des fois elle est latente et des fois elle se voit. Mais quand on voit l'histoire avec le covid et bah dans les Jardins de Prélaz, les gens se sont à aidés. Les gens sont allés sonner les uns chez les autres, sont allés aider ceux qui avaient besoin d'être aidés, des gens ont fait les courses pour certains, le centre socioculturel a participé de manière directe ou indirecte. Donc c'est... ces liens de solidarité ils existent. Ici aussi. Ils ne se voient pas nécessairement quand c'est pas nécessaire, mais sitôt qu'il y a des besoins, alors ils se mettent en œuvre, ils se mettent en place. Mais ça, il me semble que c'est presque partout. Et je trouve que les gens qui disent « qu'en ville il y a plus de solidarité », moi je pense pas que c'est vrai ça.</p>
	<p>(H5)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des espaces de rencontre - Fédérer plus - Des personnes en marges (ex : mosquée), inconnu - Travail de fond 	<p>il y avait beaucoup de projets d'urbanisation à Prélaz, de densification notamment. Et on s'est dit, un des arguments pour défendre notre association c'était de dire « mais en fait on a besoin d'un lieu de rencontre pour les habitants ». Parce qu'il a énormément de personnes qui vont arriver, qui arrivent déjà, il y a peu de vie de quartier en fait. Je pense que c'est important d'avoir un lieu de rencontre, pas seulement pour les enfants et les ados, mais aussi pour les adultes. On a peu de... à part le café de Prélaz qui s'appelait autrement à ce moment-là encore, on avait pas tellement de lieux, de bistros en fait. C'est toujours le cas.</p> <p>Il y a peu de vie sociale. C'est quelque chose qu'on a assez vite identifié et on se demandait pourquoi la ville fait rien. On a saisi l'occasion du contrat de quartier en se disant « ça va être une super opportunité, de renforcer cette vie de quartier, de mieux comprendre aussi les enjeux pour la ville ; pourquoi rien ne se fait, qu'est-ce qu'on pourrait faire ensemble, etc. ». Et puis il faut dire que moi je suis arrivé après la première année, mes collègues de l'association étaient déçus en fait. Ils se sont retirés plus ou moins. Ils trouvaient que ça ne servait pas à grand-chose finalement, de faire ces démarches. Moi, là-dessus, j'ai un avis un peu différent, je trouve que c'était utile d'avoir ce... c'était vraiment intéressant d'avoir cette démarche. Avec les services de la ville. Après, disons que les besoins ont été identifiés à travers la commission de quartier, donc les projets ont été développés par la commission ; c'est pas la ville qui est arrivée avec des projets. Il y a une personne qui gérait ces séances et qui coordonnait un petit peu les prises de paroles, enfin voilà, les intentions, orientations, qui garantissait les directions. Mais je pense que... un exemple dans ce sens-là, c'est la fête de quartier, qui est un évènement qui rassemble (?). On avait une fête d'inauguration qui s'est transformée, l'année suivante, en fête de quartier. Ça a permis d'amener... avec l'argent, de faire une fête plus grande, plus ambitieuse. C'est vrai que c'était bien pour ça. Après le problème c'est que c'est un évènement, c'est ponctuel dans l'année. Quand la fête est finie il reste plus grand-chose.</p> <p>Mais moi j'aurai souhaité vraiment fédérer beaucoup plus en fait. Et notamment cette commission de quartier, qu'elle se... qu'elle continue. Évidemment il n'y a aucune obligation, mais pour ceux qui le souhaite, pérenniser les projets... continuer à développer les projets d'aménagement.</p> <p>on ose pas rentrer d'abord, mais c'est plus... dès qu'il fait beau et chauds, ils sont souvent à l'extérieur, devant. Il y a beaucoup de monde devant la mosquée et de passer à travers toutes ces personnes, ces hommes en général, c'est... on est pas forcément très à l'aise. Moi je pense qu'on vit avec, ces personnes-là, mais on vit pas ensemble. Le contrat de quartier a permis des portes ouvertes de la mosquée, clairement, ils ont accueilli très chaleureusement. ça a permis de créer des liens avec eux, clairement. Je discuter avec certains. Il y a d'ailleurs une personne de la mosquée qui a rejoint la commission de quartier. Je connais un petit peu mieux l'Imam aussi, qui prêche. Si je le croise, on discute. Donc géographiquement, oui, il y a beaucoup de choses, beaucoup de liens qui ont été</p>

		<p>créés. Tout ce travail, que ça soit par la commission de quartier ou les autres groupes de travail, finalement je m'accroche beaucoup à tout ça, encore maintenant. Malgré le fait que j'ai perdu mon emploi dans tout ça, j'ai renforcé tellement mes liens avec mon lieu de vie, que en fait je trouve que c'est très précieux. Pour ma vie de famille c'est très important.</p> <p>La mixité on l'a traduite l'année passée avec un évènement qu'on a appelé « Afrique en Ville ».</p> <p>On a pas d'association qui représente les intérêts de la communauté sénégalaise. La population migrante n'est pas suffisamment représentative. Même à Lausanne en fait. Dans le quartier on sait qu'on a une association somalienne. Mais pas au-delà. Donc c'est difficile. Donc on a choisi l'Afrique. C'est large, et puis on a choisi le périmètre de Lausanne, même de Suisse-romande en fait, pour fédérer vraiment du monde. Autour de cet évènement et de trouver vraiment un ancrage dans le quartier. Et c'est un évènement qui a eu énormément de succès, on a réunit plus de 30 associations de la ville, voir au-delà. Et on l'a ancré vraiment dans un lieu significatif qui est celui de l'esplanade du parc, sur toute l'esplanade. Et à travers un évènement gastronomique, de découverte culturelle, etc., d'échange, de partage. Et de bifurquer sur cette population c'est un intérêt de pouvoir mobiliser la population africaine, en fait, du quartier. Et ça, ça a très, très bien marché. Après de nouveau, de quantifier... c'est problématique. C'est quelque chose auquel on est beaucoup confronté, notamment l'équipe de professionnels. On leur demande de... la ville exige beaucoup à ce niveau-là, parce qu'ils sont dans une conception très théorique de simplement voilà, la ville investi 12 millions sur Lausanne pour développer la vie des quartiers, par ces centre socio-culturels et ces maisons de quartier, quel est le retour sur investissement, quels sont les liens, c'est précisément vos questions en fait. Est-ce que ça marche, est-ce que ça ne marche pas... qu'est-ce qu'on a comme résultat en fait. Mais c'est très difficile en fait, d'en rendre compte.</p> <p>L'exemple que les professionnels nous donnent, c'est pas parce que il n'y a que 2 ou 3 personnes qui viennent à nos activités que forcément il faut supprimer l'activité parce qu'il n'y a pas suffisamment de participation. Il y a d'autres choses qui passe, avec ces deux ou trois personnes il y a un lien de qualité qui est engagé et c'est important aussi. C'est un travail de fond.</p>
Liens habitants-administration	(P1)	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de suivi de l'administration - Faire venir les gens de l'administration pour dialoguer avec les gens, se rencontrer - Comprendre comment la ville fonctionne - L'administration aussi apprend des habitants (impatience et expertise d'usage).
	(A2)	<ul style="list-style-type: none"> - Parfois, démarches participatives vues négativement par les services. Vient empiéter sur leurs priorités.
	(H3)	<ul style="list-style-type: none"> - Donne une ouverture. Mais profite plutôt à des personnes

	<p>investies qui avaient déjà les moyens de le faire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par contre, complexité de l'organisation entre services, ça va beaucoup plus vite avec une personne qui coordonne, comme ça a été le cas avec G.Z. 	<p>y a certaines personnes qui ont pu avoir d'autres liens avec les services de la ville, se rendre compte qu'il y avait des gens aussi derrière, qu'on pouvait les interpellier. Ça je pense que c'était assez positif. Après c'est des personnes qui avaient les ressources et les capacités de le faire peut être sans contrat de quartier aussi.</p> <p>Je pense que ça a amélioré. Ouais, ça peut être amélioré et peut-être laissé une ouverture vers d'autres qui se disaient « ah ok, ben on peut leur parler, on a pas peur ». Enfin voilà. Mais certaines personnes qui étaient très impliquées dans le contrat de quartier, je pense qu'elles sont capables de le faire sans contrat de quartier.</p> <p>Nous on s'est rendu compte que c'est très complexe, les liens entre les différents services. Il y a une personnes qui s'occupe des contrats de quartier, mais qui est en lien avec 6 services pour pouvoir faire quelque chose sur le terrain. Ils n'ont pas les mêmes budgets, il n'ont pas les mêmes objectifs, les mêmes temps que ce qu'il se passe sur le terrain. Donc moi je pense que d'un point de vue un peu meta, pour la ville, je pense que c'est très bien d'avoir un truc qui fait que c'est plus rapide. Et je pense que s'il n'y avait pas eu le contrat de quartier, puis une certaine pression de Madame Ziegler sur les différents services, ou bien de dire « on a besoin de montrer aux habitants qu'il se passe quelque chose », enfin voilà c'est moins visible. Ils ont fait l'effort de venir.</p>
	<p>(H4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ça n'a pas forcément marché pour les habitants. - Certains acteurs comme les concierges sont plus concernés - Pas assez de temps 	<p>Pas forcément pour les habitants. Mais de nouveau, là, c'est difficile à dire (...) ça pourrait être les concierges des Jardins de Prélaz. Parce qu'eux, d'abord ils ont été actifs dans le contrat de quartier, les trois. Et puis c'est eux, au fond, qui ont le plus de possibilités, d'avoir ou de ne pas avoir des contacts avec les services de la ville. Parce qu'au fond après, les habitants, si on prend la question de la propreté urbaine... parce qu'on a fait on a fait une soirée autour de la propreté dans le quartier et puis y'a le chef de la propreté urbaine qui est venu nous présenter ce que faisait le... Geneviève elle a bien fait les choses en ce sens. Il est venu et il y avait une trentaine de personnes, ou quelque chose comme ça, à cette soirée-là. Il a présenté ce que faisait le... et puis les gens ont posé des questions. Mais est ce que les gens, après coup se sont dit « ah bah tiens, maintenant je sais comment ça se passe, je suis mieux informé, est-ce que je comprends mieux ce qui se passe... quand c'est pas propre ou quand... ou pour d'autres raisons », je sais pas, je suis pas sûr. Mais encore une fois, moi je trouve que c'est trop court, c'est vraiment trop court. C'est vraiment parmi les choses ou je trouve que c'est... ouais ça donne pas suffisamment de temps pour... encore une fois, surtout dans des quartiers où les gens ont pas l'habitude de la démocratie, ont pas l'idée qu'on peut avoir un avis à donner, ont pas l'idée que cet avis à donner il peut avoir de l'importance.</p>
	<p>(H5)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lien avec la ville a facilité les démarches - Rôle ville Jardins de Prélaz - Collaborations avec le SPADOM et pérennisation du lien - Rôle des services - Lien ville et professionnel du centre socio-culturel - Approche technocrate 	<p>je pense que c'était intéressant comme démarche, pour avoir des appuis avec la ville de Lausanne. Ça nous a aidé par exemple pour un projet de buvette ou on a eu des terrains de pétanque, la Valencienne. Ça nous a clairement aidé et ça nous a facilité plusieurs démarches en fait.</p> <p>La ville de Lausanne, là on est un peu déçus. Je pense que c'est un peu partagé, au sein de la commission je sais pas, mais au sein de l'association, les différents habitants qui ont été concernés, on est déçus parce qu'on s'est dit « on aurait pu aussi s'appuyer sur la ville, la ville a aussi un rôle à jouer dans ces aménagements des Jardins de Prélaz, elle pourrait financer, etc. Elle est en partie propriétaire de certains. Bâtiments. Ils sont 4 gérances, et la ville, il y a une mixité, des logements subventionnés, dans la ville est concernée. Je ne suis pas sûr qu'elle soit propriétaire. Mais en tout cas, il y avait de bons espoirs que ça se fasse quand il y avait le contrat de quartier, et quand ça s'est terminé et que le projet était pas fait, ça s'est un peu arrêté. Ça c'est un exemple ou la ville... Il y avait des attentes, très claires.</p> <p>il y a beaucoup de collaborations qui ont été faites avec le SPADOM, qui est le service des parcs et domaines, ça c'est des choses qui ont été notées. Il y a des collaborations qui ont été engagées avec la police. Il y avait des problèmes d'insécurité quand on a commencé et la police a pu faire son travail, de venir dans le quartier, ils ont placé une fourgonnette, mobil-home, ou ils distribuaient des prospectus d'information de la police.</p> <p>C'est vrai que ce contrat de quartier a permis ce rapprochement avec. La police. Ils le disent, ils disent que la situation a évolué. Ils parlaient d'un quartier sensible il y a 5 ans, maintenant ils disent que ça va mieux en fait. Parcs et domaines, de ce que j'ai compris, ils auraient souhaité plus de collaboration, plus de contact avec les habitants. Ils nous le rappelle dernièrement qu'ils sont là, ils sont toujours là pour nous pour venir, permettre d'impliquer les habitants dans certains projets qu'ils pourraient avoir. (...) Peut-être pas dire que ça continue, mais l'intérêt est là. Ça a permis de susciter un intérêt.</p> <p>Tout à fait ; ça nous a été rappelé dernièrement, ils ont un projet qui s'appelle 1,2,3... Je sais plus ; sur la biodiversité, sur le recensement de la biodiversité sur le parc, sur le quartier. Et ils nous rappelle que ça existe et qu'ils ont un intérêt à ce qu'on participe</p>

		<p>en fait. De leur côté il y a eu un projet de potager urbain qu'il aurait souhaité développer à plus grande échelle. Mais ça ne s'est pas fait, ça s'est fait un peu différemment.</p> <p>A la Valencienne ça a été. Investi... Il y avait des personnes investies en termes de permaculture... Un qui s'en occupe vraiment spontanément. Alors il y a un lien avec Le SPADOM évidemment un petit peu. Mais le SPADOM, lui, il disait, par rapport à la Valencienne, qu'il ne s'occupait pas de cette partie. C'est le terrain de pétanque ; c'est le service des sports au départ. Et puis... ils s'occupent du parc, mais pas de cette partie-là. Et puis le projet de potager a finalement vu le jour, proche du centre (socio-culturel), il y a un bac qui a été posé. Il est un petit peu en retrait derrière les haies. C'est minuscule. Ils auraient souhaité quelque chose de plus ambitieux à ce niveau-là. Ça c'est ce que j'ai compris.</p> <p>Pourquoi pas continuer à renforcer les liens avec la ville. Nous on a toujours ce lien avec la ville ; on le fait à travers différentes choses, mais... ça peut être tout simplement des demandes d'autorisation de manifestation. Mais avec le SPADOM par exemple, ça se fait récemment. Avec la police aussi, de proximité. Ouais.</p> <p>à travers ce centre on nous demande... la Ville demande, exige des comptes en fait, en quelques sorte. Et ça c'est très problématique en fait. D'une part parce qu'il n'y a rien de contraignant. Faire de l'animation socio-culturelle pour les professionnels en fait c'est... il y a un cadre ou une formation HES qui les prépare à exercer ce métier et qui fait que ils ne font pas... ils se distinguent clairement de l'animateur en fait ; il font de l'animation, de la vie dans les quartiers, des activités. Mais comme il n'y a rien de contraignant en fait, c'est complètement libre et ouvert. En fait le taux de participation n'est pas significatif. Parce que s'il y a une, deux ou trois personnes qui viennent à une activité, c'est peut être tout aussi important. Il y a la question de la qualité, des liens, du profil des personnes qui participent. Et pas seulement le nombre. S'il y a 30 personnes ou 50 personnes qui viennent à la même activité, c'est pas pour autant que c'est pas forcément un événement réussit quoi...</p> <p>Il y avait des attentes, un cadre strict, un cahier des charges qui était revendiqué par la ville et ça a été beaucoup controversé. Maintenant on évolue vers quelque chose d'un peu différent... On parlait de liste de prestations, cahier de prestations en fait, attendus. Il y a eu beaucoup de confrontations en fait, en tout cas au niveau professionnel. Nous au niveau associatif on est moins confronté à ça. On a pas cette problématique. Mais on a le risque que la ville délègue, essaie de déléguer une bonne partie de ses attentes sur les associations, les bénévoles, plutôt que sur les professionnels. Parce qu'elle arrive pas à placer ça sur les professionnels. Et puis la ville a aussi, à travers les contrats de quartier notamment, mais aussi à travers différents projets qu'elle mène, a sa propre politique d'animation, politique des quartiers en fait. Donc ça se fait à différents niveaux en fait. C'est compliqué parce que les attentes ne sont pas les mêmes partout. Et comme la ville investi, enfin c'est l'argent de nos impôts, mais comme elle est le financeur entre guillemets, elle se sent légitime à nous dire « quel est le résultat, on veut du chiffre, on veut pouvoir quantifier ». Et cette vision en fait, elle est très controversé. Technocrate.</p>
Apprendre par le projet	<p>(P1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concerne surtout les membres de la commission de quartier (15-20 personnes) - Vision plus précise du quartier, de l'administration et du « pouvoir d'agir ». - Commencer à se poser des questions - Aller sur le terrain - Compétences de certains habitants (ex ; l'historienne) 	<p>« oui, ça donne du poids ou de l'engagement aux gens, que oui, les habitants ou les associations c'est évidemment ceux qui ont rejoint ce train-là puis qui sont montés dans les wagons avec nous quoi. Oui ça leur donne chaque fois une autre... enfin une vision plus précise, plus documenté sur leur quartier. Oui, je pense que ça leur change leur vision de l'administration et de qu'est-ce qu'on... et du pouvoir d'agir. Oui on peut faire des choses, modestes ou non. Oui ça vaut la peine de se lancer dans un truc comme ça, oui ça vaut la peine de dialoguer, de téléphoner, d'écrire des lettres. Moi je trouve ça du sens. Et pour les uns, et pour les autres. Mais je vous rappelle que vu que j'étais au cœur du dispositif... voilà ».</p> <p>Après 3 ans, « je connais intensément mieux, parce que j'ai été voir des gens chez eux, j'ai étudié tous les carrefours et tous les passages piétons et tous les petits jardins, à écouter ce qu'on m'a dit, donc j'ai une connaissance beaucoup plus fine. Chaque fois j'ai trouvé que finalement le périmètre qu'on avait défini il avait un sens ».</p> <p>GZ : « Oui, parce qu'on a fait... on a beaucoup été sur le terrain. Ça c'était une de mes convictions. Alors je me disais qu'on a fait une balade safari au début et à la fin. Et puis après chaque fois, pour les projets, ont été voir, parce que moi je suis comme ça ; si on me parle de quelque chose, il faut que j'aie vu avec mes yeux, que je comprenne. donc pour chacun des projets on a été sur place, on a vu. Puis là aussi, on réalise qu'il y a des gens de ce quartier qui connaissent très bien et puis que les gens de ce quartier qui ne</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise d'usage - Visite parcs et jardins, propositions arbres - Amélioration image du quartier 	<p>sont jamais venu là. Et qui hurlent en disant « il faudrait renforcer le lien social, il faudrait... ». Mais qu'en fait certains, pas tous, ne sont jamais venus là et ils ont jamais compris. Donc je dirais que : entre des visites sur place, écouter les uns et les autres, moi je pense, après <i>la Valency</i>, on a découvert une femme qu'on a appelée après « l'historienne du quartier », une enseignante qui savait beaucoup de choses, qui dès qu'il y avait un problème allait chercher sur internet. C'est elle qui tient la rubrique historique dans le journal dont je vous ai parlé. Donc on savait bien que c'était l'historienne, elle est née là, elle a toujours vécu là. Et elle connaît ses voisines. Donc chaque fois qu'on avait des questions sur le passé, on venait vers elle. C'était clair ».</p> <p>« il n'y a pas seulement l'histoire, il y a leur... comment est-ce qu'on appelle ça en urbanisme... l'expertise d'usage. C'est-à-dire que chacun que je vous dis, moi je visionne encore, il y avait les 3 concierges qui étaient dans ce bout de quartier, il y avait les 3 habitants qui étaient de l'autre côté de la route. Et puis chacun d'entre eux, en fonction de où ils habitaient venaient nous raconter les questions qu'ils avaient eux, il y a eu des problèmes dans un petit jardin public, tout à coup à un moment donné il y avait des rassemblements un peu bruyant, des gens qui s'alcoolisaient devant chez eux, etc. Et toutes ces choses d'un bout du quartier à l'autre, on les a mises en commun et on a tenté d'apporter des remèdes ou des solutions. Donc ils ont beaucoup appris entre eux ».</p> <p>Oui des éléments de nature on a aussi beaucoup, pour s'occuper des jardins, on a fait des visites avec des jardiniers de la ville qui ont proposé certains arbres plutôt que d'autres. Je dirais quand dans beaucoup de domaines ça s'est partagé, les expertises, les questions. Il y a beaucoup de gens qui disaient « oui mais moi j'ai vu ça, mais pourquoi ? comment ? » et moi chaque fois j'essayais de répondre, de trouver les réponses sur place parmi les habitants. Parce qu'il y a toujours des compétences. Où si je n'ai pas de compétences autour de la table, d'aller chercher les réponses de l'administration.</p> <p>« Et je pense qu'ils ont changé, enfin ça a modifié, enfin ça a amélioré l'image qu'ils ont de leur quartier, parce qu'ils ont découvert de nouvelles choses, de nouveaux endroits et de nouvelles questions. Et ça a amélioré largement la connaissance qu'ils ont de Lausanne et de l'administration, du pouvoir, du non-pouvoir d'une grande ville comme ça ».</p>
	<p>(A2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure compréhension et meilleure vision - Journal de Prélaz-Valency comme grande contribution - Compétences complémentaires, mais est-ce qu'ils arrivent à les mettre en commun ? 	<p>« je pense qu'il y a en tout cas des... en tout cas les acteurs connaissent aussi la logique qui fait que toute une série de choses sont telles qu'elles sont, pour des motifs historiques, d'organisation des services. De ce point de vue-là, je pense qu'ils ont une meilleure compréhension et une meilleure vision »</p> <p>« Dans l'histoire du quartier j'ai l'impression que ça n'a pas forcément été ce qui a été mis en valeur par le contrat de quartier directement. Par contre le Journal de Prélaz-Valency a, de ce point de vue, apporté des contributions. En tout cas moi, j'ai appris des choses et je pense que les habitants du quartier aussi. »</p> <p>« Probablement. C'est en tout cas assez certain qu'il y a des acteurs qui ne se connaissaient pas et qui avait des compétences assez complémentaires, qui se sont rencontrées. A quel point ils arrivent ensuite à les articuler, à les mettre ensemble, ça j'arriverai pas forcément à me prononcer »</p>
	<p>(H3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte de certains coins, mais apprendre surtout par les habitants - Les gens connaissaient déjà bien le quartier, ce n'est pas le CdQ qui a amélioré cela. - Mais peut être plutôt une découverte des différentes associations, dont le centre socio-culturel, les églises 	<p>Et puis du coup avec le cdq ça m'a permis de connaître certaines coins. Et c'est surtout en faisant des activités extérieures qu'on se rend compte de comment ce lieu se vit, comment cette partie du quartier elle est utilisée ou pas. Je crois pas que c'est le cdq dans les actions, mais surtout dans les dires des habitants ouais, que ça m'a donné des impressions sur le quartier, sur comment eux ils voient le quartier.</p> <p>Non mais je pense que le cdq ne leur a pas permis de découvrir leur quartier. Je crois qu'il y a beaucoup de personne en fait, dans ce quartier il y a beaucoup d'espaces verts aussi, ils les connaissent très bien. Après c'est l'utilité des espaces peut être qui est différente pour chacun, mais il y a vraiment une connaissance assez forte du lieu de vie. Il y a eu, quelques fois, parce que c'est vrai qu'on reste à côté de là où habite, mais du coup peut être pour l'associations des petits jardins, de voir que le parc là-bas, il y a des choses pour la muscul qui ont été mises, voilà, ils ne vont pas souvent là-bas. Mais par rapport aux jeunes et aux enfants, eux ils connaissent le quartier, enfin ils n'ont pas besoin d'un cdq pour le découvrir. Après je pense que ce qui a été découvert c'est peut-être les différentes associations, les églises, peut être mieux comprendre le centre socio-culturel, à quoi il servait. Parce qu'on venait d'arriver. Il y a eu les différents lieux, qui étaient plus ou moins publics, et ben ceux qui venaient dans ces lieux ont pu peut être découvrir qu'il y avait ces lieux ouais.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Partage de connaissances surtout entre les membres de la commission de quartier. 	<p>Oui, sûrement dans ce groupe-là, de la commission (partage de connaissances).</p>
(H4)	<ul style="list-style-type: none"> - Pas forcément. Les gens de la commission éventuellement, mais déjà détenteurs de connaissances. - Donne un exemple d'un autre évènement à Cité-Jardin ou il a ressenti ça 	<p>Je saurais pas dire ça. Parce qu'une partie, en tout cas des gens de la commission de quartier, c'étaient des gens qui avaient déjà une partie de ces connaissances et pour une partie des anciens du quartier. Moi j'ai l'impression qu'à ce niveau-là, on a été beaucoup plus dans ce sens-là, d'interconnexion, de connaissance des uns des autres et puis de connaissance du quartier quand on a réaménagé les deux parcs là. Parce qu'il y a aussi eu une démarche participative pour le réaménagement des parcs pour les enfants là. (...) mais c'est probablement lié à ce qu'on disait tout à l'heure, autour de « c'est quoi le quartier ». Parce que ici c'était des usagers de places de jeux. Et puis c'était une majorité de mères, avec des enfants en bas âge, qui avaient des préoccupations qui étaient bien concrètes. Et il y avait une possible réponse à leurs préoccupations bien concrètes, c'était le réaménagement des places. Et ça a probablement créé une dynamique - parce que tous les parents n'avaient pas tout à fait des enfants du même âge - probablement crée une dynamique de connaissances aussi, puis d'apprentissage les uns des autres. Peut-être un peu plus fort que dans le cadre du contrat de quartier.</p>
	(H5) <ul style="list-style-type: none"> - Connaître son lieu de vie - Investissement dans le quartier - Rencontrer les habitants - Nécessité de participer aux séances de la commission - Donner un nom aux lieux, ex : place Dentan 	<p>Alors oui. Moi par exemple je suis quand même un habitant au départ, avant d'avoir ce rôle de président. Mon intention, au départ, c'était de créer du lien avec les habitants. J'avais une fille en bas âge qui commençait à grandir, à aller à l'école. Et un intérêt croissant de me rapprocher de mon lieu de vie en fait, de connaître les habitants... Cette expérience, pour moi, elle est complètement réussie. J'ai créé un nombre de liens incalculables. Vraiment de pouvoir me rapprocher d'autres habitants, de voisins... Connaître quel était mon environnement, qui habitait ici. Et c'était pas du tout le cas avant en fait. Je travaillais d'abord. Le revers de la médaille c'est que je ne travaille plus. Mais les bénéfices c'est clairement... Je travaillais à Zurich, à Berne, à Genève, je faisais le pendulaire, donc je travaillais énormément pendant la semaine, je passais énormément de temps dans les trains, j'avais pas le temps de m'investir sur mon lieu de vie. Ou venant de Genève au départ, j'étais célibataire encore, donc je faisais souvent les trajets soit pour aller voir mes parents, soit pour aller voir des amis, je continuais ma vie sociale à Genève en fait. Donc je m'investissais peu dans le quartier, à part aller faire mes commissions à la Coop qui était juste à côté. Je croisais quelques visages connus, mais... c'était plutôt anonyme. Au départ, une des intentions aussi c'était de permettre aux habitants et à nous de sortir de l'anonymat en fait, dans lequel on est plongés en fait, quand on habite quelque part. (...) Aussi ouais, c'est aussi grâce au contrat de quartier, c'est vrai, il faut le reconnaître.</p> <p>Moi j'ai beaucoup apprécié cette collaboration dans ce sens-là. Il y avait une exigence aussi, d'être présent. Et mes collègues n'appréciaient pas tellement cette contrainte en fait. Moi j'ai joué le jeu et j'ai tenu bon à beaucoup de séances en fait. Ça me démultipliait le nombre de séances, évidemment. Mais j'ai tenu bon pour ces raisons en fait. Connaître mon quartier, connaître mon lieu de vie, connaître les habitants.</p> <p>Ça je pense que oui, il faut le reconnaître, je pense que oui, à travers la place Dentan par exemple. On a des places qui en fait n'ont pas de nom. La place Dentan a pris ce nom-là, je pense, à travers le travail de la commission de quartier. (...). Je ne sais pas, c'était peut-être antérieur, mais en tout cas ça a été renforcé par le réaménagement de cette place. Le parc, notamment, je me souviens que... à travers le safari urbain mené au début, il y a eu une démarche avec l'évènement « jardin dans la ville »... je ne sais plus comment ça s'appelle. Nature en ville, ça doit être ça. Pendant quelques temps ils occupent les lieux, ils aménagent des espaces verts avec du contenu didactique, etc. Je pense que le contrat de quartier a permis, effectivement, à travers la fête de quartier, il y a eu une démarche historique, une recherche historique, je ne sais plus, 2 ou 3 fois, de faire un parcours historique dans le quartier.</p> <p>moi pour l'expérience aussi, je navigue dans le quartier de manière très aisée. Je connais beaucoup mieux mon quartier qu'avant. (...) Que ce soit les petits chemins, mais aussi le fait d'investir les lieux. Alors que je ne me contentais de trajet avec le bus pour aller à la gare. Alors que maintenant, vraiment je circule dans tout le périmètre à vélo ou à pieds. Par exemple, quand on des démarches de communications à faire pour annoncer des événements du quartier, il fallait sillonner le périmètre pour déposer des affiches ou des flyers à des endroits clés. Là on a vraiment... Je me suis appliqué à faire un fichier avec les adresses des lieux les plus judicieux pour déposer le matériel de communication. Mais donc sillonner comme ça, plusieurs fois le périmètre... ça permet aussi de connaître un petit peu mieux les commerces par exemple. Ou se rapprocher de la mosquée, des paroisses, que ce soit protestantes ou catholiques, St-Joseph ou St-Marc. Ça a aussi été une dimension du contrat de quartier, parce qu'à travers les fêtes du quartier, ça a été organisé</p>

		par Françoise Duvoisin notamment, une visite des lieux de culte en fait. Visite interactive avec une ouverture... des portes ouvertes si vous voulez. La mosquée nous a accueilli et ça c'était très apprécié parce que cette mosquée elle a beaucoup de... c'est aussi un centre socio-culturel en soi. Elle fédère beaucoup de monde en fait, de la communauté musulmane. Mais on a le sentiment qu'il y a un effet de communautarisme, comme ça, ou les gens ne se mélangent pas et... ils sont entre eux, mais on a pas accès, on ne les connaît pas... on ne peut pas échanger vraiment avec eux.
Compétences des habitants et autonomie	<p>(P1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concerne surtout membres de la commission de quartier - Rendre autonomes - Repair Café - Compétences, historienne, journal 	<p>« la commission de quartier. c'est quand même entre 10 et 20 personnes qui pendant 3 ans sont engagées, mais sur le long terme, régulièrement. Donc ça c'était notre outil, notre instrument dans le quartier. Et ces personnes, qu'elles soient habitante lambda où représente d'une association ou d'une autre, ont été super importantes pour nous et nous ont apporté leur connaissance de leur quartier, et puis leurs compétences à eux ». « Si on parlait d'un passage piéton, ou d'un projet de jardin etc., je savais exactement qui, autour de la table, allait porter ce projet. Je disais « bah voilà, il y a Christian, Gérald et Françoise qui »... vont, parce qu'eux ils amenaient leur connaissance du quartier, puis moi je les connaissais, je savais qu'elles étaient leurs compétences propres. Il y a des gens qui savent bien écrire, il y des gens qui ne savent pas, et puis je savais qu'ils allaient être d'accord de monter dans ces projets-là. Donc oui ils ont mis en commun leurs compétences, leurs connaissances du quartier », « mon job ça a été de essayer au maximum de les rendre autonomes, de leur faire faire des choses petit à petit sans nous, sans moi. » « C'est un rendez-vous régulier où on répare les choses de manière bénévole. Donc on a trouvé des bricoleurs qui font ça, une fois par mois, gratuitement pour les gens du quartier. AB : Et ils sont du quartier eux même ? GZ : Oui. Donc il y a plusieurs petits projets qui sont restés, parce qu'il correspondait à la connaissance du quartier, où aux compétences des uns et des autres. »</p> <p>« Repair café »</p> <p>« il y a ce projet de journal qui est sorti, donc elle a 3 compétences ; elle aime écrire et elle fait des ateliers d'écriture, elle est fixée sur l'écriture et l'histoire. Donc d'emblée elle était dans le groupe journal, elle a fait des articles. Puis on a parlé beaucoup avec elle et puis chaque fois qu'il s'agissait d'à côté de chez elle, du parc de Valency, on s'apercevait qu'elle savait tout, donc on l'a utilisée comme historienne si vous voulez ».</p>
Responsabilisation et sentiment d'appartenance	<p>(P1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprendre les uns des autres - Aller sur le terrain 	<p>Oui, mais pas pour tout le monde. 3 ans de travail avec une quinzaine de personnes. « Oui, ces gens-là ils ont appris les uns des autres, et grâce à nous. Si ils continuent presque tous à faire des choses, c'est bien qu'ils ont vu du sens et qu'ils trouvent que leur quartier va un peu mieux, puis que ça vaut la peine de continuer ».</p> <p>« Parce que je pense que d'aller sur le terrain, aller voir je répète que chaque fois on a été voir sur place, écouter, un qui trouve qu'il y a trop de voitures, pas assez de parkings, l'autre qui trouve que pour les piétons, découvrir la Valencienne... et puis il y avait une autre personne de la commission qui faisait toujours tous les commerces, qui va nous dire « tel et tel il a ouvert, l'autre il a fermé... ». Elle était devenue notre spécialiste en rumeurs du quartier, des commerçants. On l'a utilisée pour le journal, au bout d'un moment on savait que c'est elle qui allait apporter nos flyers pour dans les commerces. Donc oui, je pense que pour chacun d'entre eux, en fonction de leur logique, ils ont appris des choses et ils se sont déplacés autrement, oui ».</p>
	<p>(A2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surtout les personnes concernées - Appropriation, car action - Entre associations 	<p>« Je pense en tout cas des acteurs impliqués, justement des porteurs de projet, il y a aussi une forme d'appropriation du quartier qui se fait par-là, de voir que ce n'est pas seulement qu'un quartier dans lequel on vit, mais c'est un quartier ou on agit ».</p> <p>« en tout cas ça fait que des acteurs qui sont impliqués dans un domaine, savent mieux ce qui se fait aussi dans les autres domaines et ont des échanges plus naturel entre l'association de la Valencienne, celle du centre socio-culturel, d'école, et ainsi de suite »</p>
	<p>(H3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les gens avaient déjà une vision du quartier avant 	<p>Les gens étaient déjà attachés à leur vision de leur quartier. Oui, il y avait déjà, en tout cas dans les personnes qui ont participé à la commission, certaines personnes avaient créé des associations de quartier il y a 10 ans, 7 ans. Et puis du coup ils avaient aussi ce sentiment d'appartenance avec le quartier, avec les différentes autres personnes qui faisaient partie de l'association. Mais ces sentiment d'appartenance ils sont liés aussi à comment on s'entend, comment on échange, et puis il y a des rythmes, comme un peu le printemps, l'été, l'hiver ou il y a... c'est chouette, il y a un sentiment ou on se sent dans un collectif. Puis des fois il y a des</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Attachement au quartier déjà fort pour les personnes qui se sont engagées. - Peut être dans le fait de se dire « on est voisin » lors des fêtes de quartier par exemple - Ou bien sentiment d'appartenance pour les membre de la commission, car pouvaient se voir comme un collectif. - Soins au lieu : une personne qui nettoie spontanément - Soins aux personnes assez fort, ex : pendant le covid. Et puis ce que fait le centre socio-culturel aussi. - Mais des personnes sont dans une situation trop précaire pour s'investir 	<p>conflits qui font partie et puis des fois c'est la mort de cette association. Donc je ne sais pas comment le définir ce sentiment d'appartenance, mais donc plutôt liée à des réseaux associatifs qui se constitue autrement que le contrat de quartier bien sûr vous pensez que ça quand même quelque chose dans ce sentiment d'appartenance en fait.</p> <p>Parce que ce sentiment d'appartenance il est intéressant. Je pense qu'il y a eu, par rapport à certains projets, oui, un sentiment ou on se disait « ah ouais, on fait la fête des voisins, on est tous voisins ». Par exemple ça c'est assez concret. Là je pense qu'il y a eu quelque chose. Je pense que le groupe de la commission se sentait aussi un collectif. Je sais pas si c'est la même chose que sentiment d'appartenance, mais voilà, on est un groupe et on réfléchit ensemble. Moi je pense que, avant le cdq, certaines personnes avaient déjà cette responsabilité-là.</p> <p>Il y a une certaine population qui est très précaire. Et je pense qu'ils ont une responsabilité par rapport au quartier, mais c'est un peu ; « excusez-moi, je travaille, j'ai des enfants, j'ai pas le temps, je fais ce que je peux, j'essaie de survivre. Du coup donner encore mon avis sur comment il faudrait... ben j'aimerais améliorer ma vie d'abord ». enfin, il faut aussi un peu prendre en compte, ouais, ces réalités-là quand on est dans la participation et la demande de mobilisation des gens. Pourquoi est-ce qu'on se mobiliserait si déjà dans la vie on a du mal à joindre les deux bouts. Et puis du coup regarder, enfin voilà. Je pense que c'est pas lié au contrat de quartier. Alors il y a des personnes qui habitent le quartier depuis 50, 60, 70 ans. Donc eux enfin, j'ai l'impression que c'est pas un... c'est un va-et-vient entre, j'observe, je regarde comment ça change, et puis je me mets en retrait, mais en même temps j'ai envie que voilà, ça s'améliore, ou j'en sais rien quoi. Donc ouais, je pense que ces personnes âgées elles sont très attentives à comment ça change, à ou on met des bancs ou pas.</p> <p>On a une personne qui nettoie le quartier de sa propre volonté. Ça vous pouvez rechercher dans le Journal du quartier, il a été interviewé et puis... il me semble. Et du coup ça dépend vraiment des personnes. Lui il vient en fait, le matin, il se pose dans un coin du quartier, il a tout son matériel et puis voilà, il nettoie. Donc ça c'est vraiment le summum de « prendre soin du quartier ». Nous, dans ce côté social, je pense que c'est très très présent, dans prendre soin de son quartier et puis des gens qui y habitent. On a vraiment une énorme solidarité, on a pu voir par rapport à la période covid aussi.</p>
	<p>(H4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un soin existe encore - Mais plutôt lié à la propreté urbaine - Et au soin aux personnes - Savoir pourquoi on paie ses impôts 	<p>Puis si on regarde que ça on dit « non, il n'y a plus de soins aux places publiques » ou une attention aux autres. Et puis, quand on porte un autre regard, ça existe encore, quoi. Ça pourrait être plus.</p> <p>De la propreté, ouais, ou de l'attention quoi. Mais pour moi ça va un peu de pair, quand même. Parce que si on fait un peu attention au bien public, entre guillemets, bah on jette pas ses déchets par terre quoi.</p> <p>Puis, c'est vrai que moi je trouve que on a un environnement, mais que ce soit sur le plan de la nature ou même sur le plan sociopolitique, un environnement qui permet de vivre correctement, qui... ou assez bien en tout cas, et des services sociaux qui ont de l'efficacité. Et que de ce fait il est important d'avoir du respect du bien public quoi. Mais je suis un peu de la vieille école. Bêtement, au niveau des impôts je trouve... enfin moi ça me fait toujours mal quand je sors mon porte-monnaie chaque mois pour payer mes impôts, parce que ça me coûte cher, mais en même temps, tout le temps je sais, enfin parce que ça m'intéresse, mais je sais pourquoi je paye. Puis je sais quels sont les bénéfices que j'ai de ça.</p> <p>Je suis pas sûr. Si je m'en réfère à ici, à cité-jardin, en fait en même temps que le contrat de quartier s'est créé l'association cité-jardin. Et il y avait peu de gens, je trouve, de cité-jardin qui venaient aux activités du contrat de quartier.</p>
	<p>(H5)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration dans le quartier - Une responsabilisation d'un tout petit groupe de personnes 	<p>Oui, c'est une question qu'on s'est posés après 2-3 ans ; est-ce qu'il y a des choses qui ont changé ? Est-ce qu'il y a des choses qui se sont améliorées notamment avec les ados... Il y avait des problèmes de délinquance ou de déprédation des garages sous les jardins de prélatz, des ados qui étaient inoccupés, donc... évidemment on s'est dit qu'en développant cette activité socio-culturelle on allait pouvoir réussir à fédérer un petit peu tout ce public-là. Sur le long terme c'est compliqué, parce qu'en fait nos professionnels ne revendiquent pas un rôle d'éducateurs en fait. Donc ils n'ont pas... il n'y a rien de contraignant dans ce qu'ils font, en fait. C'est pas comme si on obligeait les gens à aller à l'école ou à s'éduquer... En quelques sortes. Donc c'est un lien de confiance qui se crée avec le temps, mais l'équipe d'animation nous dit clairement qu'il y a des choses qui ont évolué, qui ont progressé. Alors que des ados semaient... Semaient la zizanie dans le centre pendant un certain temps, au début, ils cassaient certaines choses, avec une attitude voilà... négative, pas constructive du tout. Ces choses-là ont clairement évolué et maintenant il y a vraiment un effet de... un effet d'appel d'air, clairement, qui fait qu'il y a trop de monde, trop de demandes en fait. Ils sont obligés de refuser des enfants ou refuser</p>

		<p>des personnes parce qu'ils ont pas la capacité d'accueil en fait. Donc nous on réfléchit maintenant à... à essayer d'étendre ce projet de lieu à quelque chose qui ressemblerait plus, clairement, à une Maison de quartier en fait. Dans l'idéal, le rêve ça serait d'avoir un lieu qui se construise pour en fait, comme à Chailly, une maison de quartier, ça c'est le rêve en fait. Il y a eu des intentions au départ, de ce que j'ai compris de l'historique. Le lieu était localisé à l'Avenue de Morges, dans une arcade. La superficie était encore plus petite qu'à présent. Et puis il y a eu l'intention de déménager les lieux, là ou maintenant ils ont construit les immeubles, il y avait un garage en fait. Et il y avait la volonté de la ville d'éventuellement construire un lieu d'animation dans ce garage, ou en tout cas d'occuper cet espace-là. Et finalement ça ne s'est pas fait. Il a été décidé d'occuper les locaux de la paroisse St-Marc qui aujourd'hui sont trop petits en fait.</p> <p>Bon, en fait, plusieurs fois, par rapport à vos question, j'ai l'impression que... il faut préciser que ça concerne une petite partie de la population en fait, ça a touché une toute petite partie de la population. Il y a peu de moment où justement ça... nos démarches ont permis de toucher beaucoup plus de monde quoi... Ça a été le cas ponctuellement, mais c'est difficile aussi de mesurer les retombées de tout ça. Mais le principal, c'est que pour nous ces démarches soient reconduites dans le temps et que les liens se renforcent au fur et à mesure. Ça on peut constater ensuite que les liens sont plus forts, il y a plus de participation. Mais c'est quand même difficile de quantifier, de mesurer...</p>
Raisons de la mobilisation	(P1) <ul style="list-style-type: none"> - Altruisme - Fâchés, râleurs - Des gens déjà favorables envers la démarche 	<p>« des gens, ils se mobilisent pour leur quartier soit par altruisme, pour que ça aille mieux. Mais il y a beaucoup de gens qui se mobilisent parce qu'ils trouvent qu'il y a une autre chose qui ne va pas bien. Puis quand je dis les râleurs, c'est avec amitié. C'est-à-dire qu'il y a aussi des gens qui trouvent qu'il y a trop de bruits, trop de voiture, trop de crottes de chien. Et puis par rapport à ça, je trouve qu'il y a des apprentissages aussi, on apprend qu'il y a des gens qui se mobilisent parce qu'ils sont juste contre quelque chose ».</p> <p>« Donc on s'adresse quand même, non pas une élite, mais à des gens qui au départ ont une démarche favorable envers l'offre qu'on leur fait ».</p>
	(A2) <ul style="list-style-type: none"> - Insécurité 	
	(H4) <ul style="list-style-type: none"> - Des gens se sont mobilisés car problèmes intergénérationnels, puis sont partis une fois l'affaire résolue. 	<p>Les gens se sont mobilisés autour du contrat de quartier en disant, avec le contrat de quartier, si déjà on vient ronchonner, puis il y a eu beaucoup de temps passé pour ça à la création du contrat de quartier. Une fois que ces problèmes ont été réglés, les gens qui étaient à la base des questions ou des insatisfactions, on les a plus vus.</p>
	(H3) <ul style="list-style-type: none"> - Impression de se mobiliser pour « rien » quand pas de changement. Ex : Problèmes avec les gérances des Jardins de Prélaz. Donne pas forcément envie de se re-mobiliser. 	<p>Donc des fois c'est aussi de se poser la question, on va mobiliser les gens, on va les faire participer, mais est-ce qu'on arrivera à réellement montrer qu'il y a quelque chose qui se passe ? Parce que ça peut être aussi vite à l'inverse. En fait là on s'est mobilisés, par exemple moi je suis une habitante du quartier je me dis « okay je vais faire partie de ce contrat de ce quartier, j'ai aussi envie de donner mon avis et puis j'aimerais améliorer les choses ». Et en fait, 3 ans après, ils voient pas, il n'y a pas de changement. Du coup c'est vrai que pour la suite ça peut être compliqué de vouloir se mobiliser encore.</p>
Pérennisation	(P1) <ul style="list-style-type: none"> - Pensée assez tôt - Trouver la structure la plus adaptée, la plus légère - Connaître les gens, les groupes 	<p>« D'emblée, les personnes qui se sont engagées dans la commission de quartier qui était l'organe porteur dans le quartier du projet, il se sont fait un peu de soucis sur l'après. Et puis moi je trouvais que c'était bien de construire quelque chose avec, et nous on était très soucieux à la fin de ne pas les lâcher comme ça ».</p> <p>« Chaque fois il y a eu des suites ».</p> <p>« J'ai beaucoup travaillé sur cette question des suites. Je suis convaincue que c'est tout à fait dommage de lancer quelque chose qui fonctionne et puis d'arrêter comme ça ». Donc chaque fois j'ai réfléchi (...) à trouver une solution locale, adaptée aux personnes</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Montelly : en réaction - Boveresses : moins actif - Valency : journal 	<p>que j'avais fréquentées pendant 2 ans, 2 ans et demi, en réfléchissant avec eux à quelle était la structure la plus légère qui leur permettait de continuer ».</p> <p>Après 3 ans à voir les gens environ une fois par mois, « je connais les gens un peu par cœur ». « donc en fonction d'une vision assez précise que j'avais, moi j'ai fait des propositions. J'ai jamais imposé mon avis, mais en disant que peut être que c'est cette structure-là qui serait à même de porter la suite ». « Moi j'ai passé les 6 derniers mois à chaque fois à préparer la suite avec eux, évidemment. De voir quel était le meilleur plan, le plus léger en termes de structure, pour pouvoir porter l'énergie ».</p> <p>À Montelly, les habitants ont eu le sentiment d'être abandonnés. Ils se sont constitués en association « Montelly Vit ! » et on continué à faire des projets. « Et puis ils ont continué de manière assez combative à mener leurs projets. Avec un rythme différent et des projets un petit peu différents. Je dirais que c'était des projets un peu plus modestes, plus en lien avec ce qu'ils étaient » (P1)</p> <p>« Les principaux c'était les plus combattifs, les plus engagés. Et ils ont créé une association. Montelly vit ! Donc ça c'est vraiment la preuve, pour moi, que ça continue. Après comment, si c'est différent ou pas, c'est différent, c'est pas exactement les mêmes personnes, il y a moins de moyens, moins d'énergie mise de la ville, mais jusqu'à ce jour ils sont contents, ils font des choses, ils interpellent les gens de la ville régulièrement... ».</p> <p>« Le deuxième à Boveresses, ça vous l'avez peut être lu. En résumé, ils n'ont pas créé une association, mais ils ont rejoint une association du quartier avec qui on avait travaillé qui était un peu moribonde, qui s'appelle « La société de développement des Boveresses ». Et puis ils ont continué aussi à faire des choses au sein de cette association. Pour les avoir vu de loin, j'ai gardé des contacts, ils sont moins actifs, mais ils continuent à faire des choses aussi ».</p> <p>Valency : « La chose principale qui est restée c'est le journal du quartier ». « Et à la fin du contrat de quartier, ils ont constitué une association pour poursuivre le journal ». « Et autour de ce journal il y a une association qui a envie de continuer à mener le projet de journal, mais qui est déjà assez fédérateur, et éventuellement à mettre de l'énergie dans d'autres projets. »</p> <p>Une fois les problèmes réglés (ex : groupe de jeunes à Valency) : « Donc ça, ça va mieux. Et du coup les gens il y a les gens qui sont contents et puis il y a les autres qui une fois qu'ils ne peuvent plus hurler contre une administration, ils s'intéressent plus au projet de quartier, mais ils reprennent leur petite vie, voilà ».</p>
	<p>(A2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Covid = manque d'informations fiables. - Boveresses 	<p>« Et puis entre les deux, il y a eu le covid, ce qui fait que je ne suis pas toujours sûr que les informations soient exactes ».</p> <p>« il y a un peu de nouveau cette période de covid intermédiaire, qui fait que je ne sais pas très bien si les résultats sont solides ou bien s'ils risquent de s'affaiblir avec le temps. Il y a un certain nombre d'aménagements dans le quartier qui ont été effectués dans le contexte du contrat de quartier, qui ont avancé. Et je pense qu'ils seraient pas réalisés de cette manière-là et à cette vitesse-là, sans ça. Mais je trouve que finalement c'est presque moins dans les concrétisations matérielles que dans les liens, justement, entre les acteurs de l'administration, des autorités on dira, et les acteurs du quartier de terrain, que le lien finalement, que ça a été l'occasion aussi de renforcer ces liens et de renforcer ces acteurs de terrain ».</p> <p>« Un des phénomènes curieux qui a eu lieu sur le contrat de quartier des Boveresses, il me semble, c'est que l'école a entamé, à peu près au moment où se terminait le contrat de quartier ; l'école a spontanément entamé une démarche de mise en projet des acteurs de l'école, pour favoriser le lien social et discuter de changements qui ressemblaient terriblement à un contrat de quartier et c'est vrai que c'était assez désarmant qu'ils le fassent à ce moment-là. Et je ne sais pas à quel point c'était les acteurs qui avaient été oubliés au départ, ou bien qui n'étaient pas là au départ. Il y a aussi eu un changement dans la direction de l'établissement, qui a peut-être contribué. Et du coup c'est vrai que... en l'occurrence il y avait en tout cas une partie du territoire... Et puis il y a aussi, aux Boveresses, l'autoroute qui coupe un peu, avec la partie en dessous de l'autoroute et en dessus de l'autoroute. Et du coup, je ne sais pas à quel point c'était l'établissement scolaire qui était oublié, ou bien c'était la portion en dessus de l'autoroute qui était un peu... hors réflexion ».</p> <p>« L'association de la Valencienne qui continue ses projets pour finalement un peu animer l'espace qui leur est confié. Voilà, de manière assez autonome et puis de temps à autre je vois des initiatives qui sont bonnes et puis j'essaie de pas trop le dire officiellement, parce que je ne sais pas s'ils ont pensé à consulter au sein de la ville dès que... et si c'est moi qui le signal ça donne l'impression... ça donne une dimension politique à des choses qui le devraient pas. Du coup, voilà, je suis content de voir apparaître un four à pain, des poules, des choses comme ça. Mais je ne sais pas si tout a été fait... administrativement. Donc en tout cas, ça il y a. Et puis sinon, après la Valencienne spécifiquement... bon le centre socio-culturel est porteur de passablement de projets. Et du coup de ce point de vue-là, a l'air d'être plutôt renforcé qu'affaibli, en tout cas, par le contrat de quartier ».</p>

	<p>(H3)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poser les bonnes questions. Pourquoi 3 ans, pourquoi une fin ? - Rôle du centre là-dedans ? Travail de fond, mais beaucoup moins de fonds. - Ex : Cité-Vallon, avec une démarche plus durable, un développement plus long. - Critique du « coup de projecteur » - Pérennisation surtout liée à l'argent... 	<p>Non mais je pense, en fait franchement, si vous dites que il faut que ça s'améliore, je pense que premièrement il faut se poser la question de à quoi sert un contrat de quartier qui a une durée déterminée, pourquoi c'est 3 ans ? C'est 50'000 francs par année, c'est énorme. Nous on a 27'000 francs pour faire un travail de fond dans le quartier, par année. Donc nous on travaille toute l'année avec les gens, les enfants, les jeunes et puis les adultes et voilà, toute la population ; pour faire un travail sur l'échange et le vivre ensemble. Et je pense qu'on serait totalement capables, en fait, de faire, avec les habitants, des demandes qui pourrait être celle qu'on a demandé dans le contrat de quartier. Donc je pense la question, si on veut améliorer, il faut se poser : pourquoi est-ce que y a un début et une fin ? Et pourquoi est-ce que ces 50'000 francs on peut pas les répartir directement pour des projets ou les personnes elles prennent directement le pouvoir de dire « bah moi j'ai envie de faire ça... » enfin voilà. Donc moi je j'aurai un peu cette position-là.</p> <p>Moi je pense que le rôle d'un centre socioculturel c'est de faire de... on est dans la participation, on fait on fait avec les besoins du quartier et on essaie de faire remonter aussi ça. Et du coup ça peut être, en fait le point positif que moi j'ai finalement trouvé c'était... euh le lien que Madame Ziegler avait avec les différents services et qui faisait que ça pouvait être plus rapide. Parce que c'était à l'interne et que là je pense qu'il y a vraiment une complexité dans la ville de Lausanne qui est énorme et ça peut être compliqué si nous, en tant que... Mais il y a plein d'autres associations de quartier qui ont fait ce travail-là et qui ont pas eu besoin d'avoir un contrat de quartier. Et je pense que vraiment ça peut être... après il faut avoir les moyens. Et ces 50000 francs c'est beaucoup et puis... voilà. Ex : Cité-Vallon.</p> <p>C'est pas uniquement l'argent qui est important, mais franchement c'est utile et ça aide beaucoup. Non, parce que y a pas 50'000 francs par année. Oui, parce que un certain groupe s'est constitué en association et en journal de quartier, mais pas dans une pérennisation du projet contrat de quartier, c'est sous d'autres formes. Donc après y'a des résultats qui sont toujours à attendre. Et je pense qu'il faudrait... enfin c'est bien d'avoir des personnes qui ont vécu ce contrat de quartier et qui restent ensuite. Et qu'il puisse y avoir un groupe de suivi. Parce que il y a des projets qui... Il y a beaucoup de choses qui ont été discutées, mais qui n'ont pas pu être finalisées. Et du coup c'est comment est-ce que on termine un contrat de quartier et comment est-ce qu'on arrive à suivre encore les choses qui ne sont pas terminées après 3 ans.</p> <p>moi ça revient à ma question de pourquoi un contrat de quartier, pourquoi 3 ans ? Donc ça revient à ça et à ma réponse que je crois que les centres socio-culturels font déjà un travail de lien et on essaie de faire, justement, de la participation citoyenne et je pense que la pérennité elle est dans le fait que les personnes restent après et puis avoir de la reconnaissance ensuite, même si c'est pas le contrat de quartier, puis l'argent quoi. Puis pas mettre les 50'000 francs au contrat de quartier, mais les donner directement.</p>
	<p>(H4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des évènements auxquels les gens participent, mais sans utilité vraiment solide - Seulement un petit groupe qui porte l'ensemble, peu d'assise, un noyau central - Sans argent ça va devenir compliqué - Parfois (pas pour le CdQ), il y a une inscription dans le système qui se perpétue. 	<p>Et même s'il y a plusieurs événements qui ont été mis en œuvre comme ça et bien... bien sûr qu'il y avait des gens qui participaient, il y avait une fois 25, une fois 30, le maximum on est arrivé une cinquantaine de personnes. Mais c'est... ouais. C'est pas du boulot de fond quoi. Et puis, je trouve que le fait que ce soit pas du boulot de fonds, j'irai pas jusqu'à dire que c'est inutile, mais ça n'a pas une utilité vraiment solide. Mais la même chose sur la durée, pour montrer qu'il est en train de se passer quelque chose, il faut du temps. Et pour tout il faut du temps, mais pour ça il faut du temps. Et pour que les habitants participent à des activités, puis se rendent compte que ça peut changer les choses, sans en même temps avoir une exigence ou un souhait de changement global. Mais que, à son niveau, on peut faire changer 2-3 choses, bah c'est un long travail.</p> <p>La pérennisation elle est le fait de quelques personnes. Donc c'est vraiment tout petit ! Et en ce sens, ça donne peu d'assise.</p> <p>Moi j'avais assez envie qu'il y ait une association ou quelque chose qui se crée après le contrat de quartier. Mais en tout cas au sein du comité de quartier, enfin de la commission, il n'y avait pas de grande motivation pour créer une association ou pour continuer un certain nombre de projets. Donc il y a le petit groupe, mais c'est vraiment un tout petit groupe, on est que 3 à la commission de rédaction du journal. C'est-à-dire qu'on est 3, de cercle restreint, puis après il y a encore 4 ou 5 personnes autour de nous, assez actives il faut dire, quand même. Mais j'ai l'impression que si les 3 du noyau central abandonnent, ben le journal tombe. C'est trop lié à des personnes. Alors tant que nous on y met de l'énergie, puis du plaisir et puis de l'envie, puis du désir ; ça joue. Mais à 3, si l'on nous abandonne, ça peut vite faire tomber à l'eau. Donc il y a 2 choses qui sont restées, mais encore une fois, qui sont très liées à des gens : il y a le journal et puis il y a le Repair-café.</p>

		<p>Mais si on n'a plus d'argent, bah on va s'arrêter quoi</p> <p>Ce côté conflictuel, il est resté inscrit en fait, ouais. C'est aussi, dans le système associatif on voit assez bien, mais dans les institutions aussi, que tout d'un coup, quand il y a un système de fonctionnement qui se crée, il y a une espèce « d'inscription » dans ce système, et puis il se perpétue, même si les gens changent, le système se perpétue.</p> <p>(H5)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas vraiment de pérennisation, indépendance - Les évènements pour rassembler - Faire une maison des associations - Temporalité ; 3 ans c'est court <p>Dans cette démarche de contrat de quartier, moi j'ai proposé que l'association pérennise un petit peu tout ce travail, mais on m'a dit « non, non ; il vaut mieux laisser aux gens la possibilité de se retirer après trois ans », il y a peut-être des personnes qui n'ont pas envie de continuer. Donc j'ai pas bien compris pourquoi. Ouais, que des personnes de la commission de quartier puissent rejoindre le comité, que certains projets puissent être pérennisés par l'association. J'ai pas très bien compris pourquoi il y avait tellement de réticence ou de réticence par rapport à ça. (...) Une bonne partie de la commission s'est constituée en association à travers le journal de quartier. Et j'ai senti qu'ils avaient une volonté de garder une espèce d'indépendance par rapport à notre association. Ils ont proposé de pérenniser notamment ces projets d'aménagement des Jardins de Prélaz, un projet de four à pain à la Valencienne qui semblerait avoir vu le jour maintenant.</p> <p>Après, la fête de quartier qui est un évènement rassembleur, elle rassemble au niveau des jardins de Prélaz, elle se situe au niveau des jardins de Prélaz et là ça amène un petit peu du monde, mais on a pas une très grande force de communication non plus ; donc c'est difficile de communiquer.. à cette échelle. Et ça c'était tout le travail des 5 dernières années ; de faire connaître ces différentes activités.</p> <p>Bon, nous c'était une démarche au départ ou on s'est vraiment focalisé sur les supports de communication, flyers, développer la ligne graphique, le site internet, la newsletter. Et puis moi, ce que j'ai identifié, c'est quand même que ça pouvait passer par un aspect évènementiel, en fait. De la communication évènementielle. C'est là qu'on a le plus de moyens de rassembler. La fête de quartier c'était un élément, à la Valencienne, organiser des concerts, des spectacles, des évènements rassembleurs, on s'est trouvés un peu gênés, limités aussi à ce niveau-là ; ça c'était un aspect. Et le fait que le contrat de quartier participe ; finance en partie la fête de quartier, ça a clairement été un évènement propulseur ; ça a clairement amené plus de monde. Et puis... c'est à travers l'évènementiel moi que je le vois en fait. Par la communication ; faire connaître le travail de l'association.</p> <p>Là on a aussi un rôle, on fait partie du comité rédacteur, donc on participe à rédiger certains articles, régulièrement. Mais moi j'aurais souhaité plus en fait, j'aurais souhaité vraiment pérenniser, dire : voilà, on est une maison des associations, en quelques sortes, on pourrait accueillir les associations qui se créent dans nos locaux, faire en sorte qu'on pérennise ce travail-là. Ça s'est pas fait comme ça.</p> <p>Après c'est vrai que le projet de la Valencienne c'était vraiment l'intention première de... de faire que les gens se rencontrent, de créer un espace, en fait, ou, à travers le mode de fonctionnement choisi, cette buvette participative</p> <p>Donc ça a été vraiment une intention, cette Valencienne, de créer un espace de rencontre en fait. Donc pour ça, pour moi c'était vraiment une réussite. Je pense que pour beaucoup, ce projet, on est très contents, parce que... là où ça a bien marché, pour notre classe, pour notre génération, c'est qu'on s'est retrouvé, de nouveau entre nous, malheureusement. Ça a bien marché parce qu'on s'est retrouvés entre parents quoi...</p> <p>Mais en fait on est quand même très critique par rapport à tout ça. Au sein du comité, au niveau de l'équipe d'animation. Peut-être moins au niveau de la commission de quartier, parce que c'est terminé mais... Parce que sur 3 ans, c'est court comme délais pour... nous on le voit aussi, ces 5-6 premières années, on est encore au début d'une démarche, donc on sent que c'est quand même une démarche sur le long terme, pour engager, impliquer les habitantes et habitants, le périmètre est tellement grand... il faut pouvoir se tromper et refaire, et encore de démarches pour que tout à coup les choses prennent et que les liens se fassent quoi... Créer de la mixité, par exemple, c'est excessivement compliqué. On est dans un quartier très mélangé, très multiculturel, mixte, comme ça. Mais c'est très compliqué de garantir que la mixité se fasse. Théorique, comme ça, on peut avoir de grands discours, mais en fait, concrètement, c'est quand même très compliqué de le réaliser.</p>
--	--	--

Difficultés / insatisfactions	(P1)	<p>Tensions entre la ville de Lausanne et la FASL. « Et puis, chaque fois, on a eu des liens avec la maison de quartier ou le centre socio-culturel local, du quartier, parce que je suis convaincue que c'est le centre aussi de toutes ces démarches ». « c'est un terrain assez miné en ce moment. Ils sont en conflit avec la ville ». « dans aucun de ces trois quartiers on a estimé que c'était l'endroit ». « Par contre, dans tous les contrats de quartier ils ont participé peu ou beaucoup, ou de manière centrale, ou de manière un peu plus périphériques ».</p> <p>Politique des quartiers à Lausanne pas très claire. Problème de coordination. « Guerre ouverte », « ça mets du brouillard, où ça complique beaucoup la donne ». ça a compliqué le CDQ. « ça a compliqué, en tout cas de ce que j'ai vécu moi, c'est-à-dire que ça nous a rendu, disons que moi j'arrivais de la ville, dans un quartier, puis je disais bah voilà on va faire un projet. Et j'ai été les 3 fois assez mal perçue par les cette structure-là, parce que tout ce qui venait de la ville était un peu perçu comme...des ennemis. Donc ça a compliqué mes rapports avec eux ».</p>
	(A2)	<p>« le point le plus négatif qu'il peut y avoir dans le contrat de quartier, c'est le fait que régulièrement les gens ont l'impression qu'ils peuvent parler de tout au départ, et puis ensuite il y a un certain nombre de choses qui ne peuvent pas se faire, pour des raisons de faisabilité essentiellement, ou pour des raisons de temporalité, de coûts ». -> frustration. « Alors que peut être qu'on aurait espéré qu'ils puissent savoir que ça s'est pas fait et comprendre pourquoi ça ne s'est pas fait ».</p> <p>« Il y a une manière d'assurer le processus qui mériterait d'être réfléchi ».</p> <p>« il y a une feuille de route qui est faite pour les contrats de quartier, avec le message officiel de départ de dire que : tous les sujets peuvent être apportés par la population et puis qu'ensuite on regarde ce qui est faisable, sans forcément garantir qu'on arrivera à le mettre en œuvre. Et puis ensuite, sur cette feuille de route, il y a un certain nombre de projets qui aboutissent et puis un certain nombre qui n'aboutissent pas, pour des raisons diverses. Et j'ai l'impression que finalement, ceux qui peuvent pas être mis sur la feuille de route, les gens comprennent souvent pourquoi. Par contre les choses qui sont mises sur la feuille de route mais qui n'aboutissent pas, c'est ceux-là qui sont mal compris ».</p> <p>« Il y a donc l'enjeu du financement, l'enjeu du, peut-être que Geneviève Ziegler en a parlé, j'ai retenu que elle, elle avait une crainte à ce que la politique des quartiers dilue finalement les contrats de quartier, et que le fait d'avoir le contrat de quartier qui se fait sur une durée et dans un périmètre donné, soit un petit peu dissous par les espaces de discussion permanent répartis sur toute la ville, qu'il pourrait y avoir avec des interfaces de quartier qui fonctionnent, qui peuvent fonctionner en tous les cas. Et du coup le risque que finalement, oui que du coup la politique des quartiers devienne une sorte de gigantesque contrat de quartier permanent, qui fasse perdre cet espace ou les gens peuvent se retrouver pour débattre notamment. Et de ce point de vue-là, je pense c'est aussi un des éléments importants du contrat de quartier, qu'il y a ce paradoxe que la ville définit un périmètre, elle définit de manière assez unilatérale finalement. Et puis d'un autre côté, les acteurs du quartier qui sont très libres d'investir ensuite ce périmètre, pour y apporter les sujets, les demandes qui en ont besoin ».</p> <p>« un des enjeux c'est d'éviter de multiplier les espaces de discussion, Et que du coup les choses se discutent plusieurs fois, que les décisions prises une fois soient défaites une autre fois ».</p> <p>« on voit toujours avec un petit peu d'inquiétude, quand un autre acteur de la ville a un projet et fait une démarche participative, sans tenir compte du contrat de quartier. Et du coup il faut justement aussi que les interfaces de quartier, le cas échéant, puissent ramener ce qui concerne le contrat de quartier au bon endroit ».</p>
	(H3)	<p>Donc c'est vrai qu'au début j'étais très enthousiaste et puis vite en fait moi j'ai aussi, enfin j'ai des liens avec une certaine partie de la population de P-V. pas mal de femmes, qui n'ont pas en fait été impliquées.</p> <p>AB : Et vous pensez que ces personnes qui n'ont pas forcément été impliquées directement, indirectement elles ont peut-être vécu quand même les effets du contrat de quartier ?</p> <p>CB : Non. Non en fait, franchement, les effets du contrat de quartier y'en a certains... là dernièrement, j'ai eu une personne qui habite les jardins de Prélaz. Parce que les effets, en fait, il y avait pleins de projets. Je sais pas si vous aviez la liste là. Du coup cette liste elle est assez énorme. Et puis il y a eu des choses qui ont vraiment bien réussi, et puis d'autres sur lesquelles on n'a pas pu aboutir. Donc des fois c'est aussi de se poser la question, on va mobiliser les gens, on va les faire participer, mais est-ce qu'on arrivera à réellement montrer qu'il y a quelque chose qui se passe ? Parce que ça peut être aussi vite à l'inverse. En fait là on s'est mobilisés,</p>

		<p>par exemple moi je suis une habitante du quartier je me dis « okay je vais faire partie de ce contrat de ce quartier, j'ai aussi envie de donner mon avis et puis j'aimerais améliorer les choses ». Et en fait, 3 ans après, ils voient pas, il n'y a pas de changement. Du coup c'est vrai que pour la suite ça peut être compliqué de vouloir se mobiliser encore.</p> <p>c'est par rapport aux Jardins de Prélaz. Et puis les gérances, c'est des gérances privées. Et du coup c'est pas un espace public et c'est vrai que c'est beaucoup plus compliqué dans ce sens-là. Mais on a beaucoup mobilisé ces gens et il n'y a pas eu le résultat qui est plus ou moins... enfin visibles.</p> <p>il y en a beaucoup qui étaient pour moi très frustrants et puis aussi un peu difficiles par rapport à notre conception de la participation. Voilà, en tant qu'animateur socioculturel on a peut-être pas la même vision de la participation qu'une structure comme la ville. Donc je crois qu'il y a des choses qui étaient très satisfaisantes et puis d'autres ou on attend encore les résultats en fait, même s'il est terminé. C'est juste que la participation elle est faite d'une certaine manière, des fois on sait pas trop comment les décisions sont prises... c'est peut-être le processus qui n'est pas aussi discuté avec les gens eux-mêmes, pour décider ensemble de comment est-ce qu'on va prendre des décisions.</p>
	<p>(H4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 ans c'est trop cours - Besoin d'un temps préalable à la participation, d'un véritable travail de fond. 	<p>Non, enfin c'est oui et non évidemment. Mais oui, parce qu'il y a quand même une démarche qui s'est faite, il y a des gens qui se sont motivés, il y a des gens qui se sont mobilisés. Mais non, déjà dans le contrat de quartier... d'abord, de mon point de vue, cette idée de faire un contrat sur 3 ans, c'est vraiment beaucoup trop court. Parce qu'il faut beaucoup plus de temps pour que les gens intègrent qu'il est en train de se passer quelque chose. Puis ensuite ils participent. Ensuite, l'autre élément, mais c'est pas seulement pour contrat de quartier, j'ai travaillé à l'OSEO, à l'époque, pour l'organisation donc, un Solidar, pour l'organisation de cours pour des personnes très en difficulté, autour du chômage. Puis bon, depuis très longtemps je suis actif dans l'associatif, et je me rends compte que au fond on néglige toujours, dans la participation, le temps préalable à la participation ; c'est-à-dire ; aller vers les gens pour dire ce qu'on veut faire, qui permet ensuite de faire comprendre la démarche, mais avant qu'elle démarre. Parce que, notamment dans des quartiers ouvriers ou il y a beaucoup de gens étrangers, mais même avec les suisses, c'est pas parce qu'ils sont étrangers qu'ils sont plus cons, mais il y a beaucoup de gens étrangers qui comprennent pas nécessairement ce qui est en train de se passer, comment fonctionne le système, à quoi ça va et ça peut servir. Et toute cette étape elle est négligée complètement. Puis, elle demande quasi autant de boulot que le contrat de quartier, ou que la démarche qu'on est en train de mener en tant que telle. Et ça, et je continue de penser que si on veut faire vraiment la participation, il faut se donner les moyens d'aller vers les gens, mais d'aller vers les gens c'est vraiment un long long long long travail. C'est long en termes de temps, c'est long en termes d'énergie à y mettre, et puis c'est long en termes de trouver des moyens d'aller vers les gens. Parce que de dire : « on va faire en atelier récolte de déchets dans le quartier », ce qu'on a fait, bah c'est sympa, puis il y avait du monde y'a eu une vingtaine ou une trentaine de personnes. Mais d'essayer d'aller vers les concierges, de voir avec eux, chez des gens qui pourraient être des leaders d'opinion dans leur communauté, qui pourraient nous permettre d'entrer et de faire passer l'information, tout ce boulot il se fait pas. Et 20-30 personnes sur un quartier aussi important que... c'est une dizaine de milliers de personnes ce quartier, je trouve que c'est... le résultat il est pas suffisant.</p> <p>Et ces 3 ans ne sont vraiment pas suffisants. Et en ce sens-là, je trouve un peu dommage qu'on... pas on, enfin bon. Mais en l'occurrence que la commune ne soit pas plus attentive à ça, je trouve que c'est un peu du gargarisme, de parler de participation dans ce contexte, c'est insuffisant en tout cas. Ça demande vraiment beaucoup plus de temps.</p> <p>L'idée est intéressante, mais (...), j'ai un peu le sentiment, comme ça, que c'est un peu des demi-mesures, que c'est un peu des choses... comment dire... ça va pas jusqu'au bout, quoi. J'entends, on n'y met pas l'énergie qu'il faudrait pour réellement faire du boulot de participation.</p> <p>Mais après au Vallon je pense que c'est un peu un autre public quand même, probablement un autre type d'habitants. Ils avaient créé leur propre garderie il y a 25 ans ou quelque chose de ce type-là. Et puis je connaissais bien aussi les gens qui avaient créé ça, en tout cas une partie d'entre eux et c'était plutôt des gens ma classe sociale quoi... donc des intellos... enfin des bobos quoi. Ici on est plus dans un quartier ouvrier, c'est plus compliqué. Après c'est aussi lié à des contextes, à des temps, à des énergies du moment, à des choses comme ça qui sont un peu le fruit du hasard. Et qu'il est pas toujours évident de reproduire. Parce que, tout d'un coup il y a, je sais pas, une dizaine de personnes qui se mettent au boulot dans un quartier, parce qu'il y a un manque ou parce que y a des</p>


		<p>difficultés, ou j'sais pas tout quoi. Et puis des fois ça se limite seulement à résoudre la difficulté ambiante, puis des fois ça va plus loin.</p> <p>les activités participatives, je trouve qu'on ne va pas assez loin, on ne prend pas assez de temps, on fait ça un peu trop en surface. Mais de nouveau, il y a des questions de temps, il y a des questions de moyens à mettre. Mais c'est pas seulement des questions de moyens. Mais cette histoire de le faire seulement sur 3 ans, par exemple, je pense que c'est pas un bon plan. Mais je sais pas tellement d'où ça vient, parce qu'on trouve ces histoires qu'un projet ça dure 3 ans...</p> <p>celle de non seulement sur la durée, mais de prendre plus de temps pour aller vers les gens, pour expliquer quelle est l'idée d'un contrat de quartier, à quoi ça sert et puis de permettre aux catégories de population qui ont pas l'habitude, ou pas un premier intérêt à une participation dans un quartier, en tout cas d'essayer d'y accéder. Au fond, une espèce de pré-marche d'une démarche de participation. Ouais, ça je pense que c'est... si on veut que les gens essaient d'être présents dans une participation présente dans leur quartier, mais encore une fois notamment vis à vis des gens qui sont nouveau en suisse, mais pas seulement. Aussi peut être des anciens qui ont pas nécessairement l'habitude qu'on tienne compte de leur avis.</p>
	<p>(H5)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des projets pas très ambitieux - Pas une démarche révolutionnaire - Conflits d'intérêt (Ex : Valencienne) - L'argent n'a pas été assez dépensé 	<p>Après j'ai trouvé que les projets menés étaient pas forcément très ambitieux en fait. Je pense le plus ambitieux des projets c'était un projet d'aménagement des Jardins de Prélaz. De réaménager la place de jeux, végétaliser l'espace... Il y a une étude qui a été faite par les bureaux de la ville. (...) Et en fait c'était vraiment intéressant comme démarche participative. Mais après ça n'a donné aucun résultat en tout cas durant ces 3 ans. C'est encore bloqué financièrement au niveau des gérances. Et du coup on a plus de places de jeux. Elle était en mauvais état. Il reste du tartan. Ils ont enlevé les jeux et ils ont rien remis à la place en fait. Il y a quand même 2-3 aménagements qui ont été fait, des plantations... Il y a deux allées en fait. D'un côté y a des plantations qui ont été mises, des bancs. Mais en fait à part ça, toute l'étude menée, il y a trois propositions qui ont été faites, il y a eu des votes... mais tout ça n'a pas abouti en fait, pour l'instant. Je dis pour l'instant, parce que maintenant pour la suite au contrat de quartier, il y a une association qui a décidé de reprendre le dossier et essayer de continuer les démarches. L'association du journal de quartier ; un des projets de l'association qui existe toujours et que j'ai trouvé bien en fait. C'est pas mal. C'est juste un outil de communication, pas très lu, mais c'est un beau travail qui a été fait je trouve. Mais disons.. le contrat de quartier, de ce que j'ai compris, était supposé amener des projets d'aménagement essentiellement. D'aménagements urbains. Et ça y a pas eu beaucoup. Il n'y a pas eu d'aménagements significatifs. (...) Non pour moi les projets significatifs ont été la Valencienne... le journal. La place Dentan je trouve que ce n'est pas le plus significatif. En termes d'aménagement peut-être, mais ça a pas beaucoup changé. Des tables, des bancs, des terrains de sports qui ont été aménagés, qui ont été refait en fait. Mais la place a pas fondamentalement changé en fait. Après j'ai plus en tête tous les projets qui ont été menés. Je suis l'un des représentants de ce contrats de quartier. Il y en a qui ont été beaucoup plus impliqués que moi. Donc qui ont un autre discours. Mais moi j'ai pas trouvé que c'était une démarche révolutionnaire en fait, pour le quartier. C'était intéressant d'avoir ce lien avec la ville, ça c'était pratique. Après voilà, c'était pas.. à part ça.</p> <p>l'association s'est fondée avant que le contrat de quartier n'arrive. Ça s'est fait un peu en parallèle. Par rapport à la Valencienne, nous on a signé la convention avec la ville pendant 4 ans, on était pas l'exploitant des lieux, on avait pas la patente, mais on avait la légitimité de développer ce projet, pour la ville. Ça a duré 4 ans. Je ne sais pas si c'est fini ; c'est pas très clair. Comme les terrains sont passé de la responsabilité du service des sports au service de logements et gérances, la transition s'est fait durant le contrat de quartier et il n'y a pas de convention qui ai été reconduite. Théoriquement, de ce que j'ai compris, c'est qu'on est toujours les occupants, en fait, des lieux. Mais pratiquement, ce qui a été décidé, c'est qu'une association se constitue, pour reprendre l'activité de la buvette et faire une projet autonome, indépendant de l'association de quartier. Donc le contrat de quartier a appuyé cette démarche-là en disant que c'est vraiment un groupe à part entière qui s'est constitué autour de cette Valencienne et c'est pas l'association qui occupe les lieux. Mais je crois qu'à ce jour c'est pas encore réglé formellement en fait. Et moi, ce qui m'a un peu dérangé là-dedans, c'est qu'on a pas reconnu que pendant quatre ans, on a occupé vraiment les lieux, on a développé ce projet. On donne de la légitimité à un autre groupe qui s'est constitué plus ou moins en même temps, parallèlement à nous, qui était aussi... il y avait plusieurs intérêts dans ce projet donc... je trouve dommage qu'on légitime pas cette occupation de quatre ans. Que pendant quatre ans on dise... ouais, l'association de quartier a quand même fait tout ce travail. On a dit « c'est la commission de quartier ».</p>

		<p>Pour moi c'est pas le cas. (...) On est pas complètement dehors, mais c'est compliqué de savoir qui fait quoi. Mais la plupart des gens sont d'accord avec le fait qu'il y ait une association qui ait repris les lieux.</p> <p>Ouais, clairement. Et j'ai trouvé que la commission de quartier s'est approprié les bénéfices de ce projet qui a eu beaucoup d'ampleur en fait, il y a eu un article dans le 24h ou ils disaient « voilà, on a porté ce projet de la Valencienne ». C'est pas complètement faux, mais disons que ce n'est pas complètement vrai non plus. On était plusieurs ; sur la Valencienne il y avait trois intérêts. Et c'est vrai que c'est ça. Sur le four à pain, par exemple, qui est un projet de la Valencienne, on s'est retrouvé à signer une convention à 4 intérêts, 4 groupes différents ; il y avait le journal de quartier, l'association de la Valencienne, l'association de quartier et je crois la commission de quartier, encore présente à ce moment-là. Convention qui devait garantir que le budget alloué durant la feuille de route, pour ce four à pain, puisse être appliqué l'année suivante, ou l'année et demi suivante, suivant la fin du contrat, et qu'on garantisse que ce projet se fasse, d'une certaine manière, que ce four à pain se réalise. Si vraiment ça se faisait pas, le budget serait alloué au journal de quartier, juste qu'on puisse... que ces fonds budgétaires soient utilisés.</p> <p>En fait, ce qui a été vraiment reproché au départ, c'est qu'on dépensait pas l'argent qui était proposé. Ça c'était un peu le reproche qui était fait par mes collègues de l'association. Il y avait 50'000 francs par année, sur trois ans, 150'000 francs en tout, et en fait on l'utilisait pas cette argent. Donc à la fin de la 3^{ème} année, l'idée de pérenniser notamment le four à pain, de dire on alloue cette somme, on la garde, on la transfère à l'association du journal, pour qu'ensuite elle puisse la donner à l'association de la Valencienne, pour qu'elle réalise ce four à pain en fait, mais dans un délais convenu, etc. ça, ça a été accepté en fait, et tant mieux. Un peu déçu de... c'est pas un manque d'enthousiasme ; il y avait une bonne dynamique... mais du manque d'ambition peut être.</p>
--	--	---

Analyse de contenu - Journal de Prélaz-Valency

Ressources environnementales	Ressources énergétiques et infrastructurelles	Ressources culturelles et identitaires	Ressources économiques et de vie locale	Ressources sociales et de gouvernance
<p>Hydrologie (rivières, relation au lac)</p> <p>Topographie (reliefs dans le quartier, vues)</p> <p>Écologie (faune / flore)</p>	<p>Infrastructures</p> <p>Mobilité / Voies</p>	<p>Histoire</p> <p>Archéologie</p> <p>Patrimoine</p> <p>Identité</p> <p>Symboles, légendes, mémoire</p>	<p>Commerces</p> <p>Activités</p> <p>Établissements / institutions</p> <p>Associations</p> <p>Évènements</p> <p>Production (nourriture, électricité, eau potable, biens de consommation, etc.)</p> <p>Dimension sociale (Lieux de rencontre / espaces publics et associatifs importants pour la vie du quartier)</p>	<p>Liens centre-périphérie, liens ville-campagne</p> <p>Gouvernance du quartier</p> <p>Liens avec la ville de Lausanne, la Municipalité, les différents services</p>


Tableau 1 : Catégories d'analyse du Journal de Prélaz-Valency ; les ressources territoriales


Thématiques	Nom / toponyme	N°	Description / indications	Localisation	Illustration
Ressources territoriales / environnementales					
Hydrologie	Ruisseau du Galicien	3	3, p.4 : Domaine de Valency ; l'immense propriété s'étendait de la route de Prilly jusqu'au chemin de Renens vers le ruisseau du Galicien.	-	
	Fontaine, pièce d'eau	4, 5	4, p.4 : 1936: pièce d'eau (sans le cheval) et éclairage, et kiosque avec WC. p.5 : 1937: fontaine taillée dans un marbre de Saint-Triphon installée sur le Belvédère. Œuvre de Milo Martin et Jacques Favarger. Le bassin est constitué d'une vasque galbée et moulurée surmontée d'une stèle sur laquelle un bas-relief représente une fourmi, et l'inscription " <i>Auguste Forel 1848-1931 Labor omnia vincit</i> ".	Esplanade	
	Réservoir d'eau, Réservoir des Vignes-d'Argent, Galeries souterraines	4, 5	4, p.4 : 1933: Un réservoir d'eau avec trois cuves et une station de pompage a été construit en 1933 au sud-est du futur parc. Réservoir des Vignes-d'Argent (aujourd'hui Montétan-Sud), a servi de terrain de football sauvage aux enfants du quartier 5, p.4 : "En 1956, le réservoir des Vignes d'Argent et sa station de pompage qui reçoivent l'eau des usines de Lutry et St-Sulpice sont agrandis au Sud-Est et comprendra deux cuves d'une capacité d'environ 2'500 m3. Les besoins étant en forte augmentation, une extension, appelée réservoir de Montétan, sera construite au Nord-Ouest. Les deux parties sont alors reliées par la construction d'une galerie souterraine d'environ 300 m. de long, abritant d'énormes tuyaux de fonte et traversant le parc à une profondeur de 16 m". Une pompe la fait circuler à 5°- 8° dans le serpentín de couloirs des cuves voûtées. Ces installations ont été	-	



			<p>entièrement rénovées, et même reconstruite pour la partie Nord entre les années 2008 et 2010.</p> <p>C'est en 1956 également qu'un appartement de fonction sera construit à l'entrée Est du parc, accolé au réservoir nommé depuis lors Montétan Sud.</p> <p>En 1959, la partie plate du réservoir sera aménagée en un boudrome de huit pistes de gravier conçu pour la pétanque, appelé aujourd'hui La Valencienne.</p> <p>On profitera de la grande cuve de 11'500 m³ du réservoir Montétan Nord pour construire et alimenter une piscine de quartier avec sa pataugeoire et un bassin à fond progressif pour non-nageurs et nageurs. La piscine de Montétan est encore très appréciée par les enfants et les familles du quartier pour se rafraîchir pendant la bonne saison et cela d'autant plus que son entrée en est gratuite.</p>		
Topographie (reliefs dans le quartier, vues)	Vue sur les Alpes, le Jura, le Léman	4		Esplanade	
	Vignes-d'Argent	9	9.p.12: "les Vignes d'Argent avec une poussette, c'est fatigant"	Vignes-d'Argent	
	CVE	9	p.14 : Terrain en pente, difficultés pour construire.	Parc de Valency, CVE	
Écologie, nature	Trèfles à 5 feuilles du Parc de Valency	2	L'une des ressources à valoriser.	Parc de Valency	
	Majestueux cèdre	4	1937: aménagement de l'entrée du parc (carrefour Recordon-Echallens) par trois allées et un majestueux cèdre encore visible aujourd'hui.	Entrée du parc, Esplanade	
	Deux allées de Tilleuls	4		Esplanade	
	Rangée de hêtres	4		Esplanade	
	Chênes plantés sur la place du grill	7, 8	7, p.3 : Faudrait-il faucher davantage ou laisser des espaces en prairie pour respecter les règles de la biodiversité ?	Place Dentan	


			<p>fin mars, davantage d'arbres seront plantés pour protéger les voisins des nuisances sonores.</p> <p>8, p.3 : Inauguration place du grill</p> <p>- chênes plantés au mois d'avril afin de procurer un peu d'ombre sur la place et faire écran tant visuel qu'auditif pour le voisinage du chemin de Sévery.</p> <p>- Le sol aéré, recouvert de sable et gravillons, permettra une bonne imprégnation des eaux de pluie pour leurs racines et laissera respirer la terre. La petite fontaine glougloutait, comme à son habitude, son frais chant d'accueil pour les oiseaux, les chiens et les humains assoiffés.</p> <p>+ qualité de l'eau du bassin</p>		
	Plantation arbres fruitiers au parc des Vignes-d'Argent	9	p.12 : Une plantation d'arbres fruitiers, projet réalisé du Contrat de quartier.	Vignes-d'Argent	
	Insectes, escargots	9	9, p.2 : Présence d'un gendarme, d'escargots (le quartier vu par les enfants).	-	
	Potager	9	p.2 : Le Centre de Vie Infantile (CVE), depuis quelques années, profite d'un carré au jardin potager urbain: tomates, haricots, pommes de terre et capucines sont nos récoltes annuelles.	CVE	
	SPADOM (Service des Parcs et Domaines)	1, 3, 4, 7, 8, 11	<p>11, p.2:</p> <p>- explications sur le service et leurs activités (taille, tonte, nettoyage des fontaines, soufflent les chemins, ramassent les déchets, s'occupent des bords des rivières, responsables des jardins et potagers publics, traite des</p>	-	


			<p>arbres fruitiers avec produits bio, apiculteur pour tout la ville). La nature en ville.</p> <p>- Adaptation aux îlots de chaleur urbains. "Il y aura du changement ces prochaines années. Comme il fait de plus en plus chaud, nous allons modifier notre façon de tailler les arbres, afin que les branches poussent par-dessus les routes et se rejoignent entre elles, plus haut que les lignes de bus et des lignes électriques. Ainsi en été, nous gagnerons de la fraîcheur, comme cela se fait dans plusieurs grandes villes de France. En hiver, les arbres nus laisseront entrer la lumière dans les habitations"</p>		
Ressources infrastructurales					
Infrastructures	Réservoir d'eau, Réservoir des Vignes-d'Argent, Galeries souterraines	4, 5			
Mobilité	Mobilité enfantine Plan de mobilité scolaire (PMS)	1, 3, 4, 5, 6, 8, 9	<p>« Le quartier est riche en infrastructures pour l'enfance ». Volonté de dresser un inventaire (1)</p> <p>9, p.2 : Place Dentan, chemin de Sévery, chemin de Renens. chemin coloré jusqu'à l'école de Prélaz!</p>	-	


	Pédibus	4,6,8		Tracé dans le quartier	
	Zone 30	9	9, p.12 : une zone 30 km/h en bas de Couchirard (horizon 2020).	Couchirard	© Françoise Duvoisin
	Bus à haut niveau de services	2		-	
	Tram t1	2, 3		-	
	TL Transports publics	6		-	
	LEB	12		Avenue d'Echallens	
	Piste cyclable	2		-	
	Marques sur le sol Marquages routiers	3, 6	6, p.2 : "Des marquages routiers ont aussi été apposés dans le secteur de l'avenue de Morges/Cité-Jardins afin de sécuriser le cheminement des piétons"	Av. de Morges / Cité-Jardins	
	Personnes à mobilité réduite	9	9, p.12 : une rampe pour les personnes à mobilité réduite afin d'accéder au temple de St-Marc.	Temple de St-Marc	



Voies	Avenue d'Echallens	12		-	
	Carrefour Recordon-Echallens	4		-	
	Avenue de Recordon	3, 6		-	
	Chemin de Renens	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13		-	
	Avenue de Morges	1, 2, 3, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13		-	
	Chemin de Sévery	3, 5, 8, 9		-	
	Couchirard / Rue de Couchirard / Chemin de Couchirard	1, 2, 5, 9, 10		-	
	Route / Rue de Genève	1, 2, 3, 6, 9, 10, 11		-	




	Allée du château	2, 6		-	
	Sévelin	1		-	
	Avenue de Sévelin	3		-	
	Vignes-d'Argent	9		-	
Ressources culturelles					
Histoire	Domaine de Valency	2, 3	<p>"Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que les nobles et bourgeois virent l'intérêt de vivre à la campagne durant les beaux jours d'été et firent construire des maisons de maître ou petits châteaux de plaisance, hors de l'enceinte de la ville. C'est ainsi que fut construite, à proximité de la ferme, une belle demeure que l'on trouve encore aujourd'hui au n° 27 du chemin de Renens et qui sert de maison de repos pour la Fondation Clémence". (...) En 1773, le domaine fut scindé en deux parties: Prélaz-Dessous et Prélaz-Dessus. (2, p.6)</p> <p>3 : "Le domaine était alors composé d'un château auquel on parvenait par une allée de tilleuls et un portail Louis XVI, d'un grand parc boisé à flanc de colline, d'une ferme et de ses communs en contre- bas. L'immense</p>	Parc de Valency	




			<p>propriété s'étendait de la route de Prilly jusqu'au chemin de Renens vers le ruisseau du Galicien"</p> <p>"William de Charrière de Sévery a également cédé à la Ville, et gratuitement, 8'230 m2 de terrain couvert essentiellement de bois et de vignes, à la condition expresse que ceux-ci soient utilisés pour la création d'un parc et jardin public pour la population ouvrière et prévoir une construction n'y soit bâtie. La ville de Lausanne a également racheté la partie supérieure de son domaine (55'300 m2), ainsi qu'une parcelle à l'est appartenant à la sœur de William de Charrière et c'est ainsi que le Parc Valency a pu être créé entre 1934 et 1939".</p> <p>"Une avenue de notre quartier porte son nom, sur décision municipale de 1945. Son château, lui, ne sera acheté par la Ville qu'en 1970, tout comme 28'000 m2 de terrain dont 22'000 m2 sont venus compléter le Parc Valency du côté du Centre de vie infantine et de la place du grill (place Dentan)".</p>		
	Ferme de Montétan-Valency (4)	4	p.4: Ferme de Montétan-Valency, démantelée. Emplacement actuel de la piscine.	Piscine de Montétan	
	Vaches et vergers, laiterie, confection des vêtements (5)	5	5, pp.5-6 Sur le passé dans le quartier. interview d'une habitante née dans les années 1930.	Avenue de Sévery	
			"Petite, je voyais des vaches paître dans les prés. L'avenue de Sévery n'était encore que vergers et		



			campagne. A l'emplacement de l'actuel ch. du Risoux 1 se trouvait un grand jardin avec des arbres fruitiers et des pieds de raisin framboisier dont je recevais quelques grappes, en rentrant de l'école, de la part de la grand-mère de la célèbre famille Quinzani"		
	Cité-Jardin de Prélaz	6, 13	<p>6, p.5 : Maisons construites dans les années 1920 par la SCHL.</p> <p>Tous les habitants cultivaient leur jardin potager et on y trouvait aussi des poulaillers et des clapiers. Les enfants, très nombreux, jouaient sur la terrasse centrale et ses alentours exempts de voitures. (...) Cette cité-jardin était implantée dans un quartier très industriel.</p> <p>Pour se rendre en ville, on prenait le tram 7 qui circulait le long de l'avenue de Morges depuis le dépôt tout proche.</p> <p>Je suis contente de voir que la relève est là et que les nouveaux habitants et leurs enfants perpétuent l'existence de ce quartier familial tout en les rendant attentifs que nous sommes privilégiés: nous sommes insérés dans la ville tout en bénéficiant de verdure et de convivialité. C'est pourquoi j'espère pouvoir profiter encore et encore de ma maison, de mon jardin et, bien sûr, de mon quartier.</p> <p>8, p.6 : 1922, première réalisation d'une cité-jardin à Lausanne.</p> <p>quartier organisé autour d'une place centrale destinée aux jeux d'enfants.</p> <p>Vers 1920 ; A la même période naît le mouvement coopératif dont les buts sont, entre autres, la construction et la location de logements à bon marché et leur</p>	Cité-Jardin	 <p>Les petites maisons de Cité-Jardin © Gérald Progin</p>


			<p>financement par l'acquisition de parts sociales par ses membres. L'initiative de créer une coopérative d'habitation à Lausanne revient à l'Union locale du personnel fédéral, et le 13 octobre 1920, naît la Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL). La cité-jardin est son premier projet et les fonds nécessaires à sa réalisation ne peuvent bien évidemment pas provenir uniquement de ses membres. Les autorités lausannoises lui proposent alors un droit de superficie sur le terrain de 12'000 m2. En 1924, les architectes Gilliard et Godet, remportent, pour cette réalisation, la médaille d'argent de l'exposition coopérative internationale de Gand. Les premiers locataires sont principalement des employés fédéraux, communaux, de commerce, ainsi que des employés des tramways. Les ouvriers n'y sont pas représentés, car le loyer exigé reste inabordable pour la grande majorité de ceux-ci. Certains locataires avaient une basse-cour avec poules et lapins.</p> <p>La Cité-Jardin fêtera ses 100 ans cette année ! (2021) (p.15, 13).</p>		
	Plan Wahlen	5	p.4 : Sur le parc de Valency. 1949 : plan Wahlen.	Parc de Valency	
	Tramways	6	<p>6, p.4 : p.4 : TL</p> <p>A Prélaz, sur un terrain de 20'000 m2, un dépôt-atelier est construit entre 1898 et 1900. Il accueillait les 72 voitures du tramway dont le réseau s'étendait avec le prolongement des lignes existantes et de nouvelles liaisons. Le dépôt est agrandi par de nouvelles halles en 1910. Le réseau de tramway atteint son apogée en 1933 avec une longueur de 66 km de lignes exploitées. Puis terrains achetés à Bellevaux.</p>	Tram circulait long de l'Avenue de Morges	 <p>Derrière course du tram no 7 à Lausanne, le 6 janvier 1964 © 24 heures</p>



			<p>La dernière ligne de tramway lausannois est supprimée en 1964 (Lignes 7 Renens-la Rosiaz).</p> <p>Centre Perrelet.</p>		
	<p>Dépôt de Prélaz</p>	<p>7</p>	<p>p.4 : dépôt de Prélaz</p> <p>l'Espace Autogéré, sqat cherchant à remettre en question la propriété privée, de créer un lieu de revendication et d'offrir un lieu d'échange, non compétitif, où la culture ne se consomme pas.</p> <p>Suite à des négociations et à un contrat de prêt à usage pour deux ans, l'Espace Autogéré a pris alors possession de l'ancien dépôt des bus TL dans le quartier de Prélaz, en juillet 1995. Toutes sortes d'ateliers et d'activités en autogestion et sans sponsor s'y sont déroulés. Dure 5 ans. calme et bon marché, squatter "pas méchants", mais visuellement...</p> <p>Il semble que les habitants de Prélaz ont préféré l'idée d'une future Coop flambant neuve. Le projet de 250 logements sociaux des Jardins de Prélaz, du centre commercial et d'un parking souterrain. L'Espace Autogéré s'est installé à l'ancienne Dolce Vita, rue César Roux.</p>	<p>Coop</p>	 <p>Les grévistes avec, à l'arrière, le dépôt des tramways de Prélaz, à l'avenue de Morges © notreHistoire.ch</p> <p>Les employés des Tramways lausannois se mettent en grève le samedi 17 août 1912 pour protester contre les sanctions imposées à quatre de leurs représentants, signataires d'une lettre dénonçant les agissements d'un représentant.</p>  <p>Squat et barricades © Chris Blazer</p>


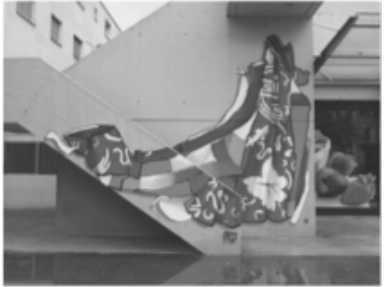
	Boulangerie	9	p.11: Boulangerie tenue par Liliane Guignard, tenue jusqu'à fin 1999. Il y avait aussi le dépôt des tramways lausannois, puis le très coloré squat... La proximité des écoles de Valency et Prélaz, la garderie de Valency amenait de l'animation dans ce quartier. Les commerces y tenaient une bonne place. Juste à côté, l'épicerie Desimoz avec ses délicieux produits frais et spécialités valaisannes, le kiosque-tabac de Monsieur Mourad pour ses bonbons à 10 ct et autres articles... (ces locaux sont occupés actuellement par la mosquée), mais aussi la boucherie Meylan sur l'avenue de Morges. squatters à proximité.	Avenue de Sévery 2	
	Centre de vie enfantine (CVE)	9	9, p.14-15 : Centre de vie enfantine fête ses 30 ans. fruit d'un concours d'architecture en 1983, projet de M. Luscher (l'homme au chapeau). "c'est comme un village avec plusieurs maisons". Revêtement qui rappelle une usine. réalisé en 1988-89. a reçu, en 1989, la distinction vaudoise d'architecture. film intitulé "les limites invisibles".	CVE	  <p>© Tornow</p>



	ETML	10	<p>10, p.10-11 : ETML, fondée en 1916, au 74 rue de Genève dans une ancienne biscuiterie puis carrosserie. 1917 ; métiers du bois, années 30 ; mécanique auto. années 40;autres formations techniques. 1999 ; informatique.</p> <p>Un bâtiment traité, à l'intérieur comme à l'extérieur, avec économie, en laissant à l'école le caractère qu'elle doit avoir franchement : celui d'une usine. Nous ne nous sommes permis qu'un luxe : de l'air et du soleil en abondance. béton armé.</p>	ETML	 <p>© Fred Schmid/carte postale vers 1933/col. Musée Historique Lausanne</p>
	Entreprise Lavanchy	11	<p>11, p.10-11 : Lavanchy-Transports et Lavanchy-Voyages ; route de Genève 88, originellement une entreprise de transports hippomobiles. écuries à la rue du Simplon. Rue de Genève devient centre administratif en 1985.</p>	Rue de Genève 88	 <p>LE 23 JUIN 1965 la société Lavanchy abandonnait définitivement sa célèbre remorque tractée par des chevaux.</p>  <p>© Musée historique de Lausanne</p>

					
Archéologie	Sépulture	12	p.15: le 21 août 2017, lors des travaux de creusement du nouveau tunnel ferroviaire du LEB sous l'avenue d'Echallens, 57 anciennes sépultures ont été trouvées. Emplacement du terrain de jeu du parc de la Brouette, accueillant le cimetière de Saint-Laurent, et ceci bien avant le terminus du LEB.	Avenue d'Echallens / LEB	 © Musée cantonal d'archéologie
Patrimoine	Étymologie de « Prélaz »	2	2, p.6 : "Le terme Prélaz vient du latin et du vieux français et signifie « prairie ». Prélaz, dont notre quartier porte le nom, se composait au Moyen-Age de grands terrains de pâture qui appartenaient à l'évêque de Lausanne" "Grand-Prélaz". "La majeure partie du domaine était couverte de prairies, mais aussi de parchets de vignes (qui donneront leur nom au ch. des Vignes d'Argent)".	-	
Identité	Multiculturel	4	12, p.1 : Notre quartier vit la multiculturalité depuis de très nombreuses années. Industriel, il a notamment	-	




			<p>accueilli les premières familles de travailleurs italiens qui étaient employés dans les industries ou sur les chantiers, notamment celui de l'autoroute Lausanne-Genève.</p> <p>12, p.10 : "quartier multiculturel de Prélaz-Valency". La journée "Afrique en ville" a eu lieu "le samedi 22 août sur l'esplanade de notre parc de Valency"</p>		
	Industriel / ouvrier / populaire	4, 10	<p>10, p.1 : un quartier à vocation industrielle durant de nombreuses années. Dépôt des TL, fonderie Perret, paragon, Durafourg, Iril (fabrique de bas). École des Métiers.</p> <p>De cette histoire ouvrière, il en reste un quartier dit populaire avec des logements plutôt bon marché ou subventionnés et, de fait, des habitants dont le revenu est plutôt en dessous de la moyenne lausannoise, provenant de nombreux pays pour amener leur force de travail.</p> <p>4 : Années 30 : Population nombreuse et ouvrière</p>	-	 <p>© Françoise Duvatin</p>
Symboles et légendes, mémoire	Auguste Forel	4	p.5 : 1937: Stèle sur laquelle un bas-relief représente une fourmi, et l'inscription "Auguste Forel 1848-1931 Labor omnia vincit".	Esplanade	
	« Le Poulain »	5	<p>5, p.4 : 1942: commande de la ville; la pièce d'eau de l'esplanade des tilleuls est décorée du "Poulain", oeuvre du dessinateur et sculpteur lausannois Pierre Blanc (1902-1986). (a aussi réalisé la statue du "Sanglier" du Tribunal fédéral, du bronze au parc Denautou et de "l'Été" au parc Mon-Repos). Art déco</p> <p>"volumes très simplifiés du fameux "Poulain" que de nombreux enfants chevaucheront, de génération et générations".</p>	Esplanade	

					 <p>Le Poulain © notreHistoire.ch</p>
	Le « Taureau ailé »	5	"C'est Georges Roncati (1884-1975) à qui l'on doit aussi le "Taureau ailé" du temple de St-Luc qui le taillera dans un grès de calcaire coquillé"	Eglise St-Luc, Avenue Jomini	 <p>© William-Tan Photographer</p>



	« L'enfant au poisson »	5	p.4 : 1961: "L'enfant au poisson" de Pierre Blanc, sous le signe de la jeunesse et de la gaieté sur la façade nord.	Piscine de Montétan	 <small>L'enfant au poisson © notreHistoire.ch</small>
	Projet de Fresque murale	6, 8, 9	Collectif « Art en boîte » 8, p.5 : Fresques aux Jardins de Prélaz; quatre fresques représentant des tissus du monde entier, à l'image de la population qui vit dans le quartier, ont été réalisées avec un financement du contrat de quartier. Enfants, jeunes et adultes sont venus donner également un coup de pinceau pour marquer l'évènement. (...) A l'image des discussions menées depuis plus de deux ans avec les partenaires du quartier, ces couleurs de l'ouverture au monde seront également visitées par des balades dédiées à l'art urbain à Lausanne, et fréquentées par des touristes grâce à Lausanne Tourisme.	Jardins de Prélaz	 <small>© Luc Frieden & Nicolas Sciboz</small>
Ressources économiques et de vie locale					
Commerces	Coop	1, 2, 9	9, p.2 : Camions	Coop	
	Commerçant ou artisans peu ou mal connus Commerces de quartier Numéro sur les métiers (10) Restaurateurs du quartier (6)	2, 6, 9, 10	10, p.2-4 : Numéro sur les métiers	-	


	Café de Prélaz	4		Avenue de Morges 141	 © Gerald Progin
	Brouette	4, 6		Avenue d'Echallens 79	
	Salon de toilette	7	p.7 : Salon de toilette vient d'ouvrir ch. de Renens sous le nom de Minouchette.	Chemin de Renens 12B	
	Café de Montelly	11	11, p.7: Prune Jaillet, tenancière du café de Montelly et bénévole à la Valencienne. Le Montelly est le café du quartier éponyme depuis 1929. « C'est un objet du patrimoine. Je me sens comme la gardienne de cet endroit. J'en ai les clés et je vais en faire le meilleur usage possible. »	Chemin de Montelly 1	 © Prune Jaillet
	Épicerie	9	p.2 : parfum de poulet rôti de l'épicerie	-	
Activités	Cinéclub / Cinéma de quartier /	1, 4, 5, 6		Grande salle du centre socio-culturel	
	Cinémathèque	13			
	Fitness urbain	1, 3		Place Dentan	
	Football	1, 2		Terrain vert / Terrain rouge	
	Grill	2		Place Dentan	
	Expositions	3		Centre socio-culturel	
	Concerts	4		Valencienne / Place de la	


				Coop / Place Dentan	
Vide-grenier	4,7			Esplanade du Parc de Valency	
Vide-dressing	7			Centre socio-culturel	
Cours de gestion du stress et de Broderie	12	p.5 : cours de gestion du stress, ch. de Renens 2, et cours de broderie le samedi après midi		Chemin de Renens 2	
Safari urbain	1, 9	Activités exclusivement liées au CdQ 9, p.12 : Conflits de voisinage (lors du safari urbain) Association Droit de Cité		(cf. Carte de l'événement)	
Atelier d'écriture	9	p.10		Appartements protégés de Sirius	
Atelier de français	5			Centre socio-culturel	
Chantons, dansons le français	13	p.13 : Projet d'une équipe d'enseignantes muciciennes auxquelles s'est associé le Centre Socio-culturel de Prélaz-Valency. Plusieurs dates de mai à août 2021, en différents lieux (Devant la Coop, petit collège de Valency, Centre Socioculturel, Place du Grill, Esplanade).		-	
Cyclo bazar	4	Printemps		Valencienne	
Jardin des parents	6			Centre socio-culturel	
Rap	13	M.E.X (Mex Kiese) : rappeur qui vit dans le quartier depuis 10 ans. Il anime parfois des ateliers de rap pour les jeunes, comme lors de la fête de quartier en 2019. Nasko2pz. Soutenu par le centre socioculturel, y a fait un concert.		-	



Établissements / Institutions	Fondation Clémence (FC), EMS (2,8,9,10,11)	2, 8, 9, 10, 11, 13	Une musique crée par une stagiaire assistante socio-éducative à la Fondation Clémence, « Laisse-moi te dire » (pp. 6-7, 13)	Fondation Clémence	 © Gérard Progin
	Appartements protégés de Sirius (8,9,12)	8, 9, 12	9, p.6 : appartements protégés de Sirius, avenue de Morges 137. un "lieu de contact", "petit paradis" mais "on a plus de contact".	Av. de Morges 137	 © Françoise Duvoisin
	Résidence d'appartements protégés de Sébeillon	13		-	
	Ecole (2) Collège de Prélaz (3,5,12) Etablissement de Prélaz (4) Ecole de Prélaz (5,12)	2,3,4, 5,12	5 : Publication d'un répertoire des ressources petite enfance. 12, p.5 : j'ai beaucoup apprécié les spectacles créés par l'Etablissement de Prélaz comme «Incroyables talents » qui mettent en valeur la diversité et la créativité liées à ce mélange de cultures. 9, p.2 - l'école : un lieu important dans leur vie quotidienne. l'école de Prélaz, le petit collège de Valency, le Centre de Vie enfantine. Le Centre de Vie Enfantine (CVE), depuis quelques années, profite d'un carré au jardin potager urbain: tomates, haricots, pommes de terre et capucines sont nos récoltes annuelles.	Chemin de Renens 1	 © Christian Mühthelm




	Petit collège de Valency	13	École enfantine	Chemin des Glycines 2	
	APEMS. Accueil pour enfants en milieu scolaire	3, 4, 5, 8		Prélaz (3 sites) Ch. de Renens 1 Jardins de Prélaz (2 sites) Jardins de Prélaz 7	
	Garderie Garderie de Valency	3, 9, 12	9, p.2 ; Le Petit Navire, une halte-jeux à l'avenue de Morges. Halte-garderie.	Av. de Morges 151	
	Centre de Vie Infantile (CVE) Petite enfance	8, 9 5, 6, 13	Nursérie. Les enfants écoutent de la Musique (pp.2-3, 13)	Les Jardins de Prélaz 9 Chemin de Champrilly 21 A, 1004 Lausanne, Suisse	
	ETML	10, 12		Rue de Sébeillon 12	
	HEMU	6, 7		-	




	Paroisse St-Joseph	2, 9, 10	10, p.5 : interview prêtre de la paroisse St Joseph	Avenue de Morges 66	 <small>© Françoise Duvoisin</small>  <small>© Françoise Duvoisin</small>
	Temple de Saint-Marc	9, 13	9, p.2 : Compositions florales du Temple de Saint-Marc. L'orgue du Temple.	Avenue de Sévery 4	
	Cimetière Saint-Laurent	12		-	
	Mosquée de Prélaz	3	p.6 : La Mosquée de Prélaz, aussi appelée Centre islamique Al-Boukhari. environ 300 membres. Le Centre islamique vit des dons de ses fidèles qui permettent de payer le loyer et les frais annexes, la structure fonctionnant selon une démarche associative. A l'extérieur, les tables recouvertes de victuailles ont	Avenue de Sévery 2	


			permis aux visiteurs de découvrir des saveurs d'ailleurs et le thé à la menthe a été rapidement victime de son succès.		
	Centre Rencontre et Animation de Renens (CRA)	13		-	
	École de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL)	13	Longtemps située à St-François, l'EMVL a déménagé à Prélaz, dans des locaux à l'Avenue de Morges en 2005.	Avenue de Morges	
Associations	Journal de quartier	1, 6, 9	6, p.2 : Le journal de quartier "raconte l'histoire des lieux ou des personnes habitant le quartier". 9, p.1: Journal: outil d'information et de lien social. Nous l'avons voulu gratuit pour le rendre accessible et sans publicité pour que les informations données soient uniquement l'émanation des activités et des préoccupations des habitants de ce quartier multiculturel!"	Avenue de Morges 101	
	Repair café	3, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13	7, p.2: Repair café Activité écologique et gratuite, elle s'inscrit tant dans le développement durable que dans le renforcement des liens, tout en développant les compétences des personnes du quartier.	Centre socio-culturel	
	Association Cité-Jardin	6		Cité-Jardin	<small>Le repair café en action © G. Ziegler</small>



Association du quartier de Prélaz-Valency	9, 11		-	
Le Point d'Eau	11	11, p.3 : le Point d'Eau (Avenue de Morges 26). Créée en 1999. 160 bénévoles. secteur "hygiène" et celui des soins et de la santé. de jeunes migrants, des personnes sans ressources, marginaux, sans abri, mais aussi des parents célibataires, des étudiants fauchés, des personnes âgées de chez nous. Par rapport aux soins de santé, les bénéficiaires peuvent être aussi des indépendants, étudiants, familles mono-parentales, autochtones.	Avenue de Morges 26	 Martine © Point d'Eau
Association reCYCLO	6	p.2 : L'association reCYCLO, composée de bénévoles, propose des activités autour du vélo à l'avenue d'Echallens 96.	Av. d'Echallens 96	
Atelier Obscur	6		-	
l'AVLI (association Vaudoise des Ligues d'improvisation)	6		-	
Association Suisse-Guinée	9		-	
Conseil des enfants	1, 9	9, p.8 : Conseil des enfants, rencontre 1 fois par mois au centre socio-culturel.	Centre socio-culturel	
Boîte d'échange entre voisins	3		-	
Chorale Fa7	13	Fondée en 1994 par Jacqueline Savoyant. La chorale s'installe en 2016 dans les locaux du Centre Socioculturel de Prélaz-Valency. Plusieurs concerts, comme le concert de l'Avant, le festival Gospel Air.	Centre socio-culturel	
Chorale de la Pontaise	13	Répétitions au collège de Prélaz. Fondée en 1906 par des membres de la Société des amis de la Pontaise, actuelle Société de développement du Nord. Chœur d'homme. Directrice actuelle ; Olga Greim-Gromova. Parfois	Collège de Prélaz	



			concerts avec l'ensemble vocal féminin « Lyrica », aussi dirigée par Mme Greim-Gromova		
	L'Union Musicale de la Sécurité Lausanne	13	Fanfare officielle du corps de Police et du Service de Protection et Sauvetage (sapeurs-pompiers)	Collège de Prélaz	
	Réseau Café récits	9		-	
	Street Lemon (groupe de musique)	9		-	
	Groupe MIV « l'Empire »	2		-	
	COFOP	12	Centre d'Orientation et de Formation Professionnelle, en lien avec l'ETML	ETML	
	Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM)	12	12, Sandrine Ruiz, p.3 : Ce qui est important, me semble-t-il, c'est d'amener toute personne à avoir une conscience citoyenne, d'être citoyen. C'est un vecteur d'intégration important et unificateur.	-	
Évènements	Fête de quartier	2, 5, 6, 8, 9	5, p.3 : sur la fête de quartier. Organisée conjointement par le contrat de quartier et le centre socio-culturel. musique, danse, buvette, stands, animations; babyfoot géant, parcours spirituel, historique, stands de sérigraphie, réparation, artisanat. 6, p.3 : Fête du quartier le 8 septembre 2018, quatre lieux différents 8, p.5 : Fête du quartier le 28 septembre 9, p.5 : fête de quartier, samedi 28 septembre. place de la coop. capoeira, sabar, danse du kosovo, rapport du quartier Mex. discours de la municipalité.	-	 <small>© Christian Mühlem</small>  <small>© Christian Mühlem</small>
	Fête des voisins	2, 3	25 mai	-	
	Fête du bonhomme d'hiver	2	Proposition d'évènement faite dans le GT4 « culture et loisirs ».	-	
	Festival de musique	2	Organisé par le CVE des Jardins de Prélaz pour les parents et les enfants. Du 25 au 29 septembre 2017	Jardins de Prélaz	

	Cortège des Lumières Fête des lumières	3, 9	<p>3, p.7 : Cortège des Lumières</p> <p>"le dimanche 29 octobre passé, les familles et habitants du quartier ont été invités par le Centre socioculturel de Prélaz-Valency à parcourir..." "les bonnes odeurs de châtaignes grillées par Domenico et du chocolat chaud de Prune. Grappes de raisin rouge et blanc. de nombreux bénévoles (sur le chemin et à la buvette). enfants déguisés.</p> <p>"Il est des traditions qu'il est bon de faire revivre en ce quartier".</p> <p>9, p.15: Fête des Lumières le 20 octobre. pour fêter l'arrivée de l'hiver. cortège des Lumières avec atelier de fabrication de lanternes avant.</p>	Centre socio-culturel	  <small>© Christian Münihelm</small>
	Rallye déchets	3, 4, 5, 6, 8	<p>5 mai 2018 (5)</p> <p>9, p.3 : Mr. Junod qui ramasse les déchets</p> <p>9, p.2</p> <p>- Crottes sur le trottoir que remarquent les enfants</p>	Place de la Coop, tout le quartier	 <small>©COSEDEC</small>
	Fin du Ramadan et sa fête de l'Aïd el-fitr	8	<p>8, p.3 : femmes somalis installées avec leurs enfants sur la place du grill lors. De son inauguration, mercredi 4 juin</p> <p>Avec la COSEDEC, association s'occupant d'intervention dans les classes au sujet du tri des déchets.</p>	Place Dentan	
	Fête de la Musique	9	21 juin	-	
	Festival Gospel Air	13		-	
Fête de la paroisse protestante	9		-		
Journée sans voitures	9		-		

	Concert de l'Avant	13	Donné par la chorale Fa7 au temple St-Marc et Ouvert au quartier (p.8).	Temple St-Marc	
	Journée des femmes	10	10, p.4 : Journée des femmes le 8 mars, depuis 2017, au centre socio-culturel.		 <p>© Adjijatou Barry Baud</p>
	Journée Afrique en ville	12	12, p.10 : "quartier multiculturel de Prélaz-Valency". La journée "Afrique en ville" a eu lieu "le samedi 22 août sur l'esplanade de notre parc de Valency"	Esplanade	 <p>© Alice Aterianus Owanga</p>
	Solidarité lors du semi-confinement dû au Covid 19	11	11, p.5 : Solidarité durant le semi-confinement dû au covid 19. Les habitants du quartiers, avec l'appui du centre socio-culturel se sont mobilisés pour organiser la distribution de paniers de nourriture. "Nous avons pu observer que l'aide s'est manifestée de manière spontanée, sans besoin d'organisation externe ou de demande".	Centre socio-culturel	 <p>© Camille Benath</p>
Production [nourriture,	Miel du parc de Valency	3	« délicieux miel du parc de Valency ».	Parc de Valency	

<p>électricité, eau potable, biens de consommation, etc.]</p>	<p>Production d'énergie</p>	<p>4</p>	<p>p.3 : tri des déchets, compost; produire de l'énergie thermique ou électrique. Augmentation de la quantité de biodéchets, diminution des ordures ménagères et donc de l'incinération.</p>	<p>-</p>	
<p>Dimension sociale (Lieux de rencontre / espaces importants pour le quartier ; espaces publics, associatifs, religieux).</p>	<p>Centre socio-culturel de Prélaz-Valency</p>	<p>1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,9, 10, 11, 12, 13</p>	<p>Grande salle du centre</p>	<p>-</p>	
	<p>Parc de Valency</p>	<p>1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12</p>	<p>Nommé "immense poumon vert". "fort apprécié des familles, des sportifs divers, des enfants et des propriétaires de chiens" (1, p.2). "parc de Valency, perçu comme une grande richesse du quartier de par sa grandeur, mais aussi par son usage multiple et très apprécié à la fois pour faire du sport (courir, marcher, nager), pour se promener avec enfants ou chiens, ou pour ses zones de détente" (2, p.2).</p> <p>Parc de Valency : panneaux signalétiques, poubelles, bancs ajoutés (3, p.3). "patrimoine historique du parc" Signalétique (6) Clarification des zones autorisées aux chiens dans le parc de Valency au moyen de panneaux informatifs.</p> <p>« Notre parc de Valency » (12)</p>	<p>-</p>	 <p>© Françoise Duvoisin Le parc de Valency enneigé</p>

	Esplanade de Valency Belvédère	2, 3, 4, 5, 6, 7, 11	<p>Classée en note haute du point de vue du patrimoine (2)</p> <p>4, p.4 : Esplanade de Valency : plans du célèbre architecte Alphonse Laverrière (Gare de Lausanne et tablier du Pont Chaudron). d'où l'on a une vue magnifiquement dégagée sur les Alpes, le Jura et le Léman.</p> <p>Deux allées de Tilleuls qui lui fournissent une ombre bienvenue l'été.</p> <p>La zone forestière à caractère plus sauvage délimite l'extrémité ouest.</p> <p>Un parc paysager s'étend en contre-bas avec notamment une rangée de hêtres pourpres sur l'allée du bas.</p> <p>1936: pièce d'eau (sans le cheval) et éclairage, et kiosque avec WC.</p> <p>9, p.2</p> <p>- Parc de Valency : "c'est un repère important du quartier pour les enfants: ils évoquent les jeux, ils évoquent le cheval, ils y retrouvent les copains, on y va avec la garderie... c'est un endroit connu et de retrouvailles". toboggan au parc</p>	-	 
	« Terrain vert »	1, 2	"fitness urbain à proximité du 'terrain vert'", football sur celui-ci. (1, p.2)	-	

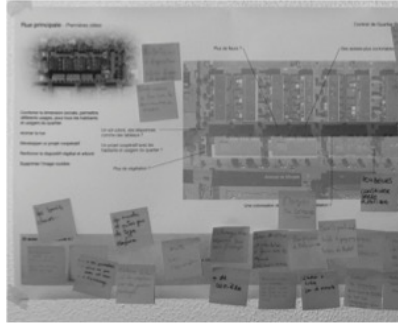

	Place Dentan ou « place du grill »	3, 6, 7, 8	<p>"Le fameux grill permettant des barbecues familiaux" (2) grill; nuisances sonores (3, p.3)</p> <p>6, p.2 : Réaménagement de la place Dentan avec grill et fitness urbain.</p> <p>7, p.3. se prélasser, faire des grillades, jouer.</p>	-	
	Vignes-d'Argent	2, 4, 5, 7, 8, 9		-	
	Parc de la Brouette	12	Terrain de jeu	-	
	La Valencienne, Boulodrome	1,3,5, 6,9,1 1,12	<p>anc. Boulodrome aux Vignes d'Argent. dvlp d'une scène.</p> <p>p.5 : soirées, ambiance conviviale et familiale. buvette tenue par des bénévoles, pique-nique. grill prêté par le SPADOM, bancs fabriqués avec des troncs locaux. lieu accueillant. ateliers artistiques (peinture, sculpture, origami, bricolage), vide grenier, Bobines de Valency, 8 terrains de pétanque, fêtes d'anniversaire, "initiation à</p>	-	

		<p>différentes pratiques corporelles (yoga, tai-chi, pilates, etc.).</p> <p>offre culturelle en constant développement. la Valencienne contribue également à animer et faire rayonner le quartier de Prélaz-Valency : concerts, bal, musiciens et DJ's. jazz manouche, chanson brésilienne, salsa, tambours afro-colombiens et disco italienne. Nouvelle scène mobile.</p> <p>9, p.9: la Valencienne; née du contrat de quartier, les plus belles manifestations ont été sans conteste celles organisées en collaboration avec d'autres acteurs de la vie locale, comme la Soirée Swing avec les Bobines de Valency, les Garden Parties, les 30 ans de la Garderie de Valency, le Cyclo-Bazar, la Fête de quartier, la soirée de soutien au LUFF (Lausanne underground film festival).</p> <p>cours de gym douce le mercredi matin, soirées jeux les jeudis, des rodas de capoeira ou des cercles de discussion, philosophiques et politiques, suite à la grève des femmes ou à la recherche du bonheur notamment. régulièrement, des gens viennent y jouer à la pétanque, y fêter un anniversaire ou un départ à la retraite, y cuisiner une soupe au feu de bois ou jardiner dans les espaces aménagés à cet effet. Les Mardis libres(...). Volonté d'avoir un four à pain. Accueil d'un poulailler.</p> <p>Buvette : nouveaux produits, proches de chez nous : du pain et du thé froid « faits maison », des vins savoureux, des dips aux légumes de la Brouette, du café équitable, et chaque mois une proposition de bières d'un brasseur lausannois.</p>		
--	--	--	--	--

			<p>"La Belle Courgette" -> paniers de légumes une fois par semaine.</p> <p>11, p.7 : Le centre socio-culturel cherche à relancer les activités de la Valencienne dès 2014.</p> <p>9, p.2</p> <p>- La Valencienne,. pétanque. les adultes boivent une bière ou du vin. yoga</p>		
	Placette devant la Coop (1,2,3,4), et sur le toit (1,2,3,4), Place de la Coop (3,9), Place devant la Coop (5,8), Place au-dessus de la Coop (5,8)	1,2,3, 4,5,8, 9	<p>6, p.2 : Réaménagement place devant la coop, aménagements et fresques ; allée nord; collectif "Art en boîte".</p> <p>9, p.2 : Pour les enfants : Jouer devant la coop.</p> <p>9, p.5 : sept immenses peintures murales, réalisées durant l'été par le collectif d'Art en boîtes.</p>	-	
	<p>Jardins de Prélaz</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allées des jardins de Prélaz (2,5,8) - Allée centrale/principale (3,4) <p>Rue arrière (4)</p>	1,2,3, 4,5,8, 9,12, 13	<p>Travail intergénérationnel (1)</p> <p>Multiculturalité (2)</p> <p>Jardins de Prélaz : 250 logements subventionnés (3, p.3).</p> <p>4, p. 2 : Démarche participative Jardins de Prélaz: besoin des enfants de jouer au foot, d'aller dehors à l'abris des voitures, de pouvoir se défouler à l'extérieur à la sortie de l'école. Volonté de "rendre ces espaces plus conviviaux, avec couleurs, lumière et verdure, dans un soucis de se mélanger entre générations, mais en cherchant à satisfaire les besoins des petits, des moyens et des jeunes (fitness urbain).</p> <p>12, p.14: Pétition pour un nouvel aménagement des Jardins de Prélaz. (...) en ce qui concerne l'entretien de la place devant la Coop. Celle-ci a effectivement une triste mine depuis qu'on lui a ôté ses jeux et que l'Akabane – installée quelques mois – est allée rejoindre une autre place de la ville.</p>	-	

			Début septembre 2020, ne voyant pas de changements, le collectif pour les aménagements des Jardins de Prélaz a lancé une pétitions.		
	2 parcs pour enfants Cité-Jardin de Prélaz	1, 8	"Le groupe va se pencher également à l'avenir sur les deux petites places de jeux proches de l'ensemble de maisons familiales". (1, p.2)	-	
	Place de jeux Saint-Marc	9	p.2 : Place de jeux Saint-Marc	-	
	Piscine de Montétan	2, 4, 5, 10	9, p.2 : la Piscine de Valency. Pique-nique et baignades. à côté de la piscine il y a la bibliothèque de la Jeunesse, à l'avenue d'Echallens.	-	
Ressources sociales / de gouvernance					
Liens centre-périphérie / liens ville-campagne	SPADOM		11, p.2 : Nous aidons également les paysans sur place. Ceux-ci nous laissent parfois des moutons ou des vaches dans certains espaces verts en ville, où nous ne pouvons pas tondre avec des machines, et ce sont les animaux qui débroussaillent ces endroits difficiles d'accès.	-	
Gouvernance du quartier	Pétition réaménagement des jardins de Prélaz	13	p.16 : Suite à l'envoi de la pétition au conseil communal lausannois, aux 4 gérances des Jardins de Prélaz ainsi qu'à la Municipalité, la commission des pétitions a invité deux membres du collectif des Jardins de Prélaz à leur séance du mardi 5 janvier 2021 pour s'y exprimer. Le rapport de séance peut désormais être consulté au Centre Socioculturel qui vous informera de toute évolution.	-	
Liens avec la ville de Lausanne, l'extraterritorial, la Municipalité, les différents services	Municipalité	1, 3, 4, 6, 8, 9, 12	9, p.12 : De plus, les personnes engagées dans le processus ont réellement mieux compris le contexte dans lequel la ville travaille, les contraintes budgétaires, le calendrier politique et les ressources ouvertes dans l'administration.	-	
	Services de la Ville	3		-	
	Service Routes et Mobilité	1, 2, 3		-	
	Politique des quartiers	7		-	

	FASL (7,9)	7, 9		-	
	TSHM (Travailleurs Sociaux Hors-Murs)	2	Présents pour gérer certains conflits intergénérationnels aux Jardins de Prélaz	-	
	délégation à l'enfance à la Ville de Lausanne	9		-	
	Service de la propreté urbaine (PUR)	4, 5		-	
	ATE	4, 5, 6, 8		-	
	SPADOM (Service des Parcs et Domaines)	1, 3, 4, 7, 8, 11	<p>11, p.2:</p> <p>- explications sur le service et leurs activités (taille, tonte, nettoyage des fontaines, soufflent les chemins, ramassent les déchets, s'occupent des bords des rivières, responsables des jardins et potagers publics, traite des arbres fruitiers avec produits bio, apiculteur pour tout la ville). La nature en ville.</p> <p>- Adaptation aux îlots de chaleur urbains. "Il y aura du changement ces prochaines années. Comme il fait de plus en plus chaud, nous allons modifier notre façon de tailler les arbres, afin que les branches poussent par-dessus les routes et se rejoignent entre elles, plus haut que les lignes de bus et des lignes électriques. Ainsi en été, nous gagnons de la fraîcheur, comme cela se fait dans plusieurs grandes villes de France. En hiver, les arbres nous laisseront entrer la lumière dans les habitations"</p> <p>Nous (...) vidons les poubelles qui se remplissent plus vite. Ceci justement les dimanches matin, après les sorties des samedis soirs, pour offrir un parc propre aux promeneurs du dimanche. Cette tâche ingrate est nécessaire.</p>	-	
	Police de proximité	7	p.7.	-	

		<p>police de proximité. Poste de police du Flon. "Les habitants sont accueillants et le quartier sympathique"</p> <p>Si nous avons quelques difficultés avec certains jeunes, entre autres dans les garages souterrains des Jardins de Prélaz, elles semblent avoir été résolues pour l'instant par la discussion et la négociation entre les différents partenaires.</p>		
UNIL	7		-	
ECAL	9	Exposition	-	
HEP	12		-	
L'Atelier du Paysage	4,7	Étude menée aux Jardins de Prélaz, démarche participative.	-	
Bureau de prévention des accidents (BPA)	8		-	
Offices de Poste	9	9, p. 13 : pétition pour sauver les offices du quartier	-	 <small>© Françoise Duvoisin</small>
Bénévolat Vaud	11	11, p.1 : si l'emploi procure un revenu, le bénévolat et la solidarité créent le lien social indispensable à la vie en communauté	-	
BLI	12	12, p.14: Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) a mission de favoriser l'intégration et l'égalité des	-	

			chances dans la population lausannoise, composée de plus de 160 nationalités. (...) expliquer comment utiliser le matériel de vote. Pour les prochaines élections communales, il souhaite intéresser cette partie de la population à la chose publique, par la parution d'une édition spéciale dans le supplément de la Commune au sein du journal Lausanne Cités.		
	Boullard Musique de Morges	13		Morges	
	Conservatoire	13		-	
	Institut Jacques-Dalcroze à Genève	13		Genève	
	Paroisse du Sud-Ouest	13		-	

Bibliographie

Journal de Prélaz-Valency. (janvier 2017). n°1. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (juin 2017). n°2. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (décembre 2017). n°3. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (avril 2018). n°4. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (août 2018). n°5. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (décembre 2018). n°6. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (mars 2019). n°7. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (août 2019). n°8. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (décembre 2019). n°1. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (mai 2020). n°2. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (septembre 2020). n°3. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (décembre 2020). n°4. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.

Journal de Prélaz-Valency. (avril 2021). n°5. Consulté le 04.02.2021 à l'adresse : <https://www.journaldeprelaz-valency.com/>.